Edition de 5 H.

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET

EN PAGE 5

51e ANNEE—No 72 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MARDI 22 MARS 1932 CIRCULATION EN FEVRIER 52,868 — PRIX : DEUX CENTINS

DE VALERA MET LE FEU AUX POUDRES A LONDRES

Faits divers de partout

CAVES COOPERATIVES

Rome, 22.—Les caves coopératives agricoles italiennes étaient au dernier relevé au nombre de 115 avec 12,000 membres.

AIDE A L'AFRIQUE

Paris, 2.—Deux projets de loi sont en instance devant le parlement pour venir en aide aux habitants de l'Afrique du Nord, victimes de calamités atmosphériques.

ELECTROCUTE EN PRENANT SON BAIN

Montréal, 22. — James Power Cleghorn, 21 ans, éminent amateur de sports, est décédé vendredi soir dernier au cours d'un malheureux accident. Il était à prendre son bain, quand voulant presser un bouton électrique, il fut foudroyé par un choc et électrocuté.

Il était le fils de M. et Mme Charles Cleghorn, de 361, avenue Kensington, Westmount.

COURTIERS SUEDOIS SUSPENDUS

Stockholm, 22.— Trois courtiers, associés de Ivar Kreuger, ont été suspendus pour insolvabilité à la réouverture de la Bourse de Stockholm ; celle-ci avait été fermée pour une semaine pour éviter des troubles pouvant découler du suicide de Kreuger.

La Provincial Vimmerby Savings Bank, une petite institution, a fermé ses portes ; on croit qu'elle avait une grosse quantité de titres Kreuger en portefeuille.

L'AVIATEUR FRANÇAIS PIERRE VAULAER A NEW-YORK

New-York, 22. — Parmi les passagers du paquebot "Ile de France", de la Compagnie Générale Trasnatlantique, qui est arrivé ici, venant du Hâvre et de Plymouth, se trouvait un voyageur inattendu dans la personne de Pierre Vaulaer, aviateur français, dont l'avion l'"Oiseau Bleu" tomba à la mer en haut de la côte de Normandie, mardi de la semaine dernière, alors qu'il survolait l'"Ile de France", en guise d'adieu à des amis qui partaient. L'avion a coulé au fond de la mer, mais l'aviateur fut sauvé par l'équipage du navire, monté à bord et soigné à l'hôpital du navire. Il n'était pas blessé gravement.

Des plaintes

Shanghaï, 22 (A.P.)—Vingt-cinq Anglais et Américains de Shanghaï se sont plaints aujourd'hui à la commission d'enquête de la S. D. N. de ce que les patrouilles aériennes Japonaises continuaient leurs reconnaissances derrière les lignes chinoises. Les Japonais déclarent que ces patrouilles ne cesseront pas tant qu'une trêve n'aura pas été conclus.

Il survivra

Ottawa, 22. (P. C.) — L'officier aviateur James, de Montréal, blessé dans l'accident d'aviation d'hier, près de l'aérodrome de Rockliffe, prend un peu de mieux, annoncent cet après-midi les médecins qui le soignent. Il souffre d'une fracture du crâne. Sauf complications on peut espérer qu'il se rétablira.

Comité de secours

Une assemblée générale des membres du comité de secours des dames, fondé sur l'initation de Mme L.-A. Taschereau aura lieu, mercredi après-midi, à l'hôtel de ville. Cette réunion commencera à 2 h. 30. Le public est invité à y assister.

A L'ARENA

A l'heure où nous allons sous presse, nous apprenons que cet après-midi les propriétaires de l'Arena de Québec et les représentants de la Maison Brousseau et Frères signeront un contrat d'après lequel cette maison s'engage à fournir et à installer un appareil de refrigération électrique de manière à permettre la fabrication de glace artificielle à l'Aréna. Le laps de temps dans lequel les travaux devront être faits sera stipulé au contrat.

SOMMAIRE

Deuxième page
Feuilleton
Dans nos paroisses
Troisième page
Nouvelles de Québec
Quatrième page
Editorial
Cinquième page
Des tornades ont semé la mort aux Etats-Unis
Sixième page
Radio
Septième page
Nouvelles de Lévis
Huitième page
Propos féminins
Neuvième page
Grand débat sur les pêcheries à Ottawa
Dixième page
Finance
Onzième page
La vie sociale
Douzième et 13e pages
Sport
Quatorzième et 15e pages
Petites annonces classées
Seizième page
Nouvelles diverses
Dix-septième page
Naissances et décès
Dix-huitième page
Nouvelles générales

TROIS CHEFS COMMUNISTES ONT ETE ARRETES PAR LA POLICE PROVINCIALE A ROUYN APRES DE GRAVES EMEUTES

UN RETARD

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, a été averti officiellement par le gouvernement d'Ontario que, à cause de la crise économique qui force le gouvernement à économiser, les professeurs ontariens ne viendront plus, du moins pour quelques années, suivre des cours de français dans la province de Québec. Il est à souhaiter que cette décision due à des circonstances graves ne constitue qu'un retard pour les Ontariens.

ENQUETE SUR LA GAZOLINE POURSUIVIE

Un député prétend que le Canada possède des terrains qui renfermeraient des réserves de pétrole suffisantes pour la consommation du monde entier pendant des siècles.

Ottawa, Ont., 22. (D.N.C.).—A.-U.-G. Bury, député conservateur d'Edmonton-Est, a déclaré aujourd'hui devant le comité de la Chambre des Communes chargé d'enquêter au sujet des taux élevés de la gazoline, qu'il connaissait, le long de la rivière Athabaska, la situation de terrains sablonneux qui, selon lui, renfermeraient des réserves de pétrole suffisantes pour le besoin de la consommation du monde entier durant des siècles. En proposant au comité de se renseigner sur l'existence de ces terrains, M. Bury proposa que l'on fasse témoigner le Dr S.-C. Ells, du département des Mines qui aurait déclaré après examen qu'il serait possible dès maintenant de tirer des sous-produits contenus dans ce sol de la gazoline à prix commercial.

R.-C. Matthews, conservateur de Toronto et président du comité, déclara que c'était là une chose qui dépassait la juridiction du comité mais M. H.-E. Spencer, fermier-uni de Battle River, prétendit que l'espérance de trouver des gisements de pétroles aptes à fournir de la gazoline, au Canada même justifierait une enquête de la part du comité.

M. McLoskey, directeur de l'Imperial Oil Company, comparut aujourd'hui encore devant les membres du comité et leur exposa son point de vue étayé sur un grand nombre de chiffres et de calculs. Il déclara en outre que c'était bien la politique de l'Imperial Oil de promouvoir en autant que la chose sera possible l'établissement de rafineries et de centres de distribution au Canada. M. John McNeil, directeur des ventes, à l'emploi de l'Imperial Oil, depuis 26 ans, fut ensuite appelé à rendre témoignage au sujet du coût de distribution des différents produits à travers le Canada. "Je crois dit-il, pouvoir intéresser le comité en lui parlant de nos ventes de gazoline aux pêcheurs. Aux pêcheurs de la côte ouest, nous vendons l'essence pour 19 cents et pour 20 cents aux pêcheurs de la Côte est du Canada, quelle que soit la quantité qu'ils achètent. C'est là la même échelle de prix dont nous nous servons pour vendre l'essence au char. Sur la gazoline ainsi vendue aux pêcheurs, la Compagnie ne réalise que 1.01 cent par gallon.

Charles-B. Howard, député libéral de Sherbrooke, déclare qu'il ne comprend pas comment il se fait que les fermiers, les industriels et les manufacturiers qui en ce temps de crise sont obligés de faire de grands sacrifices pour maintenir leurs industries ou leurs établissements commerciaux paient la gazoline à un taux aussi élevé alors que le coût de revient du précieux combustible a dû baisser considérablement par suite du moindre coût de la main-d'œuvre. On a l'impression, peut-être fausse, que les compagnies d'huile et de gazoline profitent de la crise pour extorquer le plus d'argent possible et vendre leurs produits à un taux très élevé alors que tous les autres articles baissent. Quoiqu'il en soit, nous pouvons nous procurer de l'huile crue à un prix beaucoup moindre en Roumanie ou en d'autres pays européens.

Voulez-vous, répondit M. McLoskey, abaisser le standard de vie et l'échelle de salaire aussi bas qu'ils le sont dans ces pays ? Les employés et les officiels de l'Imperial Oil gagnent des salaires plus que raisonnables, et ainsi, nous contribuons à maintenir au Canada un standard de vie d'un niveau égal à celui des pays les plus prospères.

L'activité reprend

Boston, 22.—(P. C.—Le service de l'emploi du département du travail des Etats-Unis annonce aujourd'hui que plusieurs industries du Massachusetts font rapport d'une tendance encourageante en février. L'industrie de la chaussure s'est montrée particulièrement active.

Cent cinquante individus participèrent à ces troubles, pénétrèrent de force à l'hôtel de ville dont ils brisèrent les vitres — Trois chefs ont été arrêtés et trouvés coupables d'avoir assailli un constable.

Rouyn, 22.—(D. N. C.)—Trois chefs communistes, Mike Silycki Isaac Lahaka et Domitri Lazarembo, sur une plainte du chef de police de Rouyn, M. D.-D. Lapointe, ont été arrêtés il y a six jours sous trois chefs d'accusation à la suite de graves émeutes qui ont eu lieu ici en fin de février.

Le 22 février, 150 communistes de Rouyn et des autres centres environnant cette ville, se rassemblèrent dans une partie de la ville et marchèrent sur l'hôtel-de-ville. Ils y entrèrent de force, après avoir molesté le gardien, allumèrent les lumières et s'établirent en maîtres. Les autorités municipales essayèrent de parlementer, les meneurs ne voulurent rien entendre. Ils présentèrent même au maire de notre ville un ultimatum et déclarèrent qu'ils sortiraient seulement quand on leur aurait donné de l'ouvrage et de l'argent.

(Suite à la page 5, 3e col.)

LES FONDS DES PARTIS POLITIQUES

Le comité des privilèges et élections du parlement Canadien veut présenter une résolution à l'effet de rendre publique l'origine des fonds électoraux.

Ottawa, 22. (P.C.)—Le comité des privilèges et élections a demandé à M. Humphrey Mitchell (trav. Hamilton-Est) de présenter sous forme de résolution la suggestion faite par lui d'obliger toutes les organisations politiques à faire connaître au gouvernement l'origine de leurs fonds de campagne.

M. Mitchell, tout en déclarant qu'à son avis la suggestion était assez claire telle qu'il l'a présentée, a consenti à rédiger là-dessus une résolution. Elle sera présentée au comité et prise en considération à la prochaine séance.

Toute l'activité du comité s'est limitée aujourd'hui à un échange de vues. On a dépassé l'objectif assigné au comité en étudiant la question du vote obligatoire, mais un sous-comité composé de MM. J.-R. McNichol (cons. Toronto-Nord-Ouest), Ernest Lapointe, (lib. Québec-Est) et D.-M. Kennedy (fermier-uni, Peace-River) a été nommé pour étudier l'opportunité de maintenir l'enregistrement continuel des personnes ayant droit de voter.

Les fonds électoraux et la publicité donnée à ceux qui les font ont attiré l'attention à la suite d'un discours prononcé il y a quelque temps par M. Humphrey Mitchell. Le député travailliste a demandé que "toutes les organisations politiques ou tout autre organisation prenant part directement ou indirectement à une élection, soit obligée de présenter au directeur du scrutin un compte-rendu, dont l'exactitude soit affirmée sous serment, de tous les revenus et dépenses, compte-rendu vérifié et déclaré tel par un vérificateur compétent et indépendant."

Le comité n'est pas parvenu à s'entendre sur l'excellence de cette suggestion. Le président du comité, M. R.-B. Hanson (cons. York-Sunbury), dit que les modifications apportées à la loi des élections en 1929 et donnant aux organisations constituées le droit de contribuer à la formation des fonds élections ont eu pour but de permettre aux organisations d'ouvriers et de cultivateurs de venir au secours de leurs candidats de cette façon. Le président rappela que l'on a pu suivre sans difficulté l'origine des fonds donnés au parti libéral par M. R.-O. Sweezey, mais que si M. Sweezey avait pris un autre moyen de faire parvenir ces fonds, il aurait été impossible d'en découvrir la provenance.

Le coût des élections au Canada devient de plus en plus élevé. Le scrutin de 1930 a demandé $2,250,000 soit $600,000 de plus que celui de 1926.

On dépense beaucoup d'argent dans les villes pour empêcher les scrutins sous faux nom, a déclaré John Sullivan (cons. Ste-Anne). Il a demandé que l'on impose l'usage de cartes d'identité: ce qui réduirait les dépenses de 75 pour cent, dit-il. Ces cartes porteraient la photographie du votant.

"Et aussi ses empreintes digitales?" demanda le président.

Par la publication des fonds élec-

(Suite à la page 5, 4e col.)

Accord commercial

Paris, 22 (A.P.)—Les délégués au conseil international du sucre annoncent aujourd'hui la conclusion en principe d'un accord entre Cuba et Java pour la production et l'exportation de cette denrée. On n'attend plus que la réponse définitive de Cuba. Le président de la conférence annonce que les producteurs européens et péruviens de sucre de betterave ont convenu de réduire leurs exportations, si Java excède sa quote part, leur réduction devant compenser pour Cuba l'excès des exportations japonaises. Les chiffres officiels d'exportation ne sont pas encore connus. On apprend toutefois que la proposition ci-dessus donne à Cuba une quote-part de 2,500,000 tonnes à exporter, à Java 1,500,000 tonnes, à l'Europe et au Pérou 1,800,000 tonnes.

LA TEMPETE SOUFFLE SUR NOTRE VILLE

Un véritable ouragan se fait sentir dans notre district depuis ce matin — Le bonhomme Hiver lance sa dernière neige avant de laisser la place au printemps — Un incident.

Toute la presse québecoise se demandait hier ce que devenait le printemps dans le froid persistant que nous avons actuellement, à la fin du mois de mars.

La température nous en apporte d'autres aujourd'hui. Un vent de tempête souffle sur la ville depuis ce matin. Il a même pris de la vigueur à mesure que la journée avançait. Ce midi c'était un ouragan. Que sera-ce à la fin de l'après-midi et ce soir ?

Jusqu'ici nous n'avons eu connaissance d'aucun accident. Mais il s'en produirait plusieurs avant la fin de la journée que nous n'en serions pas étonnés. Le vent et la neige soulevée par ces rafales aveuglent les conducteurs d'automobile et de tramway, et les malheureux piétons, perdus dans les bancs de neige des trottoirs et des rues ne savent plus à quelle gymnastique se livrer pour éviter le sabot d'un cheval ou la roue d'une puissante auto.

Nous avons entendu certains de nos concitoyens parler de giboulées de mars pour désigner ce changement subit de la température. Ils sont bien éléments. Les giboulées par définition, ce sont des pluies soudaines, ordinairement de peu de durée et souvent accompagnées de neige et de grêle. Nous vous prenons à témoin de l'exactitude de cette définition en l'occurence. Nous sommes revenus en plein hiver, avec une tempête de neige qui n'aurait pas été plus forte ni plus froide et plus aveuglante, si elle s'était produit-au mois de janvier.

Un retour subit de l'hiver le 22 mars: que devient donc Québec ?

L'un des tramways faisant le service de "St-François-d'Assise" a été retardé pendant une période de temps assez longue vers les 2 heures, cet après-midi. La violente tempête qui fait rage depuis la nuit dernière, et qui a redoublé d'intensité au cours de la matinée a requis un plus grand nombre de camions pour aider au déblaiement des bancs de neige qui obstruent nos rues. L'un des ces camions est demeuré en panne, sur la voie ferrée de l'avenue Lamontagne, retardant de ce fait le trafic. Malgré les efforts du chauffeur, l'engin ne put être mis en marche. On eut donc recours à un charretier et deux forts chevaux pour tirer le camion de la voie ferrée, mais pour comble de malheur, la chaîne se rompit et les chevaux apeurés prirent le mort aux dents.

Le camion a été, enfin, placé hors la voie ferrée grâce au tramway qui l'a poussé vers la bordure du trottoir. Le service était enfin rétabli.

Une élection

Edmonton, 22. (P. C.) — Le rapport de 169 bureaux de vote sur 216 dans le comté d'Athabaska donnait aujourd'hui au candidat conservateur Davies 4,240 voix, à M. Doze, libéral, 3,995, à M. Normandeau, U. F. A., 2,905 et à M. Axelson, Farmers' Equity League, 1,868.

Le nouveau gouvernement d'Irlande avertit l'Angleterre que les Irlandais ne paieront plus aux anglais les annuités agrariennes. — Cette déclaration est considérée comme très grave et très sérieuse à Londres.

Londres, 22. (A. P.)—J.-W. Dulanty, haut commissaire de l'Etat Libre à Londres, a déclaré ce soir qu'il avait informé l'hon. J.-H. Thomas, secrétaire pour les dominions, de l'intention du gouvernement irlandais d'abolir le serment d'allégeance au roi.

Londres, 22.—(A. P.)—En réponse à des interpellations, M. Thomas, secrétaire pour les dominions, a réitéré à la Chambre aujourd'hui que le gouvernement britannique considérait le traité anglo-irlandais de 1921 comme la base de ses relations avec le gouvernement de l'Etat libre d'Irlande. Il a déclaré n'avoir pas reçu de communication officielle touchant l'intention prêtée au président de Valéra de suspendre le paiement des annuités pour les terres, dont la prochaine échéance tombera à la fin de juin.

Peu de temps après, cependant, M. Thomas se leva encore et déclara :

"Depuis mon arrivée à la Chambre j'ai reçu à titre officiel du haut commissaire de l'Etat libre à Londres des documents à la fois très sérieux et très importants sur la situation. La chose est trop importante pour en traiter dès maintenant, mais je profiterai de la prochaine occasion, probablement demain, pour faire une réponse officielle. A tout événement j'ai cru qu'il était de mon devoir de ne pas laisser la Chambre dans le moindre doute sur la gravité et le caractère sérieux de la situation."

Immédiatement après M. Thomas remit le document à Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, qu'on vit bientôt en discussion avec le secrétaire pour les dominions et avec sir Philip Cunliffe-Lister, secrétaire pour les colonies.

On sait que, peu de temps après son élection comme président du conseil exécutif du Dail, M. de Valéra répéta la promesse faite au cours des élections qu'il discontinuerait de payer les annuités agrariennes à l'Angleterre. Ces annuités sont perçues chez les paysans irlandais pour payer les prêteurs anglais qui leur avancèrent les fonds avec lesquels ils indemnisèrent leurs landlords pour acquérir la pleine propriété de leurs terres, lors de la création de l'Etat libre. Elles se chiffrent à 3 millions sterling annuellement. M. de Valera veut continuer à percevoir cet argent, mais il prétend que l'Angleterre n'a aucun titre juridique à faire valoir dessus.

M. Chamberlain déclarait la semaine dernière que toute tentative d'exécuter les intentions de M. de Valéra serait considérée comme extrêmement grave par le gouvernement anglais, et qu'elle pourrait même ranimer entre l'Irlande et l'Angleterre l'inimitié en voie de s'éteindre.

ALLAN BRAY COMPAGNON DE C. HOUDE

Montréal, 22. (P. C.) — Les noms de quatre-vingt-treize candidats pour le conseil municipal ainsi que pour la mairie de Montréal ont été enregistrés par le greffier de la Cité, M. Etienne Gauthier, au cours de cet avant-midi. Les voteurs de la Métropole se choisiront un nouveau conseil et un maire le 4 avril prochain.

M. Camillien Houde, chef du parti conservateur de la Province, aspire à la mairie. Il enregistra sa mise en nomination une heure avant que le temps fut expiré, à midi. Son adversaire le plus sérieux sera l'honorable Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'Etat dans le cabinet MacKenzie King à Ottawa. Les deux autres candidats à la mairie sont MM. Séraphin Ouimet et O.-L. Gingras, nouveaux venus dans la vie publique.

Il n'y a qu'un échevin élu par acclamation, et c'est l'échevin Joseph Schubert du quartier St-Louis. Son adversaire, A. Rosenberg, arriva trop tard pour s'enregistrer à l'hôtel de ville. L'horloge avait sonné l'heure du midi lorsqu'il arriva pour remettre sa mise en nomination au greffier de la Cité.

L'échevin Abraham Dupéré aura peut-être une acclamation parce qu'un protêt a été logé contre la nomination de son adversaire, M. Léonce April. Le greffier de la Cité a déclaré que cette nomination était opposée parce que le candidat April n'avait pas satisfait les qualifications de résidence requises.

L'ancien échevin J.-Allan Bray, compagnon de Houde, se présente dans le quartier St-Henri. Il a déclaré aux journalistes qu'il ne cherchait pas à recouvrer son ancien poste de leader du Comité Exécutif, mais qu'il se contenterait de prendre place dans le conseil municipal. Son adversaire est le Dr A. Côté.

Action maintenue

L'honorable juge Tessier a rendu jugement aujourd'hui à la Cour Supérieure dans la cause de Richardson vs le Roi. Une inscription en droit avait été présentée par la Couronne contre l'action intentée par Madame Richardson à la suite d'un accident d'auto survenu à Hull. L'action est maintenue.

UN VASTE COMPLOT ORGANISE PAR DES BANDITS AMERICAINS EST DECOUVERT A LA PRISON DE SANDWICH EN ONTARIO

Au Manitoba

Winnipeg, 22. (P. C.) — Les Manitobains supputent actuellement combien il va leur en coûter par tête pour équilibrer le budget provincial durant le prochain exercice. Le discours du budget prononcé hier soir par le premier ministre Bracken a fait cesser leur incertitude quant aux nouveaux impôts qui allaient peser sur eux. Le revenu, l'essence, les boissons, cigarettes et tabacs vont être imposés davantage. Ce sont là les articles du budget qui intéressent le plus la plupart des contribuables. L'impôt sur les corporations est également relevé.

En mettant une taxe sur la vente des tabacs, cigarettes et cigares compris, le gouvernement manitobain prend une initiative qu'aucun gouvernement provincial n'avait pas encore prise.

UN CHINOIS EST ENVOYE AUX ASSISES

Lee Sing, 45 ans, est accusé de viol — Deux jeunes filles en prison — Jugement au sujet d'un contrat de louage — La Commission du Hâvre est encore condamnée.

Lee Sing, 45 ans, restaurateur, 469 St-Jean, en notre cité, subira son procès, aux Assises d'avril, dans notre district, sous l'accusation de viol. Telle fut la décision rendue, aujourd'hui, par M. le juge Fitzpatrick.

Deux jeunes filles se sont avouées coupables de vol et feront six semaines de prison.

JUGEMENT

Un maître ou employeur n'a pas le droit de changer les conditions d'un contrat de louage d'ouvrage, sans l'acquiessement de son serviteur ou employé.

Cette règle est la substance du jugement par lequel l'honorable juge A.-M. Tessier, de la Cour Supérieure vient de maintenir, jusqu'à concurrence de $107.61, avec intérêts et dépens, la réclamation de Carrier contre Les Commissaires du Havre de Québec.

Carrier réclamait des actuels Commissaires du Hâvre de Québec $112, c'est-à-dire un mois de salaire. Il alléguait avoir loué son travail à la Commission du Havre locale pour ce salaire mensuel. Son grief contre elle était d'avoir été congédié par celle-ci, le 10 novembre 1931, sans raison et sans l'avis requis par la loi. Carrier était au service de la Commission, depuis 19 ans.

Les actuels Commissaires du Havre répondaient à cette action qu'en juin 1931 ils décidèrent que l'engagement de Carrier, de même que celui d'un grand nombre d'ouvriers, serait, à partir de cette décision, pour un salaire quotidien et non pas mensuel. Ils firent lire, en conséquence, un avis aux intéressés. Cependant cet avis ne fut pas affiché et celui qui en donna ainsi lecture ne sait pas si Carrier était présent pour entendre cela. Carrier affirme n'avoir pas entendu lecture de l'avis concerné.

Le Tribunal a donc maintenu l'action de Carrier, en déduisant de la réclamation, la somme de $4.39 que Carrier reçut, la journée de son congédiement.

Des gangsters américains voulaient enlever le gouverneur de la prison et sa famille et délivrer Harols Fontaine qui fut mêlé à la mutinerie de Leavenworth en décembre dernier.

Windsor, Ont., 22.—(P. C.)—La prison du comté d'Essex à Sandwich, et la demeure du gouverneur colonel John Warden, étaient gardées aujourd'hui pour les protéger contre l'assaut dont les menaçaient des gangsters américains qu'on croit avoir été mêlés au soulèvement de décembre dernier dans la prison américaine de Leavenworth.

On croit savoir que le gouverneur avait été informé par les agents du gouvernement américain qui ont mené une enquête sur la mutinerie de Leavenworth et à la demande desquels Harols Fontaine est maintenant détenu à la prison du comté d'Essex en attendant son extradition aux Etats-Unis. Les autorités américaines prétendent que Fontaine fit parvenir aux meneurs les armes qu'on trouva sur eux à Leavenworth.

Les menaces dont il est question plus haut comportaient l'enlèvement du gouverneur de la prison du comté d'Essex avec sa famille et la délivrance de Fontaine.

GEOFFRION A DEFENDU L'INSTITUT

Répliquant à Mtre St-Laurent, Mtre Aimé Geoffrion explique à la Cour Supérieure l'attitude du Canadian Newsprint Institute vis-à-vis la compagnie Price Brothers.

La cause Price Brothers vs The Newsprint Institute of Canada s'est continuée, aujourd'hui, par le plaidoyer de la défense, présenté de façon très vigoureuse, par Mtre Aimé Geoffrion, l'un des meilleurs avocats de la province.

Le savant procureur du Newsprint Institute of Canada a très fortement ébranlé la preuve de la poursuite, mais s'est occupée surtout de faire voir ce qu'il prétend être la mauvaise foi manifestée par Price Brothers à l'égard de ses co-contractants de l'Institute en violant secrètement et formellement les engagements qu'ils faisaient ouvertement mine de reconnaître et de respecter à la lettre. Il est donc au moins surprenant de voir ces messieurs réclamer aujourd'hui, en vertu de ces mêmes engagements, des sommes importantes.

La cause de Price prend donc une tournure assez critique. Mais il est à remarquer, cependant, que cette preuve de mauvaise foi apportée par la défense a été permise par la Cour sous réserve d'objection, et reste soumise à une question de droit.

Il est impossible de faire un véritable plaidoyer en si peu de temps, de dire Mtre Geoffrion, il ne saurait donc être question de faire mieux qu'esquisser quelques chefs d'argument. Le facteur qui sera soumis à la Cour suppléra à ce qu'il faut laisser de côté forcément aujourd'hui.

Mtre Geoffrion en vient tout de suite à la question de criminalité dont la poursuite a parlé. Le fait que les gouvernements de Québec et d'Ontario aient participé à l'accord qui fait le fond de l'affaire n'a rien à voir dans la question légale. En matière commerciale, nous sommes soumis, pour tout ce qui a trait à l'ordre public, au droit criminel anglais. Et le savant avocat cite plusieurs auteurs et de la jurisprudence pour établir sa prétention. Or le contrat tombe forcément sous la règle qui a trait au respect de l'ordre public. Car il ne peut faire de doute que l'Institute avait pour fin immédiate de faire disparaître complètement toute concurrence et de soumettre les clients à un état de choses absolument arbitraire. Il est peut-être vrai que la chose ait été voulue expressément par MM. Taschereau et Ferguson, mais cela ne peut changer la loi en aucune façon, et il est évident que les convictions qui ont donné naissance à l'Institute sont nulles de par les règles mêmes qui protègent l'ordre public. La législature de Québec eut pu, il est vrai, les valider par une loi spéciale ; mais elle ne l'a pas fait, pour une raison ou pour une autre, et le fait reste là, brutal. le contrat est invalide, et le demandeur ne peut s'en prévaloir.

Un autre point touché par Mtre St-Laurent donne lieu à Mtre Geoffrion de répondre vigoureusement. La demande a tenté de répondre à une objection prévue au sujet des signatures apposées aux premières

(Suite à la page 5, 4e col.)

214 MORTS

Birmingham, Ala., 22. (P. A.) Le nombre des morts, victimes des tornades qui se sont abattues sur divers points de cinq Etats du sud la nuit dernière, atteint maintenant le chiffre minimum de 214, qui va probablement s'élever à mesure qu'arriveront les rapports rendus possibles par le rétablissement des communications. Un peu avant midi on comptait 169 morts dans le seul Etat de l'Alabama, qui a le plus souffert, 30 en Georgie, 12 dans le Tennessee, 2 dans le Kentucky et un dans la Caroline du Sud.

CAUSERIE DE LIVINGSTONE AU CHATEAU

Le gérant des ventes pour le Canada de la Cie Firestone a donné aux Rotariens, ce midi, d'intéressants détails sur l'industrie du caoutchouc dans le monde.

M. Livingstone, gérant des ventes au Canada pour la Cie Firestone, grande manufacturière d'articles en caoutchouc, avait accepté de prononcer une conférence devant les membres du club Rotary, au Château-Frontenac, ce midi.

"Romance of rubber" était le sujet de la causerie du représentant de la Cie Firestone. Partant du premier voyage de Christophe Colomb, qui "fut un désastre au point de vue financier", M. Livingstone raconte que le grand explorateur, à son second voyage découvrit l'arbre à caoutchouc. Christophe Colomb fut donc le premier à découvrir le caoutchouc.

Ce produit est devenu, comme la gazoline, l'un de ceux dont les nations du monde cherchent à prendre le contrôle.

Dès que le caoutchouc fut connu, la demande se fit de plus en plus grande, à cause des nombreux usages auxquels on peut l'employer.

M. Livingstone décrit comment se fait la culture de l'arbre à caoutchouc et il énumère les diverses opérations faites par les naturels du pays pour recueillir la précieuse sève qui coule de l'arbre après que celui-ci a été entaillé.

La sève est exposée au feu afin d'en faire évaporer l'eau qu'elle contient. Les naturels se rendent ensuite vendre aux trafiquants le caoutchouc qu'ils ont recueilli et préparé.

Le conférencier rappelle les premières tentatives qui furent faites par l'industrie pour utiliser le caoutchouc comme produit commercial jusqu'à la découverte du procédé Wickens.

Wickens se rendit à la tête de l'Amazone, étudia l'arbre à caoutchouc, recueillit des graines de l'arbre et partit pour l'Angleterre parce que le gouvernement du Brésil avait imposé une taxe de $3.00 par livre sur le caoutchouc produit dans le pays. Wickens cultiva des arbres à caoutchouc et il incita les Hollandais, qui cultivaient le café, à s'adonner à la culture de l'arbre à caoutchouc.

Et il arriva ce drôle de fait économique que le Brésil qui contrôlait le caoutchouc, et la Hollande qui contrôlait le café, changèrent de commerce parce que Wickens avait réussi à s'échapper du Brésil avec des graines d'arbre à caoutchouc.

M. Livingstone décrit les procédés modernes que l'on emploie pour faire le caoutchouc employé aujourd'hui dans le commerce.

La vulcanisation du caoutchouc est l'amélioration qui a révolutionné l'industrie du caoutchouc. Avant la découverte de ce procédé, le caoutchouc n'avait pas de résistance à l'usure et il était difficile d'emploi.

Le conférencier prédit que l'usage du caoutchouc va se généraliser de plus en plus. On l'emploie actuellement à 42 usages mais il en prévoit une foule d'autres dans l'avenir. Il se peut qu'un beau jour le caoutchouc soit employé dans la construction des maisons.

M. Dubé a remercié M. Livingstone au nom du club.

M. Emile Renaud avait accepté de charmer les oreilles des Rotariens et il rendit très bien une chanson de terroir accompagné par le professeur Gordon Perry.

M. Odilon Dubé, représentant de la Cie Firestone à Québec, a présenté à chacun des rotariens un souvenir sous forme d'un cendier.

Le dumping

Londres, 22. (P. C.) — L'hon. Walter Runciman, président du Board of Trade, pressé cet après-midi par lord Scone, conservateur, de prendre des mesures considérables contre le dumping, a déclaré que le gouvernement britannique préférait voir comment opéreraient les droits actuels avant de s'enforcer plus avant dans la protection.

HOMMAGE UNANIME A GOETHE

Weimar, Allemagne, 22. — (A. P.) — Soixante-quatorze nations, d'Haïti à la Chine et de l'Inde au Vénézuéla, ont rendu hommage aujourd'hui au grand poète allemand, Johann Walfgang von Goethe, dans sa ville de Weimar, où l'on fête le centenaire de sa mort.

Des délégations étaient venues de tous les points de l'Allemagne. Même les hommes les plus occupés du Reich, comme le chancelier Brüning et le Dr Groener, ministre de la défense, avaient mis de côté les soucis de l'Etat pour assister à la célébration, où le président Hindenburg s'était fait représenter par son secrétaire particulier, Otto Meissner.

Les ambassadeurs de France, d'Italie, du Japon, de l'U.R.S.S., et plusieurs autres membres du corps diplomatique étaient venus de Berlin. Au programme dans l'Auditorium figuraient les chants du fameux choeur enfantin de l'église Thomas et un tribut d'hommages au prof. Julius Petersen, président de la société Goethe, qui déclara ce poète le plus grand de tous les temps.

La Vie des Saints

SAINTE CATHERINE DE SUEDE

REINE ET VEUVE (1322-1381)

Catherine eut pour père un prince de Suède et pour mère sainte Brigitte, cette femme si célèbre par ses Révélations. La fille devait être l'émule, sinon l'égale de sa mère, par ses vertus comme par les lumières qu'elle reçut du Ciel. On vit Catherine, encore au berceau, repousser une nourrice de vie coupable et ne point vouloir de son lait. Le démon la poursuivit dès sa plus tendre enfance, prenant la forme d'un taureau pour l'épouvanter et s'acharnant contre son petit corps frêle et délicat. Lorsque Catherine, après la sainte éducation qu'elle reçut dans un monastère, fut en âge de se marier, son père lui donna de force un noble et vertueux époux qu'elle eut le bonheur de faire consentir à garder avec elle le voeu de virginité parfaite. Cependant Brigitte, après la mort de son mari, était allée demeurer à Rome, qu'une inspiration divine lui avait montrée comme un lieu spécialement propre à sa sanctification. Catherine eut bientôt le désir de rejoindre sa mère et obtint cette grâce de son époux, qui, du reste, mourut pieusement quelque temps après. Dans la Ville éternelle, on pouvait voir la mère et la fille visiter avec ferveur les églises et les tombeaux des martyrs et s'adonner ensemble à tous les exercices de la mortification de la piété. Catherine sut résister aux obsessions de plusieurs seigneurs romains qui la recherchaient en mariage et Dieu la défendit parfois d'une manière merveilleuse. Sa joie était de paraître vile aux yeux des hommes ; quatre heures par jour à genoux sans interruption, elle contemplait les souffrances du Sauveur ; elle flagellait cruellement son corps pour devenir plus semblable à son divin modèle ; soigner les malades et panser leurs plaies hideuses dans les hôpitaux, était sa plus douce satisfaction ; la terre nue et quelques pierres formaient la couche de sa mère, elle s'en approchait pendant la nuit et la faisait reposer doucement sur sa poitrine. Un jour vint où elle fut privée de la compagnie de sa mère chérie ; elle fit transporter en Suède les restes mortels de cette femme, qui y furent reçus en triomphe ; elle-même se fixa dans un monastère de sa patrie, où sa vertu s'épura dans le sacrifice : sa vie dès lors ne fut qu'une longue suite de douleurs corporelles. C'est dans un transport d'amour que son âme s'envola vers le ciel. Depuis le moment de sa mort jusqu'à sa sépulture, une étoile brilla jour et nuit sur le monastère.

Des sympathies

A l'assemblée spéciale des membres du comité des Chanteurs de Saint-Dominique, Québec 18 mars 1932.

Il a été résolu à cette assemblée que des témoignages de sympathies soient adressés à madame J.-E. Marier et à sa famille, cruellement éprouvées par la mort de Monsieur Marier.

Ancien président de la chorale, ils perdent en monsieur Marier, un membre dévoué et un ami qui sera vivement regretté.

En signe de deuil l'assemblée fut ajournée.

Président, L.-O. Morency.
Sec.; J.-M. Lafleur.

En ces temps difficiles

chaque artisan, chaque ménagère et chaque enfant devraient prendre régulièrement la SCOTT'S EMULSION. Créatrice de force qui maintient la vitalité, assure une bonne santé et vous sauve des maladies coûteuses.

Quand il faut économiser, il vaut mieux acheter une seule bouteille de SCOTT'S EMULSION, dont la qualité est reconnue, que deux bouteilles d'imitations à prix moindre, qui ne sauraient avoir la même valeur renforçante, nutritive et protectrice que l'authentique

SCOTT'S EMULSION
d'huile de foie de morue norvégienne
Riche en Vitamines A et D

Agents de vente:
Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 r. McCaul, Toronto 1F

DANS NOS PAROISSES

Saint-Jean-Baptiste

Rente des bancs

M. le secrétaire-trésorier de la fabrique recevra la rente des bancs, tous les jours de cette semaine, à son bureau, 405, rue St-Jean, de 2 à 4 heures. Tous les bancs dont la rente n'aura pas été payée, samedi soir, avant 9 heures, seront vendus à l'enchère, dimanche soir, le 27, après l'office.

Semaine sainte

Jeudi, messe de l'Archiconfrérie, à 6 h. 15, et office paroissial, à 8 heures. La sainte communion sera distribuée, à 5 h. 30, 6 h. 15, 7 et 8 heures. Dans l'après-midi, les Ligueurs et Congréganistes sont priés de se réunir, ici, à 1 h. 30, pour la visite en corps aux reposoirs. Tous les hommes et les jeunes gens qui voudront se joindre à eux seront les bienvenus. Le soir, prière, à l'heure habituelle, à 7 h. 30, devant le Saint Sacrement, aux reposoirs.

Les offices des deux derniers jours de la Semaine Sainte auront lieu, comme suit:

Vendredi, à 8 heures, messe des présanctifiés et vénération de la Croix. A 1 heure, 2 et 3 heures, vénération de la Croix. A 4 heures, chemin de Croix et vénération de la Croix. Les Tertiaires présideront, en costume, au chemin de la Croix.

Samedi saint, à 6 h. 15, bénédiction des fonts baptismaux suivie de la grand'messe vers 7 h. 30.

Après la grand'messe du Jeudi saint jusqu'à la communion de la messe du Samedi saint, il n'est pas permis de distribuer la sainte communion, excepté aux personnes dangereusement malades. La collecte du Vendredi saint se fera en faveur des Lieux saints de Jérusalem.

On est prié de remarquer que, durant les trois derniers jours de cette semaine, les propriétaires auront droit à leurs bancs, à l'office paroissial.

Communion générale

Dimanche prochain est un jour de communion générale pour les Ligueurs et les Congréganistes.

Belvédère

Grand'messes de la semaine

Jeudi, 24. 8 heures. Grand'messe en l'honneur de St-Joseph, en action de grâce et pour nouvelles demandes, recommandée par M. et Mme B.-O. Filteau.

Samedi, 26. Grand'messe pour le repos de l'âme de feu M. A.-H. Rondeau, recommandée par M. et Mme Pierre Rondeau.

St-Roch

Horaire de la semaine Sainte

Confessions, matin 6 à 8 h.; soir, lundi, mardi et mercredi après la prière, dans le soubassement. Mercredi, dans l'après-mii à 2 h. 30.

Office jeudi saint

Communion à 5 h. 30, 6, 7 et 8 heures, en haut.

A 7 heures, en bas pour les enfants.

Messe solennelle à 8 heures, en haut.

Prière au reposoir le soir à 8 h. 30.

Les portes du soubassement seront fermées à 10 heures. Après cette heure, les membres de l'adoration noeturne.

Vendredi Saint

Messe des Pré-sanctifiés, à 8 h.

Chemin de la Croix, à 3 h. p. m., pour les dames, à 7 h. 30 le soir pour les hommes.

Samedi Saint

L'office commencera à 5 h. 30 et la messe aura lieu vers 7 h. On distribuera la sainte communion à cette messe.

Collecte

Les quêtes du vendredi Saint, matin et soir, pour les sanctuaires de la Terre Sainte.

Jours de maigre

Jours de maigre cette semaine, mercredi, vendre et samedi jusqu'à midi. Le repas du midi peut être gras si on le commence à midi.

Vente des bancs

La vente des bancs aura lieu dimanche prochain.

Grand'messes

Mercredi : 6 h.—Pour l'âme de feue Mme Louis Drouin, recommandée par sa fille Eugénie.

6 h. 30.—Pour l'âme de feu Alphonse Blais, recommandée par M. et Mme J.-Eugène Blais.

7 h.—Pour l'âme de feu Alphonse Breton, recommandée par son épouse.

8 h.—Pour l'âme de feu L.-O. Simard, recommandée par MM. les marguilliers Anc. et nouv.

Le numéro gagnant du voyage de bois, que la Compagnie Edouard Ruel Limitée, fait tirer à chaque cent voyages vendus, a été gagné par M. Nicol, 100 St-Anselme, le gagnant portait le numéro 22846.

N.-D. de Québec

Grand'messes

Mercredi, à 6 h 10, en l'honneur de saint Joseph, recommandée par les marchands de la rue St-Paul; à 7 heures, pour feu M. le docteur Robert LaRue, recommandée par des amis.

Semaine sainte

Les offices solennels du Jeudi et du Vendredi saint, commenceront à 9 heures. Le Samedi-Saint, la cérémonie de la bénédiction du feu nouveau et des Fonts baptismaux commencera à 7 h 15 et sera suivie de la grand'messe solennelle, vers 9 heures. Après cette grand'messe on distribuera la sainte communion, à la chapelle du Sacré-Cœur.

L'office des Ténèbres sera chanté, mercredi, jeudi et vendredi à 3 h 30 de l'après-midi, en la basilique. Les offices solennels de Pâques et du Samedi-saint commenceront, à 4 heures p.m.

Le Jeudi saint, à 7 h 30 du soir, heure d'adoration et réparation, en présence du Saint Sacrement, au Reposoir.

Vendredi soir à 7 h 30 chemin de la Croix, puis vénération de la relique de la Croix.

Jacques-Cartier

Jeudi saint

Matin, communion à 6, 6 h. 30, 7, 7 h. 30, et 8 hrs.

Office paroissial à 8 hrs.

Soir adoration à 8 hrs. De 11 hrs à minuit, adoration nocturne pour les hommes et les jeunes gens.

Vendredi saint

Matin office paroissial à 8 hres.

Dans l'après-midi, Chemin de la Croix à 3 hrs.

Soir, sermon sur la Passion et vénération de la relique de la Vraie Croix à 7 h. 30.

Samedi saint

Office paroissial à 7 hrs, messe vers 8 hrs.

Collectes

A l'office paroissial du Vendredi Saint la collecte sera au profit des sanctuaires de la Terre sainte.

Dimanche prochain à toutes les messes, la collecte sera au profit de l'église.

Communion générale

Dimanche prochain à la messe de 8 h. 15, communion générale des Enfants de Marie.

Rentes des bancs

M. le notaire Huard se tiendra à la sacristie pour la perception des rentes des bancs de la nef aujourd'hui, mardi, mercredi et jeudi, de 2 à 4 hres, p.m. et de 7 à 8 h. 30. le soir. La vente des bancs aura lieu dimanche prochain à 3 heures.

Grand'messes

Mercredi à 6 hres, en l'honneur de St-Joseph, recommandée par les résidants de la rue St-François.

A 6 h. 30, en l'honneur de St-Joseph, recommandée par les résidents de la Caroa.

A 7 h. 15, pour l'âme des membres défunts de la famille Pierre Racine.

A 8 hres, pour l'âme de Mme Ovide Leclerc.

St-Coeur de Marie

Messes chantées de la semaine

Mercredi: à 7 h en l'honneur de saint Joseph, par un paroissien.

à 7 h. 45 en l'honneur de saint-Joseph par la paroisse.

Jeudi, vendredi et samedi de la Semaine Sainte.

Offices de la semaine

Mercredi à 3 h et le soir confessions.

Jeudi, 6 h. 30 et 7 h. Communions. 8 h. messe solennelle, communions après celle du prêtre. 1.30, départ des Congréganistes pour le reposoir. 7 h. 30, heure sainte prêchée pour tout le monde.

Vendredi 8 h. office; adoration de la Croix, à 3 h., chemin de croix solennel. 7 h. 30 les Sept Paroles du Christ, prêchées et chantées. Quête à l'office du matin pour les Lieux Saints.

Samedi à 6 h. 30. Office suivi de la messe solennelle, à 7 h 45 communions après celle du prêtre. à 3 h. et le soir, confessions. Tous les soirs, absolution générale.

Dimanche, Pâques. Les locataires de bancs, ont doit à leurs places aux offices du matin et du soir pendant la Semaine Sainte.

Saint-Sauveur

La Ste-Famille.

Demain après-midi, à 2 h. 30, il y aura assemblée des Dames de la Ste-Famille, suivie d'une séance de confession.

Fleurs naturelles.

Les paroissiens désirant offrir des fleurs naturelles, pour la décoration du Reposoir du Jeudi-Saint et du jour de Pâques, pourront déposer leurs offrandes dans les troncs qui ont été placés à cet effet dans l'église.

Les chauffeurs de taxis.

La deuxième retraite pour les chauffeurs de taxis de la cité de Québec s'ouvrira ce soir, à 7 h. 30, dans la chapelle des Révérendes Soeurs Franciscaines, Grande-Allée. M. l'abbé Ph. Audet, professeur au collège de Lévis, en sera le prédicateur.

En l'honneur de St-Joseph.

Demain soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale, il y aura exercice du mois de St-Joseph et Salut en l'honneur de St-Joseph. On entendra aussi les confessions après cet exercice.

Nettoyage des trottoirs.

Un avis officiel, publié par M. Ph. Hamel, ingénieur de la Cité, enjoint à tout propriétaire ou occupant de maison dans les limites de la ville d'avoir à tenir leurs trottoirs libres de neige ou de glace, à partir du 24 courant jusqu'à la fin de la saison. Avis aux intéressés.

Roberval

Conseil de ville :

Le 14 courant a eu lieu une séance du conseil municipale de la ville de Roberval, sous la présidence de Son Honneur le maire Geo.-P. Marcotte, à laquelle étaient présents MM. les échevins J.-E. Nathanael Boivin, Alfred-E. Brassard, Polycarpe Moreau, Arthur Lizotte et J.-A. Brassard.

Après la prière l'on adopte le procès-verbal de la séance précédente.

L'échevin, J.-E.-N. Boivin, propose secondé par l'échevin Polycarpe Moreau que le rapport des auditeurs de la ville lu à la dernière séance de ce conseil, en date du 7 mars, soir accepté et approuvé, cette résolution est adoptée.

L'échevin Polycarpe Moreau propose secondé par l'échevin J.-E.-N. Boivin que MM. Fernand Fortin et Roméo Moreau soient nommés constables de la ville de Roberval pour remplacer MM. Omer Goulet et Isidore Couture.

L'on décide d'acheter des quatre Saisons de Roberval Limitée, deux habits pour le chef de police, M. L.-P. Levesque, et pour le constable M. Roméo Moreau.

Lettre de M. Abraham Parent demandant un permis pour tenir une salle de pool. Vu le règlement prohibitif existant cette demande est refusée.

Lettre de M. Isaïe Villeneuve offrant ses services comme forgeron, pour les travaux que la ville a à faire.

L'échevin J.-E.-N. Boivin propose secondé par l'échevin Polycarpe Moreau que M. Villeneuve ait sa part d'ouvrage comme forgeron.

Lecture est donné d'un compte de M. Joseph Bélanger pour charroyage de gravelle. L'échevin J.-E.-N. Boivin propose secondé par l'échevin Polycarpe Moreau que ce compte soit approuvé et payé. L'échevin J.-A. Brassard étant contre, ce compte est approuvé sur la majorité des membres de ce conseil.

Lecture est donnée de différents paie-listes et comptes qui sont approuvés.

Au Château Roberval

Etaient de passage à Roberval ces jours derniers et enrégistrés au Château Rôberval, MM. J.-A. Cadrin, L. Paradis, J. Bolduc, H. Pagé, J.-A. Boucher, de Québec, A.-H. Cloutier de Chicoutimi, Jos. Julien, J.-A. Julien de Portneuf, L. Gurgeon de St-Prime, J.-R. Bouchard, de Chicoutimi, Ths. Parent, J.-N. Genest de Québec, J.-O. Roberge de Montréal, P.-A. Dessaint de Québec L.-L. Moreau, liphée Mercier, Chester-E. Pitt de Montréal, H. Bergeron de Chicoutimi, J.-A. Guay de Lévis, E. Poisson, de Québec, J.-W. Deslauriers de Québec, Geo-D. Lachaine de Québec, L.-J. Plamondon de Trois-Rivières.

Naissances :

Le 12 mars.—Marie-Antoinette-Solange fille de M. et Mme Lorenzo Lavoie. Parrain M. Léo. Lavoie, marraine, Mlle Violette Bonneau

Notes sociales

M. E. de Sales La Terrière, notaire, des Eboulements, inspecteurs des Bureaux d'enrégistrement, était en voyage d'affaires à Roberval le 17 mars.

—M. J.-Bte Plourde, de St-Prime, est venu à Roberval par affaire le 18 courant.

—M. et Mme François Lavoie de Ste-Jeanne d'Arc étaient en promenade à Roberval ces jours derniers, chez leurs parents.

—L'Honorable Emile Moreau est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

Mmes Herm. Harvey, Chs.-C. Fortin, et M. J.-C. Fortin sont de retour de Jonquière où ils ont assisté aux funérailles de M. T. Hébert.

—M. J.-A. Legendre, comptable, de Québec, était à Roberval par affaires le 15 courant.

—Nous apprenons avec plaisir que Mme J.-Edouard Boily de cette ville, qui a subi une grave opération, à Québec, est maintenant en bonne voie de guérison.

Hâtez votre convalescence. Evitez les rechutes, les complications. Prenez aujourd'hui même l'Elixir Tonique du Dr. Montier, il vous fera vite recouvrer force et santé.

Elixir Tonique du Dr Montier

—M. et Mme Jos. Perron de Dolbeau, ont passé quelques jours à Roberval chez leurs enfants.

—Le Dr Jules Constantin, de cette ville, est allé à Chicoutimi le 16 courant.

—Un groupe de citoyens de Roberval sont partis le 18 courant pour Chicoutimi, où ils ont suivi les exercices d'une retraite fermée à Val-Racine, ils sont revenus le 21 mars.

—MM. et Mmes Andrew Blackburn et Arthur Blackburn, fameux joueurs de hockey du Club Ile Maligne, ont passé quelques jours à Roberval chez leurs parents.

—M. Lawrence Néron, de Dolbeau était en visite chez ses parents le 16 mars courant.

Thetford-Mines

—Le 10: Anne-Marie-Fernande, fille de Théodore Poulin et d'Annie Vallée. Parrain et marraine: Arthur Poulin et Marie-Louise Morin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 10: Joseph-Lucien-Jean-Denis, fils de Lucien Landry et de Gabrielle Simard. Parrain et maraine: Joseph Camden et Juliette Landry, oncle et tante de l'enfant.

—Le 12: Marie-Suzanne-Ghislaine, fille de Trefflé Vachon et de Laura Girard. Parrain et marraine Alfred Girard et Cordélia McCraw, grands-parents de l'enfant.

—Le 13 • Marie-Rita, Jeannine, fille de Joseph Fontaine et d'Alice Carrier. Parrain et marraine: Alfred Fontaine et Marie-Ange Carrier, oncle et tante de l'enfant.

—Le 13: Maria, fille de Théodore Poulin et de Rose-Aimé Champagne. Parrain et marraine, Philéas Poulin et Diana Lepage, grands-parents de l'enfant.

—Le 13: Marie-Anna-Laurette-Denise, fille de Jules-E. Lemay et de Marie-Reine Beaudoin. Parrain et marraine, Herménégilde Beaudoin et Alphonsine Vermette, grands-parents de l'enfant.

—Le 15: Joseph-Paul-André-Lionel fils de Gédéon Roussin et d'Albertine Landry. Parrain et marraine: Jean-Paul Landry et Rachelle Landry, oncle et tante de l'enfant.

En repos

M. l'abbé Pierre Gravel, vicaire à St-Alphonse et aumônier de l'O. D. J. est actuellement au repos pour quelques jours à l'hôpital St-Joseph de notre ville. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Notes sociales

—M. Noel Couture est retourné à St-Anselme après avoir passé une quinzaine de jours dans sa famille.

—Mlle Eulalie Campeau est de retour d'un voyage de quelques semaines à Montréal où elle était l'invitée de M. et Mme Charles Campeau.

—Mlle Mathilde Baumier, G. M. G. de Daveluyville actuellement en ville chez M. et Mme Jules-E. Lemay.

—M. et Mme Alphonse Roy, de St-Frédéric, Beauce, étaient ces jours derniers en visite chez MM. Alcide et Trefflé Vachon.

—Mlle Yvette Lavallières est de retour d'une promenade de quelques jours à Sherbrooke et Windsor jMills.

Cheveux Gris

Le meilleur remède se fait à la maison

A une demi-chopine d'eau chaude ajouter une once de "bay-rum", une petite boîte de Composé Orlex et un quart d'once de glycérine. N'importe quel pharmacien peut vous le préparer ou vous pouvez le mélanger chez vous moyennant un très léger déboursé. Appliquer aux cheveux deux fois la semaine jusqu'à ce que vous ayez obtenu la nuance désirée. Il communique de la couleur aux cheveux striés, ternés ou grisonnants et il les rend souples et lustrés. Orlex ne colore pas le cuir chevelu; il n'est ni collant ni graisseux et il ne part pas sous le peigne ou la brosse.

—M. Théophile Beaudoin, de Leeds, en ville par affaires cette semaine.

—M. Théodore Gosselin, de Black-Lake, de passage en ville jeudi dernier.

—M. et Mme Georges Breton et leurs enfants ont passés la semaine à Disraéli chez leurs parents.

—M. Patrick Paradis, de St-Antine de Pontbriand en ville par affaires vendredi.

—Mlles Jeanne et Yvonne Legaré de St-Joseph de Beauce étaient ces jours derniers en visite chez M. Raymond Legaré.

—M. Louis Bureau, de Sherbrooke, de passage en ville cette semaine.

VITTEL
GRANDE SOURCE
EAU MINERALE NATURELLE

La vie sédentaire, le surmenage engendrent l'acide urique, cause de tant de misères de l'âge mûr.

VITTEL GRANDE SOURCE

à jeun et aux repas, est le contre-poison de l'acide urique.

Exiger la marque

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)

Agent général pour le CANADA
J. ALFRED OUIMET
84, St-Paul Est - MONTREAL

Pour la Jeune Mère

Le Porter Champlain est la nourriture par excellence pour la jeune mère qui nourrit son bébé, car il contient, sous une forme agréable et parfaitement assimilable tous les éléments nécessaires pour soutenir ses forces.

Le Porter Champlain est agréable au goût et se digère sans effort; il est prescrit par les médécins et employé régulièrement dans les hopitaux.

C'EST UN VRAI —PAIN— LIQUIDE

Porter Champlain

Fabriqué par
LA BRASSERIE CHAMPLAIN
LA SEULE BRASSERIE ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANCAISE
EN DEHORS DU TRUST

FEUILLETON DU "SOLEIL"

MON MARI

par Max du Veuzit

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 21

— Un jour je remarquai à l'église un homme qui regardait beaucoup lady Anderson et qui s'efforçait de l'approcher. Mes yeux sont trop vieux n'ont vu trop de choses pour pouvoir se tromper . . . il m'était impossible le soupçonner en lui un malfaiteur... C'était un danger pour lady, mais pas le ceux que j'étais chargé de signaler à mon maitre !...

Les jours passèrent. L'homme, doucement s'insinuait auprès de vous... Je me disais que ce n'était pas ma place d'être là derrière vous, à compter les sourires qu'un inconnu vous distribuait.

C'était à Walter Anderson de protéger sa jeune femme et de la défendre contre les convoitises des autres hommes. A lui de veiller sur son bien; ce n'était pas un pauvre vieux comme moi qui pouvais s'opposer aux entreprises d'un brillant séducteur.

Et, pourtant, j'hésitais à parler à mon maitre. Je ne voyais pas le moyen de lui faire comprendre qu'il avait des devoirs de mari à remplir envers vous . . . des devoirs dont on ne charge pas un autre à sa place.

—Poursuivez, interrompis-je brièvement.

—Que vous dirais-je encore? Pendant que j'hésitais, le bel étranger, lui, ne chargeait pas un autre de travailler pour lui !

Il osa vous parler ! Je vous vis interdite, rougissante, lady Anderson ! Vous n'aviez pas l'habitude de ces audaces-là ! Votre timidité ne savait pas s'en défendre. Alors...

—Alors ?

—Je suis allé en rentrant trouver le maitre . . . Je lui ai dit que j'en avais assez de faire cette besogne-là, à mon âge... qu'à partir de ce jour, je ne vous suivrais plus. Qu'au surplus, quand on avait une jeune femme de votre âge et qu'on n'était pas un vieux barbon, on s'occupait soi-même de protéger son bien !

Le vieillard s'arrêta et ferma les yeux en joignant les mains dans l'évocation de quelque scène pas habituelle.

Puis, il reprit, la voix basse :

—Quand j'avais commencé à parler, le maitre souriait familièrement, mais lorsque j'eus fini mon petit discours, il n'était pas à reconnaitre. Les yeux mauvais, le visage tendu, il me fit peur, tant il me paraissait bouleversé.

Il m'interrogea, il voulait tout savoir, des détails, des faits précis? Et moi je ne pouvais que répondre :

" —Maitre, il n'y a rien, je vous " l'affirme. C'est moi qui ne veux " plus . . . ce n'est pas à moi... lady Anderson est trop jeune, trop belle... " De mon temps les maris ne se désin- " téressaient pas de leurs femmes."

Je haussai les épaules, agacée par la phrase maladroite que le vieillard s'obstinait à répéter.

—Avec des motifs comme çà, je comprends que Walter Anderson, fut de mauvaise humeur.

—Oui, le vieux John s'est aperçu qu'il manquait de diplomatie, fit l'homme avec humilité... Tout de même, j'avais raison, reprit-il avec force, ce n'était pas à moi de vous suivre !

—Mais reprenez donc votre récit ?

—Que vous dire encore milady?... Je ne voulais rien raconter. Je m'obstinais à affirmer que ma jeune maitresse n'avait rien fait de répréhensible, que tous les torts incombaient au mari qui néglige ses devoirs ! Alors

Il ferma les yeux de nouveau. Sur son visage ridé, une expression douloureuse se peignit.

—Le jeune maitre était hors de lui, reprit-il à voix basse... Il ne pouvait plus se contenir... alors... pour savoir... pour me forcer à parler... Il...

—Quoi ? qu'a-t-il fait? interrogeai-je anxieusement en le voyant enfouir son visage dans ses mains, sans achever sa phrase.

—Il... il m'a frappé, bégaya-t-il dans un souffle avec un long frisson.

—Frappé ! oh, la brute !

—Non, Milady, non ! Le maitre n'est pas méchant ! protesta-t-il généreusement. Il ne savait plus ce qu'il faisait... il vous aime et le soupçon nait vite dans le cerveau d'un mari amoureux...

Comme malgré moi je faisais un geste de dénégation, il secoua la tête :

—Si, Malady, le jeune maitre était jaloux... j'ai compris trop tard la maladresse de mes réticences... Il dut croire que son honneur était compromis... que tout était irréparable... que sais-je moi !

Sous l'empire de telles pensées, il n'était plus lui-même..., l'enfant volontaire qui me donnait autrefois des coups de pied quand je résistais à ses caprices, n'est pas tout à fait mort en lui... Il n'admettait pas mon obstination à ne pas parler.

C'est alors que j'ai compris que je ne pouvais laisser dans l'esprit du maitre les doutes que mes maladroites explications avaient fait naitre. Et j'ai préféré, dans l'intérêt de ma jeune maitresse, raconter les choses telles qu'elles s'étaient passées...

—Et voilà ! fis-je avec mauvaise humeur.. Vous faites naitre les pires soupçons et pour effacer ceux-ci, vous me trahissez le plus naturellement du monde.

—Ces histoires-là ne sont pas dans mes habitudes, répondit le vieil homme avec un soupir. Désormais, je n'accepterai plus une mission de ce genre... Je l'ai dit au jeune maitre...placé entre deux devoirs, je n'ai pu agir proprement... quoique, cependant, je crois que même sans consigne, je recommencerais à agir comme je l'ai fait.

Son regard loyal se posait dans le mien.

Il joignit les mains :

Milady, ma chère milady que je respecte et que j'aime de toutes les forces de mon vieux coeur dévoué, fit-il aovec chaleur, laissez-moi vous supplier de... de ne pas en vouloir au jeune maitre... l'amour ne marche pas sans un peu de jalousie...

Instinctivement, ma main vint se poser sur la bouche du vieillard pour empêcher les mots de sortir... les mots que je devinais sur les lèvres, mais que je ne voulais pas entendre !

—Non, John, ne parlez pas... le sujet vous est interdit.

—Et cependant, milady, le vieux a besoin de libérer sa conscience Il faut qu'il vous dise qu'il vous prévienne

—Me prévenir ? De quoi ?

—A propos du maitre

—Eh bien !

—Oh, milady, je vous supplie de me pardonner d'oser avoir remarqué cela, mais j'ai bien vu que le jeune maitre avait des torts

—John, je vous défends d'achever.

—Toutes les ladies Anderson ont été indulgentes... elles ont pardonné... et aucune n'a failli à ses devoirs d'épouse...

—John !

Dressée de toute ma hauteur, le bras tendu, je lui désignais la porte du doigt.

—Sortez ! sortez !

Mais lui, lentement, se relevait, époussetait de la main son pantalon froissé aux genoux par cette longue station à mes pieds. Et sans paraitre entendre ma voix courroucée, il continuait :

—Toutes les ladies Anderson ont tenu à être des mamans fières et orgueilleuses des enfants que le ciel leur envoyait en compensation de certaines déceptions conjugales. Toutes ont su être heureuses parce qu'elles savaient pardonner à propos ou fermer les yeux au bon moment.

Mon bras qui lui désignait la porte était retombé et je l'écoutais subjuguée autant par sa fermeté que par ce qu'il me révélait.

Le vieil homme, lentement, continuait son soliloque.

—Ma jeune lady est de même race que celles qui l'ont précédée ici, elle aura leur vaillance et leur grandeur d'âme..., elle saura ne pas voir... pardonner... oublier !

Orgueilleusement, ma tête s'était levée.

—Mais vous vous trompez, John, fis-je vivement, je n'ai rien à pardonner à Monsieur Anderson qui est infiniment correct vis-à-vis de moi.

L'homme me regarda longuement, comme pour bien pénétrer ma pensée. Puis, il sourit humblement.

—Je suis un âne, milady ! Les yeux de ma jeune lady ont vu plus clair que les miens !

—Vraiment, fis-je doucement railleuse. Et qu'est-ce donc que j'ai vu John ?

—Dame ! répondit-il en secouant la tête, il me semble que ma jeune maitresse a su découvrir sous les paroles correctes et les attitudes de commande, l'amour orgueilleux qui se cache et la souffrance qui ne sait pas se taire...

Mon bel éclat de rire lui coupa la parole.

—Vous êtes impayable, mon brave John, vous mêlez l'amour, l'orgueil, la jalousie et la souffrance dans une jolie salade qui, mirobolante aux yeux, serait difficile à digérer. Ne vous mêlez plus de psychologie, croyez-m'en ! Vous n'y entendez rien !

—Milady a toujours raison, répondit-il imperturbable. Je ne démêle pas grand chose aux sentiments de chacun... il n'y a que ceux du maitre que j'ai élevé que je comprenne vraiment bien.

Aussi hier... oh, quel dommage que lady n'ait pu entendre sans être vue!

—J'aurais entendu la voix courroucée d'un homme orgueilleux que la colère étreint...

—Non! insista-t-il. C'était du temps de l'autre lady que la voix orgueilleuse parlait bien haut... oui, alors, c'était l'orgueil brutal sans indulgence! Tandis qu'hier.

Mais, ma main à nouveau vint, sur les lèvres, arrêter les mots que je ne voulais pas entendre.

—Vous êtes un bon avocat, mon cher John et M. Anderson a, en vous un zélé serviteur. Cependant, n'insistez pas; votre maitre, s'il le savait trouverait peut-être que vous dépassez ses désirs... quand à moi, je vous affirme que votre plaidoirie est inutile et que j'ai pour mon mari, toute l'affection et toute la mansuétude qu'il désire trouver en moi!

Le vieil homme me regarda en silence, hocha la tête, soupira, puis finalement s'éloigna, l'air pensif et à pas lents comme s'il regrettait l'inutilité de son insistance.

Brave et loyal coeur à qui je causais une vraie peine en cet instant.

Il quitta ma chambre.

Son intervention avait changé le cours de mes pensées et mes larmes ne songeaient plus à couler.

En revanche, une joie intime, que je n'osais même pas regarder en face, une joie qui me faisait l'effet d'être méchante ou malsaine, montait en moi.

—Walter Anderson avait été vraiment en colère! A cause de moi, il avait vraiment souffert dans son orgueil d'homme, en apprenant que moi qui portais son nom, je pouvais, comme n'importe quelle autre femme, le rendre ridicule aux yeux du monde.

Et pour la première fois, je fus heureuse de m'appeler lady Anderson.

XVIII

Lorsqu'un peu plus tard, je me retrouvai assise à table, en face de Walter Anderson, mon regard curieux l'examina à la dérobée.

I me semblait que la violence même de la scène du matin, devait lui en avoir laissé des traces sur le visage.

Rayonnait-il de m'avoir amenée à céder à ses désirs, ou gardait-il l'air gêné qu'il avait eu subitement porsque j'avais parlé de Maud Assy.

Mais je le vis impassible, l'air un peu absent et comme perdu dans le vague des pensées.

Il jeta à peine les yeux vers moi quand j'apparus dans la salle à manger ; puis, durant le repas, il garda son mutisme presque absolu.

Je songeai :

—Monsieur boude!

Et amusée par cette pensée, je mangeai de bon coeur sans plus me soucier de lui que s'il n'avait pas été

Mais la même scène se renouvela le soir! Et les lendemains qui suivirent furent pareils à ce premier jour!

Walter Anderson mangeait en silence, l'air absent, le visage tendu vers quelque lointaine vision. Si je lui adressais la parole. Il me répondait doucement, mais brièvement. Et si j'insistais pour l'amener à sortir de cette rêverie trop prolongée, il me regardait d'un oeil un peu sombre et comme obsédé, si bien que je me taisais, subitement gênée.

Cette attitude que j'avais trouvée si amusante, la première fois, me fut bientôt extrêmement pénible, car, contrairement à ce que j'avais d'abord pensé, je m'aperçus que mon mari ne boudait pas.

Il se montrait pareil avec tout le monde, concervant, même en ville, son air las et désabusé, comme s'il était en proie à quelque idée fixe qui le rongeait.

Quel découragement subit, quel chagrin intime pouvait avoir amené spontanément un tel changement dans le caractère de cet homme, jusqu'ici si enjoué et si satirique?

Et comme ce changement datait de la fameuse scène où nos volontés s'étaient mutuellement choquées et affirmées, je me mis à me remémorer toutes les paroles échangées, ce matin-là, me demandant avec stupeur si c'était là qu'il fallait en rechercher la cause initiale?

A distnace, peut-être m'exagérai-je la portée des mots prononcés, mais il me parut que j'avais été très dure...

—Dure? oui! Mais vis-à-vis d'un vrai mari seulement...

Et si Walter Anderson avait été mon mari, je sais bien que je n'aurais pas parlé, ce matin-là, ainsi que je l'avais fait.

Dans les circonstances actuelles, nous n'étions, lui et moi, que les deux comparses d'une comédie conjugale où chacun de nous s'obstinait à penser et à parler d'une façon diamétralement opposée à celle de l'autre... du moins tels avaient été mon but et mon plaisir jusqu'ici.

—Oui, deux comparses batailleurs... une comédie conpugale?

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

51e ANNEE—No 72 QUEBEC, MARDI 22 MARS 1932 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

Chez Nous

Un de nos compatriotes, né à l'île d'Orléans et vivant à Nashua (New-Hampshire) depuis plus de huit ans, nous écrit des Etats-Unis pour nous dire tout le bien qu'il pense du "Soleil" et l'intérêt qu'il prend à la lecture de notre journal, bien qu'il n'en reçoive livraison que vingt-quatre heures après sa parution à Québec.

Il ne trouve pas que nos nouvelles, malgré ce retard, soient défraîchies, car il nous dit qu'il s'attarde en particulier à la lecture des nouvelles et des annonces.

Tous ceux qui ont passé quelques années à l'étranger, séparés par des centaines ou des milliers de milles, de tout ce qui leur était cher, de leurs parents, de leurs amis et de l'atmosphère du pays natal, comprendront notre correspondant. Ils savent ce que peut avoir de pénible la rupture de tous les liens qui nous attachent à la vie dans la patrie où nous sommes nés, où nous avons passé nos années d'enfance, où nous avons grandi entourés de relations et d'amis précieux, où nous avions accoutumé de vivre, à côté de notre vie, celle de nombreuses personnes liées à notre existence.

Il nous fait plaisir de constater que notre journal peut servir à remplir la solitude d'un compatriote. Et nous sommes sûrs que ce n'est pas le seul à qui nous rendons ce service.

AU JOUR LE JOUR

M. J.-Emile Bolduc, élu président de la Ligue des Citoyens de Saint-Malo.

Au Club Mercier

Le Club Libéral Mercier inaugurera lundi soir, le 28 mars, à 8 heures une série de dîners-causeries. L'honorable Esnest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le gouvernement King, sera l'hôte d'honneur de ce premier dîner. L'honorable M. Lapointe traitera de "La Situation Politique Actuelle." C'est dire jsqu'à quel point cette causerie sera intéressante.

Les cartes sont déjà en vente au Club Mercier, tous les soirs de 8 à 10 h., à des prix populaires. Vu la réputation du conférencier et l'actualité brûlante du sujet, elles s'enlèvent très rapidement. Ceux qui voudront s'en procurer devront se hâter.

Anniversaire

Il y a trente ans aujourd'hui, le signor Marconi installait à Table Head, Cap Breton, la première station de sans-fil au monde. C'est le gouvernement canadien qui finançait l'entreprise. L'inventeur a d'ailleurs toujours reconnu que c'est en grande partie dû à l'aide du gouvernement de ce pays que le sans-fil a pu faire tant de progrès.

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

QUARTIER

Ce terme s'emploi en français pour désigner les divisions d'une ville. Ex.: Habiter le quartier Montcalm.

Au Canada, on donne le nom de **quartier résidentiel**, par opposition à **quartier commerciale** aux quartiers où il y a peu ou pas de boutiques et d'usines, où se trouvent surtout des habitations, des résidences Le mot **résidentiel** ne se trouve dans aucun dictionnaire; en France, on dit : **Quartier bourgeois. Quartier commercial** est aussi une locution vicieuse ; c'est **quartier commerçant** ou **marchand** qu'il faut dire.

TEMPERATURE

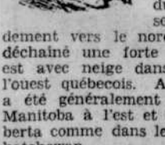

Toronto, 22. — (P.C.)—Une tempête violente a éclaté dans l'ouest du New York et se déplace rapidement vers le nord-ouest. Elle a déchaîné une forte brise du nord-est avec neige dans l'Ontario et l'ouest québecois. Ailleurs le temps a été généralement beau, froid du Manitoba à l'est et doux dans l'Alberta comme dans le sud de la Saskatchewan.

Ottawa et Haut St-Laurent : forte brise du nord et nord-est ; froid et neigeux. Mercredi, vent frais du nord ; beau et froid.

Bas St-Laurent : forte brise du nord-est avec bordée de neige ; froid. Mercredi, forte brise du nord ; beau et froid ; un peu de neige.

Golfe et Côte Nord : vent soufflant en tempête du nord-est avec neige ce soir et une partie de mercredi.

Maritimes : ouragans avec neige et pluie. Mercredi, vent soufflant en tempête de l'ouest et du nord-ouest ; temps au clair et un peu plus froid.

LES TRAVAUX SERONT-ILS ARRETES AU RESERVOIR?

A la suite de l'imbroglio survenu entre la cité et la compagnie qui exécute les travaux, on craint que cette entreprise ne soit abandonnée temporairement — Menaces d'abandon de contrat — Longue discussion au Comité Administratif — Les travaux de l'aqueduc à Limoilou — Le pont de l'avenue Parent — Prolongement de la rue Moncton.

La nouvelle administration municipale qui s'était fait remarquer depuis ses débuts, au commencement de mars, par la brièveté de ses séances, aussi bien au comité exécutif qu'au Conseil, a battu le record, hier après-midi par la durée de ses délibérations, en Comité, sous la présidence du maire Lavigueur. La séance qui avait été annoncée pour 3 heures 30, commença un peu avant 4 heures, se termina aux alentours de 7 heures.

Plusieurs problèmes étaient à l'ordre du jour, mais le plus important fut sans contredit celui d'une tentative de règlement entre la Cité et la compagnie qui a le contrat pour la construction du réservoir de 30,000,000 de gallons sur les Plaines d'Abraham pour des travaux extras de creusage et de remplissage non prévus dans le contrat qui fut accordé sur la base du prix global, l'été dernier, après des semaines et des mois de discussion. Les parties ne se sont pas encore entendues. La question a été laissée sur la table et l'on en continue l'étude aujourd'hui. Nous donnons plus bas les détails du débat qui s'est fait hier. L'on semble craindre, en certains milieux que si une entente n'est pas faite, l'entreprise qui fut momentanément arrêtée, vers le milieu de décembre, à cause des rigueurs de l'hiver et qui devait être reprise à brève échéance, ne pourra être continuée par la compagnie qui se verra, par suite des conditions exceptionnellement bon marché dans lesquelles elle entreprenait les travaux, dans l'obligation d'abandonner son contrat. S'il en était ainsi, chose que personne ne désire, à l'état où en sont rendus les travaux qui doivent être entièrement terminés à la fin d'octobre, la ville n'aurait d'autre alternative que de s'emparer des garanties données par les entrepreneurs, demander de nouvelles soumissions et confier à une autre compagnie le parachèvement du réservoir. L'on a représenté, hier après-midi, que la réclamation des entrepreneurs, basée sur une question d'équité, parce qu'il y aurait eu erreur mutuelle d'une part des ingénieurs de la Cité et de l'autre, de ceux de la compagnie, parce que le surplus de creusage pour atteindre le roc ne pouvait être prévu à cause de la nature du sol, entraînerait la ville dans une dépense additionnelle de $50,000 quand d'après le prix global, il ne devait pas y avoir d'extras, mais à ceci, la compagnie répond qu'en réalité, sa réclamation n'est que de $8,200 pour travaux additionnels d'excavations et que le montant de $50,000 n'entrera en ligne de compte, à proprement parler, que sur un montant de $200,000 quand tous les travaux de remplissage en béton des excavations auront été faits.

Avant que l'on touchat à cette question, le comité disposa de divers autres sujets et parmi les décisions les plus notables, mentionnons les crédits accordés à l'ingénieur de l'aqueduc, M. J.-A. Tremblay, au total de $105,000 à même les octrois du chômage. Ces crédits sont ainsi répartis : —

Continuation des travaux du 24 pouces, 4ème Avenue	$ 5,000
Continuation des travaux de drainage (Domaine Lairet)	$25,000
Extensions et nouveaux services d'eau	$50,000
Renouvellement de tuyaux	$25,000

Il arrive plutôt que l'on se plaigne que sur les chantiers de la ville, l'on ne met pas toujours, chez ceux qui y travaillent, toute la célérité voulue, mais hier, au comité, l'on a entendu formuler une plainte nouveau style. Elle venait de la part de l'échevin James Carmichael, l'un des représentants de Limoilou, qui a commencé d'abord par demander au maire par qui les contremaîtres dans les travaux de la ville, étaient recommandés. "Par les ingénieurs", répondit le maire.

Il appert, aujourd'hui, que dans les travaux de la 4ème avenue et du Domaine Lairet, les ouvriers seraient "surchauffés", c'est-à-dire qu'on les conduirait de telle façon qu'ils s'épuiseraient au point ensuite de ne pouvoir donner tout le rendement que l'on exige d'eux. L'échemin Carmichael croit que les contremaîtres en charge de ces travaux devraient être enseignés comment conduire les hommes, ce qui provoqua de la part d'un de ses collègues, cette boutade : "Ceci me rappelle un brave ouvrier que son contre-maître forçait à travailler plus que ses forces ne lui permettaient et qui confiait à un de ses compagnons cette remarque pour le moins assez caractéristique : "Si c'est ça qu'on appelle des travaux de chômage, c'est assez drôle, on ne peut même pas arrêter pour charger sa pipe !"

INDUSTRIE NOUVELLE

Il se peut que bientôt, l'on voit s'implanter à Québec, dans le quartier Limoilou, une nouvelle industrie. Il faudra, cependant, pour cela, que la ville consente à faire certaines concessions, en autant, toutefois que ses pouvoirs le lui permettront. La question a été soulevée par l'échevin Albéric Noreau, qui a remis au maire une lettre de M. Kell, de la compagnie du Quebec Power, s'informant si la ville serait prête à accorder une exemption ou réduction de taxes sur la propriété autrefois occupée dans la 4ème Avenue par la Quebec Rubber Co, où la Irvinton Varnish & Insulator Co, compagnie étrangère, a l'intention d'ouvrir une succursale qui emploierait, au début, 25 hommes par jour.

La Cie serait à loyer, d'abord, et dans ces conditions, tout ce que la ville pourrait lui accorder serait une exemption de la taxe d'affaires, mais si plus tard, elle devenait propriétaire pour la faire bénéficier d'une exemption de la taxe foncière, il faudrait à la ville, se faire autoriser par la Législature. L'échevin Noreau a fortement appuyé cette démarche de la compagnie et le maire Lavigueur, tout en concourrant dans le projet de son collègue ,a suggéré d'inviter les représentants de cette industrie à venir exposer leur demande devant le comité, après cela, l'on sera plus en mesure de voir ce que l'on pourra faire.

UNE DELEGATION

Dès le début de la séance, M. Pierre Beaulé et quelques officiers des Syndicats catholiques nationaux, se sont présentés devant le comité pour faire des représentations contre l'ignorance que l'on fait de la loi et des règlements municipaux, sur certains chantiers, de la clause du salaire raisonnable dans les contrats, plus particulièrement dans les travaux de construction du nouveau pont de la rue Henderson. Ces plaintes concernent surtout des hommes de métier, des menuisiers qui ne reçoivent pas les 50 cents de l'heure tel que stipulé. La loi permet aux inspecteurs de voir les livres des entrepreneurs de la ville, comme elle autorise, en même temps la cité à régler la question en retenant sur les prix des contrats, après constatation, la différence qui n'est pas payée à un ouvrier et de la lui remettre, mais tout cela, ajouta le chevalier Beaulé, semble être lettre morte. Il y a eu des procédures, mais ce n'est pas encore réglé. C'était sous le règne de l'ex-maire Auger et il s'agissait, dans ce cas, de contrats pour l'enlèvement de la neige. Nous prendrions bien encore des procédures, dans le cas qui nous occupe aujourd'hui, mais on ne sait jamais où ça mène.

L'échevin François Jobin suggéra à M. Beaulé de faire faire des plaintes par ceux qui se considèrent ainsi lésés dans leurs droits. "Que l'on nous produise un compte assermenté, donnant le montant dû, le nombre d'heures qui n'auraient pas été payées suivant l'échelle du salaire raisonnable et la ville agira en conséquence à l'égard de l'entrepreneur, déclara M. Jobin, qui fut appuyé par l'échevin Jos. Boutet. Cette suggestion fut acceptée comme étant le moyen le plus sûr et le plus expéditif de rendre justice à ceux qui se plaignent.

L'AVENUE MONCTON

Il est permis d'entrevoir, depuis hier, que le prolongement de l'Avenue Moncton, dans le quartier Belvédère, discuté depuis longtemps déjà, va enfin se faire. L'échevin Wilfrid Lacroix a obtenu du comité administratif qu'il soit donné instruction aux aviseurs légaux de la cité, l'autorisation de faire les procédures nécessaires pour faire décréter le bornage des terrains où le débouché doit être fait. Un montant de $10,000 est autorisé pour le déplacement de la propriété Migner, où doit passer cette nouvelle artère pour atteindre le chemin Ste-Foy, mais pour cette année, on se contenterait tout simplement de l'ouverture de la rue, quitte à la finir plus tard. La raison de la demande de l'échevin Lacroix, c'est qu'actuellement, il y a des lots concédés sur lesquels les propriétaires ne peuvent avoir leur permis de construire, parce que les bornages ne sont pas délimités. Cet état de chose est une cause de retard pour le développement de cette partie du quartier. M. Lacroix a eu l'appui de son collègue, M. Jobin, dans le règlement de cette question.

LES PONTS

Le pont de l'avenue Parent, conduisant au parc Victoria, sera reconstruit. Il y a quelque temps, l'échevin Arthur Drolet, l'un des représentants de St-Sauveur, attirait l'attention de ses collègues sur l'état dangereux de ce pont qui menace de tomber en ruines et il faisait voter un montant de $90,000 à cette fin. Un peu plus tard, à sa demande, le comité décidait de demander des soumjssions. Ces soumissions ont été ouvertes hier après-midi et le contrat a été accordé à la Eastern Canada Steel, la seule soumissionnaire, au prix de $65,400.94.

L'échevin DeBlois qui, avec son autre collègue de St-Sauveur, M. Boutet, favorise de tout coeur cette amélioration, revint cependant à la charge dans le but d'obtenir que l'on fit des démarches auprès de la Commission des Chemins de fer pour demander l'autorisation de construire un viaduc, aux approches du nouveau pont, dans le bas de l'avenue Parent, afin de faire disparaître le danger de la traverse à niveau des voies du C. P. R.

M. DeBlois déclara qu'il avait consulté M. Baillargé, ingénieur-consultant de la ville qui l'avait informé qu'en vertu d'une entente intervenue en 1896, lors du maire Parent, la ville avait l'obligation de maintenir des barrières pour la sauvegarde de la vie des gens. "Si l'on tient compte de ce que cela peut coûter, (fins de construction et entretien) un viaduc ne coûtera guère plus cher en définitive, fit observer l'échevin DeBlois qui ajouta : — "Ce serait d'autant plus facile, qu'un passage élevé ne dérangerait pas la voie du chemin de fer".

Tout le monde fut de cet avis, mais les échevins Drolet et Boutet semblent craindre que tout cela va avoir pour résultat de retarder la reconstruction du pont qui s'impose si l'on veut bénéficier des octrois du chômage avant l'expiration des délais.

Le maire Lavigueur partagea cette opinion en déclarant qu'il fallait commencer immédiatement. Ceci cependant, n'empêchera les autorités de donner suite à la suggestion de l'échevin DeBlois, c'est-à-dire que les travaux du pont vont se faire et, dans l'intervalle, la ville s'adressera à la Commission des Chemins de fer en faveur de la construction d'un viaduc qui pourra facilement, a-t-on déclaré, se construire, même après que le pont aura été fait.

Les soumissions pour la construction ou l'achat d'un ponton pour le nouveau quai de la traverse de l'Ile d'Orléans, au marché Champlain, ont été ouvertes et référées à l'ingénieur en chef de la ville qui fera rapport. Ces soumissions sont celles de M. Adolphe Chevalier, pour un ponton tout construit, prêt à être utilisé, au prix de $36,000 ; W. Horney, aux prix de $22,500 et de $24,995 et la Eastern Canada Stevedoring, aux prix de $27,200, $24,200 et $29,700.

L'échevin Lacroix a fait une tentative, hier après-midi, pour que la ville décrétât l'achat d'un appareil cinématographique pour le bénéfice de la clinique dentaire afin de vulgariser par des démonstrations devant la jeunesse écolière, l'hygiène de la bouche, mais sa demande a été remise au temps des appropriations c'est-à-dire lorsque l'on prépare le budget.

LA VENTE DES MARCHES

L'échevin Carmichael, de son côté,

(Suite à la page 16, 1ère col.)

Incendie à Beauport

Le feu a détruit l'intérieur de la maison occupée par M. Provençal située à Beauport, sur le boulevard Vallée.

Cette maison était la propriété de M. le notaire Henri Delâge ; le feu a été aperçu par le locataire de la maison qui a réussi avec l'aide de voisins à éviter la destruction complète de cette maison.

Vers le même temps, l'intérieur de la maison de M. le docteur McKay était rempli de fumée ; le feu s'était déclaré dans une garde-robes. Avec l'aide d'extincteurs chimiques, ce commencement de feu fut aussitôt mis sous contrôle.

CAUSERIE DU P. BOUVIER A SAINT-MALO

L'éminent Jésuite a analysé, hier soir, les principales causes de la crise mondiale actuelle—Surproduction et encombrement des marchés—L'or mal distribué, dettes et tarifs.

Le R. P. Bouvier S.J., était l'hôte d'honneur du cercle Raymond-Marie de l'A.C.J.C., à St-Malo, hier soir, et un vaste auditoire s'était réuni pour entendre le savant religieux analyser les principales causes de la crise financière que nous traversons actuellement. Le Père Bouvier est l'auteur des "Martyrs Canadiens" et sa réputation est considérable à Québec.

M. Armand St-Cyr, président du Cercle Raymond-Marie, a présenté le conférencier à l'auditoire et l'on remarquait aux premiers rangs des auditeurs, M. l'abbé Noel Dion, aumônier du comité régional de l'A.C.J.C. M. l'abbé Lucien Villeneuve, aumônier du cercle Notre-Dame de Beauport, M. l'abbé Cloutier, aumônier du cercle St-François d'Assise, M. l'abbé L. Dubé, aumônier du cercle Raymond-Marie, le R. F. Alphonse, des Maristes, directeur du cercle Raymond-Marie, le Dr Louis-Philippe Roy, président du comité régional de l'A.C.J.C., et plusieurs autres personnages.

Le conférencier avait divisé son sujet en trois parties : "Comment sommes-nous arrivés à un tel marasme? A quoi avons-nous abouti ? et peut-on parler de restauration ?"

Le Père Bouvier énonce tout d'abord les causes principales de la crise; cause agricole, cause industrielle, cause monétaire et cause politique.

Il rattache à la cause agricole la surproduction agricole et l'accumulation des produits causée par les machines. Il y a aussi surproduction dans l'industrie et encombrement des marchés. L'or, insuffisant et mal distribué, contribue aussi à la crise. A la cause politique se rattachent les malaises causés par les dettes de guerre, les tarifs élevés, et l'embargo soviétique.

M. St-Cyr avait présenté le conférencier et il le remercia avant d'inviter le Dr Roy à dire quelques mots. Le président du comité régional a traité de l'encyclique "Quadragasimo anno" et il a aussi remercié le R. P. Bouvier.

Les sucres

Beauceville, 21. (D.N.C.)—Malgré la température encore un peu froide dont la région est encore enveloppée, un certain nombre de producteurs de sucre et de sirop d'érable ont entaillé leurs sucreries aujourd'hui même. Dans les endroits exposés aux rayons du soleil, la sève commence à s'échapper des flancs de l'érable entaillé et nous aurons de la tire et du sucre frais pour Pâques. D'ordinaire, c'est à Pâques que nous goûtons les premières gâteries de nos belles érablières, qui sont la source de beaux revenus pour nos cultivateurs, .

Cette année, comme la saison s'annonce propice pour la récolte du sucre, nos cultivateurs fondent de grands espoirs sur la vente de ce produit. Des sommes considérables sont encaissées chaque année venant de cette industrie et, par la période de crise que nous traversons nos cultivateurs vont trouver un puissant réconfort en vendant ce produit délicieux et si recherché sur nos marchés.

Dans quelques jours, toutes nos érablières seront en pleine production et les belles journées de soleil, suivies de nuits un peu froides et de légers verglas vont activer la coulée de la sève.

Maison incendiée

Beauceville, 21. (D.N.C.)—Jeudi dernier, la résidence de M. Joseph Chavagnel, cultivateur, du rang de la Grande-Ligne, dans la paroisse de St-François, Beauce, a été détruite de fond en comble par un incendie, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier. On ignore complètement la cause de cet incendie. Lorsque les occupants de la maison s'éveillèrent, au milieu de la nuit, ils n'eurent que juste le temps de sortir de la maison et de s'enfuir chez le voisin. Tout a été détruit, ménage provisions et lingerie. Une légère assurance de paroisse couvre les pertes subies. Comme M. Chavagnel est peu fortuné, une collecte a été faite, dimanche, dans la ville et la paroisse, afin de l'aider à se reconstruire et à s'acheter des vêtements et quelques meubles les plus indispensables. Des personnes charitables aident également M. Chavagnel à transporter sur les ruines incendiées une maison inoccupée qui lui servira de nouveau logis.

LA SOCIETE NATIONALE A LIMOILOU

La section paroissiale de Limoilou de la Société St-Jean-Baptiste, sous la présidence de M. Henri Bérubé a tenu une intéressante réunion hier soir.

La section Limoilou de la Société St-Jean-Baptiste a tenu hier soir, dans la salle paroissiale, sa première assemblée depuis les élections qui ont eu lieu récemment. Un grand nombre de membres s'étaient empressés de se rendre à l'appel, et il y avait des représentants des paroisses de Limoilou, St-Fidèle et St-Pascal.

C'est le nouveau président, M. Henri Bérubé, qui a souhaité la bienvenue à l'Assistance, saluant particulièrement les anciens officiers de la section, entre autres plusieurs anciens présidents. La présence des principaux membres de la Société, a fait remarquer M. Bérubé, est un gage assuré de succès pour la prochaine célébration du 24 juin. Si l'on prend déjà la peine d'assister aux réunions préparatoires, il est bien certain que le jour de la St-Jean-Baptiste sera convenablement célébré.

M. Henri Bérubé qui avait à ses côtés le R. Père Maurice, O. M. C., curé de la paroisse MM. J.-P.-A. Drapeau et L.-M.-J. Thibault, vice-présidents, M. Benoit Gravel, N. P., secrétaire, et M. G. Dorval, trésorier. Dans l'assemblée on remarquait ensuite: le docteur F. Fortier, M. le commandeur J.-J. Côté, M. Olivier Parent, M. le chevalier Gérard Giasson, M. L.-E. DesRosiers, M. E.-P. Bérubé et M. Félix Gilbert, anciens, présidents ; MM. Gérard Bornais avocat, J. Villeneuve, M. L. Boulanger' M. J. Roy, M. Campagna, MM. Baril' M. J. Têtu, M. Lemieux, etc.

Après l'allocution du président, le R. P. Maurice, o. f. m., curé se la paroisse de Limoilou, adressa la parole. Rappelant le fait que le nouveau président est le fils d'un ancien président, il le félicita chaleureusement de l'honnur que lui avaient fait ses concitoyens en le plaçant pour une année à la tête de notre société nationale, et lui souhaita de réussir pleinement dans son travail. Avec un président aussi actif et dévoué, assisté par des officiers si distingués, la St-Jean-Baptiste de Limoilou ne peut faire autrement que de remporter un franc succès.

Après la bienveillante allocution du Père Maurice, plusieurs membres adressèrent la parole et fournirent quelques renseignements très intéressants, tout en promettant à leur président tout le concours et tout l'appui dont il pourra avoir besoin. Ce sont: M. le chevalier G. Giasson, MM. Félix Gilbert, Olivier Parent, J. Villeneuve, Dr Fortier, E.-P. Bérubé, le commandeur J.-J. Côté, J.-P.-A. Drapeau, L.-M.-J. Thibault, A. Mathieu, E. Desrosiers et C. Dorval.

On s'occupa ensuite de former les divers comités qui forment les rouages actifs de la société, et qui devront s'occuper, chacun dans sa sphère, de faire les préparatifs de la célébration solennelle du 24 juin. Plusieurs membres ont eu à fournir des explications à ce sujet et on a manifesté un grand intérêt à la discussion.

Avant de se séparer, les membres présents ont bien voulu donner un témoignage d'estime à un des leurs, M. L.-E. DesRosiers, gérant de la succursale de Limoilou, de la banque Canadienne Nationale, qui vient d'être transféré à Rivière-du-Loup. On l'a vivement félicité de cette heureuse promotion.

Feu Mme G.-E. Rioux

Sherbrooke, 22. (Spéciale)—Les funérailles de Mme G.-E. Rioux, veuve de Sa Seigneurie le juge Rioux, ont eu lieu en la cathédrale hier matin à neuf heures. La défunte était la mère du colonel Emile Rioux, C.R., et un nombreux cortège de parents et d'amis lui a rendu les derniers hommages.

Le service funèbre a été chanté par M. le chanoine H.-A. Simard, principal de l'Ecole Normale, assisté de MM. les abbés L.-P. Camirand et Euclide Rousseau comme diacre et sous-diacre. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Letendre, curé de la cathédrale.

Nous présentons nos très vives sympathies à la famille de la défunte.

Un accident

Beauceville, 21. (D.N.C.).—Un accident assez pénible est arrivé à l'un des citoyens les plus estimés de notre paroisse, M. Joseph Doyon (Alexis), cultivateur et boucher, de Notre-Dame de la Providence. M. Doyon était à manœuvrer un monte-charge lorsque la manivelle de l'appareil le frappa avec force au bras gauche, lui cassant l'os en bas de l'épaule. M. Doyon résista à la douleur cuisante que lui causa ce choc et se rendit à pied à sa résidence où un médecin fut mandé qui réduisit la fracture.

M. Doyon devra garder la maison durant quelques semaines.

Nous lui présentons nos bien vives sympathies et nous souhaitons qu'il se remette le plus tôt possible.

Un cadeau

Paris, 22. (Spéciale)—Une réplique de la bannière que portait Jeanne d'Arc à la guerre a été offerte à la France par lord Tyrrell, ambassadeur d'Angleterre à Paris. L'original, conservé dans la cathédrale d'Orléans avec le manteau de la Pucelle, fut détruit lors de la Révolution française.

Le doyen des notaires

Le doyen des notaires de la proveince de Québec, M. le notaire Louis Leclerc, a eu 93 ans hier et il a passé, comme d'habitude, la journée à son bureau de la rue St-Joseph et dans sa famille. Le notaire Leclerc a maintenant 68 ans de pratique active et sa belle santé permet d'espérer qu'il atteindra son centenaire, ce qui serait un beau couronnement à une merveilleuse carrière.

Le "Soleil" prie M. le notaire Leclerc d'accepter ses souhaits et ses hommages respectueux.

Cours de Mgr Lebon

Mgr Wilfrid Lebon a traité hier soir, au cours de philosophie qu'il professe à l'Université Laval, du patriotisme, de ce qui lui sert de fondement et de l'attitude de l'Eglise vis-à-vis de cette idée.

Après avoir montré ce qu'est la patrie, son origine, son essence et ses développements, il a établi que la patriotisme est fondé sur le droit naturel, qu'il est une conséquence de la formation et de la nécessaité des sociétés humaines et que dans ces limites il est non seulement permis mais même nécessaire. Il a apporté à l'appui de sa démonstration des textes du Docteur Angélique et des encycliques pontificales.

De là il est passé à l'exposition de nos devoirs envers la patrie, en traitant incidemment de la question des nationalités. A la fin de son cours Mgr Lebon a rappelé le droit de chaque nation de conserver sa propre langue.

Délicate attention

Des anciennes élèves des Ursulines de Québec.—Noces d'or à Roberval

L'éducation survit pendant que l'esprit de charité et de fraternité se solidifient. C'est ainsi qu'après avoir pris connaissance de la publication d'une partie de cartes organisée par les anciennes élèves des Ursulines de Roberval pour préparer la célébration du cinquantenaire de la fondation du monastère des Ursulines de Roberval, quelques anciennes élèves des Ursulines de Québec ont exprimé le désir d'assister à cette récréation charitable. En effet qui n'aime pas à jouer les Cartes? Et aussi quelle belle occasion de réunir à une même petite fête les unes et les autres qui ont été soumises aux mêmes règlements, ont reçu la même instruction et profité de la même éducation donnée avec tant de dévouement par les mêmes Sœurs Ursulines!

Cette occasion sera unique pour les anciennes des Ursulines de Québec qui veulent bien apporter leur généreux concours à l'aide de la célébration des Noces d'Or du Monastère de Roberval, filiale du Monastère des Ursulines de Québec.

Nous acceptions leur suggestion avec enthousiasme et reconnaissance. Leur ambition charitable sera facilement réalisée. Il n'y a qu'à former une ou plusieurs tables, et de venir jouer aux cartes en profitant d'une gaie et bien agréable soirée.

Il n'y aura pas de règlements sévères comme au couvent. Mais des prix d'assiduité et d'application au jeu seront offerts. L'honorable M. Godbout et Mme Godbout ou-

(Suite à la page 16, 7e col.)

Un incendie

Matane, 22. (Spéciale).—Une manufacture de châssis servant en même temps de boutique pour la préparation de la laine a été détruite par le feu hier après-midi.

La propriété appartenait à M. Lucien Côté et elle était située près de la gare, aux côtés de la résidence de M. Côté, qui a failli aussi perdre sa maison dans l'incendie.

Les dommages sont estimés à $5,000 et il n'y avait pas d'assurances.

Accusé d'incendiat

M. le juge Fitzpatrick a fixé à mardi prochain, le 29 mars, le procès expéditif d'une femme accusée d'avoir commis un incendiat, à Limoilou, au mois de février dernier. Nous avons déjà parlé de cette affaire. L'accusée est une femme mariée. La brigade fut appelée à sa maison en feu, de bonne heure, un matin du mois passé, et éteignit l'incendie assez rapidement. Les circonstances qui avaient occasionné cette alerte parurent cependant assez bizarres aux autorités. Une enquête ayant été faite, là-dessus, par M. Henri Langlois, du service municipal de la Prévention des Incendies, et M. A. Brodeur, du Bureau des Underwriters, la femme susmentionnée fut accusée d'incendiat. Cette femme a subi, ces derniers jours, une enquête préliminaire à l'issue de laquelle M. le juge Fitzpatrick jugea qu'il y avait motif à l'envoi de l'accusée devant le prochain terme des Assises. La prévenue demanda alors et obtint un procès expéditif qui aura lieu, le 29 de ce mois-ci.

LE FRERE WALTER ET SON ECOLE

Le directeur de l'Ecole St-Patrice répond à certaines critiques et cite les noms des élèves sortis de cette institution et qui sont devenus religieux ou professionnels.

Le R. F. Walter, directeur de l'Ecole St-Patrice, a transmis la communication suivante aux journaux, en réponse aux déclarations faites mercredi dernier, dans une réunion patriotique irlandaise, à propos de l'institution qu'il dirige :

"Au cours d'une réunion, tenue récemment dans cette ville, certaines critiques de l'Ecole St-Patrice ont été faites par un orateur. La critique constructive est toujours à souhaiter mais encore doit-elle être basée sur des faits.

Nous voulons rectifier quelques erreurs qui montrent que l'orateur n'était pas assez bien renseigné pour traiter la question qu'il a abordée en répondant au toast du "Canada".

"Voici quelques statistiques concernant les gradués de l'Ecole St-Patrice, statistiques qui offrent un contraste frappant avec les paroles citées par cet orateur. Parmi les prêtres séculiers anciens élèves de l'Ecole St-Patrice nous relevons les noms de MM. les abbés Walsh, Foley, Aylwood, Fahey, Barclay, Fraser et Fitzhenry.

Nous sommes fiers de trouver les lettres C.SS.R. après les noms suivants : Mylett, Hogan, Kane, Grogan, Murray, Fuller, Shields, Sullivan, Scully, Fisher, Lonegan, Byrne. A. Paquet est entré chez les Oblats. Huit de nos élèves sont allés chez les Frères des Ecoles Chrétiennes et font actuellement leur noviciat en Ontario. Parmi ceux qui ont choisi la profession de médécin ou de pharmacien nous avons Walsh, Boyce, Delaney, Cassidy, Rooney, Power, Fisher, Dobbin, Power, Soucy, Martin, Levie et Mathie. Nous avons encore les ingénieurs suivants: Embregts, Nadeau, Quinn ; et dans l'arpentage : O'Gallagher et P. O'Sullivan.

"Le nombre des jeunes garçons qui cette année ont manifesté leur intention d'entrer dans les ordres est de vingt-cinq et sept de leurs confrères veulent revêtir le costume des Frères.

"Dans le Cours Supérieur nous avons actuellement quarante-cinq élèves. Huit ou dix d'entre eux termineront leurs études cette année. L'un d'entre eux R. Brown, fait sa 16ème année de McGill actuellement à notre école. Plusieurs autres veulent entrer dans le cours universitaire l'an prochain. A tous ceux qui suivent de près ou de loin les développements de notre école nous désirions suggérer de faire quelque chose pour encourager ces jeunes gens.

"Cette liste n'est peut-être pas complète car plusieurs de nos anciens résident au loin ou font partie de différentes professions. Les statistiques que nous avons citées sont toutefois pour nous de faire un examen de conscience pour trouver quelles sont les raisons qui peuvent empêcher l'école de progresser davantage.

"Pour ce qui est du français, que l'on n'oublie pas que l'école est anglaise et que nous sommes forcés d'y préserver l'identité de la langue maternelle qui est l'anglais. La langue française a sa place dans nos programmes mais doit nécessairement être mise au second plan. Nous espérons que dans un avenir rapproché nous pourrons établir de meilleures ralations avec l'Université Laval où plusieurs de nos élèves ont déjà passé d'ailleurs.

"Le cours supérieur ne date que de quelques années et ceux qui l'ont organisé se sont buttés à nombre de difficultés dont la principale était sans contredit la mise en force d'un tel enseignement dans une école primaire. Pour le moment attendons donc les résultats et souvenons-nous toujours que "Rome n'a pas été bâti en un jour."

(Signé) **Frère WALTER**

Feu Monsieur Antonio Poliquin

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Antonio Poliquin, ancien contremaitre chez Terreau et Racine, survenue hier soir. M. Poliquin était miné depuis longtemps par la maladie qui l'a enfin emporté et il a subi avec une grande patience les épreuves et la maladie. Il était âgé de 39 ans et demeurait à Ste-Catherine de Lévis.

Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, née Marie-Anne Guay, sept enfants : Pauline, Gilles, Rita, Jeannine, Renaud, Marcel et Suzanne. Il était le fils de feu Edouard Poliquin, ancien contremaitre chez Terreau et Racine lui aussi. Il était le frère de MM. Gaston et Lucien Poliquin, des fonderies Terreau & Racine. Il laisse 5 beaux-frères, MM. Amédée Gagnon gérant du "Quotidien" de Lévis, Edouard Guay, du bureau des Ingénieurs Forestiers au Parlement, Eutrope Couture, de la Couture Motor Sales, Alfred Guay, cultivateur, de Harlaka, Gérard Guay I. F. et arpenteur ; et une belle-sœur Mlle Ludivine Guay.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Restitution

Le ministère fédéral du Revenu National accuse réception de trois mandats-postes d'une valeur de $12 qui lui ont été envoyés de Roberval le 14 mars 1932 comme règlement d'un compte en souffrance dû au gouvernement comme taxe de vente.

Un jugement

L'honorable juge Gibsone, de la Cour Supérieure, a maintenu la poursuite de la Century Insurance Company contre Pageau. Ce litige avait été engendré par une collision survenue, le 22 août dernier, entre l'automobile de M. Olivier Plamondon et le camion de M. Pageau. La compagnie d'assurances, qui avait dû payer à Plamondon une indemnité de $250, réclamait, en cour, de Pageau le remboursement de ce montant. Le président du tribunal est d'opinion que la collision doit être imputée à la faute de Pageau. Il a maintenu, avec dépens, la poursuite intentée à ce dernier par la compagnie d'assurances.

J.-E. BOLDUC A ETE ELU PRESIDENT

La Ligue des Citoyens de Saint-Malo a fait l'élection de ses nouveaux officiers — Au cours de la réunion, on a résumé les activités de cette association pendant l'année écoulée.

Les ligues de citoyens des diverses paroisses de la ville font preuve d'une grande activité et c'est un gage de progrès car si les citoyens s'occupent de leurs affaires, municipales et autres, ces dernières ne pourront que bénéficier de l'intérêt que leur portent les principaux intéressés.

Dimanche le 20 mars, la ligue des citoyens de St-Malo tenait son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. J.-E. Bolduc, son vice-président qui occupait le fauteuil en l'absence de M. le président Damase Blais, retenu chez lui par la maladie.

M. Bolduc a rendu compte des activités de la ligue durant l'année 1931-1932 et le rapport du vice-président fut adopté à l'unanimité par les membres présents.

L'élection des officiers et directeurs eut lieu à la suite de la présentation du rapport du bureau de direction.

M. E.-J. Payettte, président le scrutin qui a donné le résultat suivant:

Elus directeurs MM. Damase Blais, épicier, Philémon Garneau, comptable, Napoléon Jobin, épicier Jules Gingras, président de la Laiterie de Québec, J.-Emile Bolduc, contrôleur du trafic automobile, Napoléon Ampleman, confiseur, François Fleury, gérant, Cyrille Bussières, épicier, Elzéar Ferland, manufacturier, Omer Turge

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 22 MARS 1932

Les finances les plus saines du pays

Nous avons sous les yeux le dernier rapport du Citizen's Research Institute of Canada, et nous y voyons un tableau des finances comparées des diverses provinces du Dominion. Nous y constatons avec joie que Québec y apparait dans une situation absolument avantageuse. Administrée avec plus de prudence que ses soeurs de la confédération, elle a moins de dettes, moins de dépenses, moins de charges accablantes.

Le service de la dette par tête de la province de Québec est le moins élevé de tout le pays. Cette dette est de $9.97 pour la Colombie-Anglaise, de $6.55 pour l'Alberta, de $3.03 pour la Saskatchewan, de $3.12 pour le Manitoba, de $5.57 pour le Nouveau-Brunswick, de $3.91 pour la Nouvelle-Ecosse, de $2.90 pour l'Ile du Prince-Edouard et de $0.85 seulement pour Québec.

Ce sont là des chiffres qui, malgré leur sécheresse, ont leur éloquence. Ils signifient que les adversaires du gouvernement de Québec ont mauvaise grâce, dans leurs diverses campagnes, de chercher à entamer la bonne réputation financière de notre province. Au cours de l'été dernier, on a vu toute l'opposition s'acharner à démontrer que nos chefs avaient dilapidé les finances québecoises. Autant aurait valu prouver que le blanc était le noir. Aussi les résultats furent-ils plutôt négatifs pour les dénigreurs. Et, après les élections, des journaux étrangers, y compris des organes américains, s'empressèrent-ils de signaler le ridicule des affirmations oppositionnistes.

Cependant, ce n'est pas par une étroite économie que le gouvernement de Québec a épargné au service de la dette. Il a su accroitre en même temps ses dépenses en rapport avec les besoins des divers services. En 1922, l'éducation nous coûtait $0.77 par tête ; en 1930, $1.75 ; l'Agriculture, en 1922, $0.38 ; en 1930, $0.52 ; les institutions de bien-être, de charité, etc., en 1922, $0.67 ; en 1930, $2.35 ; les bons chemins, en 1922, $1.09 ; en 1930, $4.72, et ainsi de suite pour la colonisation, la justice, la législation et le reste. Cet accroissement de dépenses pour le bien public n'a pas empêché le gouvernement de réduire le service de la dette de $1.11 en 1922 à $0.85 en 1930.

Québec est la seule de toutes les provinces qui, durant cette période, ait trouvé le moyen de réduire sa dette. Qu'on en juge par les chiffres suivants : service de la dette par tête de l'Ontario, en 1922, $1.59 ; en 1930, $2.83 ; la Colombie-Anglaise en 1922, $6.71 ; en 1930, $9.97 ; l'Alberta en 1922, $4.53 ; en 1930, $6.55 ; la Saskatchewan en 1922, $1.32 ; en 1930, $3.03 ; le Manitoba en 1922, $2.51 ; en 1930, $3.12 ; le Nouveau-Brunswiek en 1922, $2.66 ; en 1930, $5.67 ; la Nouvelle-Ecosse en 1922, $1.86 ; en 1930, $3.91 ; l'Ile du Prince-Edouard en 1922, $0.86 ; en 1930, $2.90.

Ce sont là des faits qui pourraient se passer de commentaires. Quand une province aussi difficile à administrer que la nôtre produit des résultats aussi excellents, en comparaison du reste de la confédération, les adversaires du gouvernement ne sont guère bien inspirés de s'attaquer à ses finances. Le bon crédit de la province est plus solide que jamais en dépit de la crise qui a forcé les chefs à encourir des dépenses extraordinaires et à faire face à une baisse sans précédent des revenus. Il sera à la gloire de M. Taschereau et de ses collègues de n'avoir jamais perdu la tête durant la période de "boom" universel et d'avoir sans cesse mesuré les dépenses provinciales suivant les recettes ordinaires. Pour cette raison, notre peuple peut passer le temps de la dépression sans succomber sous le fardeau.

Nous avons entendu des étrangers admirer cette aptitude de nos gouvernants à manier les finances publiques, et ceux qui sont au courant des tempéraments nationaux et de l'histoire nous disent que nous avons gardé, en Amérique, en dépit des exemples de la république voisine, le sens de la mesure et de l'économie qui caractérise la race française dans le monde entier.

L'Espagne Républicaine et la Société de Jésus

En Espagne, depuis le commencement de l'année, l'événement le plus remarquable a été la dissolution de la Société de Jésus et la saisie, par l'Etat, de ses propriétés. Le décret dissolvant l'Ordre a été signé le 23 janvier par le président Zamorra et publié le jour suivant dans la Gazette Officielle. Ce décret termine en Espagne l'existence légale de la Compagnie de Jésus, créée dans la petite ville de Manrèse, où Ignace de Loyola écrivit ses "Exercices Spirituels", il y a quatre cents ans. —"La Compagnie de Jésus", dit le décret, "est par les présentes dissoute sur toute l'étendue du territoire espagnol. L'Etat ne lui reconnait plus de droits légaux ou religieux, comme ordre particulier. Il est défendu aux Jésuites de former des congrégations ou de vivre fraternellement en communauté, d'une manière publique ou privée".

Toutes les propriétés de l'Ordre demeurent la possession du gouvernement espagnol, lequel s'en servira pour des fins d'éducation ou de charité. La propriété saisie est estimée à trente millions de dollars-or, et un comité spécial composé d'un représentant pour chaque ministère est tenu responsable de l'exécution du décret de confiscation et de l'administration subséquente des propriétés saisies. Ce qui reste de la fortune de l'Ordre, soit une valeur présumée de $70,000,000 (soixante-dix millions de dollars-or) se trouve dissimulé aux noms de divers particuliers, et ne peut par conséquent être confisqu

En réponse à ce décret, des centaines et des centaines de Jésuites ont quitté l'Espagne pour la Belgique, pour l'Italie, pour l'Amérique du Sud et pour les Etats-Unis.

A part cette rude action récente contre un Ordre de l'Eglise catholique, la situation religieuse semble s'être en Espagne quelque peut apaisée ; on a même vu les évêques annonçant formellement leur adhésion à la République.

Depuis l'établissement de cette république, Monseigneur Tedeschini, le Nonce Papal qui a agi comme la tête officielle de l'Eglise depuis la résignation du Cardinal Ségura y Saenz, primat d'Espagne, — a insisté auprès du clergé pour qu'il acceptât le régime républicain et la nouvelle autorité constituée, et ensuite pour qu'il fît la résistance la plus ferme, selon les moyens constitutionnels, contre toutes les mesures hostiles à l'Eglise. Sous ces deux rapports, Monseigneur Tedeschini a gagné son point et le 7 janvier dernier, il publiait la déclaration formelle que **"l'épiscopat espagnol en entier et jusqu'au dernier de ses membres adhérait à la politique vaticane relativement à la situation de l'Eglise catholique en Espagne".** La reconnaissance officielle du gouvernement espagnol ne signifie pas, cependant, l'acceptation de sa politique et partout l'Eglise s'organise pour combattre avec énergie l'établissement de l'éducation laïque, la loi nouvelle du divorce, les restrictions imposées aux communautés religieuses, en général, et la dissolution de l'Ordre des Jésuites.

Pendant qu'on agite ces questions, on continue, par ailleurs de voir des rencontres sanglantes entre les Socialistes et les Communistes d'une part, et les Catholiques Nationalistes, d'autre part, notamment dans la région des pays basques.

Justement préoccupés des activités de ces agitateurs "rouges" et de la dissolution, pleine de conséquences, de l'Ordre des Jésuites, le gouvernement a sagement décidé d'éviter une violente opposition dans un autre quartier en remettant à plus tard l'étude et la mise en force de la nouvelle loi agraire préconisée par les Socialistes. Néanmoins le 21 janvier dernier, on a publié un décret imposant aux propriétaires terriens l'obligation d'engager des ouvriers agricoles sur les terres insuffisamment exploitées, — sous peine d'avoir à perdre ces terres.

D'autre part, la législation tarifaire — protectionniste à coup sûr — n'est pas encore tout à fait terminée. Et pendant cette période de gestation troublante et d'ajustement économique, le péséta espagnol est tombé à 12-78 au dollar-or, soit un peu moins de huit sous.

A propos de bébé Lindbergh

On sait que la presse de tous les pays du monde s'est émue de l'enlèvement du fils de Lindbergh. Le héros américain était, aux yeux de tous, le symbole vivant de sa race dans ce qu'elle a de meilleur : l'élan, l'audace, la hardiesse et la crânerie. Lindbergh avait une autre vertu qui n'est pas la caractéristique des Américains : la modestie et le calme dans le succès. C'est ce qui a provoqué tant de publicité autour de son nom. A ce sujet, on ne lira pas sans intérêt l'article suivant du **Journal de Rouen,** sur l'enlèvement du fils du héros :

"Le monde entier a les yeux fixés actuellement sur l'Amérique et c'est avec un intérêt angoissé que l'on suit la marche des recherches auxquelles un peuple entier prend part, si l'on en croit des dépêches. La sympathie agissante qui anime ainsi les Américains n'a rien de surprenant, car, toucher à Lindbergh, là-bas, c'est comme si l'on touchait au prince de Galles en Angleterre.

"Toute notre sympathie, à nous Français, va également à ce grand garçon qui, d'un coup d'aile audacieux mais tranquille, relia le premier New-York à Paris ; et nous nous apitoyons, émus, devant le désespoir de cette jeune maman, qui pleure d'autant plus cruellement au pied du berceau, aujourd'hui vide, qu'elle en préparait, paraît-il, un deuxième, avec le même amour, qu'elle avait préparé le premier.

"Autrefois, les rapts étaient surtout l'apanage des bohémiens. On redoutait d'autant plus ces nomades que l'on savait leurs petites victimes destinées à des pratiques de sorcellerie et d'envoûtement. L'ancienne législation se montrait donc sans pitié pour les ravisseurs et elle avait bien raison.

"Mais les jours sont heureusement finis des messes noires de Mme de Montespan ainsi que de la Voisin ; et si, de temps en temps, quelque rapt se trouve signalé, au moins ses auteurs sont-ils plus prosaïques dans leurs buts que les sorcières de jadis. Lindbergh vient d'en faire la cruelle expérience, puisqu'il lui a fallu hériter de 300 millions de francs de son beau-père pour qu'il vint à l'idée de certains "gangsters" de lui en extorquer une partie de la manière que l'on sait.

"Mais si les "gangsters" restent une institution des Etats-Unis, que personne ne leur envie, s'ensuit-il pour cela que nos enfants sont à l'abri de tout enlèvement ? Hélas ! non, car il faut toujours redouter — et ils sont légion — les détraqués.

"Un rapt qui se produit à Rouen, le 8 septembre 1904, et y causa une sensation énorme, en est la preuve. Ce jour-là, un enfant de trois ans et demi, le petit Firmin Tournadre, fut enlevé par une femme inconnue, alors qu'il jouait avec des petits camarades dans le jardin Thuileau. Au lieu d'en aviser la presse, la police — elle n'est pas exempte de ces aberrations— cacha la nouvelle pendant deux jours. Pourquoi ? Je me le demande encore.

"Elle serait peut-être toujours à la recherche de la ravisseuse si une lectrice du **Journal de Rouen,** Mme Lhommedieu, du Houlme, voyant son signalement et celui de l'enfant, dans son journal, n'avait pris l'intelligente initiative d'informer la gendarmerie qu'elle avait voyagé de Rouen à Malaunay avec la fuyarde.

"Alertés, tous nos correspondants firent preuve, en cette circonstance, d'un zèle des plus louables ; et le **Journal de Rouen** était en mesure, deux jours après, d'annoncer que la ravisseuse était certainement au Tréport, alors que la police la cherchait toujours à Rouen !

"On l'arrêta, en effet, dans cette ville. C'était une femme Chardon, mère d'un enfant et séparée de corps et de biens d'avec son mari ; celui-ci lui servait une rente pour élever le bambin. Cet enfant étant décédé, la femme Chardon n'avait trouvé rien de mieux que de venir en voler un à Rouen, afin de pouvoir toujours toucher la rente !

"Lorsqu'on la ramena ici, plus de mille personnes l'attendaient au Palais de justice et voulurent la lyncher. Les agents, débordés, eurent un mal infini à la préserver des coups qui tombaient dru comme grêle à son adresse. Le sympathique secrétaire général actuel du commissariat central, M. Fernand Denis, était de l'escorte de la femme Chardon. Il peut en témoigner : il eut chaud, ce soir-là, ainsi que son camarade Troude.

"A l'encontre de ce qui se passa pour le petit Firmin Tournadre, ce n'est pas la publicité qui a manqué au petit Lindbergh, puisque le monde entier connait son rapt. Souhaitons seulement qu'en la circonstance, quelqu'un se rencontre encore qui contribuera, comme le fit chez nous Mme Lhommedieu, à le ramener, lui aussi, à sa pauvre maman éplorée."

NOTES ET COMMENTAIRES

UN ELEPHANT QUI JOUE AUX QUILLES

Hier, grand débat sur les pêcheries maritimes. Le député de Charlevoix-Saguenay, représentant la Côte Nord, peuplée de pêcheurs, demanda l'assistance du fédéral pour venir en aide à ces hommes de la mer qui, par le temps qui court, éprouvent des difficultés sans précédent.

La province de Québec, affirme M. Pierre Casgrain, contribue pour 25 pour cent des recettes du trésor provincial. Que reçoit-elle en retour ? Le gouvernement central accorde $2,000,000 aux pêcheries canadiennes, mais Québec n'en obtient rien, alors que sa part devrait être d'environ $500,000. Pourquoi cet abandon ?

En 1922, le gouvernement fédéral, qui avait jusque-là juridiction sur toutes les pêcheries du Canada, accordait à la province de Québec la possession et l'autonomie sur ses pêches en mer. C'était en principe une excellente chose. Notre province avait alors le droit de se réjouir de pouvoir disposer à son gré de l'une de ses plus merveilleuses ressources naturelles, car il est reconnu que nos pêcheries comptent parmi les plus belles du monde.

Malheureusement, un tel cadeau portait ses inconvénients. Le fédéral, en nous accordant nos pêcheries, nous abandonnait en même temps à notre propre sort. Le ministère provincial des pêcheries organisa lui-même ce service moyennant des sacrifices considérables de capitaux. Il créa des coopératives, donna des octrois individuels, établit des glacières à divers points, nomma un instructeur expert pour enseigner les procédés modernes d'exploitation et chercha des marchés.

Pendant ce temps, le fédéral, qui tirait de Québec 25 pour cent de ses revenus, laissait à cette pronvince tout le fardeau ; mais il accordait des sommes généreuses aux pêcheries des autres parties du pays. Les Maritimes et la Colombie-Anglaise étaient comblées avec l'argent fourni par notre province. Etait-ce juste ?

C'est contre cette anomalie que M. Casgrain s'élevait hier. En cela, il est d'ailleurs appuyé par tous les partis. L'honorable M. Rhodes lui-même, avec une bienveillance qui lui fait honneur, puisqu'il est citoyen des provinces Maritimes, a déclaré qu'il était prêt à encourager Québec.

Il ne s'agit donc pas, ici, d'une question de parti, mais de simple justice et d'un intérêt national. Dans cette discussion extrêmement importante, il fallait une voix discordante : celle du politicien lourdaud qu'on nomme parfois "Zézime", député de Dorchester. Il a failli gâter la sauce de sa patte épaisse, en la mettant dans les plats.

Il a pris la parole, non pas pour défendre les intérêts des pêcheurs de la côte Nord, de la Gaspésie et de la Baie des Chaleurs, mais pour "engueuler" MM. Lapointe et Taschereau d'avoir permis à la province de Québec de prendre possession des pêcheries. Pour lui, ce sont les responsables. Ce sont eux qui ont empêché le fédéral de donner à Québec une part des revenus fédéraux, pour soulager ontre province. Il s'en prend même à notre journal, qui, dans le temps, s'était réjoui de voir une nouvelle ressource naturelle ajoutée au capital de la province. L'intérêt général, dans ce débat, il s'en "fout" apparemment. Son devoir était d'emboiter le pas derrière M. Rhodes. Il court sus à M. Taschereau, en souvenir sans doute de sa dernière campagne provinciale dans Dorchester et dans la ville de Québec. Il fait de la tachérophobie chronique. Il semble jouer, au fédéral, un rôle absolument semblable à celui que joue Aimé Guertin au provincial.

Il laisse à la députation et aux journalistes l'impression d'un éléphant jouant aux quilles.

L'ANGLETERRE ET LA SECURITE

Dans le discours prononcé à Genève, à la Conférence générale du désarmement, par sir John Simon, secrétaire d'Etat au Foreign Office, on trouve l'affirmation du principe suivant : "La sécurité pour tous, dépend d'une réduction fondamentale des armements". Cette déclaration constitue une opposition complète à la thèse et à la politique de la France, qui demande que la réduction et la limitation des armements soient effectuées parallèlement à la réalisation réelle des mesures de sécurité.

Au sujet de cette opposition des deux thèses anglaise et française, il est intéressant de montrer comment l'Angleterre a conçu, depuis longtemps déjà, la sécurité pour les îles de sa métropole et pour son Empire, et comment elle l'a obtenue par le désarmement fondamental... des autres puissances, en certains points sensibles de ses communications, jusqu'à ce qu'elle rencontre des difficultés de la part des Etats-Unis, de l'Irlande et de l'Allemagne.

Examinons d'abord les routes des Indes, artère maritime et voies terrestres, toutes vitales pour l'Empire britannique.

Dès la zone d'atterrage, située entre l'Irlande et le sud-est de l'Angleterre, et par où arrivent et partent presque tous les navires marchands assurant son commerce extérieur, la Grande-Bretagne craint l'action sous-marine, dont le conflit mondial lui a montré le danger pour, son ravitaillement, c'est-à-dire pour son existence. Aussi, depuis la conférence navale de Washington de 1921-1922, l'Angleterre ne cesse-t-elle de demander la suppression des sous-marins. Si elle l'obtenait, ce serait assurer la sécurité britannique par le désarmement sous-marin des puissances qui ne disposent pas, comme l'Amirauté anglaise, de capital-ships.

En face de Gibraltar, le passage anglais du détroit du même nom doit rester libre. Aussi, dès les premiers accords de 1904 relatifs au Maroc, la France et l'Espagne s'engagent-elles, vis-à-vis de l'Angleterre, à n'élever aucune fortification depuis Melilla jusqu'à l'oued Sebou. Après la Grande Guerre et étant donné les nouvelles menaces que constituent, en plus des sous-marins, l'aviation et l'artillerie à grande puissance, Tanger ne devient international, en 1923, qu'à la condition que sa zone soit complètement neutralisée et démilitarisée. Des fortifications sommaires peuvent y être élevées, mais sur le front de terre seulement.

A Suez, la convention de 1888—non respectée d'ailleurs par l'Allemagne

(Suite à la page 17, 1ère col.)

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubique, nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt publics. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

PROTESTATIONS DES "COLLETS BLANCS"

18 mars 1932

Monsieur le Rédacteur,
Le journal "Le Soleil",
A Québec,
Cher Monsieur,

J'ose venir vous demander place dans vos colonnes pour répondre à monsieur J. Maurice, dont la lettre a été reproduite dans votre journal, édition du 18 mars.

Vous prétendez, Maurice, que vous avez mis une annonce dans le journal et que très peu ce sont présentés à votre bureau pour obtenir de l'emploi. Peut-être, Monsieur, votre annonce a-t-elle été prise, comme tant d'autres d'ailleurs pour non sérieuse. Pour ma part ayant surveillé les annonces de positions depuis quatre mois je me suis adressé souvent à des annonceurs en écrivant par lettre à casier tel No et je n'en ai même pas reçu de réponse ; en d'autres cas je me suis adressé personnellement et c'était pour vendre de porte en porte des produits deux fois et même trois fois plus cher qu'ils se vendent actuellement dans les magasins, de sorte que, après bien des démarches de ce genre, les lecteurs des annonces deviennent quelque peu sceptiques.

Je suis sans travail depuis quatre mois et je serais bien aise de m'en trouver, et plusieurs sont dans mon cas, mais après bien des démarches inutiles, les annonces deviennent moins intéressantes.

Je demanderais aux annonceurs sérieux de mettre plus de détails dans leurs annonces afin qu'elles ne soient pas de véritables boîtes à surprises.

Espérant, Monsieur le Rédacteur, que vous publierez ma lettre et vous remerciant d'avance, je demeure,

J.-A. LEVIS

M. le Rédacteur,

"Maurice" prétend qu'il n'y a pas à Québec de chômeurs parce qu'il a offert de l'ouvrage par la voix de votre journal le "Soleil" et que personne n'a répondu à son annonce. Oui deux personnes.

Croyez-vous qu'il a raison! Est-ce possible pour 90 pour cent des chômeurs "Collets Blancs" de vendre à base de commission un article quelconque, quand nous n'avons pas de capacité pour ce genre d'ouvrage?

Ca prend une personne qui n'a pas sa langue dans sa poche pour être capable de solliciter les gens. Nous, nous sommes plutôt habitués à recevoir les acheteurs dans le magasin ou bien à faire notre ouvrage sur un pupitre , etc., etc. M. le rédacteur, il y a beaucoup de monde à ne rien faire ici, à Québec, et ils ne demanderaient pas mieux que de travailler pour ce M. Maurice à base de **salaire seulement,** oui, pour $10.00 par semaine, non pas pour solliciter mais pour laver les planchers ou les vitres. Ce monde-ci est composé de gens audacieux et de timides. Nous préférons crever de faim plutôt que de "tanner" les gens à acheter de force comme font tant de colporteurs qui vendent toutes espèces d'articles à nos femmes quand nous, nous sommes absents de chez nous.

Merci M. le Rédacteur, et dites à ce M. Maurice d'annoncer dans votre journal, ceci: "On demande 100 hommes à $10.00 par semaine pour travailler **ouvrage dur,** pas de sollicitation etc., etc., et le lendemain il y aura 1000 hommes devant sa porte. Mercie beaucoup

Alfred Bélanger

Monsieur le rédacteur du "Soleil"
Le "Soleil", Québec
Cher monsieur,

Je remarque dans votre numéro du 18 courant une lettre ouverte signée J.-Maurice. J'ignore ce que ce monsieur avait à offrir mais s'il n'a vu que deux personnes en réponse à son annonce, c'est que son annonce devait être très mal faite, car si 50 à 75 voyageurs se présentent presque chaque fois qu'il y a la moindre petite annonce sur le journal, c'est que ces bons voyageurs désirent travailler, et que tous ont fait plusieurs fois le tour de Québec pour essayer à trouver la moindre petite position, et remarquez que nous n'avons pas même l'offre d'un salaire de $10.00 par semaine pour un père de famille.

Une personne qui annonce dans le journal un emploi sérieux ne devrait pas avoir honte de dire pour quel emploi il désire quelqu'un. Les 9-10 ièmes des annonces sont des plus ridicules, elles mentionnent, (proposition très intéressante) et nous allons à l'adresse mentionné et on nous offre de vendre un petit calendrier de porte en porte, ou un allumeur à Jay à 25c quand vous pouvez les acheter dans les magasins à 15c.

Un de mes amis travaille depuis 3 semaines dans une certaine ligne et n'a pas encore gagné un sou J'ai essayé une agence, d'annonce avec un ami, et ai travaillé 15 jours pour absolument rien. J'écris à Montréal pour une agence on me répond en m'offrant une enseigne avec mon nom pour placer à la porte.

Aux annonces marquées casier 531 Le "Soleil" ou autre No. ces messieurs ne se donnent pas même la peine de nous répondre.

La semaine dernière, vous publiez une annonce : s'adresser à XXX rue St-Jean; nous sommes allés 2 ensemble, on nous a répondu: M. B. sera ici dans 2 jours, et l'annonce était pour le même soir ; 2 jours après nous y allons 3, le monsieur n'y était pas et personne à la maison ne pouvait nous dire ce que ce monsieur aurait à vendre.

J'ai tenu le bureau d'enregistrement pour les Collets Blancs, à la Chambre de Commerce pendant 3 mois et personne n'a voulu s'occuper des 500 chômeurs enregistrés :

Je conclus en disant qu'au lieu de jeter la pierre aux voyageurs qui ont le malheur d'être sans emploi et par conséquent dans le besoin, ceux qui ont des propositions réellement sérieuses pourraient s'adresser au Cercle des Voyageurs qui a 800 membres et près d'une centaine de braves chômeurs prêts à répondre au premier appel.

Comme membre du Cercle de Voyageurs 384 St-Jean, j'ai tenu à protester contre cette lettre stupide et ridicule.

Vous remerciant, monsieur le redacteur.

Veui lez me croire votre dévoué.

Un Voyageur.

LES POMPIERS DE SCOTT

Scott Jct., le 17 mars 1932.

Le "Soleil",
Québec,

Messieurs,

Depuis le 1er mars 1932, deux incendies eurent lieu à Scott. Votre journal a rapporté les faits.

On voit dans ces rapports que le travail des pompiers volontaires fut inutile et que la maison fut détruite. Pour rétablir la bonne renommée de nos pompiers volontaires je dois vous donner quelques détails

Le premier incendie fut déclaré à 4 a. m. dans un magasin à un degré tellement avancé, que les occupants n'eurent que le temps de se sauver des flammes Alors que tout le monde dormait, y compris les pompiers volontaires, ceux-ci avertis se mirent à l'oeuvre si vite et si bien qu'en moins de 20 minutes l'eau coulait en assez grande quantité pour empêcher le magasin de brûler complètement et sauver les autres bâtisses à côté à 20 pieds de distance.

Au deuxième incendie, il a fallu transporter la pompe trois quarts de mille juste après la dernière tempête qui avait fait des bancs de neige assez gros pour embarrasser. La pompe refoulait à une hauteur au-dessus de 100 pieds de son niveau. Les pompiers ont été ardents au travail. Ils étaient si proches du foyer destructeur que leurs habits prenaient feu Là encore le travail des pompiers volontaires fut tellement effectif que la couverture de la maison voisine, à 25 pieds, resta en place (aux trois quarts) malgré un très fort vent de ce côté.

Espérant que ces détails seront publiés, afin de donner justice à nos pompiers volontaires, agréez, messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Nap.-A. PELCHAT.

CHEZ LES AUTRES

Crise fiscale

Le gouvernement d'Ontario vient de proposer aux Chambres pour l'équilibre de son budget, un ensemble de mesures fiscales où l'on remarque en particulier le relèvement de la taxe sur l'essence de 5 sous à 6 sous (le **Globe** prédit pour un avenir prochain une taxe de 7 sous), la taxation des vins et du whisky, l'abolition de l'exonération accordée jusqu'ici aux billets de divertissements de moins de 25 sous, le prélèvement d'un pourcentage sur les bénéfices nets des entreprises à fonds social. Bien entendu, il n'est pas question d'alléger les impôts, extrêmement lourds, qui grèvent déjà l'agriculture.

En Colombie anglaise également, le fisc formule de nouvelles exigences. L'income-tax, qui était uniformément de 1 pour 100, devient progressif à raison de 1% pour chaque milier de dollars de revenu, ce qui veut dire que le titulaire d'un revenu de $10,000 paiera $550 à la province en plus de sa contribution au trésor fédéral. Toute entreprise commerciale (la dépêche dit : **business firm**) paiera un impôt semblable sur ses bénéfices nets. La taxe sur l'essence est portée de 5 sous à 7 sous ; toutes les boissons alcooliques, à l'exception des vins fabriqués dans la province, sont taxées de 5 pour 100, l'huile de chauffage d'un demi-sou par gallon, les permis de chauffeur d'auto d'un dollar. La taxe sur les divertissements est augmentée, ainsi que la taxe sur le pari mutuel, portée à 7 pour 100. Les terres non comprises dans un arrondissement scolaire paieront, outre l'impôt communal ou municipal, un impôt de 5 millimes au profit des écoles. Enfin, le gouvernement met à la charge des municipalités diverses œuvres sociales qui lui ont coûté $868,000 l'année dernière ! On aura une idée de la lourdeur de l'impôt dans cette province (qui compte un quart de la population du Québec), quand on saura qu'on prévoit encore, pour l'année fiscale en cours $24,688,000 de dépenses, malgré une diminution de $9,450,000 sur 1928 et de $3,393,359 sur l'année dernière. Vingt-quatre millions d'impôts en 1932, c'est peut-être plus que trente-trois en 1928. Il n'y a pas à dire, les corps publics qui se sont livrés depuis la guerre à une véritable orgie de dépenses ont aujourd'hui mal au "bloc".

(Le Canada)

Juste châtiment

Un juge des Etats-Unis vient de condamner à la détention perpétuelle l'infâme ravisseur du jeune James de Jute. Ce châtiment, si dur qu'il paraisse aux cœurs trop sensibles envers les apaches, ne semble pas disproportionné à la hideur d'un tel crime. Crime que l'on peut compter, a déclaré le tribunal, comme l'un des plus cruels et des plus lâches.

Il y avait déjà trop de ces coups de mains impunis. En quelques années, disions-nous dernièrement, plus de deux mille enlèvements s'étaient perpétrés dans les seules villes de New-York et de Chicago. Les criminels auteurs de ces méfaits ne semblaient pas comprendre ce qu'il y a d'inhumain à priver son semblable de sa liberté, à exploiter les parents d'une victime, et à jeter la terreur dans les familles. Ces actes de sauvagerie sont tombés aussi trop souvent sur de purs innocents. Le tolérer davantage, ce serait encourager les bandes rouges, les maffias, les assassins professionnels à continuer leur abominable besogne. La société se devait de les frapper, dans un de leurs frères, par la terreur. Et voilà pourquoi la justice américaine, vraiment digne d'éloges en ce point, n'a pas épargné ses rigueurs sur la tête de l'affreux ravisseur Hargraves.

(Le Droit)

AU FIL DU JOUR

La victime

Un homme de haute taille et aux larges épaules se présente, les vêtements quelque peu en désordre, au commissariat de police et déclare :

— Je viens d'être attaqué par cinq individus, en sortant d'une réunion électorale.

— Où donc ? demande le secrétaire.

— Tout près d'ici.

— Connaissez-vous vos agresseurs ?

— Non, fait l'autre, mais si vous voulez les voir, ils sont dehors, knock out. Je les ai apportés...

Un tableau en timbres-poste

Un postier de Zagreb vient d'achever une œuvre de longue haleine qui ne lui a pas coûté moins de 347 jours de patient labeur.

Cet homme ingénieux a réussi, à l'aide de 380,000 timbres-poste de différents pays, un gigantesque tableau représentant le roi Alexandre, la reine Marie et le prince héritier.

Le postier a l'intention d'offrir au souverain cette originale composition.

Baldwin père et fils

Vous savez qu'il y a deux Baldwin en Angleterre : Stanley, le chef du parti conservateur l'ex-Premier, et Olivier, son fils, un des membres les plus doués du parti travailliste. Ce n'est évidemment pas très agréable pour un homme politique de voir son propre fils rallier ses adversaires et combattre ses idées et l'on n'a pas manqué, surtout en période électorale, de souligner cette opposition, ce "scandale", de la famille Baldwin.

Le jeune Olivier vient de s'expliquer là-dessus avec une franchise charmante dans une sorte d'autobiographie qui porte ce titre curieux : "The Questing Beast". Il raconte que quand la guerre éclata, il était encore un "Jingoe" ; mais, bientôt, il découvrit en France que le conflit n'était rien autre qu'une "mésaventure capitaliste" et ses yeux s'ouvrirent au socialisme. A ceux qui ont répandu toutes sortes de faux bruits sur ses relations personnelles avec son père, il réplique qu'il "aime et admire son père" malgré leurs credo différents.

Baldwin père et fils sont en quelque sorte le symbole vivant du pur parlementarisme anglais où l'on se bat vigoureusement, mais sportivement, et où les adversaires gardent l'un pour l'autre du respect et parfois même de l'affection.

Il n'en est pas tout à fait de même en Russie soviétique où l'on a vu des fils bolcheviks renier avec éclat leurs pères "ci-devants" et réclamer pour eux les pires châtiments...

Une dotation de $2,000 pour $1 par semaine

$2,000 de côté au bout de 25 ans dont vous pourrez faire ce que vous voudrez — la chose doit vous sourire — et vous pouvez y arriver aisément — en plaçant un peu plus que $1 par semaine dans une Police à Dotation "Continental". Taux basés sur l'âge de 25 ans.
Envoyez le coupon ci-dessous au Département du Service, Bureau-Chef de la "Continental Life" pour en avoir les détails au long.

Compagnie d'Assurance

Continental Life

Bureau-Chef et Département du Service — 371 Bay Street Toronto

Messieurs:—Prière m'envoyer détails au long concernant votre Police Vie et Dotation Combinées.

Nom ..... Adresse .....

Age ..... Ville .....

01

Les boutons sur la figure démangeaient et brûlaient. Cuticura les élimina

"J'étais affligé de boutons et de comédons sur la figure. Les boutons étaient gros et rouges et quelques-uns étaient pustuleux et squameux. Ils démangeaient et brûlaient, m'incitaient à me gratter, et m'empêchaient de dormir. L'affection dura quatre ou cinq semaines et me défigura.

"J'essayai plusieurs remèdes différents mais sans succès. Je commençai à faire usage de savon et d'onguent Cuticura et fut entièrement soulagé après avoir utilisé deux morceaux de savon Cuticura et une boîte d'onguent Cuticura." (Signé) Frank H. Hadley, R.R. 1, Milton, Ont.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. S'adresser aux Dépositaires Canadiens: J. T. Wait Company Limited, Montréal.

34

ELIMINEZ LES FEUX MORTS

Couvrez votre Coke

avec du

CHARBON PEA CONNEL

12.50 la tonne

Coke (Lasalle), 12.00 livré en sacs

Permettez-nous de vous en envoyer dès aujourd'hui une commande d'essai

THE CONNELL ANTHRACITE MINING COMPANY, LTD.

50 AVENUE CONWAY -- Téléphone: 4-4780

QUEBEC P. Q.

NEW-YORK AU TEMPS DE PAQUES

LE temps de Pâques à New-York devient maintenant "Pâques au Waldorf-Astoria" . . . Chambres simples avec bain depuis $6 par jour. Chambres doubles avec lits jumeaux et bain à partir de $9. Suites à des prix également favorables. (Pour réservations s'adresser à Herman Dupuis, représentant canadien).

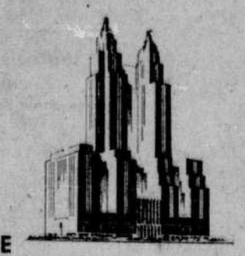

THE WALDORF-ASTORIA
PARK AVENUE · 49TH TO 50TH STS. · NEW YORK
★

Un aviateur canadien se tue dans un malheureux accident à Rockliffe

Ottawa, 22. — (Spéciale) — Les aviateurs Anderson, d'Ottawa, et James, de Montréal, ont été victimes, hier après-midi, d'un accident d'aviation, à Rockliffe, où est l'aérodrome de la R.C.A.F. Le premier fut tué et le second mortellement blessé. On ne croyait pas qu'il pût vivre jusqu'à ce matin. L'avion qu'ils montaient chuta de 2,000 pieds par suite de la rupture de l'une des ailes qui vint se coller au fuselage. Le vol avait pour objet d'expérimenter un nouveau dispositif adopté pour les ailes.

James, qui était au volant, sauta comme l'avion approchait de terre et s'infligea à la tête et à la poitrine des blessures qui firent déclarer son cas désespéré. Quant à Anderson, il était déjà mort lorsqu'on put se porter à son secours.

JOURNAL SUSPENDU

Munich, 22. (A.P.) — Le Voelkischer Beobachter, organe d'Adolf Hitler, a été suspendu pour une semaine aujourd'hui. Il avait publié, allègue-t-on, des articles insultants à l'adresse du gouvernement.

Buenos Ayres, 22. (A.P.) — Le cabinet argentin a approuvé le projet de loi que le Congrès doit mettre à l'étude dans une session spéciale. Il prévoit un emprunt patriotique de 500 millions de pesos, ou leur équivalent or, surtout pour payer les dettes du pays et les appointements arriérés des fonctionnaires.

Tous les jours un

Concours de Beauté

où vous participez

L'idylle vit à jamais pour la femme qui garde son charme naturel ! Pour toute femme la vie est une série de Concours de Beauté quotidiens ! La beauté de la peau fait briller les yeux d'admiration !

Ayez une douzaine de pains de Calay—et n'employez pas d'autre savon sur votre précieuse peau. Les savons communs peuvent lui faire grand tort. Mais la Calay, si délicat, si inoffensif, fait merveille pour la beauté de votre peau !

Le savon que vous choisissez fait toute la différence du monde pour votre peau ! Le Calay — le savon des Belles Femmes — est d'un blanc crémeux pur. Il ne contient ni matière colorante, ou "crayeuse" pour vous faire sécher la peau. Il est d'une douceur tellement exquise que 73 dermatologistes le louangent sans restriction ! Achetez-en dès aujourd'hui une douzaine de morceaux. Avec la luxueuse mousse du Calay, de l'eau chaude — puis un rinçage froid — vous avez la peau radieusement nette, souple et douce. Les yeux brillent en vous regardant. "Quelle jolie fille !" Vous gagnez l'un après l'autre ces petits Concours de Beauté auxquels prend part la femme tous les jours de sa vie

FABRICATION CANADIENNE

CALAY

Le Savon des Belles Femmes

DES TORNADES ONT SEME LA MORT AUX ETATS-UNIS

Cent quarante personnes ont péri dans les états du sud de la république voisine — Des villages entiers ont été anéantis et des familles sont disparues — Une vaste désolation.

Birmingham, Ala, 22.—(P. C.)—Des tornades printanières se sont déchaînées hier soir sur quatre états du sud, laissant après elles 140 morts connus un grand nombre de blessés et des dégâts énormes. C'est dans l'Alabama que l'ouragan a soufflé avec le plus de violence. On compte là 113 morts; des villages entiers ont été anéantis et des familles sont disparues. Dans le Tennessee on compte 11 morts, 14 en Georgie et 2 dans le Kentuckey. D'autres états du sud ont également souffert.

L'effet destructeur du vent était aggravé par la pluie. La lever du jour fit voir des scènes de désolation dans l'Alabama, où la garde nationale, des volontaires de toute catégorie, des médecins et des infirmières s'unirent pour organiser les premiers secours. Le gymnase de l'université d'Alabama fut transformé en hôpital.

Les survivants à Columbiana, Ala, où 16 personnes ont trouvé la mort, parlent de nuages noirs en forme de cheminée qui, en se déplaçant à une grande vitesse, se frayaient un passage de 150 verges de large, faisant voler en éclats partout où ils passaient les maisons ou les édifices publics.

Les blessés se comptent par centaines. Nombreux sont ceux qui virent la mort de près. A mesure que la nuit s'écoulait et que les communications se rétablissaient la liste des morts ne faisait que s'allonger. Dans le comté de Bartow, en Georgie, une église a été transformée d'urgence en hôpital

DISCOURS SUR LE BUDGET AU N.-BRUNSWICK

M. François-G. Richard, député libéral du comté de Kent, au Nouveau-Brunswick, prend une part active au débat sur le budget — Sévères reproches au gouvernement.

Frédéricton, N.-B., 22 (D.N.C.R.) —M. François-G. Richard, député du comté de Kent et collègue de l'hon. A.-A. Dysart, chef de l'opposition, a pris part au débat sur le budget. C'est la septième année consécutive qu'il siège à la législature. Il reproche au gouvernement provincial d'avoir augmenté les taxes. Il ajoute que si l'ancien gouvernement avait imposé sur la gazoline la taxe que le gouvernement actuel a perçu l'an dernier il n'y aurait pas eu de déficit sous le vieux régime.

En 1925, les recettes des taxes des véhicules à moteurs atteignaient $502,147.80, et l'année dernière, $863,571.89, soit une augmentation de $361,147.80, et l'année dernière, $863,571.89, soit une augmentation de $361,284.09. Les recettes de la vente des liqueurs s'élevaient à $1,-220,065.01, un million de plus qu'en 1925. L'octroi fédéral au montant de $600,000 n'était pas accordé en 1925. Malgré ces revenus, le gouvernement accuse un déficit et il n'a pas le droit d'être fier de son administration. Pour se disculper, le gouvernement amène en cause les effets de la crise économique. Le premier ministre a cependant déclaré en Chambre que la situation de la province était aussi bonne que celle de n'importe quelle autre province. L'orateur réfute cette assertion. Depuis 1925, la dette nette de la province a augmenté de $12,003,206 et ces chiffres ne comprennent pas les $6,000,000 du chemin de fer de la Vallée. En ajoutant cette somme et les revenus de la province à la dette, c'est environ $50,000,000 que le gouvernement a dépensé depuis 1925. Le

(Suite à la page 17, 3e col.)

TROIS CHEFS COMMUNISTES

(Suite)

Finalement, le gardien, s'armant d'un revolver, parvint à les faire sortir et à leur faire quitter le terrain de l'hôtel de ville. Les chômeurs communistes se rassemblèrent un peu plus loin et, après s'être concertés, revinrent à la charge, armés de bâtons et de pierres. Ils cassèrent toutes les vitres de l'hôtel de ville et prirent la fuite après avoir causé de graves dégâts à la bâtisse municipale.

Les autorités municipales portèrent immédiatement plainte au procureur général, en vertu de l'article 87 du code criminel, et des détectives provinciaux furent envoyés sur les lieux pour faire enquête et aider aux autorités à rétablir l'ordre si les meneurs essayaient de revenir à la charge avec leurs hommes. La présence de la police empêcha la répétition des troubles et les détectives, après de minutieuses recherches, parvinrent à connaître les noms des trois principaux chefs des communistes qui furent arrêtés immédiatement et conduits en prison.

Silycki, Lahaka et Lazarembo ont subi leur procès sous l'accusation d'avoir pris part à un attroupement illégal et d'avoir assailli un constable. Ils ont été trouvés coupables et devront maintenant répondre à une accusation plus grave, celle d'avoir résisté à un agent de la paix dans l'exercice de ses fonctions. Ils sont passibles de sept ans d'emprisonnement sous cette dernière accusation.

La population de Rouyn a été sous le coup d'une vive émotion pendant toute la durée des troubles et des mesures ont été prises pour que pareille chose ne se renouvelle pas.

LES PECHERIES

M. P.-F. CASGRAIN, député de Charlevoix-Saguenay, a soulevé, hier, à la Chambre des Communes, un intéressant débat au sujet des pêcheries de la province de Québec.

UNE RESOLUTION

Moncton, N.-B., 22. (D.N.C.R.) —L'échevin King, à la dernière réunion du conseil de ville, a proposé une réduction des salaires des employés, du maire et des échevins. Cette motion n'a pas été secondée. Finalement il a été résolu de soumettre cette résolution au comité des finances.

LES FONDS DES PARTIS POLITIQUES

(Suite)

toraux, on ne mettra pas fin aux abus, commenta le président du comité. En 1928 le parti républicain aux Etats-Unis a eu à sa disposition, pour la campagne électorale, 7 millions de dollars. On a eu recours à la publication; cela n'a pas empêché cependant des abus de se produire, tout comme au Canada.

Les organisations politiques ne sont pas des corps constitués légalement, a fait remarquer N. R.-F. Casgrain (lib. Charlevoix-Saguenay), et par suite on ne peut les poursuivre sous inculpation de violation de la loi.

D.-M. Kennedy (t.-u., Peace-River) a suggéré que par une clause insérée dans la loi des élections on traitât comme un délit le fait de la non publication des contributions faites par des compagnies aux partis politiques. Si l'on ne peut atteindre l'objectif de M. Mitchell par ce moyen, dit-il il, sera impossible de l'atteindre d'autre façon.

L'hon. M. Taschereau et les pêcheries

Montréal, 22.—(P.C.)—Commentant le discours de M. Rhodes, hier à la Chambre des Communes, l'hon. M. Taschereau ne croit pas que nos pêcheries provinciales auraient eu un meilleur sort si elles étaient restées entre les mains du gouvernement fédéral au lieu d'être remises au gouvernement de la province de Québec. M. Rhodes a affirmé hier à Ottawa, que les pêcheries québecoises seraient en meilleure situation si elles étaient restées sous l'administration du gouvernement fédéral.

M. Taschereau a rappelé la décision rendue par le Conseil Privé en 1922 : ce haut tribunal de l'Empire a affirmé que les provinces devraient avoir entière juridiction sur leurs pêcheries, et c'est à la suite de ce jugement que la province de Québec a reçu juridiction sur les siennes. Le gouvernement québecois a fait tout ce qui était en son pouvoir pour venir en aide aux pêcheurs, a affirmé M. Taschereau. Mais il se croit en droit d'attendre que l'aide du gouvernement fédéral se traduise par l'ouverture de nouveaux marchés pour nos produits dans les pays étrangers. "C'est là le genre de coopération que l'on attend d'Ottawa, a conclu M. Taschereau, et rien de plus".

GEOFFRION A DEFENDU L'INSTITUT

(Suite)

conventiosns, que les signataires prétendent avoir été faites sous réserve que toutes les compagnies canadiennes signeraient sans exceptions, et qui se seraient trouvés nulles du fait que la Spruce Falls Co., n'a jamais signé, ainsi qu'il était entendu, en prétendant que par des conventions subséquentes, où il n'est pas question de Spruce Falls, les autres compagnies ne se reconnaissent liées par les signatures apposées au premier contrat. Mais Mtre Geoffrion prétend que cela sous-entend toujours que les compagnies entendaient toujours se lier toutes aux conventions, sans aucune exception, et qu'il avait toujours été entendu que Spruce Falls signerait. M. Ferguson l'ayant promis plus ou moins formellement. Il ne saurait faire de doute que pas une d'elles ne se serait engagée à des conditions par certains côtés assez onéreuses si elles n'avaient pas été assuré, par le signature de toutes les compagnies concurrentes, que le compétition disparaîtrait.

Puis il passe à la mauvaise foi évidente de Price Bros, manifestée clairement dans ses transactions avec "La Price", à qui elle a accordé, à la cachette, le lendemain de la signature des conventions, des conditions de faveur contraire à ses engagements.

La cause se continue.

Permission à Trotzky

Prague, 22. (A.P.) — La République tchécoslovaque a révoqué la permission récemment donnée à Léon Trotzky de venir passer trois mois dans ce pays pour sa santé. L'explication officielle, c'est que les pays à traverser entre Stamboul et Prague ne veulent pas viser le passeport de Trotzky, et que le gouvernement turc ne peut garantir qu'il retournera à Stamboul après les trois mois.

DES VISONS PROVOQUENT UN PROCES

La Visonnière de East-Broughton intente une action au Dr J.-E. Laforest et veut faire annuler la vente de neuf couples de visons achetés par elle au défendeur.

St-Joseph, Beauce, 22.—(D. N. C.) —L'honorable juge Gelly vient de décider à la Beauce un cas intéressant d'inscription en droit. La Visonnière de East-Broughton poursuit le Dr J.-E. Laforest et demande l'annulation de la vente de neuf couples de visons que cette société a achetés du Dr Laforest.

Cependant elle allègue que les visons ont été vendus à chaque membre personnellement et les contrats signés au nom de chaque membre.

Elle allègue que les dits achats ont été faits par chaque membre, pour la société, que les visons devaient être livrés à la société et que le vendeur le savait.

Elle demande l'annulation de la vente des dits visons, parce que ces animaux ne seraient pas de la qualité vendue. La Visonnière de East-Broughton prétend avoir acheté des visons Nord Québec et Labrador et elle allègue que les visons qui lui ont été livrés sont des sangs mêlés et pour une grande part des visons communs.

Le défendeur conteste l'action au fond et par inscription en droit.

Au mérite, il prétend que les animaux qu'il a vendus et livrés sont de la qualité qu'il avait garantie et que s'ils paraissent communs, c'est qu'ils ont été mal entretenus et mal nourris.

En droit, il demande le renvoi de l'action, parce que, dit-il, il n'y a pas de lien de droit entre la société et moi.

Il apparaît au dossier que les contrats pour la vente de chaque couple de visons ont été faits au nom du Dr Laforest avec chaque sociétaire individuellement. En droit, le défendeur soutient que chaque sociétaire seul peur demander l'annulation de son contrat, mais que la société ne peut le faire, qu'il n'y a pas de lien de droit entre lui et la société. Que le seul

(Suite à la page 17, 2e col.)

Un délégué

Cape Town, 22. (P. C.) — N.-C. Havenga, ministre des Finances d'Afrique-Sud, va s'embarquer en juin prochain pour le Canada, où il sera le principal délégué de son pays à la conférence économique impériale d'Ottawa. Il sera probablement accompagné par A.-P.-J. Fourie, ministre des Mines et Industries.

Mgr Villeneuve à Saint-Sauveur

Les paroissiens de Saint-Sauveur recevront S. E. Monseigneur J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., les, 1er, 3 et 4 avril prochain.

Mgr Villeneuve présidera l'heure d'adoration des hommes et jeunes gens le 1er vendredi du mois d'avril, à 7 h. 30 du soir.

Le dimanche, 3 avril, il y aura une messe pontificale à 10 heures 15 et la présentation des hommages de la paroisse à Son Excellence.

A 2 h. 30 de l'après-midi, Monseigneur Villeneuve présidera une réunion des Dames et Demoiselles.

Le 4 avril, Monseigneur Villeneuve visitera les communautés, l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes, le Couvent, l'Hospice et l'Orphelinat.

Bordée de neige

Montréal, 22 (P. C.) — La ville de Montréal a mobilisé aujourd'hui 10,-000 hommes pour déblayer ses rues après la tempête de la nuit dernière. Cette bordée est la plus grosse qui soit tombée sur la ville cet hiver. Autos et camions s'enlisaient dans la neige ce matin. Trains et tramways eux-mêmes n'avançaient qu'avec peine. Les compagnies de télégraphe et de téléphone eurent fort à faire, elles aussi, pour réparer les dégâts causés à leurs lignes par la tempêtes. Les autorités municipales estimaient aujourd'hui, s'il ne pleut pas, qu'il faudra une semaine pour enlever complètement la neige tombée la nuit dernière et ce matin.

Incendies en forêt

Charlotte, C.-N., 22 (A.P.)—Poussées par un vent qui, par moments, soufflait en tempête, les incendies en forêt ont ravagé aujourd'hui les bois de la Caroline du Nord sur des centaines de milliers d'acres d'étendue.

Modestes obsèques

Stockholm, 22 (A.P.)—Une poignée seulement de parents et d'amis personnels d'Ivar Kreuger, tête du grand trust suédois des allumettes qui se suicida la semaine dernière, ont assisté à ses funérailles aujourd'hui.

Toscanini à New-York

New-York, 22. (P. A.) — Le chef d'orchestre Arturo Toscanini va venir d'Italie le mois prochain pour un seul concert, celui que la Société philharmonique de New-York doit donner au bénéfice des musiciens sans emploi. Il reprendra ensuite le chemin de son pays.

L'Enflure des Articulations

est souvent un avertissement que vos reins se sont dérangés et requièrent attention. Ne subissez pas d'inutiles souffrances. Prenez les Gin Pills pour obtenir soulagement et aider vos reins à accomplir normalement leurs fonctions.

219F

AUX GRANDS MAGASINS **PAQUET**

MANTEAUX

Créés spécialement pour plaire aux dames fashionables.

Les voici ces manteaux "super" que vous attendiez. Sur lequel allez-vous vous précipiter ? ... car il va falloir vous précipiter si vous voulez vous épargner un désappointement.

SUPERBES MANTEAUX en Crêpe de Laine et Diagonal de Paul Brion, Noir, Bleu Fregate, Bleu marine, Brun, etc. Garnitures de renard aluminium, argenté ou platine. Prix

$58.50, $68.50, $82.50 et $100.00

MAGNIFIQUES MANTEAUX, dans les tissus et teintes dernières nouveautés, très jolis collets en écureuil, et splendides traitements aux manches. Prix

$32.50, $38.75. $47.50 et $57.50

JOLIS MANTEAUX en Tweed, et autres tissus légers spécialement appropriés pour manteaux de voyage, garnis de galiac noir ou brun, aussi loup et écureuil. Prix....

$23.75 à $55.00

MANTEAUX en Drap Polo beige, ou en véritable Poil de chameau (camel hair) genre masculin ou cocher. La seule garniture, qui les rend des plus attrayants, consiste en boutons de nacre brune et beige ou cuivre et nickel. Prix **$18.75,**

$20.95, $23.50, $29.75 et $33.50

SACS A MAIN

Indispensables pour compléter votre toilette de Pâques

Des merveilles de valeurs et de styles. Importations de France, Autriche, Allemagne, Angleterre — des styles pour toutes les circonstances, fermoirs de tous genres, compartiments intérieurs de toutes descriptions, cuirs de toutes sortes, teintes pour satisfaire les goûts les plus difficiles. Un choix comme vous n'en pouvez voir ailleurs. Des prix pour toutes les bourses

$2.25 à $19.00

Un de nos sacs à main sera très apprécié comme cadeau à Pâques.

VOTRE ROBE POUR PAQUES...

Venez la choisir à même notre immense variété.

Ravissants modèles en dentelle — le dernier cri du jour.

Aussi en crêpe Jéricho — ces robes sont excessivement ravissantes avec leur seule garniture de brin tiré à la main, au collet et aux manches.

Nous avons aussi les tons Castelli, Noir, Pensée, Chartreuse, garnis de sequin or ou argent.

Ces grandes toilettes sont à vous aux prix de

$25.00 à $65.00

POUR QUELQUE CHOSE DE DIFFERENT ACHETEZ Chez PAQUET

AUREZ-VOUS UN OISEAU CHANTEUR DANS VOTRE MAISON -- A PAQUES ?

ACHETEZ UN DE NOS ROUCOULEURS ALLEMANDS

-- Les meilleurs chanteurs connus --

ST-ANDREASBERG, garantis mâles	$5.98
CHOPPERS, garantis mâles	$6.98
PROFESSEURS, garantis mâles	$9.98
CAGES ET SUPPORTS de couleurs assorties. Spécial, les 2	$3.79
CAGES seules, très beau choix. Spécial	$2.79
SUPPORTS pour appareiller ces cages. Spécial	$1.79

Assortiment complet de Nourriture, Remèdes, etc., etc., pour oiseaux.

TEL : 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

TEL : 8131

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE MARDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m. Orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 7.15 p.m. Orchestre Campbell; 8.00 p.m. Blackstone Plantation chant et musique; 9.00 p.m. McKesson Musical Magazine; 9.30 p.m. L'homme Fuller; 10.00 p.m. Heure de danse Lucky Strike; 11.00 p.m. Jesse Crawford, le poète de l'orgue; 11.30 p.m. Jack Denny et son orchestre.

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.15 p.m. Programme Rameses: Duo de piano: Guitare: Chant, etc. 6.30 p.m. Ray Perkins, the old Topper; 6.45 p.m. Lowell Thomas donne, pour le Literary Digest, les dernières nouvelles mondiales: politique et autres; 7.00 p.m. Programme Pepsodent: "Amos 'n' Andy"; 9.00 p.m. Programme Household; 9.30 p.m. Great Personalities: Orchestre sous la direction de Rosario Bourdon; 10.00 p.m. Vie nocturne de Paris; 11.00 p.m. Musique Slumber 11.30 p.m. Dream Pictures: Archer Gibson, organiste.

WTAM, Cleveland, 250.4—1070 k.
5.30 p.m. Garden Melodies; 6.05 p.m. Poésie de Goethe en chanson; 6.45 p.m. Orchestre d'Emerson Gill; 10.05 p.m. Nationality Night; 11.35 p.m. Orchestre de Jack Denny au Mont-Royal, Montréal, P.Q.; 12.05 a.m. Midnight Melodies.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
6.30 p.m. Orchestre de concert de Jack Berger; 7.00 p.m. Candlelight Reflexions; 8.15 p.m. Los Charros avec Tito Guizar, tenor; 9.00 Melody Speedway; 9.45 p.m. Eddy Brown, violoniste, avec la Miniature Symphony Orchestra; 10.20 p.m. Les Joyeux Russes; 11.02 p.m. Willard Robinson et son orchestre Deep River; 11.30 p.m. Programme Moonbeams.

WPG, Atlantic City 272.6—1100 k.
8.00 p.m. Jean Carlo, joueur d'accordéon; 8.15 p.m. Programme varié; 9.15 p.m. Angela di Mario, baryton; 10.15 p.m. Marion Parsons, pianiste; 10.30 p.m. Programme des cigarettes Chesterfield: "Music that satisfies".

WBZ, Springfield, 330—990 k.
6.02 p.m. Piano; 11.30 p.m. Récital d'orgue.

WBAL, Baltimore, 395—1060 k.
7.15 p.m. Serenaders; 8.30 p.m. Melodeon; 11.00 p.m. Marylanders.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
7.30 p.m. Melody Speedway; 7.45 p.m. Rêves Musicaux; 9.00 p.m. Vox Humana 11.00 p.m. Orchestre de Ubi; 11.30 p.m. Los Amigos.

CKCV
PROGRAMMES DE MARDI, 22 MARS

12.00 (midi)—Les viandes Couillard.
12.30 p.m.—Programme populaire.
1.00 p.m.—La bonne musique.
8.00 p.m.—Une surprise.
9.00 p.m.—Canadian General Electric. (Les Vagabonds).
10.00 p.m.—A être annoncé.

Par-dessus toute chose, soyez bons; la bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu et ce qui désarme le plus les hommes.

Lacordaire

Affranchissons-nous de la routine qui ne tend à rien moins qu'à supprimer l'action et à défier l'inertie.

CHRC

Commençant ce soir et tous les mardis et jeudis à 7 h. 45, causerie par des personnages distingués sous les auspices de

La Ligue de Securité Publique

Rendez votre

RADIO COMME NEUF

FABRICATION CANADIENNE

RADIOTRONS

GENERAL ELECTRIC

Si vous pouviez réaliser toute la différence que ferait dans votre radio une nouvelle série de Radiotrons General Electric, vous n'attendriez pas une journée de plus pour changer vos vieilles lampes. A très peu de frais, vous pouvez vous assurer la sonorité, la sélectivité et la puissance d'un nouvel appareil. N-32F

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO.

Nouvelles par Radio

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

RECEPTION

Les renseignements n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

DIOCRE HIER SOIR

Fourni par C. Robitaille Enr.
QUEBEC

CHRC
Québec, 465.1 mètres

PROGRAMMES DE CE SOIR

5.30 p.m.—Catarrhozone
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Henri Duclos Ltée.
7.45 p.m.—Motors Limited (avec causerie).
8.00 p.m.—Le programme des chocolats Lowney's.
8.30 p.m.—Musique vocale et instrumentale.
9.00 p.m.—L'heure de la Canadian General Electric.
10.00 p.m.—Le programme Swift Canadian
10.30 p.m.—L'orchestre de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—Récital d'orgue du Capitol.
11.30 p.m.—Heure Tavannes.

MERCREDI, 23 MARS

9.00 a.m.—Mélodies matinales.
9.30 a.m.—Variétés musicales.
10.00 a.m.—L'heure ensoleillée.
11.00 a.m.—L'heure de la ménagère.
11.30 a.m.—Musique.
12.00 (midi)—La Laiterie Laval.
12.30 p.m.—Cremex.
1.00 p.m.—Nouvelles.
1.30 p.m.—Programme des demandes spéciales.

Les programmes de mercredi soir jusqu'à la 11 heures seront annoncés dans notre édition de demain.

CKAC

MARDI, 22 MARS 1932

6.30 à 7.00 p.m.—Le magasin du Père Bigaouette, gracieuseté de La Salle Coke.
7.00 à 7.15 p.m.—Programme Vichy Suprême.
7.15 à 7.30 p.m.—Les artistes de la "Compo Co."
7.30 à 7.45 p.m.—Soupe aux pois canadienne.
7.45 à 8.00 p.m.—Programme à annoncer.
8.00 à 9.00 p.m.—L'heure Provinciale.
9.00 à 10.00 p.m.—Programme de la "General Electric".
10.00 à 10.15 p.m.—Les voix aux mille nuances C. B. S.
10.15 à 10.30 p.m.—A annoncer.
10.30 à 11.00 p.m.—Programme de la "Canadian Swift Co".
11.00 p.m.—Nouvelles, gracieuseté de la Cie Simons.
11.05 p.m.—Résultat des parties de hockey disputées dans la N. H. L.
11.05 à 11.15 p.m.—Musique de danse du ca aret Kit Kat.
11.15 à 11.30 p.m.—Programme Winchester, Orgue.
11.30 à 12.00 p.m.—Orchestre Hal White de l'hôtel Windsor.
12.00 à 12.15 p.m.—Nouvelles au nord.

MERCREDI, 23

7.30 à 7.45 a.m.—Le réveil moment des surprises.
7.45 à 8.00 a.m.—Culture physique.
8.00 à 8.45 a.m.—L'heure du déjeuner de la Shirriff's Marmelade.
8.45 à 9.00 a.m.—"Old Dutch Girl". (C.B.S.)
9.00 à 9.15 a.m.—Little Jack Little
9.15 à 9.30 a.m.—La maison J.-Alphonse Raymond.
9.30 à 9.45 a.m.—"Tony Scrap Book".
9.45 à 10.00 a.m.—"Lasbus Ballads".
10.00 à 10.15 a.m.—Mademoiselle Victoria
10.15 à 10.30 a.m.—Mélodies populaires. Prévisions atmosphériques.
10.30 à 10.45 a.m.—L'ouverture de la Bourse.
10.45 à 11.00 a.m.—Association canadienne-française des aveugles.
11.00 à 11.30 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 à 12.00 a.m.—M. Maurice Marchand pianiste aveugle et M. Louis Chartier, baryton.
Midi à 12 h. 30 p.m.—Variétés instrumentales.
12.30 à 12.45 p.m.—Cotes de la bourse.
12.45 à 1.00 p.m.—M. Harry-T. Dickinson organiste.
1.00 à 1.15 p.m.—Appréciation sur la musique par M. G.-A. Stanton.
1.15 à 1.30 p.m.—Orchestre du Royal York.
1.30 à 2.00 p.m.—Orchestre d'Armand Vecsey, C. B. S.
2.00 à 2.15 p.m.—Chansons de tante Jemima. C. B. S.
2.15 à 2.30 p.m.—Orchestre Columbia, C. B. S.
2.30 à 3.00 p.m.—Emission du conseil national d'éducation.
3.00 à 3.15 p.m.—Edna-Wallace Hopper (C.B.S.)
3.15 à 3.30 p.m.—A annoncer.
3.30 à 3.45 p.m.—Orchestre Fred Berrens, C. B. S.
4.00 à 4.15 p.m.—Sélections musicales.
4.15 à 4.30 p.m.—Le quart d'heure du Carabin.
4.30 à 5.00 p.m.—Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
5.00 à 5.30 p.m.—Théâtre des Petits.
5.30 à 5.45 p.m.—Le professeur et le major, gracieuseté de la "Koiynos Tooth Paste". C.B.S.
5.45 à 5.55 p.m.—Orchestre Maurice Sherman de Chicago. C.B.S.
5.55 à 6.00 p.m.—Dernière nouvelles. Température. Sommaire des émissions de la soirée.
6.00 à 6.15 p.m.—Rapport des marchés.
6.15 à 6.30 p.m.—Union Catholique des voyageurs.
6.15 à 6.30 p.m.—Union Catholique des cultivateurs.
6.30 à 6.45 p.m.—Programme Néo-Stoma.
6.45 à 7.00 p.m.—Programme de la Provincial Transport Co.
7.00 à 7.15 p.m.—Programme Valda.
7.45 à 7.30 p.m.—Programme français de la "Canadian Industries Ltd".
7.30 à 7.45 p.m.—Caisse Nationale d'Economie.
7.45 à 8.00 p.m.—L'œuvre de la soupe.
8.00 à 8.30 p.m.—La troupe ambulante du lac des Bois, gracieuseté de la "Lake of the Woods Milling Co. Ltd."
8.30 à 9.00 p.m.—Les aventures romanesques de Claude, gracieuseté des magasins Victoria. (CKAC, Montréal et CHRC, Québec).
9.00 à 9.30 p.m.—Radio Théâtre.
9.30 à 9.45 p.m.—Fanfare des Grenadier Guards, gracieuseté de la Cie Gurds.
9.45 à 10.00 p.m.—La pensée française.
10.00 à 10.30 p.m.—Programme La Racicotine.
10.30 à 11.00 p.m.—Programme de la Swift Canadian Co.
11.00 à 11.05 p.m.—Nouvelles, gracieuseté de la Cie Simon.
11.05 à 11.15 p.m.—Orchestre de danse du cabaret Kit kat.
11.15 à 11.30 p.m.—Programme Winchester. Récital d'orgue.
11.30 à 12.00 (munuit)—Orchestre de Hall White du Windsor.

C. N. R.

Concert de jeudi le 24 mars, de 10.00 à 11.00 p. m. (Heure transcontinentale).

Pièce : "Valiant Hearts", écrite par Merrill Denison.

Concert de dimanche le 27 mars, de 5.00 à 5.30 p. m. (Irradiation transcontinentale).

5.00 à 5.15 — Crattan O'Leary sur le "Canada d'aujourd'hui".

5.15 à 5.30 — Récital par Mlle Gertrude Huntly, pianiste.

PROGRAMMES CHOISIS DE MERCREDI

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.00 p.m., Music Treasure Box; 6.15 p.m., programme Rameses: duo de piano guitare et chant; 6.30 p.m. les Royal Vagabonds: Personnifications; 6.45 p.m. Lowell Thomas donne, pour le Literary Digest, les dernières nouvelles mondiales: politiques et autres; 7.00 p.m., programme Pepsodent: "Amos 'n' Andy"; 7.15 p.m., programme Esso: "Croyez-le ou non", de Ripley, Orchestre d'Harry Salter; 8.15 p.m., Melo-Clarions: orgue et orchestre (Lew-White au pupitre); 8.30 p.m., Jack Frost Melody Moments; 9.30 p.m., Thistorique des noms de femmes, avec musique; 9.45 a.m. San Felician Serenade; 10.30 p.m. Nuits d'Hollywood; 11.00 p.m., musique Slumber; 11.30 p.m., ensemble de studio; 11.35 p.m., Jane Froman et son orchestre; 11.45 p.m., Lew-White: Ronds de fumée.

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 7.00 p.m., récital; 7.15 p.m., orchestre Campbell; 8.30 p.m., programme Goodyear: fanfare, quatuor Revelers; 9.00 p.m., Halsey Stuart: "The Old Counsellor"; 9.30 p.m. programme Mobiloil: Gladys Rice, soprano; orchestre; 10.00 p.m. programme Coca-Cola: entrevue et orchestre; 10.30 p.m., programme musical du NBC Artists Serice: duo de piano et orchestre sous Cesare Sodero; 11.15 p.m., Jesse Crawford, le poète de l'orgue; 11.30 p.m., Vincent Lopez et son orchestre.

WTAM, Cleveland, 250.4—1070 k.
6.05 p.m. Melody Lane; 12.05 p.m. orchestre Coon Sanders.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
8.15 p.m., "Les Sept dernières paroles du Christ"; 10.00, p. m. programme Chesterfield: "Music that satisfies"; 10.15 p.,m récital de piano; 10.30 p.m., Manhattan Serenaders; 10.45 p.m., le Chanteur de la rue; 11.00 p.m. Howard Berlow et son orchestre de concerts; récital d'orgue (Andre Happen); 11.30 p.m., Don Redman et son orchestre.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
7.00 p.m., l'artiste de l'heure; 7.15 p.m. Vincent Lopez et ses Valvoliners; 8.15 p.m., orchestre de danse de Jack Berger; 8.30 p.m., quatuor à cordes de Roth, avec Vera Brodski, pianiste; 9.00 p.,m., Willard Robinson et son orchestre Deep River; 10.20 p.m., Laque rouge et jade; 11.30 p.m., programme Moonbeams.

WBZ, Springfield, 330—990 k.
6.02 p.m., récital de piano; 10.15 p.m., programme russe.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
10.00 p.m., extraits d'opérettes; 11.30 p.m., orchestre.

WJR, Détroit, 406—750 k.
7.15 p.m., mélodies; 11.45 p.m., orchestre de Hamp.

WTIC, Hartford, 283—1060 k.
6.00 p.m., ensemble à cordes; 6.45 p.m., ensemble à cordes de WTIC; 7.30 p.m., Melody Speedway; 12-15 p.m. récital d'orgue.

WABC, New-York, 349—860 k.
Entre 6.00 et 6.45: orchestre de danse 9.00 p.m., quatuor et orgue; 10.00 p.m., Manhattan Serenaders; 11.00 p.m., orchestre Barlow; 1.00 p.m. orchestre Pancho.

KDKA, Pittsburgh, 306—980 k.
10.15 p.m., programme de chant; 11.14 p.m., orchestre de KDKA.

WHAM, Rochester, 260—1150 k.
7.15 p.m. ensemble à cordes; 10.00 p.m., orchestre civique.

Chicoutimi

Arrivée de la délégation de la pulpe

Cette délégation est arrivée à Chicoutimi, jeudi matin, 17 mars, et elle a été reçue sur les quais de la gare de Chicoutimi, par une nombreuse foule. Les délégués, en débarquant, rencontèrent immédiatement l'accueil sympathique et bienveillant qu'ils reçurent du Premier Ministre de la province. Ils parlèrent, en résumé, du succès de la délégation.

Voici la liste des délégués : Son Excellence Mgr Lamarche, M. le chanoine Jos. Tremblay, curé de la cathédrale, le R. P. Legrand, curé du Sacré-Coeur du Bassin, M. J.-E.-A. Dubuc, M. P. M. Gastave Delisle, M.P.P., député de Chicoutimi, l'honorable J.-E. Moreau, ministre sans portefeille, député de Robervàl, M. Jos. Fillion, M.P.P., député du Lac St-Jean, M. l'abbé Arthur Fortier, aumônier des Syndicats Catholiques, M. l'abbé André Laliberté, du Progrès du Saguenay; M. J.-R. Tremblay, A.G., maire de Chicoutimi, M. Geo-H. Smith, pro-maire, M. L.-P. Girard, avocat, commissaire du Port de Chicoutimi, M. Adjutor Bélanger, président des Syndicats Catholiques, MM. Georges-Aimé Gagnon, préwident du Syndicat des Imprimeurs, Joachim Jobin, maire de la paroisse de Chicoutimi, M. John Murdock, J.-A. Lessard et Ludger Dufour, échevins de Chicoutimi, M. Edouard Lavoie, L.-C., président de la Chambre de Commerce et de la Commission Scolaire de Chicoutimi; R.-E. Joron, I.C., A. G., délégué de la Chambre de Commerce de Chicoutimi; MM. le Dr J.-Edmond Bergeron, maire de Jonquière, J. Desgagné, maire de Laterrière, Eug. Lavoie, maire de la paroisse de Laterrière, Joseph Gagnon, maire de Ste-Anne, Henry Côté, maire de St-Honoré et préfet du comté de Chicoutimi, Achille Tremblay, maire de St-Fulgence, Raoul Desbiens, maire d'Hébertville-Station, Nil Tremblay, conseiller de la Rivière du Moulin, Avila Charbonneau, agronome, L.-B. Gagnon, marchand W.-H. Giroux, marchand, MM. Pierre Lévesque et Emile Boivin, marchands, Emile Couture, forgeron, Euclide Perron, I. C., Arthur Gagnon, contracteur, William Murdock et Jos. Tremblay "A", contracteurs, Alphonse Saulnier, Vincent Dubuc, gérant de la Compagnie Electrique du Saguenay, Antoine Dubuc, président de la Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec; M. L.-A. Dussault, secrétaire de la Chambre de Commerce et greffier de la cité de Chicoutimi; Odilon Crevier, M. le notaire Omer Lapointe, régistrateur, H.-R. Déliste, agent d'assurance, M. le Dr. Gustave Gauthier et M. Pierre-Eug. Laberge, comptable.

Alarmes

Durant l'espace d'une semaine, la brigade de Jonquière a répondu à cinq appels:

Le 10, à 5 h. 40 p.m., feu de cheminée chez M. T.-L. Potvin, rue St-Dominique.

A 6 h. 40 p.m., feu de cheminée chez M. Luc Larouche, avenue St-Charles.

Le 11, à 7 h. 15 a.m., feu de cheminée chez M. Jos. Girard, avenue Saint-François.

Le 12, incendie d'un hangar appartenant à M. Ulderic Bergeron, de l'avenue Angers.

Le 15, à 9 h. 15 a.m., feu de cheminée chez M. Joseph Belley, (Didier), rue St-Dominique.

Important projet de loi

Toronto, 22.— (P.C.)— Le projet de loi peut-être le plus important de toute la session a été déposé hier par l'hon. W.-H. Price, procureur général de l'Ontario. C'est un bill similaire à ceux déjà votés par les Chambres de Saskatchewan, d'Alberta et de Colombie. Par lui le gouvernement fédéral est virtuellement prévenu de ne pas toucher aux compagnies d'assurance. Le gouvernement ontarien se fonde pour cela sur une récente décision du Conseil Privé, décision dont le gouvernement n'a pas encore suffisamment tenu compte, au dire de l'hon. W.-H. Price. L'Ontario ne souffrira pas que le Dominion continue à règlementer au sujet des licences d'assurance et à déclarer quelles compagnies doivent ou ne doivent pas opérer dans la province.

Quelques boîtes et il est beaucoup plus fort

Tout à fait enthousiasmé des Pilules Dodd pour le Rein

M. Alfred Kemp, une victime du mal de rein, soulagé par les pilules Dodd

Yamachiche, P.Q., 22 mars (Spécial) "J'ai longtemps souffert du mal de rein", écrit M. Alfred Kemp, un citoyen de Yamachiche "J'avais essayé nombre de remèdes qui ne m'avaient pas fait de bien. Finalement j'ai commencé à prendre les Pilules Dodd pour le Rein. J'en ai pris cinq boîtes, à mon entière satisfaction. Je me sens maintenant beaucoup plus fort et je ne saurais assez louanger les Pilules Dodd pour le Rein. C'est certainement là le meilleur remède pour le mal de rein, aussi j'en garde toujours une boîte à la maison."

Des milliers d'autres racontent la même histoire. Ils ont essayé les Pilules Dodd pour le Rein, et ils les ont trouvées bonnes. Car les Pilules Dodd pour le Rein, comme tonique et remède de amille contre l'affection rénale, sont sans pareilles. Lorsque vous vous sentez abattu, fatigué et épuisé, il y a dix chances contre une que c'est le rein qui est en faute. C'est par le soulagement qu'elles procurent que les Pilules Dodd pour le Rein se sont fait une réputation comme remède aux affections rénales.

POUR CALMER le MAL à L'INSTANT

Une goutte suffit—bientôt le cor s'enlève

Il suffit d'une petite goutte de FREEZONE sur ce cor sensible pour arrêter toute douleur à l'instant et pour tout de bon. Ensuite quelques autres gouttes de ce liquide inoffensif et le cor s'ébranle tellement que vous pouvez l'enlever tout de suite avec vos doigts, germe et tout. C'est le moyen le plus rapide connu de détruire les cors durs et mous et les callosités. Ayez-en une bouteille chez votre pharmacien pour l'essayer.

FREEZONE

Saint-Romuald

Clôture de retraite

La retraite annuelle des hommes et des jeunes de la paroisse a commencé le dimanche 13 mars, s'est terminée dimanche dernier. La cérémonie de clôture fut des plus solennelles et des plus imposantes.

Funérailles de M. Martel

Mardi dernier le 15 mars, ont eu lieu sous la direction de M. Georges Marcoux, entrépreneur de pompes funèbres de notre paroisse, les imposantes funérailles de M. Robert Martel, fils de M. Omer Martel et et de feu dame Fabiola Gagnon, décédé le 12 courant à l'âge de 16 ans et 6 mois. Le défunt laisse pour pleurer sa perte son père et sa belle-mère, un trère, Armand, en religion, le Revd Frère Marie Jean Baptiste de la communauté des trappistes de Mistassini, trois sœurs, Germain, en religion, sœur Ste-Jeanne de Portugal de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, Mlles Lucienne et Rachel Martel.

A 8 heures 45 le cortège funèbre quittait la maison mortuaire pour se rendre à l'église. Une foule nombreuses suivait voulant donner un témoignage de sympathie à la mémoire du jeune disparu et à la famille en deuil. Suivaient immédiatement le corbillard son père, M. Omer Martel, ses oncles, MM. Arthur Gagnon et Ernest Gagnon, de Québec, MM. François-Xavier Demers, Olivier Roberge, Pierre Turgeon, de St-Romuald, MM. Victor Fouquet, Adélard Lavertu et Joseph Coutu-re, de St-Jean-Chrysostôme, M. Joseph Fouquet, de Lévis, M. Ernest Fouquet, de Québec et M. Jos. Carrier, de St-Louis-de-Pintendre, ses cousins MM. Albert Martel, Alfred Martel, Aimé Martel, René Demers, Maurice Demers, tous de St-Romuald, M. Lionel Gagnon, de Québec, Amédée Carrier et Léo Carrier, de St-Louis-de-Pintendre, Paul Roberge, Joseph Gosselin, Antoine Carrier, Jos. Carrier, de St-Jean Chrysostôme, MM. Izariste Turgeon et Wilfrid Turgeon de St-Romuald.

Les porteurs étaient MM. Joseph Roberge, pour la croix et MM. Almanzor Martel, Donat Martel, Gérard Roberge, (ses cousins) et M. Gérard Sévigny portaient la dépouille mortelle. A l'église la levée du corps fut faite par le Revd Pères Gagnon, O.M.I., accompagné des enfants de chœur. M. l'abbé P.-E. Pelchat vicaire chanta le service. A l'orgue, la petite maîtrise du collège de St-Romuald, sous la direction du Frère Paulin, a exécuté la messe des morts et un programme de musique approprié. Asistaient au chœur M. le curé E.-A. Dupont, le Revd, Père Gagnon, O.M.I., M. l'abbé Edouard Houde, et les enfants de chœur sous la direction du Rvd. Frère Sylvain. Les élèves du Collège accompagnés de leurs professeurs, assistaient au service à l'église de même qu'un certain nombre d'élèves du couvent dirigés par les Révérendes Sœurs de Congrégation. Dans le cortège, nous remarquions MM. Arthur Morin, Alexandre Gallichand, Jean Baptiste Côté, Fernand Robitaille, Thomas Fiset, Odina Lefebvre, Honoré Sirois, Edgar Beaulieu, Honoré Gendreau, J. Côté, Arthur Blais, Xavier Paquet, Jean-Baptiste Paquet, Alphonse Roberge, Joseph Sévigny, Gérard Paquet, G. Demers, A.Robitaille, E. Laliberté, Jos. Roberge, Georges Grenier, W. Lacroix, Alphonse Lemelin, Paul Moineau, Alphonse Toussaint, Gaudiose Fradette, Anselme Vallières, A. Vallée Jules Hallé, Edmond Vermette, L. Auger, F.-X. Roberge, Louis Dorval, Nazaire Couture, Missel Germain, Joseph Côté, Pierre Côté, A. Gagné, Honoré Lacroix, Adélard Landry, Joseph Genest, Joseph Dorval, L. Côté, J. Laliberté, R. Laliberté, J. LaFrance, R. Beaulieu, H. Larue, M. Grenier, C. Couture, E. Brousseau, A. Carrier, A. Morin R. Bouchard, Jos. Roberge, Donat Grégoire, E. Bélanger, P. Joncas A. Bussières, Jos. Lemelin, A. Croteau, Jos. Croteau, Paul Hains, J. Couture A. Gagnon, L. Carrier, M. Bérubé, W. Belleau, A. Dubé, M. Martel, A. Poitras, P.-E. Bérubé, U. Morin, D. Croteau, Marc Leclerc, Charles Edouard Couture, Docteur Michel Lambert jr et une foule d'autres.

Le jeune disparu emporte avec lui le souvenir ému de ses camarades de classe et le respect de tous ceux qui l'ont connu. Il a vécu quelques années de vie religieuse. Il avait revêtu l'habit des Révérends Frères de Saint-Gabriel, le 2 février 1931, lorsque la maladie qui devait l'enlever aux siens est venue le frapper. En religion il portait le nom de Frère Henri. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Nous réitérons à M. et Mme Martel ainsi qu'aux autres membres de leur famille nos plus vives sympathies.

Sympathies reçues par la famille Martel

Offrandes de messes: MM. et Mmes Eugène Gagnon, de Lévis; Olivier Roberge, F.-X. Demers, de St-Romuald; oncle et tante; Mlle Rosalie Fouquet, tante; Mlle Blandine Martel, Québec, cousine; M. et Mme Stanislas Côté, cousine, de Québec.

Messes privilégiées: M. et Mme F.-X. Demers, oncle et tante; M. Maurice Demers, cousin, St-Romuald.

Bouquets spirituels: M. et Mme Jean Savard, Québec; M. et Mme Victor Fouquet, St-Jean Chrysostome; M. Joseph Carrier, St-Louis-de-Pintendre, oncles et tantes; Elise Gosselin, Québec; Sr Florence Sévigny, couvent Pont-Rouge; MM. et Mmes F.-X. Roberge, Philippe Couture, famille Francis Hallé, St-Romuald; M. et Mme Joseph Bélanger.

Résultat du Dog Derby

La course de chiens organisée la semaine dernière par M. Willie Tremblay, sportman bien connu de cette paroisse, a été courue dimanche dernier et a été un beau succès. Malgré le froid assez vif qu'il faisait, un grand nombre de personnes s'étaient rendues au coin des rues de l'Eglise et de la Fabrique qui était le terme de la randonnée ; le départ s'étant fait à Charny, ce qui représente une distance approximative de 5 milles. Quatre attelages s'étaient enregistrés comme suit : Epicerie Alphonse LaRoche, conducteur Hector Emond ; attelage de M. Couture ; Maison Georges Marcoux, conducteur Adélard Landry, et attelage de M. Bouchard. Les juges de la course étaient M. Henri Gosselin, gérant de la Banque Canadienne Nationale, à la succursale locale, et M. Henri Bergeron, agent de la Canada Life Insurance Co. Le résultat a été le suivant : premier, M. Emond qui a parcouru la distance en 17 minutes et 20 secondes ; deuxième, M. Couture, en 20 minutes ; troisième, M. Landry, en 20 minutes aussi et quatrième, M. Bouchard, en 27 minutes. Des prix de $5.00, $3.00, $2.00 et $2.00 furent remis respectivement aux conducteurs dans l'ordre donné ci-dessus. Nos félicitations aux vainqueurs.

Autre course

Pour satisfaire les nombreuses demandes qui lui sont parvenues et encouragé par le succès de la course de dimanche, M. Tremblay a immédiatement commencé, l'organisation d'une nouvelle course qui aura lieu jeudi soir, à 7 heures 30, sur une distance de cinq milles également. Les attelages devront être simples, c'est-à-dire un seul chien. Le prix d'inscription a été réduit autant que possible et fixé à 50 cents seulement. Les intéressés ont jusqu'à mercredi soir pour s'enregistrer. D'après les perspectives, on compte qu'il devrait y avoir une vingtaine d'équipes.

Funérailles de Mme J.-Charles Blanchette

St-Charles Bellechasse, le 15 février mourait paisiblement à sa résidence, M. Jean-Charles Blanchette, à l'âge de 36 ans et 11 mois, après une longue maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne.

C'est jeudi, le 18, dans l'église de la paroisse qu'avaient lieu les funérailles et une foule considérable de parents et d'amis escorta la dépouille mortell du regretté disparu, jusqu'à sa dernière demeure.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Bernadette Dubé, trois fils: Charles-Henri, Guy et Roland, une fille, Yolande

M. l'abbé Georges Côté, curé, présida la lévée du corps et chanta le service.

Le programme de chant fut exécuté par les membres de la chorale de la paroisse sous l'habile direction de M. Emeril Barbeau. M. Antorio Chabot touchait l'orgue.

Le défunt faisait partie de la ligue du S.-C.. Les porteurs étaient : MM. Joseph. Gaudias et J.-Bte Dubé et Irénée Poirier tous beaux-frères du défunt.

M. Philippe Chabot portait la croix et M. Lamontagne conduisait le corbillard. M. Edmour Breton portait le drapeau de la ligue ; la quête fut faite par les membres de la ligue : MM. Willie et Maurice Lacroix.

Assistaient aux funérailles : Jos. Blanchette, frère du défunt ; ses sœurs : Béatrice et Marie-Jeanne ; son beau-père : M. Alfred Dubé ses beaux-frères : M. et Mmes Jos. Gaudiose et J.-Bte Dubé; Irénée Poirier, Jos. Boulanger, Omer Gaudreau, Charles Frenette maire du village, J. Nadeau maire de la paroisse, J. Ruel et M. Turgeon notaires, Dr J. Perron, Dr A. Nadeau, MM. Arthur Rhéaume Raoul Le-Bel Pierre Gauvreau A. Jobin, St-Henri G. Demers, A. Carrier, P. Couture, Amédée Beaudoin, Jos. Asselin, Phillippe Chabot, Jos. Bélanger, Oct. Dubé, J. Labonté, Jos. Lapierre, H. Lapierre, Jos. Gosselin, Onésime, Emile, Gérard et Philp. Gosselin, F. Aubé, Elz. Martel, L. Marcoux, Adélard, Chayer, E. Asselin, S. Carrière, O. Fournier, L. St-Amant, J. Bernier, O. Therrien, I. Asselin, J.-L. Pelletier, Mlles Fécteau, Mme Jos. Pelletier, Mme S. Carrière,, Mlles Therrien F. Roy.-A. Labreeque, K. Koy, O. Nadeau, O. Roy, P. Goulet, V. Ruel, les sœurs de la Charité à leurs élèves d'un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Les représentants de l'Imp. Oil. Maurice Bouffard, Québec, Léo-Paul Blanchette, Willie Blanchette, Jos Paradis St-Charles, Alfred Lacroix, de Montmagny R. Blais, St-Aubert.

Messes privilétiées: Irénée Poirier, J.-B. Dubé, Jos. Boulanger, P. Gauvreau, Laurent Fortin, Omer Gaudreau, Jos. Pelletier, Jos.-Alf. Dubé.

Une grand'messe donnée par Mlles Jeanne et Béatrice Blanchette.

Bouquets spirituels: Jos. Paradis, Amédée Beaudoin, Jos. Bernier, R. Couture, J.-Alex Drolet, Oct. Dubé, Jos. Gosselin, Nap. Lamontagne, O. Pelletier, Simone Gosselin.

Sincères sympathies: Napoléon Fontaine, J.-B. Dubé, Emilio Blais, Simone Poirier, Francois Casault, Honoré Roy., A. Lacroix, E. Barbeau, Jos. Audet, Jos Roy, G. Roy, Mme E. Marcoux, Adj Bernier, Jos. Cadsault, Jos. Fecteau, J.-B Poirier, G. Laflamme, S. Carrière, Elz. Martel, Martel.

Messages de sympathies: Jos. Bernier, Montréal; J.-B. Dubé, Rivière-du-Loup; Adjutor Bernier, Campbellton; Arthur Bernier, Montréal.

— M. J. Lamontagne a fait les frais des funérailles.

Mme veuve J.-C. Blanchette remercie très sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, messages de sympathies ou assistance aux funérailles

A tous un cordial merci.

La fureur d'une femme dédaignée! J'en avais pitié, mais n'osais point la mettre en garde contre l' "O.T."

La VERSION DE L'AUTRE FEMME

UNE idylle ne saurait exister où s'infiltre la négligence envers l' "O.T."—*l'odeur de transpiration.* On se détourne instinctivement de celles ou ceux qui en sont coupables.

A ce jour elle me hait—m'accuse de l'avoir détourné d'elle. Mais ce n'est que sa propre négligence qui lui coûta son amour.

Il enlève également les microbes! Lavez-vous souvent les mains au Lifebuoy, afin que vos empreintes digitales ne déposent pas de dangereux microbes sur vos aliments.

Ne compromettez pas *votre* bonheur. Ne *croyez pas* ne pas pouvoir blesser. Les pores secrètent continuellement des résidus malodorifèrants—une pinte par jour. Etant si habitués à cette odeur continuelle, *notre* propre "O.T." nous échappe. Mais pas aux autres!

Soyez prudent. Elimínez l' "O.T." *sûrement.* Non par des poudres et lotions, mais en gardant les pores propres et désodorisés. Baignez-vous souvent au Lifebuoy! Il diffère des savons de toilette ordinaires. Jusque son parfum est autre—un agréable parfum *de propreté*, qui disparaît au rinçage. Il mousse plus abondamment—vous vous sentez plus frais, *plus propre.* Sa mousse crémeuse, détersive, *purifie*—élimine toute trace d' "O.T."

Un secret pour le teint

"Ne craignez point de vous laver le visage au savon," répètent les autorités du teint. C'est sans danger si le savon est pur et doux comme le Lifebuoy. Travaillez bien sa mousse purifiante et douce dans les pores le soir—puis rincez. Les teints ternes ont vite fait de resplendir de santé.

Lever Brothers Limited

LE SAVON HYGIENIQUE

Lifebuoy Lb234F

enraye l'odeur de transpiration

Buvez-la aux repas

Carling's Amber Ale

SYNCHRONISEZ avec le poste CHRC, Québec... Tous les jeudis, de 8 heures 30 à 9 heures p.m... Ne manquez pas le joyeux programme Carling's.

30BJ

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Mlles Antoinette et Germaine Hamel, de Plessisville, étaient dernièrement en promenade chez leur sœur Mme A. Jacques, à Lévis.

—Mlle Rosa Carlos, de St-Cyrille, qui était malade depuis un mois à l'Hôtel-Dieu de Lévis, va mieux et est retournée dans sa famille compléter sa convalescence.

—M. et Mme Eugène Marquis, de St-Gervais, étaient en promenade, ces jours derniers, chez des parents à Lévis.

—Mlle Yvette Gelly, de Lévis, est en promenade à Montréal, l'hôte de Mme J.-M. Lasnier.

—Mlle Aline Gilbert, de Lévis, était dernièrement en promenade chez des parents à St-Georges-de-Beauce.

Il se blesse en tombant d'un escabeau

M. Antonio Rousseau, de Lévis, employé du C. N. R., demeurant rue Wolfe, a été victime d'un accident, vendredi dernier, au bureau où il travaille. M. Rousseau était monté sur un escabeau pour prendre un document placé sur une tablette élevée lorsqu'il perdit soudainement l'équilibre. Dans sa chute, il se força la cheville du pied et M. le Dr Alfred Roy fut appelé chez lui, où il fut transporté pour lui donner les soins nécessaires. M. Rousseau en aura pour quelques jours avant de pouvoir reprendre son travail.

Assemblée annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire de Lauzon

Demain soir, à 8 heures dans la salle de l'hôtel de ville de Lauzon sera tenue l'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire de Lauzon. Le rapport financier des opérations de l'année écoulée sera soumis à l'assemblée. On demande à tous les sociétaires d'assister à cette importante assemblée.

M. P.-H. Murphy élu échevin de Lauzon

Hier midi, de midi à 2 heures, a eu lieu, au bureau de l'hôtel de ville de Lauzon, la mise en nomination des candidats à l'échevinage, en remplacement de M. l'échevin George Murphy, démissionnaire pour le siège No 2 du quartier No 3. Un seul candidat fut mis sur les rangs M. P.-H. Murphy, frère de l'échevin démissionnaire et il fut élu par acclamation échevin de Lauzon.

Elle perd connaissance dans l'église

Mlle Larrivée, de Lévis, assistait dimanche matin à la messe de 8 heures 30 en l'église Notre-Dame tomba tout à coup à la renverse dans le banc qu'elle occupait et on la releva privée de connaissance. On la transporta dans le portique où l'air frais la fit revenir. On suppose que cette personne fut prise d'une indisposition à la suite d'une indigestion et n'eut pas le temps de sortir de l'église.

Ils seront ordonnés prêtres au cours de l'été

Deux professeurs du Collège de Lévis, MM. les abbés Robert Gingras et Gérard Dallaire ont été promus aux diaconat dimanche matin dernier. Leur ordination sacerdotale aura probablement lieu vers la fin de l'année scolaire. Il en sera probablement ainsi que M. l'abbé Alfred Leblond du Collège de Lévis, et Arthur Nadeau, de l'Ecole Apostolique. On croit que M. l'abbé Arthur Lecours, de Villemay, professeur au Collège de Lévis, sera ordonné prêtre le 26 juin prochain, en l'église du Christ-Roi, à Villemay. Cette première ordination sacerdotale dans Villemay donnera lieu à de belles cérémonies religieuses.

M. Fortunat Couture, de Villemay, plongé dans le deuil

M. Fortunat Couture, de Villemay, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son jeune enfant, âgé de trois mois, arrivée hier après-midi, à sa résidence, rue St-Georges. La sépulture aura lieu demain après-midi à 4 heures, en l'église du Christ-Roi, à Villemay, et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Mort de M. Antonio Poliquin, à Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de M. Antonio Poliquin, époux de dame Marie-Anne Guay, arrivée hier soir, à sa résidence, rue Ste-Catherine, à Lévis, après une maladie de plusieurs mois endurée avec piété et résignation. Le défunt, âgé de 39 ans et 7 mois, était bien connu sur toute la rive sud et dans les cercles sportifs. Il était contremaître général des fonderies Terreau, Racine, de Québec. M. Poliquin laisse pour pleurer sa mort sept enfants, Pauline, Gilles, Rita, Jeannine, Bruno, Marcel et Suzanne. Il était le fils de feu Edouard Poliquin qui fut lui aussi plusieurs années contremaître des fonderies Terreau, Racine ; le frère de MM. Gaston et Lucien Poliquin; le beau-frère, de MM. Edouard Guay, du bureau des ingénieurs forestiers, au Parlement de Québec, Eutrope Couture, de la Couture Motor Sales, Alfred Guay, de Harlaka, Gérard Guay, ingénieur forestier et arpenteur, de Lauzon, J.-A. Gagnon, gérant de la Cie de Publication de Lévis et Mlle Ludivine Guay, de Lauzon. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus vives sympathies.

Le 50e anniversaire de fondation des Chevaliers de Colomb

Lundi soir prochain, à 8 heures 30, à l'occasion du 50e anniversaire de fondation de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, les officiers et membres du Conseil 2651, de Lévis, auront une soirée intime, à la salle St-François Xavier, avenue Bégin, à Lévis. Nous publierons dans quelques jours le programme de cette soirée.

L'Ouvroir distribuera le linge demain

Les Dames de l'Ouvroir des Dames de Ste-Anne, de Lévis, feront demain après-midi et non jeudi comme d'habitude, la distribution du linge aux familles pauvres. Cette distribution est avancée d'une journée vu la semaine sainte et sera faite au lieu ordinaire. On voudra donc se présenter mercredi après-midi au lieu de jeudi.

Ils sont décorés de la médaille du service impérial

Le gouvernement de Sa Majesté vient d'accorder à des fonctionnaires canadiens la médaille du service impérial. Ces douze nouveaux décorés sont : MM. Samuel Boucher, de Lévis, Pierre-G. Côté, de Québec, Joseph Bernier, J.-E. Bérubé, Joseph Cantin, de Joffre ; Oscar Roy, F.-X.-V. Lebrun, de Montjoli, D. Paré, de Rimouski, E. Corbin, P.-D. Marquis, E. Lacombe, de Rivière-du-Loup, J.-B. Poulin, des Trois-Pistoles.

Nos félicitations à ces décorés.

Assemblée des Chevaliers du 4è degré ce soir

Les Chevaliers de Colomb de Lévis qui font partie du 4ème degré sont priés de se réunir, ce soir, à 8 heures 15, dans leur salle, Côte du Passage, à Lévis. On demande que tous soient présents à cette assemblée importante.

Les travaux de la terrasse du parc Shaw

M. l'échevin Théophile Larochelle, président du comité des marchés et terrains, nous informe que les travaux du mur de soutènement dans le parc Shaw faits pour donner de l'ouvrage aux chômeurs, commenceront demain matin, avec une équipe de 30 hommes. Cette équipe sera changée lundi prochain et il en sera ainsi tous les trois jours d'ici à ce que les travaux de la voirie commencent, soit vers le 1er avril prochain, cela afin de pouvoir donner de l'ouvrage au plus grand nombre possible de sans-travail.

Mort de M. Johnny Simpson, de Lauzon

Nous avons appris avec regret la mort de M. Johnny Simpson, arrivée hier matin dans un hôpital de Québec. Le défunt, âgé de 83 ans, était bien connu à Lauzon où il fut déjà employé municipal. M. J.-P. Thibault, de Lévis, a transporté les restes mortels à la résidence du défunt, No 7 rue George Davie, à Lauzon, où ils sont exposés. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon et l'inhumation sera faite au cimetière St-Joseph. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

On se croirait plutôt en janvier qu'au printemps

Nous sommes dans la saison du printemps depuis hier et si la date du 21 mars ne nous indiquait pas le changement de saison, nous ne le croirions certainement pas. Il fait en effet froid comme en plein mois de janvier et le bonhomme hiver nous fait payer pour le beau temps que nous avons eu en janvier. On se rappelle que l'on cueillit des pensées dans les jardins et que l'on laboura durant ce mois qui a l'habitude d'être le plus rigoureux de l'hiver. L'an dernier à pareille date la neige était presque toute disparue et plusieurs routes étaient ouvertes à la circulation des autos. Il est bien vrai de dire que les années se suivent et ne se ressemblent pas.

Naissance

M. Amédée Carrier et Mme Carrier, née Cécile Forgues, de Hadlow, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 9 mars et baptisée le même jour sous les prénoms de Marie-Pierrette. Parrain et maraine, M. et Mme Ferdinand Forgues, grand-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Pierre Morin, tante de l'enfant.

La fête de St-Joseph samedi dernier au Collège de Lévis

Six élèves du Collège de Lévis ont fait leur comunion solennelle, samedi matin dernier, à l'occasion de la fête de saint Joseph. Ce sont: Louis Couchef, Raynald Bélanger, Paul-Eug. Plante, Geo-Et. Proulx, Paul-André Leblanc et Paul Boutin.

M. l'abbé Th. Grégoire, préfet des études au cours commercial, chanta la grand'messe, à laquelle assistait tout le personnel de la communauté. On remarquait en outre : M. le Commandeur P.-Geo. Roy, M. le Commandeur J.-E. Chapleau, C.R., M. Cléophas Blouin, M. Jos. Emond, M. le notaire L.-A. Audet et M. le notaire Adj. Roy.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé L.-W. Caron. Le chant fut exécuté par la société Palestrina, dirigée par M. l'abbé M.-L. Belleau.

Trois élèves ont reçu le sacrement de confirmation, dans l'après-midi, à la Basilique de Québec. Ce sont : Paul Boutin, Adrien Langlois et Laurent Myrand.

La soirée académique du cours commercial termina la fête, soirée qui consiste en la collation d'insignes aux aspirants, candidats et académiciens du cours. Une opérette et un drame-surprise furent interprétés au cours de la soirée. La fanfare donna le programme musical.

M. Jacques Boisseau, champion du concours de pool

M. Jacques Boisseau, de Lauzon, a été proclamé champion du récent concours de pool tenu à la salle Giguère, à Lévis et a gagné la coupe de l'Association Lévisienne.

Tout défi venant des deux frères Lionel et Laval Colette sera accepté par le champion Jacques Boisseau.

Des prix ont aussi été distribués aux joueurs les plus méritants. Les gagnants sont MM. Gérard Lemieux, Télesphore Giguère, Armand Gosselin et Falconio Martin.

Une séance récréative dimanche soir au Collège de Lévis

Les élèves de l'Ecole Apostolique Notre-Dame de Lévis, sont allés dimanche soir dernier donner une séance récréative à leurs confrères du Collège de Lévis.

Il y eut d'abord chant par Jean-Paul Binet, puis M. l'abbé Arthur Douville, directeur de l'Ecole Apostolique, donna une intéressante conférence sur la liturgie et la vie chrétienne. Cette conférence se divisa en deux parties et après la première partie il y eut chant par Irénée Plamondon.

M. l'abbé Douville fit la seconde partie de sa conférence qui fut suivie d'une déclamation par Valère Lord. Il y eut duo de chant par M. l'abbé Oscar Fiset et François Côté.

Avant la fin de la séance, Mgr Elias Roy, P.D., supérieur du Collège de Lévis, adressa quelques mots de remerciements au conférencier ainsi qu'à ceux qui prirent part à la séance. Il dit toute la joie que lui et les professeurs ainsi que les élèves du Collège ressentaient de voir les élèves de l'Ecoles Apostolique venir donner cette soirée récréative.

Confessions pour la communion du jeudi saint

Demain matin, à 8 heures 30, à Bienville, on confessera les petites filles de la paroisse et à 1 heure 30 de l'après-midi on confessera les petits garçons. Dans l'après-midi, à 3 heures, confessions des grandes personnes.

Demain après-midi, de 2 heures 30 à 5 heures et demain soir, après la prière, à Lévis, on entendra les confessions des fidèles. Demain après-midi et demain soir, dans les différentes paroisses de la rive sud on entendra les confessions pour préparer les fidèles à la communion du jeudi saint, jour où Notre-Seigneur a institué l'adorable sacrement de l'Eucharistie.

Funérailles de M. Octave Hallé, à St-David

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église St-David de l'Auberivière, les funérailles de M. Octave Hallé, époux de dame Philomène Couture, décédé samedi dernier, à sa résidence, à l'âge de 71 ans et 8 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Gentilly

Naissance

Marie-Rose-Marcelle, enfant de M. et Mme Alfred Genest. Parrain, M. Emile Genest, marraine, dame Donat Genest, oncle et grand'mère de l'enfant.

Petite sépulture

Est décédé le 2 mars à l'âge de trois mois, Joseph-Marcel, enfant de M. et Mme André Houle. La petite sépulture eut lieu le 3 mars, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Service anniversaire

La semaine dernière eut lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis le service anniversaire de M. Delphis Baril. Le service fut chanté, par M. le curé Letendre.

En visite

—M. et Mme Ludger Croteau d Shawinigan-Falls, chez des parent et des amis.

—M et Mme Henri Bécotte et leur fillette, Thérèse de Bras-d'Apic, chez M. Ernest Lauzé.

—M. et Mme Lucien Bécotte, de St-Grégoire, chez M. Donat Cloutier.

DIARRHEE
GAZ dans l'ESTOMAC
CRAMPES

Il n'y a pas de doute quant à la suprématie de la Nerviline pour ces malaises ; elle agit promptement, vingt gouttes de Nerviline dans de l'eau sucrée sont même suffisantes pour apporter un soulagement immédiat.

TROP MALADE POUR SORTIR
Nerviline procura un prompt soulagement.

M. A. E. Archer, de Chelsea, écrit : "Quand j'étais un garçonnet j'avais coutume de prendre la Nerviline pour douleurs d'estomac mais je n'avais jamais estimé sa vraie valeur avant cet été. J'eus une attaque de diarrhée et devins si malade que je ne pouvais quitter la maison. Je fis venir une bouteille de Nerviline et j'en pris une dose toutes les heures pendant la matinée. Ceci me remit en santé. Je prends maintenant la Nerviline comme préservatif des malaises de l'été et elle agit avec satisfaction. Mon épouse a également obtenu des résultats très spéciaux de la Nerviline pour des maux d'estomac. Je recommande fortement la Nerviline.

NERVILINE
Soulage Promptement

St-Just, Montmagny

Baptêmes

Le 6 mars Joseph-Hilaire Godboult, fils de M. Adélard Godboult, et de Rose Rodrigue.

Parrain et marraine, Joseph Godboult et son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Carnet mondain

M. W. Dion est de passage ici dans sa famille pour quelque temps.

—M. Alphonse Laflamme ainsi que sa dame étaient de passage dernièrement à St-Fabien, chez son frère M. Jean Laflamme.

—Mlle Alida Bélanger, à St-Fabien dernièrement chez des parents et amis.

—M. Emile Laflamme de passage ici chez son oncle M. Alphonse Laflamme.

—M. Laurent Grenier, dans sa famille pour quelque temps.

—Mlle Marguerite Brousseau, de Courcelles, en visite chez Mlle Cécile Gauthier, sa cousine pour une quinzaine ici à St-Just.

—M. Wilfrid Royer, ainsi que sa dame étaient de passage à St-Fabien chez des parents et amis.

La mi-carême

La tradition qui veut que l'on fête la mi-carême a donné lieu cette année, comme les années passées, à de sages démonstrations de la part des jeunes. Le tout s'est passé ave ordre, et les mi-carêmes dans leurs costumes comiques et historiques, ont été reçus dans moins de maisons que d'habitude, mais plus spécilamenent dans des établissements publics où s'étaient rassemblés une partie des gens pour y passer une agréable soirée.

Concours de Pâques

Ce concours eut lieu le 13 mars dernier. M. l'abbé E. Laplante, curé de St-Fabien, est venu donner aide, à notre révérend curé M. F. Belleau pour les confessions.

Sport

De ce temps-ci un bon nombre de nos jeunes gens se livrent au sport de la raquette. Par le temps qui court, c'est un sport très en honneur.

De temps à autre de belles parades ont lieu à travers les champs; mais bientôt le printemps fera son apparition.

St-François de Sales

Les Quarantes Heures

La semaine dernière en fut une de prière, de réparation au Divin Cœur de Jésus et de bénédiction, car toute notre population a suivi avec piété et recueillement les pieux exercices des Quarante-Heures.

MM. les abbés Bourgoin, de Roberval, Tremblay de Ste-Edwidge, Racine, de St-André, Boily de St-Jérôme, Villeneuve, de Ste-Croix, et Tremblay, du Lac Bouchette, sont venus prêter leur concours à notre dévoué pasteur durant ce triduum de prières.

Première communion

Le 18 mars courant une belle et touchante cérémonie religieuse se déroula en notre église paroissiale car une quarantaine d'enfants avaient le bonheur de faire leur communion solennelle.

Nassance

Le 13 mars. — Marie-Fernande, enfant de M. et Mme Ernest Gauthier. Parrain M. Félix Turgeon, marraine Alida Gagnon.

Notes sociales

—Mlle Léa Ouellet est allée en promenade à Notre-Dame-des-Anges.

—M. Noel Bouchard, de Chambord est venu ici dernièrement.

—Mme Alfred Cloutier, de La Tuque, est venue en promenade chez M. Johnny Verreault.

—Mme Joseph Joncas, de Kiskissink est venue passer quelques jours chez ses parents.

—M. et Mme J.-O. Bouchard sont de retour d'une promenade à Kiskissink.

—Mlle Lydia Bernard est allée en promenade à St-Joseph d'Alma ces jours derniers.

—M. Johnny Grenon était dans sa famille ces jours derniers.

—Mlle Simonne Duchaine est de retour d'une promenade à Jonquière.

—M. Emile Bouchard et son fils Conrad sont de retour de Kiskissink.

—M. Thomas Bédard et Mme Wilfrid Bilodeau qui sont à l'Hôtel-Dieu de Québec et M. Joseph Tremblay qui est à l'Hôtel-Dieu de Roberval sont en bonne voie de guérison. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

GRATIS!
Un Crayon en Métal ou un Cendrier
donné "GRATIS" à nos Clients à l'occasion de PAQUES
Avec Chaque Achat d'une Caisse de
DRY GINGER ALE
Achetez-la de votre épicier
Fabriquée à Québec par ELZEAR FORTIER LTEE

Pourquoi chez **Davies CHAPEAUX**

sont les plus grands détaillants exclusifs de chapeaux au Canada

Que vous achetiez notre fameuse valeur donnée, de.....

3.85 à 4.85

ou nos lignes à bon marché, de.....

1.45 à 2.85

vous avez

UN BON CHAPEAU à prix modéré

Davies CHAPEAUX

224 rue St-Jean

Weedon

Funérailles de Mme Alex. Lafond

Ces jours derniers ont eu lieu dans l'église paroissiale de St-Janvier-de-Weedon, les imposantes funérailles de Mme Vve Alexandre Lafond (née Caroline Gauthier) décédée à l'âge de 81 ans. La levée du corps a été faite par M. le chanoine Gervais. M. l'abbé L.-P. Larochelle, vicaire, chanta le service assisté de M. le chanoine Gervais, M. l'abbé Pierre Labrecque, curé de Fontainebleau.

La quête pendant le service a été faite par Mmes Jos. Bernier et Jos. Phaneuf, accompagnés de MM. Henri et Hormidas Vallières, petit-fils de la défunte.

La messe de requiem fut chantée par la chorale St-Janvier. Mlle Fernande Lemieux touchait l'orgue.

Les porteurs du cercueil étaient MM. Joseph Lafond, de Putnam, Conn. Alexandre Lafond de Méilan, ses fils; Clarence Lalumière, Weedon; ses gendres et M. Amédée Champoux, d'East Angus.

Portaient les coins du poêle : Mmes Jos. Bernier, Jos. Phaneuf, Saul Delude et Louis Lalumière.

Suivaient le deuil : M. et Mme Jos. Vallière, M. et Mme C. Lalumière, Weedon, Amédée Champoux, d'East-Angus, Mme Jos. Lafond, de Putnam M. et Mme Henri Vallière, Hormidas et Doréa Vallière, Mlles Anna, Cécile, Emilienne Lalumière, Louis, René Lalumière, Aldéa, Bernadette, Yvonne Vallière.

Offrandes de messes M. et Mme Amédée Champoux, d'East-Angus.

Sympathies : M. et Mme J.-L. Bourgault, M. et Mme Lemieux.

La défunte laisse dans le deuil dix enfants : Jos. Lafond, de Putnam, Conn.; Alexandre, de Milan; Alfred de Gravelbourg, Sask.; Oscar de Lowell; Mass., Arthur, de Québec; Mme Nap. Malo, (Elmire) New-York; Mme Jos. Vallière, (Alphonsine) Mme Fernand Saulniers, Mathilde, Gravelbourg, Sask.; Mme Clarence Lalumière, Léonie, Weedon,

Elle laisse dans le deuil aussi 69 petits-enfants, 35 arrière-petits-enfants et 5 enfants de la 5ème génération.

Nous offrons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL

DEUX GRANDS FILMS

Cora Lynn, la délicieuse interprète du rôle de Régina, dans "Le Cordon Bleu", de Tristan Bernard, a une peur bleue des caméras. Pendant toute sa carrière théâtrale, Cora Lynn a toujours évité la caméra, appareils photographiques, etc,. Depuis qu'elle fait du cinéma, sa crainte de ces engins bien inoffensifs s'est calmée, mais néanmoins on la considère, aux Studios Paramount de Joinville, comme une des actrices les plus difficiles à faire tourner, et quant à la faire poser pour la photo, c'est toute une histoire.

La distribution du "Cordon Bleu", qui passera au Capitol demain, jeudi, vendredi (soir seulement) et samedi, avec "No One Man", comprend : Pierre Bertin, de la Comédie Française, Jeanne Helbling, Baron Fils, Lucien Baroux, Cora Lynn, Maurice Lagrenée, Madeleine Guitty et Marguerite Moreno. Mise en scène de Karel Anton.

"No One Man", le roman lu un peu partout et chaudement discuté de Rupert Hughes, qui a été également publié sous forme de série dans un magazine, sera représenté sur l'écran du théâtre Capitol comme une offre de Paramount.

C'est un nouveau genre de récit fait à la manière moderne, racontant les préférences d'une jeune fille typique de nos jours, "Nep", qui fait tout son possible pour résoudre le problème matrimonial. Les décors, principalement ceux de New-York et de Palm-Beach, sont tout bonnement somptueux.

Carole Lombard, Ricardo Cortez, Paul Likas, Juliette Compton, Arthur Pierson, Frances Moffett, Georges Barbier et Marjorie Gateson sont les principales étoiles. La direction est de Lloyd Corrigan.

C'est la première production de Mlle Carole depuis plusieurs mois, à la suite de son mariage avec William Powell.

Le Vendredi Saint, le théâtre n'ouvrira qu'à 7 heures, le soir.

Communiqué

CLASSIC
LE THEATRE PAR EXCELLENCE
Aujourd'hui
Janet Gaynor et Warner Baxter dans
"DADDY LONG LEGS"
Actualités et comédies
Adm. Matinée ..... 10 cts.

★ CANADIEN ★
Foyer du Film Parlant Français
PROGRAMME DOUBLE :
"Le REVE" et "PARTIR"
Heures de Représentations
Le Rêve: 2.25 - 5.40 hres
Partir: 1.45, 3.44, 7.00, 9.55

Carole Lombard, Paul Lukas, Ricardo Cortez, dans "No One Man". Quatre jours commençant demain avec le Film Paramount français "Le Cordon Bleu".

"LA TOSCA"
Opera de PUCCINI

La troupe d'Opéra de New-York nous donnera cette belle oeuvre.

Si nous avons bon souvenir, "La Tosca", le si bel opéra de Puccini, n'a pas été donné à Québec depuis plus de dix ans. Il fut alors chanté par les artistes de la troupe San Carlo. Quelques années avant il nous avait été présenté par la Montreal Opera Compapny. A chaque fois ce fut salle comble et un grand enthousiasme de la part du public. C'est d'ailleurs celui des opéras de Puccini qui est le plus en faveur auprès du grand public.

Depuis quelques années aucune troupe n'a jamais eu cet opéra à son programme à Québec. L'annonce que nous aurons prochainement la veine d'entendre l'oeuvre si brillante et si dramatique de Puccini a fait la joie de tous les amateurs. Le directeur artistique de l'Opéra de New-York (Franco-Américain) nous assure qu'il a pour "La Tosca" une distribution remarquable. Et comme la troupe amène son propre orchestre de New-York, quelle joie ce sera d'entendre la magnifique partition de Puccini, par des musiciens de carrière, des instrumenttistes ayant joué plusieurs fois cette oeuvre. Car on sait que dans tout opéra de Puccini, l'orchestre a une importance toute spéciale. Des opéras comme "La Tosca" ne peuvent être joués qu'avec le concours d'un orchestre de tout premier ordre, comme celui de la troupe de New-York.

Aussi tout Québec ira entendre l'unique représentation de "La Tosca".

Communiqué

-FRANCAIS-
MARDI, MERCREDI
WILLIAM HAINES dans
"JUST A GIGOLO" aussi
MARGARET LIVINGSTON
dans "FOR THE LOVE O'LIL"
5ème épisode de la série
"HEROES OF THE FLAM"
MATINEES : 10c - SOIREES : 15c

EMPIRE
AUJOURD'HUI
Is There Justice
— Aussi —
Les dramatiques péripéties du grand conflit
SINO-JAPONAIS
Sous les auspices de "L'Evénement"
PRIX REGULIERS

AU RIALTO

Pour la dernière fois aujourd'hui.

"CHACUN PORTE SA CROIX", est un film rempli de faits touchants et d'un réalisme étonnant.

Un grand musicien a le chagrin de voir une jeune fille qu'il aime entrer dans les ordres. Il est pris de haine pour l'Eglise. Plus tard, il se marie et a un fils qu'il élève sans lui donner la moindre instruction religieuse. Son fils aime quand même la religion de sa mère. Le père le surprend à l'église et entre dans une colère. En voulant se sauver le garçon se blesse sérieusement. L'enfant guérit mais la vue de son père lui cause des frayeurs affreuses. Le père qui aime son fils en éprouve un chagrin immense et retourne à sa religion.

En plus d'une histoire merveilleuse vous verrez dans ce film de magnifiques scènes prises à Avignon. Le château des papes, et le fameux pont d'Avignon.

D'excellents sujets courts acompagneront ce merveilleux film.

Communiqué.

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
Aujourd'hui
Le Drame le plus tragique de l'existance humaine.
"Chacun porte sa Croix"
Aussi Lloyd Hamilton dans
"EX-PLUMBER"
Actualités et caricature
Adm. Matinée ..... 10 cts

VICTORIA
Actuellement à l'affiche
Ina Claire et Robert Ames dans "REBOUND"
Rebt Armstrong, Ginger Rogers dans "THE TIP OFF"
Et autres attractions.
CARTIER
Aujourd'hui seulement
Joan Crawford dans "THIS MODERN AGE"
Gary Cooper et Claudette Colbert dans "HIS WOMAN"
Et autres attractions.

IMPERIAL THEATRE
Aujourd'hui :
GLORIA SWANSON
dans
"INDISCREET"
VAUDEVILLE
"La RESURRECTION"
et
"LA CROIX DE FEU"
2 drames par Raoul Léry
PRINCESS
PROGRAMME DOUBLE
Bob Steele
dans
"South of Santa Fe"
et "SINGLE SIN"
avec Mary Johnson

CAPITOL THEATRE MATINEE tous les jours 25¢
2 GRANDS FILMS !
COMMENCANT DEMAIN
MAT. 1.30 et 2.30 hres; SOIR 7 et 8.05 hres
Une Divertissante Aventure pleine de Quiproquos, de Situations Imprévues, d'Humour !
"Le CORDON BLEU"
du Maître Humoriste TRISTAN BERNARD
avec **PIERRE BERTIN**
DE LA COMEDIE FRANCAISE -- ET
JEANNE HELBLING

DERNIER JOUR
"BEN-HUR"
Effets Sonores
avec
RAMON NOVARRO

Un récit qui vous tient en haleine à propos d'un très curieux mariage
"NO ONE MAN"
avec CAROLE LOMBARD
PAUL LUKAS - RICARDO CORTEZ
"DRESSERWARE" TOUS LES SAMEDIS SOIRS

Donnez des
Fleurs à Pâques!

Nous avons toujours en mains, et particulièrement pour Pâques, un assortiment complet de magnifiques
Fleurs Coupées et Plantes en Pots
FRAICHEMENT LIVREES, de la SERRE au CLIENT
A.-F. BARDOU
FLEURISTE
CHEMIN ST-LOUIS, QUEBEC
(Près de Spencer Wood)
APPELEZ: **4-1355**

MONSIEUR ET MADAME

Miss Ethel Chapman

fait ce nouveau

GÂTEAU LUXOR* avec la Poudre à Pâte "Magic"

"Le meilleur conseil que je puisse donner à toutes les ménagères, expérimentées ou non, c'est d'employer la Poudre à Pâte "Magic". Avec elle, il n'y a pas d'incertitude quant aux résultats", dit Miss Ethel Chapman, rédactrice de la page d'Economie Domestique dans le "Ontario Farmer".

Cette opinion est entièrement partagée par la grande majorité des ménagères canadiennes, surtout par celles qui ont eu l'occasion de se rendre compte que les conseils de Miss Chapman sont invariablement pratiques.

Nombre d'autres autorités en matière culinaire et professeurs d'écoles ménagères du Dominion sont aussi du même avis à l'égard de la "Magic", qu'ils emploient *exclusivement*—comme les ménagères. Il n'est pas étonnant que cette poudre se vende plus que toutes les autres marques réunies.

Recette de Miss Chapman pour le GÂTEAU LUXOR*

1 tasse sucre granulé fin
1 c. à thé vanille
½ tasse de jaunes d'oeufs
½ tasse eau tiède
½ c. à thé Soda "Magic"
1 ½ tasse farine à pâtisserie (ou 3 c. à soupe de moins de farine à pain)
2 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
½ c. à thé sel

Tamisez le sucre. Mesurez-en 2 c. à soupe, versez dessus la vanile et mettez de côté. Ajoutez eau et soda aux jaunes d'oeufs; battez en écume avec le batteur d'oeufs. Ajoutez sucre, un peu à la fois, battant bien. Ajoutez le sucre mélangé à la vanille et battez. Tamisez ensemble farine, poudre à pâte et sel. Incorporez soigneusement au mélange et versez dans un moule à gâteau des anges non graissé. Cuisez à four modéré (350° F.) pendant 40 à 45 minutes. Renversez le plat et laissez refroidir le gâteau, après quoi vous le retirerez aisément à l'aide d'une spatule. Enlevez miettes et parties de croûte humides et tranchez le gâteau en trois couches entre lesquelles vous étendrez une Crème au Citron. Glacez le dessus et les côtés de Glace à la Guimauve "Sept Minutes". (Recettes de garniture et glace dans le Livre de Cuisine "Magic".

"NE CONTIENT PAS D'ALUN". Cette déclaration sur chaque botte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun ni ingrédient nuisible.

Fabriquée au Canada

GRATIS—Demandez le Livre de Cuisine "Magic". Adressez: Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

PETIT CASSE-TETE

SIGNE DU PRINTEMPS

Albert est allé dans la campagne et il a vu quelque chose qui l'a beaucoup amusé sur un arbre. Il dit que ce quelque chose est un signe du printemps. Non, ce ne sont pas des bourgeons, ni des feuilles, ni de l'eau d'érable ! "Il a été ici tout l'hiver, mais papa dit que lorsqu'il sort comme cela, c'est le vrai signe que le printemps s'en vient", dit Albert. Si vous voulez savoir ce que ce petit garçon a vu, prenez un crayon et joignez ensemble tous les points numérotés de 1 à 52 sur ce dessin.

Owens Illinois Glass veut faire l'acquisition de l'Illinois Pacific Coast Co.

Propos féminins

LE CHEMIN DU BONHEUR

— Je n'ai jamais pu comprendre, dit Marguerite Cauvinet à Françoise Lermont, ton mariage avec Guillaume, cet automne, alors que tu avais refusé ce même Guillaume au printemps... Veux-tu m'éclaircir ce mystère ?

— Très volontiers, répondit la jeune femme en riant. Tu n'es pas la seule à être étonnée de la chose. Je le suis moi-même, encore, par instants, et me dis que le bonheur tient parfois à bien peu de chose dans la vie : à une panne d'auto, par exemple.

— Ca, c'est trop fort ! Raconte vite, ma curiosité est aiguisée au plus haut point.

— Comme tu le sais, ma chère amie, je connaissais Guillaume depuis six mois, quand il demanda ma main, en avril, par l'entremise de sa tante, car il est orphelin. Quoiqu'il ne me déplût pas, je refusai, ce qui ne contraria guère mes parents désireux de me garder auprès d'eux le plus longtemps possible.

"Guillaume était pourtant d'une excellente famille, avait une très jolie situation. Son seul défaut, à mes yeux, était son éducation trop moderne, l'espèce d'indifférence, de froideur qu'il affectait pour toutes les questions. Je le trouvai homme du monde parfait, excellent danseur, bon partenaire de golf et de tennis ; mais, étant très sensible, parce que j'ai été élevée d'une façon peut-être un peu désuète, j'aurais aimé, chez le compagnon de ma vie, un caractère moins désabusé, plus enthousiaste... Je ne pouvais m'imaginer les trésors de tendresse et de sensibilité que peut cacher un homme sous les abords froids...

La question réglée, je ne pensai plus à Guillaume qui, loin de se montrer un amoureux transi, continua à aller dans le monde, où il savait me rencontrer, — nous fréquentions le même cercle, — et se montra toujours d'une correction irréprochable envers moi.

"Puis il partit en voyage d'affaires, et nous-mêmes, l'été venu, quittâmes Paris pour nous rendre à Cauterets, où mon père devait faire une saison, et finir les vacances dans la Charente chez ma grand'mère, qui y possède une propriété. La cure de mon père terminée, nous prîmes le chemin de Villegagnan, par la route, en nous arrêtant pour visiter les plages et les coins intéressants de la région. C'est ainsi que nous fîmes halte à Saint-Jean-Pied-de-Port, Mauléon, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Biarritz.

"La côte basque est très pittoresque, nous étions favorisés par un temps merveilleux, alors qu'il pleuvait partout, et aurions continué de ce train, si, au moment de quitter Biarritz, un accident de moteur ne nous avait obligés à mettre notre auto en réparation, et à retarder notre départ de vingt-quatre heures. Nous en profitâmes pour retourner à la Grande-Plage, à Basta, au Port-Vieux, enfin au Rocher de la Vierge, qui s'avance sur l'Océan, et d'où l'on a une vue splendide ; il y a des personnes qui prétendent, même, avoir aperçu au loin Arcachon, par un temps clair. Mes parents s'étant arrêtés près du tunnel qui conduit au Rocher, je m'y rendis seule, sans me douter, un seul instant, que la destinée m'attendait là.

"C'était une fin de jour merveilleuse. Le soleil descendait à l'horizon dans une gloire d'or, faisant jouer sur les flots des millions de pierres précieuses: rubis, améthystes, émeraudes, opales.... Un grand yacht de plaisance avait quitté le port, et filait vers l'ouest, ses voiles écarlates semblables aux ailes déployées d'un oiseau fantastique. Tous les promeneurs qui se trouvaient là se taisaient, recueillis, impressionnés par la grandeur, la majesté du tableau. On n'entendait que le bruit de l'Océan venant battre le Rocher, et la statue de la Vierge se dressait nimbée de lumière, comme une promesse et une bénédiction.... Distraitement, mes yeux tombèrent sur une balustrade voisine de celle à laquelle j'étais accoudée, et je retins un sursaut d'étonnement en reconnaissant, tu le devines, Guillaume Lermont. Il ne m'avait pas vue et paraissait absorbé par la beauté éparse autour de lui. Son expression d'extase me frappa; pour la première fois je me demandai si, sous des apparences froides et désinvoltes, il ne possédait pas une âme vibrante que je ne connaissais pas, et si, en refusant un peu à la légère, sa proposition, je n'étais pas passée à côté du bonheur..

"Un bon moment, je l'observai en silence ; son attitude ne fit qu'accroître mes doutes, mon malaise et mon inquiétude. Ayant consulté sa montre, il se retourna, m'aperçut, et, à l'éclair de joie puis de tristesse qui passa sur ses traits, je compris qu'il m'aimait toujours et me regrettait. Alors, mue par une force intérieure, mystérieuse, je fis un pas au-devant de lui :

"—Mademoiselle Clavault ! s'écria-t-il. Si je m'attendais à vous rencontrer ici !...

"Son visage avait repris son masque d'impassibilité coutumière, mais trop tard ! Il m'avait, involontairement, livré son secret...

"Je lui expliquai le motif de notre départ retardé de Biarritz. Il me dit qu'il s'y trouvait depuis une quinzaine et comptait repartir aussi, le surlendemain. Nous parlâmes de choses et d'autres, d'amis de Paris, de nos voyages, sans nous attarder sur la magnificence du spectacle étendu devant nous. Et mes parents furent stupéfiés de me voir retourner, quelques instants plus tard, rayonnante de joie, et accompagnée de mon prétendant évincé.

"Notre auto réparée, nous partîmes deux jours après pour Villefagnan où mon fiancé vint nous rejoindre la semaine suivante.

Marie MISSIR

QUOI DE NEUF ?

Vous pouvez regarder le jour à travers les jolies teintes des fleurs printanières.

Mettez à vos fenêtres des rideaux de voile fleuri au lieu des lourdes draperies, et cela donnera à vos chambres un éclat tout nouveau.

LES ENSEMBLES

Pour les premiers jours de la saison, alors que le vent encore aigrelet nous oblige à nous préserver du froid, l'ensemble est la parure que nous préférons. L'ensemble printanier actuel est le plus généralement composé d'un manteau de lainage d'une certaine couleur, que l'on pose sur une robe de soie d'un autre ton plus clair, alors qu'au printemps de l'année dernière nous aimions à avoir même coloris pour le manteau et la robe. Cette façon de combiner l'ensemble à l'aide de nuances opposées est très élégante, car elle nous permet d'adopter la fantaisie des robes très claires que dissimule au dehors le manteau de lainage de teinte courante.

La mode des couleurs variées donne naturellement naissance à des mariages de nuances fort intéressantes. Notons que la mode ne reste pas fidèlement attachée à cette union du manteau sombre sur robe claire, mais qu'elle se plaît aussi à intervenir les usages en posant sur une robe de teinte foncée la fraîcheur d'un manteau de lainage clair.

Beaucoup des manteaux destinés aux ensembles ont la manche de longueur trois quarts qui laisse dépasser le bas de celle de la robe; celle-ci, de teinte différente du paletôt, aperçue au bas de la manche sombre, est d'un aspect très gai.

Les ensembles sont souvent composés d'un manteau de lainage uni et d'une robe de soie imprimée, ce qui donne une toilette de genre très fantaisie,. Il en est de charmants:P... nous offre, avec un manteau de drap noir, voilé aux épaules d'une capelette souple, la coquetterie d'une robe en crêpe de Chine noir ponctué de pois jaunes, dont la jupe est à godets et dont le corsage est égayé de nœuds sur l'épaule et le long des devants.

Beaucoup de manteaux sont droits, de forme amincissante, et sans col; alors que d'autres se font un peu cintrés et noués sur le côté, avec jupe légèrement en forme. Ils ont des manches élargies au coude, aux poignets étroits. La fantaisie nous offre encore des modèles très originaux formés par des robes en chine de même ton que le manteau, avec des découpés en pointes, une jupe incrustée de pointes d'un ton opposé et des manches très courtes en pointes. L'affection que nous manifestons ce printemps aux robes de couleur fait que nous admettons fort bien, pour le jour, le manteau de laine rouge porté sur une robe de marocain blanc avec, pour rappeler la couleur du manteau, une ceinture rouge drapant la robe à la taille.

Le mariage du marine et du blanc, du noir et du blanc, fournit toujours des ensembles d'un goût sûr On nous en offre un délicieux et pratique avec un manteau de drap noir à petite cape, posé sur une robe en satin blanc à jupe et corsage plissés; et un autre où nous voyons le blanc employé plus discrètement sur une robe de marocain noir, dont le haut et les manches élargies en pagode sont en chine blanc. Quelquefois, le blanc ne figure que sur la manche, alors que manteau et robe sont de nuance marine.

ROBES D'APRES-MIDI

Beaucoup de fantaisie, d'originalité, d'imprévu, pour l'après-midi; beaucoup d'idées ingénieuses dues aux génies divers de nos couturiers. Cest dans les façons que la mode montre le plus de variété et de personnalité.

Nous admirons des modèles de distinction très sûre avec ses jolies robes en géo noir très finement travaillées de nids d'abeilles et de plissés fins; ses robes noires qu'égayent des boutons, des ceintures de couleur mode, verte, orange, ou brique, Chez lui aussi, les volants jouent un rôle important dans le désor de la toilette, formant un long volant en forme élargissant la jupe à partir du genou, ou bien faisant de petits volants sur le côté du corsage, ou bien des effets remontants dans le dos.

Nous remarquons les incrustations de drap noir ornant les robes de satin noir, les ceintures nouées par un nœud sur le côté, les manches larges et plissées du coude au poignet, les capelettes genre berthe sur les bras, les costumes en satin noir où jouent les effets de mat et de brillant et qu'éclairent des garnitures de linon blanc. Chez d'autres, nous cotons cette idée neuve de reporter l'ampleur de la jupe en arrière, soit à l'aide de panneaux plissés, soit à l'aide de volants.

Voici des ensembles en satin noir dont le manteau, au lieu de dissimuler la robe, a une longueur dite de sept huitièmes et voile une robe de satin noir accompagnée d'une longue tunique, celle-ci faite soit en satin blanc, soit en lamé de couleurs vives. Sur les robes souples en chine, on emploie surtout les garnitures faites de nervures et d'incrustations en pointes. Le boléro n'a point perdu de sa vogue; on en fait de courts avec grosses manches trois quarts en tissu d'un autre ton, que l'on porte sur les robes de soie ou en tissu imprimé.

Sur une robe de géo noir, on fait souvent l'empiècement du haut de la robe et le boléro, en chine de couleur vive, ou bien le boléro en chine de même couleur, que la jupe, avec haut de corsage en dentelle noire.

Signalons encore les gros jours échelle, les découpés et les garnitures géométriques.

QUOI DE NEUF ?

Bien que l'hiver s'achève, nous gardons nos gorges bien enveloppées d'écharpes et de foulards.

En haut, un foulard est attaché sur l'épaule, il termine une robe en lainage à deux tons.

En bas un corsage terminé par un V, a un collet formé de deux longues bandes et qui s'attachent en arrière.

Bureau Delagrave

Va-et-vient

M. et Mme Albert Nicole, de Saint-François, passent le dimanche chez Mme Veuve D. Samson.

—M. et Mme Maurice Proulx, chez Mme Jos. Labadie à Berthier.

—M. Jules Normand chez son amie Mlle Lauretta Garant.

—Mlle Cécilia Gaumond chez M. Adelard Bouffard.

—M. Frederic Karch, de St-François chez Mlle Azilda Gagné.

—M. Armand Langlois, de Montmagny, chez M. Adélard Bouffard.

—Mlle Maria Collin, de Montmagny, chez M. Alphée Collin.

—Mlles Julienne et Denise Paré, de Saint-François, chez M. Paré.

—Mlle Marie Cadoret, Saint-Jean Chrisostôme, chez ses parents.

—M. Léo Garant, de Montmagny, dimanche.

—Mlle Laura Pouliot, de Québec, passe une quinzaine chez ses parents et amis.

—M. François Proulx, de Lévis, chez M. Alph. Proulx.

—Mlle Lucia Dumas, de Saint-François, chez Joseph Delagrave.

—M. Charles Rousseau, de Montmagny, chez les familles Bouffard.

—Mlles Onésima Bouffard, Augusta Bouffard, Jean Simonneau et Emile Laflamme, chez M. Alphonse Bouffard, dimanche.

Baptême

Le 3 mars a été baptisé Joseph-Jean-Claude, enfant de M. et Mme Emile Breton. Parrain et marraine, M. et Mme Xavier Blais, grands'-parents de l'enfant.

ce moderne INHALATEUR *Enraye le* CATARRHE

Mme M. E. Walford écrit: "J'ai souffert, pendant trois ans, d'une toux attachée, torturante et d'irritation des bronches qui m'incommodaient tellement la nuit que mon repos en était troublé. J'ai fait l'essai de pastilles, d'infusions, de sirops, etc., contre le catarrhe, mais ils ne me soulagèrent que pour peu de temps. Catarrhozone me procura un confort merveilleux. J'aspirais toutes les heures ou deux ses vapeurs balsamiques, et je suis maintenant libérée de toute trace de rhume, bronchite et catarrhe. Je puis maintenant sortir par toutes les températures et je ne contracte jamais le rhume".

Catarrhozone

Catarrhozone répand une mince couche d'huiles cicatrisantes sur toutes les membranes du système respiratoire. Il élimine tous les répugnants écoulements, met fin au crachement et au reniflement, fait disparaître les maux de tête, toux, affections de la gorge et catarrhe. Employez Catarrhozone et recouvrez la santé. En vente chez tous les marchands de médicaments.

Funérailles de M. Eugène Paquet

Samedi matin, à 8 heures, en l'église de St-Sauveur ont eu lieu les funérailles de M. Eugène Paquet, tailleur de cuir, époux de Dame Héléna Côté, décédé le 16 mars 1932, à l'âge de 74 ans et 8 mois. Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire, No 60 rue St-Ambroise, à 8 heures 15, pour l'église paroissiale au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis. La Congrégation des hommes était représentée par messieurs Georges-T. Gaumond et A. Couture.

Conduisaient le deuil, ses fils, J.-R. Paquet et Ls-Philippe Paquet; ses gendres, Art. Sauviat et Alex. Vallières ; ses petits-fils, Gaston Paquet, Mario et Raymond Sauviat, Marcel, Marius, Claude, Jean-Marc Vallières ; son beau-frère, Nazaire Côté ; ses neveux, L.-Henri Côté, Jos. Bégin, J.-O. Côté, Frédéric, Lucien, Alcide, Arthur Côté, Jos. Grénier, Jos. Vézina, Jos. Verreault, Z. Ruel ; ses cousins, Ls-Joseph Blondeau, Antonio Blondeau, Sylva Leclerc, A. Magnan, Nap. Paquet.

On remarquait aussi M. Arthur Drolet, Jos. Boutet et Rodolphe Deblois, échevins, Commandeur Adjutor Maranda, Commandeur Dr Art. Leclerc, Dr J.-E. Parent, F. Audet, N.P., Jos Clark, Hector Gosselin, Zoel Fiset, Delphé Maranda, Jos Asselin, Elias Thivierge, W. Langlois, A. Latulippe, Nap. Paquet, Paul Prudent, Leclerc-H. Roberge, Nap. Droiet chef adjoint de la brigade du feu de Québec, Nap. Durant, Tél. Verret, sr, D. Côté, L. Labbé, E. Julien, A. Julien, A.-S. Paradis, R. Bernier, J. Bergeron, A. Magant, jr, Maurice Magant, A. Thivierge, L. Langlois, Chs Towner, A. Towner, J.-W. Richard, H. Robitaille, N. Roy, M. Bélanger, A. Coulombe, Jos Verreault, W. Thibault, Louis Thivierge, A. Lafrance, Thomas Griffin, O. Roberge, J.-E. Lacasse, J.-P. Morneau, L.-T. Charest, J.-A. Renaud, J. Dubois, A. Magant, sr, H. Bédard, N. Morissette, M. Griffin, J. Samson, A. Plante, A. Martel, J. Sauviat, T. Paradis, M. Falardeau, E. Lacroix, J.-E. Côté, J.-B. Bédard, J. Pouliot, J. Toupin, A. Martin, F.-X. Prémont, A. Lachance, T. Bédard, E. Bédard, G. Magant J. Picard, T. Barbeau, E. Langlois, T. Nadeau, H.-J. Bélanger, J.-B. Bélanger, W. Bertrand, J.-A. Debonvill, J.-P. Dubeau, A. Grégoire, Honoré Plante, J.-A. Poirier, A. Tardif, A. Giguère, G. Bilodeau, L. Bissonnette, A. Thivierge, A. Blais, E. Miller, J. Asselin, M. Latulippe J. Labrie, Amédé Gingras, P. Beaudoin, A. Bouchard, J. Casse, H. Loiselle, O.-N. Shink J.-E. Lortie, Chs Roussell, J.-B. Jaway Art. Devarennes, A. Drolet, Eug. Dupuis, J. Thibaudeau, E. Rousselli, A. Martel, H. Lachance, T. Hervieux, C.-A. Tuilbault, A. Parent, P. Poulin, Auguste Grégoire, Arthur Gosselin, A. Simard, E. Lamonde, P. Lelièvre J.-B. Blouin, H. Picard, jr, Hector Lortie, A. Deblois, Jos. Carrier, O. Lussier, A. Bussière, Jean Denis, Jules Bélanger, père et fils, Jules Binet, Albert Marineau, Gaston Royer, Gérard Lapointe, J.-A. Giguère, R. Turcotte, R. Paquet, Jos Vézina, A. Proteau, J.-Art. Paquet, Jos Dorval, J.-B. Lapointe, Alex. Côté, J. Langlois, E. Giguère, Sarto Emond, E. Fortier, Louis Guilmain, J.-B. Morissette, P. Gourdeau, J.-T. Lamontagne, Jos Fiset, P. Dubeau, L. Boucher, Johnny Towner, R. Beaulé, R. Pageau, Nap. Lajeunesse J.-O. Lepage, P. Drouin, H. Trépanier, Honoré Picard sr, A. Létourneau, A. Pruneau, A. Leclerc et une foule d'autres.

A l'église, la levée du corps a été faite par le R. P. Pelletier, O.M.I., et le service a été chanté par le R. P. Berlinguette, O.M.I., assisté du R. P. Art. Normand, O.M.I., comme diacre et du R. P. P. Blanchin, O. M.I., comme sous-diacre. Durant le service, la chorale de la paroisse a chanté la messe de Requiem en grégorien et les solos suivants ont été exécutés: "O Salutaris", J.-L. Paquet; "Miseremini Mei", Paul Lajeunesse; "Pie Jesus" de Gounod, par J.-Ls. Paquet. M. Omer Létourneau touchait l'orgue.

A la chapelle du cimetière St-Charles, les dernières prières ont été récitées par M. l'abbé C. Leclerc et M. Jos. Boutet a chanté "Arrête ici passant". M. S. Marceau a aussi chanté "Nous passons" et "Quand vous contemplerais-je", harmonisé, solo par Jos. Boutet. M. Art. Parent accompagnait à l'orgue.

La maison Sylvio Marceau avait été chargée des funérailles.

"Le Soleil" réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

Pensons seulement à bien faire aujourd'hui ; quand demain sera arrivé, il s'appellera aussi aujourd'hui, et alors nous y penserons.

Saint François de Sales

ENGRAISSA DE ½ lb. PAR SEMAINE

Kruschen y mit fin— Diminua de 11 livres

"Après avoir essayé différentes méthodes, il y a un mois, j'ai commencé à prendre les sels Kruschen pour réduire mon poids. Je suis satisfait des résultats car je pesais 224 lbs et j'ai maigri de 11 lbs; c'est une amélioration. Je me porte mieux et j'espère baisser à 168 lbs. J'ai 52 ans et mesure 5 pieds, 8 pouces et j'engraissais constamment d'une demi-livre par semaine, c'est une bonne raison qui me porte à être reconnaissant envers les Sels Kruschen". —H.W.

Une personne très corpulente est autointoxiquée (ou empoisonnée automatiquement) dont les organes internes n'expulsent pas de l'organisme les matières de rebut de la digestion. Laisse libre de s'accumuler, cette matiere de rebut se transforme en couches successives de graisse hideuse.

Les six sels contenus dans Kruschen aident les organes internes à fonctionner convenablement — à rejeter chaque jour les déchets et poisons qui encombrent le système. Puis, petit à petit, cette vilaine graisse s'en va — lentement, mais sûrement. Vous vous sentez merveilleusement sain, jeune et énergique, plus que vous ne l'avez jamais été de votre vie!

Une solution délicieuse au problème de l'ÉCONOMIE

Il n'est pas un mets économique qui ait goût plus délicieux. Parmi tous les produits alimentaires que vous achetez chaque semaine, il n'en est pas un qui égale les fèves *cuites au four* Heinz, au point de vue saveur, nutrition et économie.

Les fèves Heinz sont triées à la main et proviennent de récoltes choisies. Elles sont ensuite *cuites au four* dans les cuisines de la Cie Heinz, à Leamington, après quoi l'addition de sauces savoureuses, comme seul Heinz peut en préparer, achèvent de porter au point de perfection ces tendres et juteuses fèves dorées.

4 variétés - cuites au four

FEVES CUITES AU FOUR HEINZ

Préparées à Leamington, Ontario, depuis près d'un quart de siècle

Rafraîchit les Yeux au Retour

Aller en auto remplit les yeux de poussière — on les sent brûlants, fatigués, pesants. Une application de réconfortante MURINE au retour non seulement rafraîchit les yeux mais en enlève encore toute particule irritante, ce qui les empêche de s'injecter de sang. 150 applications de cette inoffensive lotion canadienne ne coûtent que 60 sous.

MURINE POUR VOS YEUX

"Ses nerfs sont déchirés . . . Elle ne peut envisager un autre jour de travail"

"Je ne peux faire une autre journée . . . oh! qu'y a-t-il? Que faire?"—Vous êtes vous déjà sentie ainsi, vous-même?

Presque une Prostration Nerveuse

LA connaissez-vous . . . cette pauvre femme qui se réveille, aussi fatiguée que le soir au coucher?

Elle a encore mal à la tête . . . ses nerfs sont déchirés . . . sur le point de pleurer, en envisageant une autre journée de travail.

"Je ne peux faire une autre journée . . . Impossible! Oh! qu'y a-t-il? Que faire?" dit-elle.

Combien de jeunes femmes sont sur le point d'avoir une prostration nerveuse, parce qu'elles laissent les souffrances, provenant de faiblesse féminine, leur enlever leur force et leur santé.

Dans les bureaux, ou chez elles, elles travaillent jusqu'à ce que leurs "nerfs soient tendus". Espérant, contre tout espoir, qu'elles se sentiront mieux demain . . . mais, au contraire, elles deviennent de plus en plus abattues.

C'est une double tragédie, parce que c'est tellement inutile.

La nature n'a pas destiné la femme à des souffrances si cruelles. Si elles voulaient essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham! Il a été "bienfaisant" pour les femmes, dans ces maux "particuliers," depuis plus de 50 ans.

Il produit un soulagement réconfortant et calmant . . . réprimant délicatement, par son effet tonifiant, la cause des maux de tête et de dos qui dépriment. Il chasse cette terrible lassitude qui tue l'ambition et fait un fardeau de la vie.

Ce remède simple, sûr, a bien mérité sa place dans la petite pharmacie de famille.

N'écouterez-vous pas le témoignage des milliers de femmes qui l'emploient?

Donnez-lui au moins, *une chance*, de vous soulager. Achetez-en une bouteille aujourd'hui. Ou, essayez-le sous sa nouvelle forme de tablettes, si commode.

NOUVEAU! *Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham sous forme de tablettes*

Au-dessous du pair?

Voici un aliment hygiénique et savoureux

QUAND vous vous sentez au-dessous du pair, tirez parti d'un aliment qui, si la constipation est la cause de votre ennui, vous sera d'un grand profit. *Mangez des Flocons Post's Bran.* Dans les Flocons Post's Bran, vous trouverez un aliment volumineux ayant pour objet d'enrayer la constipation causée par le manque de volume de la nourriture.

Régulièrement, chaque jour, faites entrer les Flocons Post's Bran dans votre menu. Il y a tant de manières agréables de le faire—avec du lait ou de la crème comme une céréale, ou avec des baies ou des fruits. Ces flocons croustillants, dorés, grillés, forment une nourriture délicieuse que vous aimerez à prendre. Les Flocons Post's Bran sont fabriqués au Canada.

Efficaces

Délicieux

POST'S BRAN FLAKES

Des cas ordinaires de constipation, dus en partie à une alimentation trop peu volumineuse, devraient céder aux Flocons Post's Bran. Si votre cas est anormal, consultez au plus tôt un médecin compétent et suivez son avis.

B16P-32

Le banditisme chinois a causé tous les troubles politiques de la Mandchourie

Montréal, 22. — (P. C.) — De passage à Montréal, ces jours-ci, Mgr Louis Lapierre, préfet apostolique de Sze-Ping-Kai, et missionnaire en Extrême-Oirient depuis sept ans, a exprimé l'opinion que la Mandchourie demeurera sous le contrôle du Japon et sera tôt ou tard annexée à l'Empire du Soleil-Levant comme l'a été la Corée.

"C'est le banditisme qui a causé tous les troubles politiques et économiques de la Mandchourie, a dit Mgr Lapierre. Les pacifiques Mandchous et Chinois qui s'occupent d'agriculture en Mandchourie ne peuvent pas résister aux attaques armées ; les bandits exploitent cette situation depuis plusieurs années pour vivre aux dépens de la population qu'ils pillent et volent. Mgr Lapierre croit qu'il pourrait bien se former en Mandchourie une coalition des éléments de désordre contre le Japon.

LE JAPON COMPTE SUR LA SYMPATHIE EUROPEENNE

Dans un discours prononcé devant la Diète, réunie en session spéciale, le ministre des Affaires Etrangères exprime l'espoir d'obtenir la confiance de l'Europe et des Etats-Unis.

Washington, 22. (A.P.)—M. Yoshizawa, ministre des affaires étrangères du Japon, a exprimé aujourd'hui devant la Diète réunie en session spéciale la confiance que l'Europe et les Etats-Unis seconderaient l'action du Japon en Mandchourie et à Shanghaï dès qu'ils seraient pleinement au courant des faits. Copie du discours de M. Yoshizawa a été publiée hier soir par l'ambassade du Japon à Washington.

Après avoir longuement relaté les incidents qui aboutirent à la bataille de Shanghaï le ministre déclara ce:

"Qu'il me soit permis, à cette occasion, de dire un mot de l'atmosphère assez peu sympathique au Japon qui a existé en Europe et en Amérique depuis le début des hostilités en Mandchourie, et surtout depuis le commencement de l'affaire de Shanghaï.

"Cette atmosphère fut le résultat de la propagande mensongère des Chinois et aussi de malentendus de diverses sortes. J'ai pleine confiance qu'avec le temps le sentiment des puissances occidentales reviendra graduellement favorable au Japon".

M. Yoshizawa déclara encore que le gouvernement autonome de Mandchourie était le fait du peuple mandchou désireux d'échapper au militarisme chinois— et il ajouta que le Japon s'était contenté d'accuser réception de la note annonçant la création de ce gouvernement et n'avait pas encore reconnu ce dernier.

(Suite à la page 17, 2e col.)

Autre coupable

Warren, O., 22 (P.C.)—John de Marko, 30 ans, de Youngstown, le second des deux individus contre qui a été dressé un acte d'accusation pour l'enlèvement de James de Jute, 11 ans, de Niles, Ohio, a plaidé coupable hier midi à l'accusation d'avoir hébergé et caché une personne enlevée. Il a en conséquence été condamné à un terme d'une à vingt années au bagne de l'Ohio. Il avait également été mis en accusation pour enlèvement dans un but d'extorsion, crime punissable de l'emprisonnement à perpétuité, mais avait été autorisé par le procureur Birrell à répondre à la moindre des deux accusations.

Dowell Hargraves, de Youngtown, 31 ans, a déjà été condamné au bagne à perpétuité pour sa part dans l'enlèvement du petit garçon. Celui-ci avait été saisi près de chez lui le 2 mars courant; on le retrouva trois jours plus tard dans un tripot abandonné près de Youngstown, où il était gardé par Hargraves et de Marko.

GRAND DEBAT SUR LES PECHERIES A OTTAWA

M. P.-F. Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay à la Chambre des Communes, demande au gouvernement fédéral d'aider aux pêcheries maritimes de la province de Québec — MM. Marcil, Brasset, Veniot, Rhodes, Gagnon, et d'autres députés prennent part à la discussion.

Ottawa, Ont., 22.—(Par Georges Léveillé) — M. Pierre-F. Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay et "whip" en chef du parti libéral, a soulevé un grand débat, hier, autour de nos pêcheries maritimes, en présentant la résolution suivante : "La Chambre est d'avis qu'il serait opportun que le gouvernement fédéral coopère davantage avec le gouvernement provincial en vue d'aider les pêcheries maritimes dans la province de Québec."

Dix discours ont été prononcés sur le sujet par MM. Casgrain, E.-N. Rhodes, ministre des Finances et ancien ministre des Pêcheries ; Charles Marcil, député de Bonaventure ; Pierre Veniot, député de Gloucester, Maurice Brasset, député de Gaspé ; Onésime Gagnon, député de Dorchester ; W.-G. Ernst, de Queens-Lunenburg ; Finlay Macdonald, de Cap-Breton-Sud ; A.-E. McLean, de Prince ; W.-L. Johnstone, de Cap-Breton-Nord, Victoria. La résolution fut finalement adoptée dans la soirée, avec un léger amendement proposé par le ministre des Finances.

Telle qu'amendée, la résolution dit : "La Chambre est d'avis qu'il serait opportun que le gouvernement fédéral coopère dans toute la mesure du possible avec le gouvernement provincial en vue d'aider les pêcheries maritimes de la province de Québec".

Le député de Charlevoix-Saguenay a plaidé avec beaucoup de chaleur la cause de ses administrés, qui sont pour la plupart engagés dans l'industrie de la pêche sur la Côte-Nord du Saint-Laurent. Depuis quelques années, les pêcheurs vivent dans la plus grande détresse. Il se pose pour eux un grand problème, celui de trouver des marchés pour y écouler le produit de leur pêche. La pêche constitue tout de même une industrie fort intéressante dans la province. En 1930, la prise a rapporté une valeur de $2,500,000. Il y a de 4 à 5 mille barques de pêche, chez nous, et plus de 12,000 pêcheurs et autres personnes employés dans l'industrie.

Depuis 1922, Québec n'a rien reçu du gouvernement fédéral pour ses pêcheries. Il est vrai que Québec a son propre ministère des Pêcheries, mais elle a aussi son ministère de l'Agriculture, ce qui n'empêche le gouvernement fédéral de lui aider et de collaborer avec elle pour l'établissement de fermes de démonstrations. En proportion de sa contribution au revenu général du pays, Québec devrait recevoir annuellement un demi-million de dollars pour ses pêcheries. Le gouvernement devrait donc considérer qu'il est de son devoir d'aider financièrement les pêcheries québecoises comme il aide celles des autres provinces. Jusqu'à présent, Québec a tout fait par elle-même et elle a magnifiquement aidé aux pêcheurs. M. Casgrain a fait plusieurs bonnes suggestions au gouvernement. Il a demandé, entr'autres choses la convocation d'une conférence entre les autorités fédérales et provinciales pour tâcher d'en venir à une entente et à une collaboration plus intime.

M. Brasset a aussi fait un très bon discours. Il a pris à partie M. Onésime Gagnon qui, dans la plus grande partie de son discours, a critiqué le premier ministre de Québec, M. Taschereau. M. Brasset a fait remarquer que c'est une maladie qui semble chronique chez les conservateurs québecois. Pas un d'entre eux ne peut se lever pour dire dix mots sans trouver moyen de critiquer le Premier Ministre de Québec. M. Brasset les a invités à cesser de politicailler et à penser un peu aux affaires du pays.

Lorsque la résolution de M. Casgrain eut été adoptée, la Chambre a étudié jusqu'à 11 heures une résolution du Dr Howden, de St-Boniface, demandant au gouvernement de décréter des examens médicaux périodiques pour tous les Canadiens et de fournir les soins gratuitement à ceux qui souffrent de maladie. En d'autres mots, M. Howden veut la médecine de l'état.

Aujourd'hui, la Chambre reprend le débat sur la résolution Bennett au sujet de la prolongation du blanc-seing.

Le vote sera probablement pris dans la journée, puis la résolution ira en comité et le débat reprendra comme de plus belle, car les libéraux ne veulent pas consentir à laisser M. Bennett administrer le pays à sa guise, sans être tenu de soumettre ses mesures législatives pour secourir les chômeurs à l'approbation du Parlement.

M. Pierre-F. Casgrain. —

Le député de Charlevoix-Saguenay signale d'abord une décision du Conseil Privé, du 30 novembre 1920, départageant les droits du Gouvernement Fédéral et des Gouvernements Provinciaux en matière de pêcheries : La pêche d'eau douce restant du domaine des provinces, tandis que la pêche en eau salée était soumise à la juridiction fédérale — le tout sujet à un décrét ministériel du 13 février 1922 redonnant à la Province de Québec, le droit d'administrer les pêcheries dans ses eaux.

Les pêcheries ont fait de merveilleux progrès depuis que la Province en a la charge, et M. Casgrain dit que le Gouvernement de Québec dépense en moyenne $300,000 par année pour ses pêcheries.

Le Gouvernement de Québec a fait la distribution de fusils et de munitions pour faire la chasse aux marsouins, qui sont un fléau dans le bas du fleuve Saint-Laurent. Québec paie une prime de $4 le pied pour chaque quille de goélette de pêche de construction nouvelle plus un subside pour les gréements de 25 p.c., jusqu'à concurrence de $500, enfin, le Gouvernement Provincial a entrepris, parce que la pêche donnait peu, plusieurs travaux publics visant à secourir les pêcheurs.

Les pêcheries continuent malgré cela d'être dans cet état et une des causes principales de cette situation, est le fléau des marsouins. Il est de plus en plus difficile de trouver un marché — tant au Canada qu'à l'étranger — pour le poisson salé ou séché de la Rive Nord.

La consommation exige aujourd'hui du poisson frais. Or, on ne produit à l'heure actuelle que du poisson salé ou séché.

L'industrie de la pêche dans le Québec compte aujourd'hui sur 4 ou 5000 embarcations et occupe entre 10 à 12,000 personnes. La valeur de sa production atteignait en 1930, $2,502,998, dont $1,976,798 pour la pêche en eau salée et $526,200 pour la pêche en eau douce. Au cours de la dernière année le gouvernement d'Ottawa a dépensé $88,000 dans Québec pour les pêcheries. Dans le même temps il dépensait $1,000,000 dans les Provinces Maritimes et $400,000 en Colombie. Aujourd'hui les Provinces Maritimes et la Colombie reçoivent d'Ottawa des secours sur un pied d'égalité. Québec ne reçoit pas un sou, et n'a rien reçu depuis 1922.

Cependant la province de Québec apporte au gouvernement fédéral le quart du revenu de ce dernier. "Si l'on songe que le budget du Ministère fédéral des Pêcheries est de $2,000,000, la province de Québec devrait donc recevoir, pour sa part proportionnelle, $500,000 annuellement. Mais elle ne reçoit rien. Il semble que ce soit les Provinces Maritimes, avec leur million de dollars de subsides, qui reçoivent sa part."

On dira que si Québec ne reçoit rien, c'est qu'il s'est réservé l'administration de ses propres pêcheries. Mais Québec administre aussi son agriculture, ses mines et ses richesses nationales, et cela n'empêche pas le gouvernement fédéral de lui fournir des subsides pour l'Agriculture et les Mines.

Le gouvernement d'Ottawa entretient dans Québec 64 stations d'agronomie et coopère avec Québec pour promouvoir l'élevage des moutons et des pourceaux. Ottawa poursuit aussi dans Québec des recherches scientifiques en bactériologie et en minéralogie, et le Ministère de l'Intérieur y a annoncé des expéditions.

Toutefois, loin d'aider les pêcheries, le gouvernement fédéral leur a nui en posant, l'année dernière un droit d'entrée sur les marchandises provenant d'Italie. Le gouvernement de M. Mussolini riposta, en guise de représailles, par un droit de 15 pour cent sur le poisson canadien.

Ces représailles atteignent particulièrement nos exportateurs de morue séchée, lesquels trouvaient en Italie un marché profitable.

Le service biologique d'Ottawa possède une station à St-André et une autre à Halifax. Il n'y en a pas dans Québec. Ce service a dirigé 35 enquêtes scientifiques dans les Provinces Maritimes, mais aucune dans Québec. Si l'on avait pratiqué des études de ce genre sur la Côte Nord du Saint-Laurent, pense M. Casgrain, on eut peut-être aidé les pêcheurs de flétan, de petoncle et de homard, qui abondent dans la région.

Un congrès scientifique s'est réuni en juillet dernier à Matane, en aval des Sept-Iles, par les soins d'un américain, M. Copley Amory, qui a d'importants intérêts dans le bas du fleuve. Il y avait des invités de partout, voir du Danemark et de la Norvège. Le député de Charlevoix-Saguenay ignore si le ministère fédéral des Pêcheries, qui était représenté à ce congrès, a secondé les efforts des délégués.

Le Gouvernement Fédéral entretient en Colombie un service de renseignements sur la température des eaux et les migrations du poisson. Dans le Québec, il n'y a rien de ce genre. Dans les Provinces Maritimes, il y a aussi un service qui fait le recueillement des produits de la pêche, et ce service a souvent servi d'intermédiaire entre l'acheteur et le pêcheurs. Dans le Québec, on n'a pas cet avantage.

Le meilleur service de ce genre qui existe dans le Québec est celui que le Gouvernement Provincial a créé—par la voie de la coopérative Fédérée.

Pour venir en aide aux cultivateurs et aux pêcheurs.—Les pêcheurs de la Rive Nord ne peuvent se conformer aux exigences nouvelles du consommateur, qui aujourd'hui insiste pour avoir du poisson frais parce qu'ils n'ont pas les moyens financiers de construire, d'outiller et d'entretenir des entrepôts frigorifiques. Cela explique que de tout le poisson frais consommé dans la Province de Québec, les neuf-dixièmes sont importés de la Colombie ou des Etats-Unis.

Parce qu'ils n'ont pas de tels entrepôts, les pêcheurs de la Rive Nord sont forcés de vendre à bas prix, pour l'exportation, 60 p. c. de leur production, dont la majeure partie consiste en poisson salé, séché ou mariné.

Le gouvernement provincial songe à construire des frigorifiques dans la région, mais cela coûterait très cher,

(Suite à la page 16, 2e col.)

AUTRE VOYAGE

Le Dr ECKENER, commandant du Graf Zeppelin qui vient d'entreprendre une nouvelle traversée transatlantique et qui est actuellement en route pour le Brésil.

SOLIDE COMME LE CONTINENT

SOLIDITE ET SECURITE EXCEPTIONNELLES— Pour chaque **$100.00** de passif la Compagnie détient **$118.00** d'actif réparti comme suit : **75%** dans les obligations municipales et de gouvernements, premières hypothèques et obligations sur polices ; **20%** en obligations de compagnies, argent en banque, immeubles, prêts, actions de compagnies de fiducie et compagnies de gaz ; **4½%** en actions privilégiées, et **½ de 1%** en actions ordinaires. Le taux d'intérêt est de **5.92%**.

ACTIF **$46,855,113**

NORTH AMERICAN LIFE

SURPLUS **$7,007,959**

J. CHOUINARD, C.L.U. Gérant de Succursale, 126 rue St-Pierre, Québec, P.Q.

MORT OU VIVANT?

Rio de Janeiro, 22. — (A. P.) — Les autorités anglaises et brésiliennes, après avoir écouté le récit d'un trappeur suisse, Stephan Rattin, d'après qui le colonel anglais P.-H. Fawcett, disparu dans la jungle brésilienne il y a 7 ans, serait encore vivant, en sont arrivées à des conclusions opposées.

Le général Candido Rondon, officier brésilien, qui a passé plusieurs années à explorer l'intérieur du pays, a causé avec le trappeur ; il reste sceptique sur la possibilité pour l'officier anglais d'être encore en vie.

Mais les consuls d'Angleterre à Sao Paulo et Rio sont restés, par contre, fort impressionnés du récit fait par le trappeur. Celui-ci raconte avoir vu Fawcett 500 milles à l'ouest du Camp du cheval mort, dernier avant-poste de la civilisation au Brésil, en ostobre dernier. Les autorités anglaises sont convaincues que Rattin ne savait rien du colonel Fawcett avant d'arriver à Barretos, dans le nord de Sao Paulo. Là le trappeur fit son récit à plusieurs Anglais, qui lui demandèrent si l'homme avait bien déclaré se nommer Fawcett. Rattin répondit que oui, ajoutant que ce blanc lui avait demandé d'entrer en relations avec les autorités consulaires anglaises.

UN NAVIRE EN FEU

New-York, 22. — (P. C.) — Le cargo San Angelo a appelé au secours, hier soir, à 300 milles au nord de Panama, dans l'océan Pacifique. Le feu s'était déclaré à bord et le danger était considérable. En réponse à son appel le steamer San Lucas se porta à son aide et fit savoir par T.S.F. qu'il se tenait près du navire en feu.

Après, ce fut le silence, l'équipage du San Angelo luttant farouchement contre l'élément destructeur. Ce n'était pas la première fois, d'ailleurs, que ce navire prenait feu. Peu après son départ de Philadelphie pour Portland, Oregon, le 6 mars courant, le feu se déclarait dans sa soûte No 1. Une partie de sa cargaison consistait en allumettes, et les pompiers de Norfolk, Virginie, qui aidèrent à éteindre les flammes à l'arrivée du navire dans ce port, le 8 courant, crurent que c'est la friction de ces allumettes qui causa l'incendie.

Le San Angelo est un navire de 5,600 tonnes avec 50 hommes d'équipage. Hier soir l'incendie faisait rage dans la soûte No 3.

JUNKERS EN DIFFICULTES

Dessau, Allemagne, 22. (A.P.)— La compagnie qui construit les avions Junkers annonce aujourd'hui qu'elle cherche à s'entendre avec ses créanciers par suite du manque de disponibilités. Son actif excéderait son passif par 10 millions de marks environ.

Avez-vous vu le *nouveau*

Penparker?

1 Enlevez-la de la poche

2 Fixez le pince-poche à l'anneau du Penparker. Se fait en une seconde ou deux.

La plume peut être utilisée avec ou sans bout conique.

Offert Gratuitement

... mais pour un temps limité seulement avec le nécessaire de Plume et Crayon Parker Duofold.

Merveilleuse invention — fixe la plume de *poche* sur votre pupitre — debout—prête à servir à la journée.

Ce support de plume entièrement NOUVEAU vient d'être créé par Parker — le plus grand manufacturier de plumes au monde.

Il vous permet d'installer la plume de poche Parker sur votre pupitre — preuve que le fait d'utiliser cette plume de poche comme plume de pupitre parfaitement dessinée ajoute immensément à son utilité, à sa commodité et à sa valeur.

Il vous tend la plume quand vous voulez écrire — parce qu'il tient la pointe en bas et le barillet debout — à portée de votre main.

Nous voulons que des milliers de gens découvrent personnellement ce supplément d'utilité et de valeur que les Plumes de Poche Convertibles Parker peuvent avoir, et pour cela nous ajoutons un Penparker, gratis, à tout Nécessaire de Plume et Crayon Parker Duofold acheté d'ici à quelque temps.

Cet ensemble comprend non seulement le Penparker mais aussi un bout conique séparé pour convertir la plume de poche en une plume de pupitre conique parfaitement équilibrée, et une bouteille de *Quink* bonne pour 30,000 mots — le tout sans frais supplémentaires et dans une magnifique boîte à cadeau doublée en velours.

Quink est l'encre merveilleuse inventée par Parker ; elle élimine pour de bon l'obstruction et l'obligation de secouer la plume pour faire couler l'encre avant de commencer à écrire. Avec elle toute plume se nettoie automatiquement — elle reste liquide dans la plume— cependant sur le papier elle sèche 31% plus vite que toute autre encre.

Cette offre merveilleuse peut être discontinuée prochainement. Voyez le vendeur de Parker le plus proche avant que les Penparkers comme cadeaux soient partis.

THE PARKER FOUNTAIN PEN CO., LIMITED
Toronto, Canada

En beau métal fini noir et chromium, d'un dessin moderne, le Penparker donne du crédit au plus beau pupitre. Les Crayons et Plumes Parker Duofold, dans les brillantes nuances de bourgogne et noir ou perle vert marine et noir, sont tous au premier rang de la mode. Nos plus beaux et derniers modèles effilés.

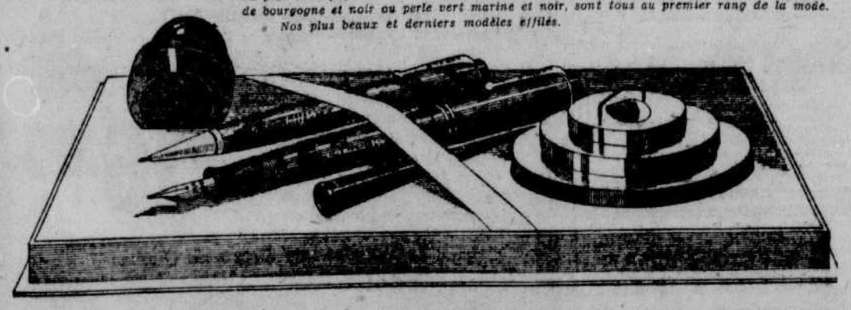

M. L.-P. GAGNON, pharmacien, 89 rue St-Pierre, Québec, P. Q.
M. OMER ROUSSEAU, bijoutier, 46½ rue St-Joseph, Québec, P. Q.
W. BRUNET & Cie (limitée) pharmacien, 70 rue Laliberté, Québec, P. Q.
M. EMILE BIGAOUETTE, bijoutier, 191 rue St-Joseph, Québec, P. Q.
MM. HENRY BIRKS & SONS Ltd., 16 rue de la Fabrique, Québec, P. Q.
M. M. BOISSINOT, pharmacien, 849 Chemin Ste-Foy, Québec P.Q.
M. THOS. BURNS, Reg'd tabacconiste, 65 rue Buade, Québec, P. Q.
M. EUGENE CAOUETTE, pharmacien, 493 rue St-Jean, Québec, P. Q.
CAPITOL JEWELLERS Limited, 174 rue St-Jean, Québec, P. Q.
CITADEL CIGAR STORE, 19 rue des Jardins, Québec, P. Q.
M. A.-E. DIONNE, bijoutier, 171 5e Rue, Québec, P. Q.
M. L.-A. FRANCOEUR, pharmacien, 557½ rue St-Jean, Québec, P. Q.
LA LIBRAIRIE GARNEAU, 47 rue Buade, Québec, P. Q.
M. J.-E. GOSSELIN, 84 rue de la Canardière, Québec, P. Q.
M. JOS. HUNT, 276 rue St-Jean, Québec, P. Q.
E. JACOT Enr., bijoutier, 95 rue St-Joseph, Québec, P. Q.
LA LIBRAIRIE LANGLAIS Ltée, 177 rue St-Joseph, Québec, P. Q.
M. J.-ANTONIN MARQUIS, pharmacien, 171 3ième Ave., Québec, P. Q.
T.-J. MOORE & Co., Ltd., 118-120 Côte de la Montagne, Québec, P. Q.
THE NOVELTY SHOP, 29 rue Buade, Québec, P. Q.
M. A.-C. ROUTHIER, bijoutier, 50 Côte de la Montagne, Québec, P. Q.
MM. JOS. RUEL & Frère, bijoutiers, 442 rue St-Joseph, Québec, P. Q.
P.-H. SOUCY, pharmacien, 83½ Ave. Cartier, Québec, P. Q.
M. R.-TREPANIER, bijoutier, 390 rue St-Jean, Québec, P. Q.
LIBRAIRIE VACHON, Ltée, papetiers, 67 rue Sault-au-Matelot, Québec, P. Q.
J.-C. VEZINA, bijoutier, 21 rue St-Joseph, Québec, P. Q.
M. JOHN-E. WALSH, Papetier, 11 rue St-Jean, Québec, P. Q.

"Je me croyais à l'abri de tous ici"

Son papa assistait à une représentation de cinéma en Floride—très loin, pensait-il, de tous les siens. Soudain il vit son nom projeté sur l'écran. Il se dirigea en toute hâte vers le bureau du gérant. Longue Distance appelait et, en un instant, il entendit la voix de Jean.

"Je regrette de vous déranger, papa, mais j'ai été nommé gérant des ventes hier et déjà j'ai des ennuis. Je désirerais votre avis."

"Jeune homme," dit le père, "je me croyais loin de tous les opportuns. Mais dis-moi ce qui en est et peut-être pourrais-je te conseiller."

Quand Jean quitta l'appareil quelques minutes plus tard, il avait retrouvé sa tranquillité d'esprit et se sentait confiant. Une fois de plus, dans un cas d'urgence, le service de longue distance s'était montré un serviteur empressé — sûr, rapide, facile à employer et remarquablement peu coûteux.

Les taux du soir pour les appels entre postes commencent à 7 p.m. En donnant le numéro désiré à la téléphoniste de longue distance, vous accélérez le service.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

L. BELCOURT, *Gérant.*

LE BLE PERD DE 1¾ A 2⅜ CTS A CHICAGO ET TOMBE A SES PLUS BAS NIVEAUX DEPUIS LE 10 OCTOBRE DERNIER

LEGERES BAISSES DANS LES STOCKS PLUS POPULAIRES

Montréal, 22. (P. C.)—Fermeture.— Les titres les plus populaires ont retraité légèrement au cours d'une séance peu active à la Bourse de Montréal aujourd'hui. Aucune nouvelle, soit locale, soit de l'extérieur, n'a été de nature à secouer la somnolence où le marché est plongé depuis plusieurs jours.

Le support d'achat a été peu actif et les actions des principales valeurs mises en vente n'ont trouvé des acheteurs qu'après qu'on eut consenti à en baisser un peu le prix.

C. P. R. a réagi à 15 3-4 en subissant une perte de 1-2 point. Brazilian a perdu également 1-2 point en fermant à 12 3-4. Nickel s'est négocié à 9 avec 1-8 de point de recul.

Canada Forgings "B" a fluctué d'une manière intéressante. Cette valeur était à 2 hier. Aujourd'hui de petites quantités ont changé de mains à 3 et, en fermeture, on offrait 7 pour des lots de 25 parts, mais aucune transaction n'a eu lieu à ce niveau.

Canadian Car privilégié a fermé sans changement à 15 après s'être négocié à 15 1-4. B. C. Power "B" a reculé de 1-4 à 5 3-4. National Steel Car était 1-4 de point plus bas à 12 1-4.

Canada Steamships privilégié s'est vendu à un nouveau sommet de 9 pour cette année, avec 2 points de gain.

Ailleurs, sur la liste, les changements sont demeurés en-dedans des fractions de point.

FERMETURE – MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

	— LE 22 MARS —			
Abitibi	2¼	2¼	2¼	2¼
Alberta Grain, priv.	22	22	22	22
Bell Telephone	110⅝	110⅝	109½	109½
Brazilian Traction	12⅞	12⅞	12⅝	12⅝
B. C. Power "A"	25	25	25	25
Do "B"	5¾	5¾	5¾	5¾
Can. Cement	6	6	6	6
Do priv.	60½	60½	60	60
Can. Steamship, priv.	9	9	9	9
Canada Wire "A"	47	47	47	47
Can. Wire "B"	13	13	13	13
Canadian Car	6¼	6¼	6¼	6¼
Do priv.	15¼	15¼	15	15
Can. Celanese, priv.	60	60	60	60
Can. Forgings "B"	5			
Can. Ind. Alcohol	1	1	1	1
Can. Pacific	16⅛	16⅛	15½	15¾
Cons. Smelting	67	67	66	66
D. Steel & Coal "B"	2	2	2	2
Dryden Paper	1¼	1¼	1¼	1¼
Gen. Steel Wares	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
Gurd & Co., Chas	15½	15½	15½	15½
Gypsum	4	4	4	4
Hollinger	5.05	5.05	5.05	5.05
Int. Nickel	9	9	8⅞	8⅞
Massey-Harris	3½	3½	3½	3½
McColl-Frontenac	9½	9½	9½	9½
Montreal Power	36	36	36	36
Montreal Tel.	46	46	45	45
Nat. Steel Car	12⅞	12½	12	12½
Penmans Limited	25	25	25	25
St. Law. Corp.	75	75	75	75
Do priv. 'A'	2	2	2	2
Sherwin-Williams	10	10	10	10
Steel of Can. priv.	26½	26½	26½	26½
Winnipeg Electric	5	5	5	5

LE BLE A BAISSE ASSEZ FORTEMENT – DE 1¾ A 2⅜ CTS

Winnipeg, 22. (P. C.) — Fermeture. — Les prix du blé ont réussit à passer sans trop baisser une tornade de vente machinée à Chicago au milieu de la séance et, après avoir fléchi de presque 3 centins par boisseau, ils ont remonté naturellement pour fermer à des niveaux variant de 1 1-2 à 1 3-8 cents en-dessous de ceux d'hier soir.

La livraison sur mai a clôturé 1 1-2c plus bas à 60 3-8c ; la livraison sur juillet accusait une baisse de 1 3-8c à 62 1-2 et la livraison d'octobre avait baissé de 1 3-8c à 1 1-2c à 63 7-8c.

Chicago, 22. (P. C.) — Fermeture. — Les ventes résultant des "stop-loss" ont fait baisser fortement les prix du blé aujourd'hui et ce grain est tombé à ses plus bas niveau depuis le 10 octobre dernier.

La plupart des spéculateurs ont donné une interprétation défavorable aux rapports de Washington référant aux ventes à l'étranger du blé financés par le gouvernement. On a prétendu que ce grain ne pourrait pas être vendu à moins de déplacer le blé qui aurait été obtenu d'autres pays. Toutes les autres céréales ont baissé en sympathie avec le blé et la maïs a touché son plus bas prix de la saison. Le blé a fermé avec des pertes de 1 3-4 à 2 3-8c ; le maïs avec des reculs de 3-4 à 1 1-8c ; l'avoine de 1-2 à 5-8c plus bas et les provisions jusqu'à 2cts plus bas.

ALGOMA STEEL CORP.

Montréal, 22. (P.C.)—On apprend que le laminoir à rails de l'Algoma Steel Corporation au Sault Ste-Marie, a repris ses activités sur réception d'une commande du Pacifique Canadien. Ce moulin était fermé depuis sept mois. On dit que la commande du C. P. R. va lui permettre de poursuivre ses activités durant une couple de mois.

CHANGES A QUEBEC

— Le 22 mars, à Midi —
PAR E.-L. HARDY & CIE

Argentine, peso	0.2827
Australie, livre	3.2716
Belgique, belga	0.1502
Brésil, milréis	0.0711
Tchéko-Slovaquie	0.0331
Danemark, kronen	0.2249
Finlande, finmark	0.0202
France, franc	0.0440
Allemagne, reichsmark	0.2661
Grande-Bretagne, livre	4.0791
Grèce, drachme	0.0142
Hollande, florin	0.4501
Inde, roupie	0.3103
Italie, lire	0.0578
Japon, yen	0.3636
Yougo-Slavie, dinar	0.0202
Nouvelle-Zélande, livre	3.7082
Norvège, kronen	0.2188
Pologne, zloty	0.1263
Roumanie, lei	0.0068
Sud-Afrique, livre	3.3756
Espagne, peseta	0.0844
Suède, couronne	0.2231
Suisse, franc	0.2159
Etats-Unis, dollar prime	11⅛

Dividendes

Montréal, 22. — Les dividendes suivants viennent d'être déclarés :

Montreal Light Heat & Power Consolidated : 37 cts par action, payable le 30 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

The Canadian Fairbanks-Morse Co. Ltd, privilégié : 1 1-2 pour cent, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

POTINS de la Bourse

LES OBLIGATIONS

Le marché canadien des valeurs à revenu fixe manifeste une grande fermeté, voire une tendance très nette à la hausse, lisons-nous dans le bulletin de la Banque Canadienne Nationale du mois courant. Les emprunts publics négociés pendant les deux premiers mois de cette année forment une somme inférieure de plus de moitié aux chiffres de la même période de 1931, mais les nouvelles émissions ont été absorbées très rapidement, au fur et à mesure de leur apparition, par le marché intérieur. Les obligations de la Commission des écoles catholiques de Montréal, au rendement de 6 pour cent, celles de la Colombie britannique et de l'Alberta, comportant un rendement de 6.50 pour cent, et celles de la Cité de Winnipeg, qui rapportent au souscripteur 6.35, n'ont pas tardé à faire prime. La nouvelle émission de la Saskatchewan, offerte sur une base de rendement de 6.50 pour cent, aura vraisemblablement le même sort. Le raffermissement des fonds publics du Canada, baromètre de notre marché, permet d'augurer pour les prochains mois un relèvement des cours des obligations de premier ordre. Celles-ci, tant par le taux élevé de leur rendement que par les perspectives de plus-value qu'elles offrent, constituent les occasions de placement les plus avantageuses qu'on ait vues depuis longtemps.

STOCKS BON MARCHE

"Financial Service" dit que plusieurs actions canadiennes bon marché semblent offrir des possibilités attrayantes à ceux qui veulent en acheter pour garder pendant une couple d'années. Dans cette catégorie, les valeurs suivantes sont incluses : Canadian Car ordinaire, Canada Steamship privilégié, Canada Cement, Hiram Waker, Distillers Seagram, Industrial Alcohol, B. C. Packers, Dominion Steel & Coal "B", Dryden, Robert Mitchell, H. Simon & Sons ordinaire, Lindsay ordinaire, Howard-Smith ordinaire, Alberta Grain, etc., etc.

LE COMMERCE

Le rapport donnant les chiffres du commerce extérieur du Canada pour le mois de février indiquent encore une fois une balance favorable à notre pays, mais la valeur totale des échanges reste inférieure à l'an dernier. Le commerce total du pays avec l'étranger a été de $72,017,140 en février 1932 comparativement à $94,866,166 pour février 1931. La balance du mois de février 1932 a été de $844,970 en notre faveur, alors que l'an dernier, pour le même mois, elle était de $7,121,-402 contre nous.

L'OPINION DE BROOKMIRE

Dans ses recommandations de cette semaine, le "Brookmire Analyst" se prononce comme suit : "L'amélioration de nos affaires bancaires est de nature à encourager, mais comme rien n'indique encore que la dépression des affaires et des denrées a été arrêtée, il semble préférable de garder l'argent qu'on destine à placer. D'après nous, il n'est pas encore temps d'investir l'argent mis en réserve pour les placements".

BEAUHARNOIS

La reprise des obligations et des actions ordinaires de la Beauharnois Corporation est basée sur la promesse de l'honorable Bennett, qui, lorsque l'enquête parlementaire commença, laissa entendre que l'argent des obligataires serait protégé. Les obligations sont descendues récemment aussi bas que 30 et les actions ordinaires à 1.

CHARLES GURD

On comprend que la demande dont les actions ordinaires de Chas Gurd sont l'objet présentement vient de personnes intéressées de près à la compagnie. Il semble que cette demande est basée sur le fait qu'à leur prix actuel, les actions se trouvent à rapporter 10% sur le placement.

REVENUS FEDERAUX

Les nouvelles taxes imposées récemment par le gouvernement fédéral ont eu pour effet d'augmenter les revenus des douanes et de l'accise par $1,-811,953 en février 1932, comparativement à janvier. Le mois dernier, le revenu total a été de $14,842,091 au Département du Revenu National.

TOOKE BROTHERS

Montréal, 22. (P.C.)—On annonce que le dividende privilégié de Tooke Brothers Limited, dû le 15 avril prochain, ne sera pas payé.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

	— LE 22 MARS —		
	Ouv.	Max.	Ferm.
Alum. of Am.	45¾	45¾	45¾
Am. Gas and Elec.	31	31	31
Am. Superpower	3¼	3¼	3¼
Brazilian	11	11	11
Cities Service	5⅞	5⅞	5⅞
Cord	4¼	4¼	4¼
Elec. Bond and S.	8¼	7⅝	7⅝
For dof Can. 'A'	13¼	13¼	13¼
Gulf Oil	29½	29½	29½
Int. Util. 'B'	1⅝	1⅝	1⅝
National F. and Gas	12¼	12¼	12¼
Niagara and Hudson	6	6	6
S. O. of Indiana	15⅞	15⅞	15⅞
St. Regis Paper	3⅞	3⅞	3⅞
Stutz Motors	11⅞	11⅞	11⅞
United L. and P	4¼	4¼	4¼
Milréis	.635	.635	.635

LE MARCHE A ETE ALOURDI PENDANT TOUTE LA SEANCE

New-York, 22. (Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée).—**Fermeture.** — Le marché s'est montré alourdi aujourd'hui bien que, dans l'ensemble les pertes modérées subies antérieurement eussent été réduites au cours d'une reprise lente qui a eu lieu dans l'après-midi.

American Telephone qui, à son plus bas prix, accusait une perte de 4 points, a été remarquable par sa faiblesse aujourd'hui. U. S. Steel, Southern Pacific, Allied Chemical et Santa Fé ont décliné d'environ 1 point net, tandis que plusieurs autres leaders subissaient des pertes fractionnnaires.

Le total des virements de la séance a été de 1,000,000 d'actions environ.

Chez les financiers, on semble prendre une attitude plus optimiste à l'égard des ferroviaires mais ce sentiment n'est pas assez fort pour se traduire par des ordres d'achat. Le rapport d'Union Pacific, où apparaît un petit gain dans les recettes de février sur celles du même mois de 1931 a semblé démentir les pronostics très pessimistes faits il y a quinze jours, d'autant plus que Chesapeake & Ohio a obtenu des résultats à peu près analogues.

Les ventes dans American Telephone ont probablement été causées par l'incertitude qui règne à l'égard de son dividende. Les actions de compagnies d'autos ont été pressurées parce que les ventes demeurent peu actives et que la concurrence semble devoir être plus forte le mois prochain.. Les cuprifères ont eu à souffrir à cause des rapports trimestriels et des estimés. Magma, qui peut produire bon marché, n'a gagné que 50c par action en 1931 contre $2.50 l'année d'avant.

Ceux qui s'intéressent au marché continuent à surveiller de près le commerce pour y trouver des indices d'amélioration mais, à part une légère accélération dans les ventes au détail occasionnée par l'approche de la Fête de Pâques, on note peu de changement dans l'attitude des consommateurs qui préfèrent attendre plutôt que d'acheter.

En anticipation d'une hausse dans la taxe sur les autos, quelques uns des fabricants de véhicule-moteurs ont lancé une campagne de ventes plus agressive en suggérant aux acheteurs de se procurer un auto avant que les taux de la taxe soient haussés.

On a de nouveau souligné l'urgence d'une nouvelle loi des impôts pour équilibrer le budget du gouvernement étatsunien, vu que les derniers chiffres publiés montrent qu'au cours du premier trimestre, les impôts collectés ont été de $86,-695,000 en bas de ce qu'ils étaient il y a un an.

Le rapport consolidé des banques affiliées au Federal Reserve System a montré une augmentation de $312,000,000 dans le total des valeurs du gouvernement possédées par les banques affiliées. On a attribué ceci au fait que le Trésor a financé le 15 mars. Des diminutions de $48,000,000 dans les prêts, de $27,-000,000 dans les dépôts à avis et de $69,000,000 dans les emprunts faits aux banques fédérales ont également été rapportés.

On a rapporté de Londres que la collection des impôts pendant l'exercice fiscal terminé le 31 mars avait déjà dépassé 270,000,000 livres sterling, montant qu'on avait originairement indiqué comme probable lorsque le gouvernement haussa le taux des impôts.

FERMETURE – NEW-YORK

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

Le 22 mars	Ouv.	Max.	Min.	2.45 h.
Adams Express	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Alleghany Corp.	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
Allied Chemical	78⅝	79⅛	76⅝	77⅛
Allis Chalmers	10½	10½	10½	10½
A.-M. Byers	15	15	15	15
Am. Can	66¼	66¾	64¾	65
Am. Car & F.	7	7	7	7
Am. & For P.	5	5⅛	4⅞	4⅞
Am. Smelting	13⅝	13¾	12¾	13⅜
Am. Tel. & Tel.	120½	121¼	117½	118¼
Am. Tob. "B"	83	83¾	81¾	82¼
Am. Waterw.	29¼	29½	29	29
Anaconda Cop.	8⅝	8½	8⅛	8⅛
Atchison R'y	77⅜	77¾	74¾	75¼
Atl. Refining	11	11	11	11
Auburn Auto	86	87	84½	85
Baldwin Loco.	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
Balt & Ohio	15¼	15⅝	15⅛	15⅛
Barnsdall Corp.	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
Bethlehem Steel	18½	19	18¼	18¼
Borg Warner	10¼	10¼	10	10
Briggs Mfg.	9¼	9¼	9¼	9¼
Brooklyn M Tr	47¼	47¾	46	46¼
Canada Dry	12¼	12½	12¼	12½
Can Pacific	14⅛	14⅜	14⅛	14⅛
Case Treshing	34⅞	35½	33¾	34¼
Cerro de Pasco	10⅞	10⅞	10	10½
Chesap P Ohio	20¾	21⅜	19¾	20½
Chic Roch Is	10⅞	10⅞	10¼	10¼
Chrysler	10⅞	10⅞	10¼	10¼
Coca-Cola	115	115	114	114
Columbian Carb	36	36⅞	35	35⅜
Columbia Gas	13⅝	14⅛	13⅝	13⅝
Com. Solvents	8⅛	8⅛	8	8
Comm. Power	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Congoleum	9½	9½	9½	9½
Cons. Gas	63¼	63⅞	62	62⅜
Cont. Can	36½	36½	33¾	34¾
Corn Products	43	43⅜	42¾	43
Dom. Stores	16	16	16	16
Dup. de Nem.	49¾	50	48¼	48¼
East. Kodak	77⅜	78⅛	75½	75¾
El. Auto-Lite	26¾	26⅝	25¾	25¾
El. P. & L.	11¼	11⅜	10¾	11
Freep. Texas	18¼	18¼	18	18¼
Gen. Elec	19⅜	19½	19⅛	19⅛
Gen. G. & El. A	1¾	1¾	1¾	1¾
Gen. Motors	18	18⅛	17½	17⅝
Gill. Safety	20¼	20⅜	19½	20¼
Goodyear	16½	16⅝	16½	16½
Houston Oil	20	20	19½	19½
Hudson Motors	6	6	6	6
Hupp Motors	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Int. Combustion	1	1	1	1
Int. Harvester	22¼	22½	21¾	22¼
Int. Hydro	10⅜	10⅜	10	10
Int. Nickel	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Int. Tel. & Tel.	8⅜	8⅞	8⅜	8⅝
Johns-Manville	18⅛	18¼	17½	17½
Kennecott Cop.	8⅞	8⅞	8⅜	8⅜
Kreuger & Toll	1¼	1¼	1	1
Louws Theatre	29	29	28½	28¾
Lorillard	16	16	15⅝	16
Mack Trucks	15½	15⅝	15¼	15¼
Miami Copper	6¾	6¾	6¾	6¾
Miss Kan & Te	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
Montg Ward	9¾	9¾	9¼	9¼
Nash Motors	15¼	15½	14¾	14¾
Nat. Biscuit	42¾	42¾	42¾	42¾
Nat. Cash Reg.	11⅜	11⅜	11	11
Nat. D. Prod.	28⅜	28⅜	28	28
Nat. Pw. & L.	13½	14	13½	14
Nevada	4¼	4¼	4¼	4¼
New-Haven	22½	23	22	22½
N.Y. Central	28⅝	29½	27⅞	28¾
New-Haven	22½	23	22	22½
North Am. Co.	34	34⅝	33¾	33¾
Noranda Mines	15¼	15¼	15	15¼
Pac G. & El.	30¾	34¾	34¾	34¾
Packard Motor	3⅜	3⅜	3	3⅛
Paramount	8¼	8¼	7⅞	8
Penick & Ford	27	27¼	27	27¼
Pennsylvania Ry	17⅜	17⅝	16⅞	17⅛
Phillips Pete	5¼	5¼	5	5¼
Pub. S. of N.-J.	55⅝	55⅝	54¼	54⅝
Pullman	20	20	20	20
Pure Oil	4¼	4¼	4¼	4¼
Radio Corp'n	7⅜	7⅜	7⅜	7⅜
Radio-Keith	4¼	4¼	4	4
Rem-Rand	2½	2½	2½	2⅜
Reo Motor	2	2	2	2
Rep. I. & Steel	5	5	4¾	4¾
Royal Dutch	16⅞	16⅞	15⅝	15⅝
Sears Roebuck	31¼	31¼	30¾	31
Shell Union	3¼	3¼	3¼	3¼
Simmons Bed	8¼	8¼	8¼	8¼
Sinclair Oil	6	6	5⅞	5⅞
South. Pacific	24½	24½	22½	23
South. P. Rico	6¾	6¾	6¾	6¾
Stand. Brands	12¾	13¼	12¾	13¼
Stan. Gas. & El	28⅞	28⅞	27¾	28
Stand Oil N.-J.	28¾	29	28½	29
Stand. Oil N.Y.	9¾	9¾	9⅝	9⅝
Stewart Warner	4¼	4¼	3½	3⅝
Studebaker	9	9	9	9
Stone & Webster	12¾	12¾	12	12
Tex Gulf Sulph.	21¾	21¾	21¼	21¾
Timken Rol. B.	18¾	19	18¾	18¾
Union Carbide	32½	32¾	32¼	31⅞
Union Pacific	77	77	75	76
United Aircraft	13¼	13¼	12½	13
United Corp.	8¾	8½	8¾	8¼
U. S. C. I. Pipe	13¾	13¾	13¾	13¾
U. S. Ind. Alco.	27½	28¾	26½	26⅞
U. S. Realty	8	9	8	8
U. S. Rubber	4¾	4¾	4¼	4¼
U. S. Steel	42¼	43¼	41¾	42
Vanadium	14¾	14¾	14¼	14¼
Warner Bros.	2½	2½	2¼	2¼
Western Union	40¾	40¾	39½	40
West. El.	27¼	27¾	26¾	26½
Willys Over	1½	1½	1½	1½
Woolworth	42¾	42¾	42	42½
Worthing. P.	17	17	17	17
Yellow Truck	3¼	3¼	3	3

ventes à 2 h. 10 p.m., 800,000 parts.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Le **"Wall Street Mirror"** dit : Bien que le marché ait exécuté un relèvement peu enthousiaste lundi, il n'y a pas lieu de s'attendre encore à une hausse progressive avant que les affaires donnent des signes d'une reprise véritable.

Le marché dérive encore bien qu'il reçoive du support. Depuis trois ou quatre séances, on constate que le marché est supporté davantage autour du même palier.

A l'heure qu'il est, on trouve un plus grand nombre de raisons en faveur de l'achat des actions qu'en faveur de leur vente, mais l'apathie générale manifestée à l'égard du marché par les spéculateurs de carrière et le public en général explique facilement le peu d'intérêt qu'ont les séances.

A Wall Street, on est de plus en plus convaincu que les baissiers vont se faire coincer dans certaines valeurs en particulier, avant le 1er avril.

Les ferroviaires continuent à se maintenir au-dessus de leur minimum de l'année et, maintenant que la question des prêts par la Reconstruction Finance Corporation a été réglée, ces actions devraient mieux se comporter sur le marché que les industrielles qui devront faire face à de maigres rapports trimestriels bientôt.

Moyennes:
(Copyright par Standard Statistics)

	20 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	61.7	31.7	101.3	64.0
Samedi	61.0	30.9	99.9	63.2
Sem. passée	63.7	32.5	103.9	66.0
Mois passé	65.5	35.5	104.1	67.7
1931	137.1	95.8	201.8	141.2
1927	221.2	133.3	214.9	205.7
1927	111.9	111.6	106.3	109.6
Max. 1932	68.9	39.8	111.0	71.3
Min. 1932	57.4	30.3	92.2	59.5
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	60.0	30.8	92.8	61.3
Max. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Min. 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

Ventes totales hier: 889,250 actions.

Mouvements comparatifs:

	Lundi	Mardi
Nombre de gains	224	87
Nombre de reculs	156	220
Stocks n'ayant pas bougé	130	142
Total des stocks négociés	510	449

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etats étrangers à New-York)

Le 21 mars		Off.	Dem.
$8,000	Argentine 6's	52¼	55
3,000	Australie 5's	59½	59½
18,000	Belgique 6½'s	92¼	93¼
9,000	Do. 6's	87½	87¾
4,000	Bolivie 7's	6	6½
	Bordeaux 6's	102¼	102¾
24,000	Brésil 6½'s	23½	24
12,000	Do. 7's	21	21¾
3,000	Buenos Aires 6's	31	31¾
3,000	Chili 6's	12½	13
3,000	Colombie 6's	25	25¼
4,000	Cund'ca 6½'s	10¼	11½
14,000	Canada 5's 1951	96	96⅜
10,000	France 7½'s	116½	117
52,000	Do. 7's	115	115¼
214,000	Allemagne, 5½'s	36	36½
	Haiti 6's	65½	68
33,000	Italie 7's	90	90¼
16,000	Lyon 6's	102½	102¾
	Marseille 6's	102¼	102⅝
2,000	Medellin 6½'s	12½	13
22,000	Milan 6½'s	65	65½
6,000	P. L. & M. 7's	103	104½
9,000	Do. 6's	100	100¾
4,000	Pérou 6's	6	6¼
	Pologne 6's	57¼	58¼
14,000	Do. 7's	56½	57
	Rio Janeiro 6½'s	10¼	14
4,000	Do. 6½'s 1953	10½	11
5,000	Rio G. do S. 6's	8½	9
17,000	Rome 6½'s	69¾	71¾
6,000	Serbie 7's	40	40½
	Soisson 6's	100½	103½
89,000	Roy-Uni 5s 1937	100⅜	100¼

CHARTES FEDERALES

Le numéro courant de la "Gazette du Canada" contient les avis suivants d'incorporation : Panama Corporation (Canada) Ltée 4,500,000 actions sans valeur au pair, Montréal; Royal Typewriter Co. Ltd, $50,000, Montréal; Ocean Finance, Ltd, 6,000 actions sans valeur au pair; St-John; Brûmer Securities, Ltd, $150,000, Hamilton; Maison Jeurelle Ltd, $5,000, Toronto; Eagle Investment Co., Ltd, $10,000, Montréal; Britamlube, Ltd $50,000, Halifax; Essex Wire Corporation, Ltd 5,000 actions sans valeur au pair, Windsor; Velvet Edge Razor Products Ltd 50,000 actions sans valeur au pair, Toronto; Canadian Good Roads Construction Ltd $200,-000, Waterloo, Ex-Lax Ltd, 100 actions sans valeur au pair, Montréal; The Mimeograph Col Ltd, $50,000, Toronto; Scott & Turner, Ltd, $50,000, Windsor; Sylvestre Oil Co, Ltd 2700 actions sans valeur au pair, Montréal; Engineers Exploration Co. Ltd 50,000 actions sans valeur au pair, Toronto; Kaufman Rubber Co. Ltd, $50,000, Kitchener; The Loud Cry of the Gospel of the Kings, sans capital-action, Montreal; Beaver Peters Ltd, $50,-000, Winnipeg; Polyfinance Ltd., 250,000 actions sans valeur au pair, Montréal; Pascalis Gold Mines Ltd, 3,000,000 actions sans valeur au pair, Toronto; Ohio Truste Co of Canada, Ltd, $40,000, Windsor; The Canadian Herbal et Chemical Co. Ltd $100,000, Saskatoon+ Canadian Shipping Insurance Agency, Ltd $5,000, Montreal.

NAT. CASH REGISTER

New-York, 21 (P.C.)— National Cash Register et ses filiales des Etats-Unis rapportent un profit net de $824,399 pour 1931 comparativement à $3,584,830 pour 1930. L'an dernier, le profit a équivalu à 69 cts par action de la classe 'A' contre $3.01 sur les mêmes actions en 1930.

CHANGEMENTS PEU NOMBREUX SUR LA LISTE DES MINES

Toronto, 22. —(P.C.—Midi—Peu de changements ont eu lieu sur la liste minière au cours de la matinée et l'activité a été faible aujourd'hui.

Parmi les titres en vue, Nickel a monté légèrement tandis que Noranda baissait d'une petite fraction pour revenir à $17.

Les huiles ont été stables mais très peu actives.

Big Missouri et Moss ont un pe monté, tandis que Siscoe et Macassa déclinaient. Dome s'apprécia de.25 pour toucher $11.25. Wright Hargreaves a fait un gain de .02, mais Granada a fléchi. Teck Hughes est demeurée stable. Buffalo a reculé d'une fraction tandis que Bobjo comptait une petite fraction d'amélioration.

FERMETURE – MINES

BARRY & McMANAMY
72 rue St-Pierre

Le 22 mars	Ouv.	Ferm.
Acme Oil	14	14
Ajax Oil	1.05	1.05
Arno	.02¼	.02¼
Bagamac Rouyn	.05¼	.05¼
B. A. Oil	.10⅜	.10⅜
Bidgood	.05	.04½
Buff lo Can Gold	.34¼	.34¼
Calmont Oil	.07	.07
Can. Manitoba	.05½	.06
Chemical Research	1.60s	1.60s
Cons. Smelters	67.00	67.00
Dome Mines	11.15	11.25
Eldorado	1.27	1.27
Falconbridge	.80	.80
Granada	1.05	1.05
Home Oil	5.05	5.05
Hollinger	5'05	5'05
Home Oil	.25	.25
Howey Gold	.32	.33
Hudson Bay	2.10	2.10
Imperial Oil	9¼	9.50
Int. Nickel	9	8⅞
Int. Petroleum	11.00	11.00
Kirkland Lake	.41	.41
Lake Shore	28.95	28.95
Macassa	.38	.37
Malartic	.03½	.05
McLeod	.07½	.07¼
McIntyre	17.30	17.30
Mining Corp.	1.02	1.02
Moffatt Hall	.03¼	.03½
Moss	.38	.39
Noranda	17.15	17.05
Pend Oreille	.90	.90
Sherritt Gordon	.48	.48
Siscoe	.60	.60½
Stadacona	.01½	.01½
Sudubury Basin	.30	.30
Sylvanite	.53	.53
Teck Hughes	4.60	4.60
Towagmac	.15	.15
Ventures	.41	.41
Wright Har	2.64	2.65

MAGMA COPPER

New-York, 22. (P. C.) — Le profit net consolidé de Magma Copper Co. et ses filiales a été de $200,225 en 1931, déduction faite des taxes fédérales, d'une réserve pour la dépréciation et autres charges. Ceci équivaut à 50 cents sur chacune des 408,155 actions en circulation.

L'année d'avant, cette organisation avait obtenu un profit net de $1,019,990, équivalant à $2.50 par action en circulation.

DIVIDENDE PRIVILEGIE OMIS PAR PRICE BROS

Montréal, 22. (P.C.)—Le dividende sur les actions privilégiées 6½% cumulatives rachetables de Price Brothers & Company, Limited, payable le 1er avril, va être supprimé par la compagnie, a-t-on annoncé ici aujourd'hui.

Price Brothers est la dernière compagnie importante fabricant du papier au Canada à discontinuer son dividende ordinaire.

Au cours de l'exercice financer finissant le 28 février 1931, cette compagnie a gagné l'équivalent de $20.65 sur chacune de ses actions en circulation alors.

Le dividende initial payé sur ces actions privilégiées avait été payé le 1er avril 1925.

L'ARGENT SE VEND?

New-York, 22. (P.C.)—On a rapporté, à Wall Street aujourd'hui, que le Mexique avait passé un contrat pour obtenir 23,000,000 d'onces d'argent pour être utilisé à des fins monétaires d'ici un an.

Cette nouvelle a coïncidé avec une rumeur disant que la U. S. Smelting, Refining & Mining Company avait obtenu un important contrat pour vendre de l'argent-métal dont le gouvernement mexicain devait être le consommateur. L'importance du contrat n'a pas été révélée ici.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

| Le 22 mars |

SACOCHES
D'IMPORTATIONS AUTHENTIQUES

Complément Indispensable à votre Toilette de Pâques !

C'est l'article qu'il vous faut pour compléter votre Toilette de Pâques. Nouveautés du printemps et un choix de mille et une catégories différentes. Venez choisir parmi des prix bien au-dessous de la moyenne d'ailleurs.

BRUNEAU
INCORPOREE

IMPORTATEURS de sacoches et nouveautés européennes
Suite 301 - 302 - 303 — Troisième plancher — Edifice Lachance
267 RUE ST-PAUL TEL. : 2-5403 QUEBEC

Chambord

Va-et-vient

M. Eugène Côté de Péribonka était en visite chez M. Herm. Simard, le 13 mars.

—MM. Arthur et Léonidas Ménard, sont allés à Desbiens le 13 mars.

—M. Antonin Gravel est de retour d'une promenade à St-Gédéon.

—Mme Edouard Savard, de Chicoutimi, est venue passer quelques jours, chez ses filles Mmes J. Jacques Girard et Edmond Lalancette.

—M. J.-Bte Desbiens, d'Amos Abitibi, est actuellement chez ses frères Louis-Georges et Octave Desbiens.

—M. René Tremblay, d'Hébertville, était en visite chez M. Aquilas Demeules, ces jours derniers.

—M. et Mme Théogène Duchesne sont de retour d'une promenade à Chicoutimi.

—Mlles Albertine et Zélia Boivin sont allées en promenade à St-Gédéon.

—Mlle Cécile Bellemare. de Roberval, est venue en promenade à Chambord, ces jours derniers.

—Mme Maurice Côté, de Jonquière, était ici le 15 mars.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

Fleurs de Pâques

EN POTS

Lis, la fleur	40c
Hortensias, chacun	2.50
Jacinthes	1.50
Tulipes	2.00
Rosiers	2.00

FLEURS COUPEES

Roses, la doz.	2.50 à 6.00
Oeillets, la doz.	2.50
Boîte, Fleurs ass.	1.50

H. McHenna FLEURISTE
11 St-Jean Tél.: 2-5535

Avez-vous des amis qui partent en voyage?
DES
VALISES ou Porte-Manteaux
—seront des cadeaux fort appréciés si vous les offrez à Pâques !

Tout le monde sait que nous avons le plus bel assortiment de Valises en ville. Chacun sait que nos prix sont populaires et par suite, faits pour convenir à tout le monde.

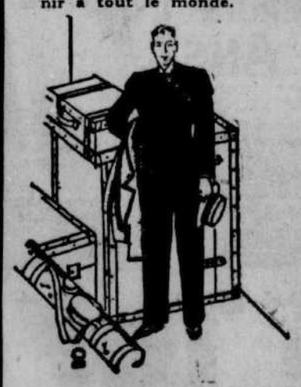

Venez de suite choisir *exactement* ce qui vous CONVIENT!

LA CIE J.-H.-JACQUES ET FILS
265 HARNAIS VALISES & CUIR Tél: 2-64
EDIFICE LACHANCE
Depuis au-delà d'un demi siècle à votre service

La Vie Sociale

L'honorable M. Lucien Cannon qui a passé la semaine à Ottawa, est revenu en ville.

— o —

Le lieutenant-colonel et Mme J.-S. O'Meara se sont embarqués de Boston, samedi, sur le "Prince Henry" pour une croisière à Cuba, Jamaïque et Panama.

— o —

L'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, sera à Québec, demain.

— o —

M. et Mme Médéric Monast sont de retour de New-York, Atlantic City et Washington où ils ont séjourné deux semaines.

— o —

M. Jacques Clerk, de Montréal, est attendu à Québec paur les fêtes pascales.

— o —

Mlle J. Fraser, qui a passé quelque temps à Québec, l'invitée de son oncle et sa tante, l'honorable sénateur et Mme P.-J. Paradis, est repartie pour la métropole.

— o —

M. Thomas Maher est de retour d'Ottawa où il a fait un bref séjour.

— o —

Mademoiselle Eunice Bancroft recevait à un shower de tasses et à l'heure du thé, samedi, à la résidence de ses parents, M. et madame W.-M. Bancroft, Grande-Allée, en l'honneur de mademoiselle Isobel Price, à l'occasion de son prochain mariage.

— o —

Mademoiselle Jean Morton, étudiante à Toronto, passe les vacances de Pâques avec ses parents, M. et madame W.-J. Morton.

— o —

Mademoiselle Doris Scott, qui a passé quelque temps à Montréal, l'invitée de mademoiselle Kitty Davie, est rentrée en ville.

— o —

M. et madame Pierre Deguise recevaient intimement à dîner, vendredi, à leur résidence, rue Aberdeen, en l'honneur du colonel John McCanus, de Toronto.

— o —

Mademoiselle Germaine Taché est de retour de la métropole où elle a séjourné une quinzaine de jours.

— o —

Mademoiselle Lucienne Bussières, de Montréal, est actuellement à Québec, l'invitée de mademoiselle Jeanne-d'Arc Bisson.

— o —

Madame Grégoire-J. Plamondon, de Saint-Raymond, est actuellement à l'hôpital Saint-Luc. Elle est sous les soins du docteur Achille Paquet.

— o —

M. et madame P.-H. Careau font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 19 mars, et baptisée le 20 dans la paroisse Saint-Joseph, sous les prénoms de Marie-Yvonne Rolande. Parrain et marraine, M. et madame P.-H. Poitras, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, madame Arthur Poitras, grand'mère de l'enfant.

— o —

M. et madame Emile Boulet, de Matane, née Jeanne Langlois, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 4 mars, baptisé sous les prénoms de Joseph-Arthur-Robert. Parrain et marraine, M. et madame J.-Arthur Desjardins, courtier agent-d'assurance. Porteuse, Mlle Alphéda Langlois, tante de l'enfant.

— o —

Mlle Isabelle Fortier est en promenade pour une quinzaine à Lauzon, où elle est l'invitée de son oncle M. Edouard Méthot.

— o —

Mme Hector Déry, de Rivière-du-Loup, est de passage à Québec pour quelques jours.

— o —

Les dames qui ont accepté de s'occuper activement de la vente des billets pour la partie de cartes au profit des Dames Ursulines de Roberval, le 29 mars prochain, à huit (8) heures du soir, dans la salle paroissiale de St-Coeur-de-Marie, et qui escomptent le bon encouragement et la sympathie du public québecois, sont au nombre d'une vingtaine, et voici les noms : madame Alphonse Désilets, 18 Ste-Famille ; madame J.-E. Gouin, 14 Salaberry ; madame (Dr) A. Clark, 89 Bourlamaque ; madame Jacques Dumoulin, 115 Claire-Fontaine; madame Athanase Guy, 55, St-Louis; madame Adrien Pouliot, 140 Garnier; madame David Guillot, Beauport ; madame J.-Arthur Hébert, 102 Murray ; madame J.-A. Carrier, 1 Saint-Jean, Lévis ; madame J.-C. Dépocas, 4 Roc-Amadour ; madame René Larue, 36, Saunders ; madame Michel Giroux, 9 Ste-Famille ; madame (Dr) Henri Pichette, 92 Lockwell ; madame Prout et mademoiselle Thérèse D'Auteuil, 174 avenue Murray ; madame J.-C. Garneau, 513, St-Cyrille; madame Noel Trottier, 200, avenue Holland ; madame Roméo Lussier, 25 Martial ; madame Stanislas Côté, Chemin St-Louis ; madame Omer Carrier, 50, 9e rue, St-Esprit ; madame Edmond Pouliot, 15 St-Patrice; madame Bade et Germaine Rivard, 304, 1e Avenue, Limoilou; mademoiselle Mélanie Paquet, 10 McMahon ; Mlles Tousignant, 26 Ste-Anne ; mademoiselle Lucille Bilodeau, 172, 8e avenue, Limoilou ; mademoiselle Annette Cantin, 114 Turnbull ; madame Antonelli Gosselin, 116 Dolbeau.

TROIS-RIVIERES

Mademoiselle Lecours, de St-Hyacinthe, est actuellement en notre cité, l'invitée de madame Auguste Panneton.

— o —

Madame Léon Badeaux recevait dernièrement à un bridge. Les prix furent gagnés par mesdames Léon Méthot, Jos. Gouin et madame Roch Hébart.

— o —

Dernièrement, madame Jeffrey Veuillette, de Batiscan, était aux Trois-Rivières, l'invitée de sa fille, madame Léopold Duplessis.

— o —

Madame Philippe Bigué recevait dernièrement à un bridge en l'honneur de mesdames St-Laurent et Oscar Boulanger, de Québec.

— o —

Récemment avait lieu la clôture de la saison de curling du Three Rivers Club. Les hôtesses à l'heure du thé étaient mesdames Paul Gravel, Maxime Gauthier, Charles Mills, madame Archey Adams et madame Robert Clark.

Les prix de bridge furent par mesdames S.-B. Baptist, Alfred Hall, Frank Haney, madame Harold Tebbutt et madame Lloyd Grant.

— o —

Madame Léonce Tremblay et madame Neil, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient de passage aux Trois-Rivières, ces jours derniers.

MONTREAL

Mlle Marie Laframboise est attendue aujourd'hui de Washington, où elle a été pendant quelque temps l'invitée de Mme Fred Oliver.

— o —

Mme S.-G. Laviolette et Mlle Marie Hillman sont arrivées ces jours derniers d'un séjour de plusieurs semaines en Floride.

— o —

M. et Mme Olivier Rolland reviendront dimanche de Miami, Floride, où ils ont passé plusieurs semaines.

— o —

M. et Mme Robert Fleischmann,MM. René Beaudet et Jean Lallemand ont passé quelques jours à Sainte-Marguerite au "Alpine Inn".

— o —

Mme Louis de Puyjalon, d'Ottawa, a passé quelques jours en ville, cette semaine, l'invitée de Mme E. Dionne.

— o —

M. et Mme Paul Domange, de Paris, actuellement en ville, partiront en fin de semaine pour New-York, d'où ils s'embarqueront pour la Norvège, la Suède et la France.

— o —

Mlle Thérèse Paquin reçoit à déjeuner, aujourd'hui, à l'hôtel Windsor, en l'honneur de Mlle Fernande Pelletier-Mailhot. Les autres invitées sont : Mme Jacques Geoffrion, Mlles Laurette et Garielle Pelletier-Mailhot, Mlle Cécile Brodeur, Mlle Marcelle Plouffe, Mlle Jeannette Lemieux, Mlle Jeannine Roux, Mlle Lucienne Dugal, Mlle Annette Labelle et Mlle Rita Laberge.

Shawinigan-Falls

Etablissement à Shawinigan d'une Unité Sanitaire.

Nous aurons bientôt, d'ici tout au plus deux ou trois mois, une Unité Sanitaire pour le comté de Saint-Maurice et dont le siège principal sera en notre ville. Voilà une nouvelle que notre population ne manquera pas d'accueillir avec une vive satisfaction.

Depuis quelques années déjà et à plusieurs reprises des démarches avaient été faites par nos administrateurs municipaux pour obtenir l'établissement ici d'une unité sanitaire, mais pour une raison ou une autre l'affaire était toujours remise. M. le maire Albert Gigaire aura eu le mérite d'avoir enfin réussi à mener l'entreprise à bonne fin. Ses nombreuses démarches, appuyées par M. le député J.-A. Frigon, ont été couronnées de succès.

A leur assemblée régulière du 16 courant, nos édiles ont, à la suggestion de M. le maire Gigaire, passé à l'unanimité une résolution priant le conseil du comté de faire des instances auprès du Service Provincial d'Hygiène pour l'établissement dans Saint-Maurice d'une Unité Sanitaire. Il ne ne s'agissait là cependant que d'une affaire de procédure, car tout avait été arrangé d'avance et les échevins étaient parfaitement, à ce moment, au courant des démarches de M. le Maire.

M. le Dr Alph. Lessard, Directeur du Service Provincial d'Hygiène, était au commencement de la semaine, en notre ville et profitant de sa présence ici, M. le maire Gigaire avait convoqué une réunion des maires des différentes municipalités du comté St-Maurice, à laquelle réuaion assistait également M. le député J.-A. Frigon, pour étudier avec eux cette question de l'établissement d'une unité sanitaire. Toutes les municipalités rurales du comté étaient représentées. Les maires étaient bien en faveur d'une unité sanitaire mais, quelques-uns d'entre eux ne pouvaient cependant donner leur pleine adhésion au projet sachant que certains de leurs collègues ne le favorisait pas à cause de la dépense que cette innovation pourrait entrainer. M. le maire Gigaire, avec l'assentiment de nos échevins, trancha la difficulté en acceptant de faire supporter par la ville, pour la première année, la contribution à l'unité sanitaire des diverses municipalités rurales du comté, ce qui représente une somme approximative de $600.00. La ville aura à payer, pour la première année, une somme d'environ $3,100, ce qui ne représente qu'une faible proportion du coût d'une administration de cette unité, coût estimé par M. le Dr Lessard à au moins $15,000 pour les premiers douze mois.

Si l'on tient compte du fait que l'unité sanitaire englobera dans ses activités notre service municipal d'hygiène et notre service d'inspection sanitaire qui nous coûtent actuellement $1,500 par année, de même que la visite des écoles pour laquelle le conseil municipal et la Commission Scolaire paient annuellement une somme de $1,200, la ville n'aura donc pas à envisager une dépense additionnelle très considérable. Au surplus, même si l'an prochain certaines paroisses du comté ne désirent plus bénéficier des avantages de l'unité sanitaire, ce qui est fort douteux, la contribution de la ville ne sera pas augmentée de ce fait parce que cette contribution est basée sur l'évaluation des biens-fonds des municipalités à raison de 1 p.c. de cette évaluation.

Avec l'unité sanitaire, nous aurons un service d'hygiène complet et aussi parfait que possible, de sorte que ce sera tout à l'avantage et pour le plus grand bien de la ville et des paroisses du comté. Suivant M. le Dr Lessard, cete unité sanitaire devrait commencer à fonctionner au mois de juin prochain.

Nouvelles émission de débentures

Une résolution a été passée au conseil-de-ville pour demander au Ministre des Affaires municipales à Québec l'autorisation de modifier les règlements d'emprunt suivants : Règlement No. 223, de $83,700.00, règlement No. 338, de $65,000.00 et règlement No. 339 de $100,000.00 Ces modifications consistent à augmenter à 6% le taux d'intérêt sur les débentures devant être émises sous l'autorité des dits règlements dont l'un, le no. 223 spécifie un taux d'intérêt de 5½% et les des autres, 338 et 339, un taux d'intérêt de 5%, et à émettre les dites débentures pour un terme de sept ans. En outre, ces dernières seront vendues en bloc, ce qui représentera une somme globale de $248,700.00. Toutes dispositions des règlements d'emprunts susmentionnées incompatibles avec cette résolution sont ipso facto abrogées ou modifiées conformément àla demande y contenue.

Copie de la dite résolution a été transmise au Ministère des Affaires Municipales pour obtenir son autorisation de faire les changements demandés sous l'autorité de l'Art. 3, chap. 111 des Statuts Refondus 1925 et pour approbation par le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil.

Grâce à ces modifications apportées aux règlements d'emprunt susdits le compté compte, et à bon droit, obtenir un pris plus avantageux pour nos débentures.

Complets pour nos hommes de police

M. J.-N. Mercier, marchand-tailleur de notre ville, a obtenu du conseil municipal le contrat pour la confection de 15 complets pour le chef, les capitaines et les hommes de police de notre ville. Chaque complet comprendra un pantalon additionnel et sera payé $38.00 l'unité.

MM. A. St-Martin et E. Desbiens sont vainqueurs

MM. Adélard St-Martin et Emile Desbiens, qui avaient accepté le défi lancé par MM. Jos. Bourget et Fab. Grégoire pour un match de 50 parties de whist à l'enchère, sont sortis vainqueurs de cette rencontre qui, comme on peu le croire, a intéressé au plus haut point les chômeurs de la salle de cartes du poste No 1. Les vainqueurs n'ont cependant emporté le morceau que par deux parties, ce qui démontre bien que la victoire a été chaudement contestée. Le résultat pour chaque soir a été comme suit :

St-Martin et Desbiens	Grégoire et Bourget
6	6
8	4
6	7
6	7
—	—
26	24

MM. St-Martin et Desbiens sont tout disposés à se mesurer de nouveau avec Grégoire et Bourget et ils espèrent bien que ces derniers voudront prendre leur revanche. Ils sont également prêts à rencontrer les autres forts joueurs de la salle des chômeurs qui voudront bien "s'essayer" et d'avance ils "saluent" leurs futurs adversaires.

Friction qui *calme* les douleurs

La réconfortante médication de la C-M-C Williams pénètre vite au siège du mal, où elle exerce un puissant effet contre-irritant. La congestion disparaît, la circulation du sang est stimulée et le soulagement de la douleur se fait vite sentir dans les cas de rhumatisme névralgie, névrite, lumbago musculaire, entorses, foulures et mal dans les muscles. C'est un émollient spécial qui prévient les ampoules ou les brûlures et qui est d'application facile.

LORSQUE
vous marchez!

Regardez-vous parfois les planchers? Vous les regarderez.... une fois que vous aurez vu ceux du **Claridge...** et vous vous rendrez compte que ce sont les plus beaux qu'il y ait en ville!

Dans l'entrée, magnifiques parquets en travertine et marbre noir! Dans les halls des ascenseurs, tapis moelleux qui étouffent tous les bruits!

Dans les appartements, parquets en marqueterie de chêne comme dans les vieux manoirs d'antan!

Sans compter un service excellent et toutes les commodités possibles

Venez en juger par vous-même

CLARIDGE
220 Grande-Allée
la plus belle maison d'appartements à Québec

Est-ce que ça va mal au bureau?

Pour faire une bonne journée d'ouvrage, il vous faut la pleine force d'un homme. Celui qui est à moitié malade de constipation a moins de chance de réussir dans la vive concurrence du jour.

Cette insidieuse affection cause souvent les maux de tête, perte d'énergie, insomnie. Elle alourdit vos heures de travail.

Les épreuves de laboratoires montrent que le SON PUR de Kellogg fournit la "masse" pour exercer les intestins, et la Vitamine B pour tonifier le canal intestinal. Le SON PUR a aussi du fer pour le sang.

La "masse" qu'il y a dans le SON PUR ressemble à celle de la laitue. Dans le corps, elle devient une substance molle, qui débarrasse sans violence les intestins des déchets. Et c'est bien mieux que de prendre des pilules et des drogues—si souvent pernicieuses.

Deux cuillerées à soupe par jour corrigeront la plupart des formes de constipation. Le SON PUR ne donne pas d'accoutumances. Si votre affection intestinale ne se soulage pas de cette manière, voyez votre médecin.

Chez tous les épiciers. Dans la boîte rouge-et-vert. Préparé par Kellogg à London, Ontario.

FAVORISE VOTRE SANTE

Chicoutimi

Journées agricoles

Au cours de la semaine du 7 mars, des journées agricoles furent tenues à St-Honoré, St-Charles et St-Ambroise, par les agronomes de Chicoutimi. Ces journées ont été fructueuses pour les cultivateurs qui ont pu entendre les spécialistes de l'agriculture traiter les questions agricoles les plus pratiques.

Ces journées agricoles ont compris deux séances d'étude chacune. Toutes ces séances d'étude ont été remplies par des conférences données par MM. Avila Charbonneau et Maurice Hamel, agronomes, H. Bois, propagandiste en élevage, Alcide Lacharité, propagandiste en aviculture et F. Grimard, inspecteur des fromageries.

MM. J.-A. Gobeil, secrétaire du Cercle Agricole de Chicoutimi et David Gagnon ont suivi les conférenciers et ont aussi adressé la parole en diverses circonstances pour conseiller les cultivateurs sur la façon de tenir une ferme où sur l'élevage du bétail.

Cours d'agriculture au Séminaire

M. Avila Charbonneau nous communique la nouvelle suivante, sur les cours d'agriculture qui se donneront prochainement au séminaire de Chicoutimi.

Plus de quarante élèves, des différentes paroisses du comté de Chicoutimi, sont déjà inscrits pour les cours d'agriculture qui seront donnés au Séminaire de Chicoutimi, du 28 mars au 9 avril.

Un deuxième cours se donnera au même endroit et aux mêmes conditions, le 11 au 13 avril. Les 25 premiers noms envoyés seront enregistrés. Il serait agréable de recevoir des élèves des comtés du Lac St-Jean, Charlevoix et Saguenay, car ces cours sont offerts à tous les jeunes cultivateurs du diocèse de Chicoutimi. Une dernière et pressante invitation est envoyée, par ce journal, aux jeunes agriculteurs de 15 à 25 ans de chacunes des paroisses de ce diocèse.

Certains corps publics du comté et de la paroisse de Chicoutimi viennent de voter la somme de $25.00 pour diminuer la pension des élèves et encourager ce mouvement d'intérêt régional: ce sont le Conseil de Comté, le conseil de la Paroisse, le Cercle Agricole et la Société d'Agriculture. Un montant total de $100.00 est voté et réduira la pension des étudiants. D'autre corps publics désirent encourager ces cours d'agriculture. La liste des généraux donateurs sera publiée et conservée dans les archives de l'enseignement agricole régional.

Certaines municipalités rurales veulent envoyer six étudiants et payer la moitié de leur pension.

Le succès de ces cours est garantie. Les autorités du Séminaire de Chicoutimi ont aménagé un local pour recevoir les étudiants comme pensionnaires. Le Ministère Provincial a a choisi comme professeurs, en plus des agronomes locaux, deux experts de Ste-Anne de la Pocatière et d'Oka en industrie laitière et en grande culture.

Pour éviter tout ennui, hâtons-nous d'envoyer les noms, par écrit, à l'agronome du comté de Chicoutimi.

La dépense totale pour suivre ces cours comme pensionnaire au Séminaire de Chicoutimi est à présent de $8.00 environ par élève pour les deux semaines. Les premiers élèves inscrits bénéficieront des cours et des octrois publics votés à date et des surprises agréables que réserve l'avenir.

Saint-Félicien

Assemblée de L'U. C. C.

Le 9 mars a été tenue à St-Félicien une assemblée régulière de l'U. C. C. sous la présidence de M. Thomas Ouellet, à laquelle assistaient M. l'aumônier et une cinquantaine de cultivateurs.

Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée précédente, lecture est donnée d'une lettre de l'Honorable Ministre de l'Agriculture répondant à la requête demandant une école moyenne d'agriculture à St-Félicien.

Le président donne lecture du guide pour le mois de janvier, et M. l'aumônier fait quelques commentaires.

M. Stanley Pagé invite tous les cultivateurs à se grouper et à faire partie de L'U. C C.

M. l'aumônier donne lecture d'une lettre du secrétaire général invitant les fils de cultivateurs à faire partie de l'U. C. C.

Il est résolu que demande soit faite au comité central afin d'obtenir une diminution de prix sur les transports par petite vitesse pour les produits laitiers.

Les réunions du cercle local sont fixées au 1er mercredi de chaque mois.

Le conférencier pour la prochaine séance sera M. E. Maurice Girard.

Naissances

—Le 16 mars.—Joseph-Romuald-Raymond-Marie, fils de M. et Mme Antoine Lapointe. Parrain M. Edgar Lapointe, marraine Mlle Germaine Rousseau.

Le 2 mars.—Joseph-Alfred-Jean-Marc,fils de M. et Mme Alfred Dallaire. Parrain et marraine M. et Mme Emile Simard.

—Le 4 mars.—Marie-Alice-Gisèle-Diane, fille de M. et Mme Dr Wilfrid Boudreault. Parrain et marraine M. et Mme Philippe Côté.

—Le 8 mars.—Marie-Claire-Lucie, fille de M. et Mme Philippe Bussières. Parrain et marraine, M. et Mme H. Laflamme.

Décès

Le 10 mars a été inhumé à St-Félicien le corps de Claude, enfant bien-aimé de M. et Mme Jules Dumas, décédé à l'âge de 9 mois.

Va et vient

—M. et Mme J.-B. Labeaume, de Roberval, sont venus en promenade chez Mme veuve Alfred Boily, ces jours derniers.

—Mlle Marie-Blanche Boily, actuellement à Desbiens Mill chez son frère, M. Joseph Boily.

—M. Charles-Eugène Gagnon, de Montréal est venu en promenade à St-Félicien chez son oncle, M. Adélard Lavertu.

—M. René Lapointe est allé à Roberval le 15 mars.

Chaussures à Bon Marché

Les Dames et Jeunes Filles, de même que les Messieurs trouveront chez nous, comme Souliers de Pâques, tout ce qu'il y a de plus nouveau à des prix populaires.

Nous les avons divisés en trois groupes.

$1.95 $2.95 et $3.95

La valeur réelle est du double du prix demandé

SOULIERS
Pour Messieurs
$2.95, $3.95, $5 et $6

la paire. Tous ces souliers sont en veau et à trépointe "Goodyear".

Votre visite à l'un de nos trois magasins sera très appréciée.

Ls DESCHENES Ltée
320 ST-JEAN 269 ST-JOSEPH 162, 3e AVENUE

Toujours — Partout!

Depuis des siècles la femme demande à grands cris quelque chose pour la soulager de ses misères.

La femme canadienne a l'avantage de posséder les Pilules ROUGES, pour les Femmes Pâles et Faibles, spécialement adaptées à sa constitution et à son genre de vie. Quelle est la grand'mère qui ne connait pas l'efficacité des bonnes Pilules ROUGES ?

Fait remarquable, elles n'ont jamais été surpassées dans leur sphère, c'est-à-dire quand il s'agit de soulager la femme des maladies particulières à son sexe.

Pilules ROUGES
Pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique Franco Américaine Ltée. — 1566, rue S.-Denis, Montréal.

AUBAINES EXTRAORDINAIRES
— DANS LA —
FOURRURE
POUR PAQUES !

Il nous faut tout vendre d'ici le 1er Avril

De sorte que si vous considérez l'achat d'un tour de cou, d'un renard, de martes du Nord ou martes de Roches, etc., vous vous devez de voir sans tarder le vaste assortiment.

BASTIEN

Comme il nous faut tout vendre notre assortiment d'ici le 1er avril, nous vous invitons à nous rendre visite, et à faire une offre pour l'article de votre choix pour Pâques. Chaque offre raisonnable sera considérée. C'est aussi une occasion comme vous n'en rencontrerez plus de choisir votre manteau de fourrure pour l'hiver prochain, les prix sont à leur minimum.

ALEX. BASTIEN
LIMITEE
96, rue St-Joseph - Tél: 4-3341

LE HOCKEY

(Suite)

1898-99 — Boston forme un club amateur, mais là comme à Pittsburgh le résultat n'est pas brillant parce que le jeu doit se faire à l'extérieur et les matches cédulés rendus en conséquence incertains par la température. Durant l'année 1905 ou 1906 un rond intérieur avec réfrigération électrique est construit à Cleveland et le hockey de collège est joué devant des foules toujours de plus en plus grandes qui finissent par emplir l'édifice à sa capacité.

1916 — La première ligue Nationale de hockey, une organisation professionnelle est dissoute.

1917 — La nouvelle (et actuelle) National Hockey League est formée avec quatre clubs : Montréal Wanderers ; Montreal Canadiens ; Ottawa Senators et Toronto Arenas. L'aréna où jouaient les Wanderers brûla et les Wanderers furent remplacés par les Québec Bulldogs en 1918 Les autres changements qui furent faits sont les suivants :

1920 — Les Hamilton Tigers remplacent Québec.

1924-25 — Les Montreal Maroons et les Boston Bruins (la première entrée des E.-U.) entrent dans la ligue, portant le nombre des clubs à 6.

1925-26 — La National Hockey League qui, les années précédentes, avait envoyée son équipe championne contre les champions de la Côte du Pacifique pour la possession de la coupe Stanley met fin à ce système et décide que la coupe ira chaque année au club gagnant d'une série entre le premier et le second club dans la ligue Nationale.

1925-26 — Hamilton se retire mais la ligue compte sept clubs avec l'entrée des New-York Americans te des Pittsburgh Pirates.

1926-27 — Les New-York Rangers, les Detroit Cougars et les Chicago Black Hawks entrent dans la ligue qui compte dix clubs. Le circuit est divisé en deux sections de cinq clubs chacune.

1930-31 — La franchise du Pittsburgh est transférée au Philadelphie.

1931-32 —Ottawa et Philadelphie se retirent de la Nationale et le circuit est réduit à huit clubs formant deux sections de quatre clubs chacune.

HOCKEY AMATEUR AMERICAIN

La "U. S. Amateur Hockey League" fut formée en 1920. Ce fut la première du genre d'importance aux Etats-Unis et le Boston, le Pittsburgh, Cleveland et St-Paul la composèrent. Cleveland gagna le titre de champion amateur en 1920-21; Westminsters, de Boston, fut champion en 1921-22 ; Boston A. A. champion en 1922-23 ; Pittsburgh, champion en 1923-24. Cette ligue fut ensuite remplacée en 1925 par la "Eastern Amateur Hockey Association" qui prospéra. D'autres ligues amateurs tirées de celle-ci ont aussi du succès.

En 1930-31, l'"Amateur Athletic Union" organisa un tournoi pour le championnat de hockey amateur des Etats-Unis. Douze équipes entrèrent dans le play-off. Le championnat fut gagné par le Crescent A. C., Brooklyn, battant l'Atlantic City Sea-Gulls dans la finale.

LA COUPE STANLEY

Le hockey amateur et le hockey professionnel ont été curieusement entremêlés dans le tourbillon des années. On ne peut en trouver de meilleure preuve que dans le fait que la coupe Stanley, emblème du championnat mondial amateur du hockey est maintenant un trophée que seuls se disputent les professionnels.

Les faits entourant la mise en compétition de cette coupe et l'extraordinaire changement dans la propriété de l'objet le plus envié du monde du hockey sont racontés comme suit par Les. Patrick, gérant des New-York Rangers:

(A suivre)

Aux intéressés

Assemblée du club de Soft-ball Capitol, vendredi le 25 mars prochain, Carré d'Iouville, au Ernest Café, à 8 h. 30 p. m.

CASTORS ET TIGERS ANNULENT HIER

Au cours d'une sensationnelle rencontre qui a tenu une foule de six mille personnes dans un enthousiasme débordant, les champions de la ligue Provinciale ont scoré deux points contre la superbe équipe du Bronx, de la ligue Canado-Américaine — La joute a été l'une des plus rapides et des plus brillantes vues depuis longtemps à Québec— Les Castors ont émerveillé l'assistance et la ligne Dubé, Toupin, Ward s'est mise en évidence — Ward et Chevalier scorent sur des passes de Toupin et de Giroux.

AUTRE PARTIE DEMAIN SOIR

Les Tigers de la Ligue Canado-Américaine qui ont annulé au score de 2 à 2 avec les Castors, au cours d'une grande partie, hier soir à l'Aréna de Québec, ont décidé de jouer une autre partie d'exhibition contre les champions de la Ligue Provinciale demain soir, mercredi, à l'Aréna. Six mille personnes ont assisté à la sensationnelle rencontre d'hier soir et l'on s'attend à ce que ce nombre soit dépassé demain soir. Trois cents sièges ont été réservés dans l'espace d'une heure ce matin et il semble que tous les records d'assistance vont être abaissés pour la circonstance.

OPINION SUR LES CASTORS

Au cours d'une entrevue avec le président Emile Dion, hier soir, après la partie, le gérant des Tigers a fait un bel éloge des Castors et s'est dit surpris de la qualité du jeu qu'ils ont donné. Il admit qu'il dut demander à ses hommes de donner toute leur mesure pour ne pas être battus par les locaux et ne cacha pas son admiration pour la ligne Dubé-Ward-Toupin qu'il dit être capable de figurer avec n'importe quelle ligne d'avants du circuit Canado-Américain. Le gérant du New-York a fait aussi l'éloge d'Emile Lamontagne et des défenses du Québec.

(Par A. Proulx)

L'aréna de Québec a été hier soir à l'occasion de la joute entre les Castors et les Tigers de la ligue Canado-Américaine le théâtre d'un e rencontre qui restera mémorable dans les annales du hockey local et les Castors s'y sont acquis une popularité que pas beaucoup de porte-couleurs de Québec peuvent se vanter d'avoir eue depuis longtemps. Une foule houleuse de près de six milles personnes assista à un gigantesque travail des champions de la ligue Provinciale entre l'une des plus fortes et des plus pesantes équipes du circuit canado-Américain et durant les soixante-minutes que dura la partie ce fut un triomphe ininterrompu pour les locaux. Deux fois les Castors prirent l'avantage d'un point contre leurs redoutables rivaux qui égalisèrent finalement le score à 2 à 2 avec moins de deux minutes à jouer dans la dernière période.

A première vue on aurait cru que la formidable bande de Tigres du Bronx n'allait faire qu'une bouchée des Castors qui paraissaient plutôt frêles aux côtés de ces colosses de six pieds ou plus qui avaient envahi l'aréna en forces imposantes. Le New-York avait en effet quatorze joueurs en uniforme avec trois lignes d'avants, et deux lignes de défense et à chaque remaniement des lignes c'était en quelque sorte à une nouvelle équipe que les locaux qui avaient leur alignement régulier avaient à faire face. Très vifs patineurs, stick handlers de première classe et jouant pour gagner les Tigers ne semblaient pas disposés à laisser de chances à leurs adversaires pour lesquels ils n'eurent aucun ménagement. Ils foncèrent contre les Québecois dès le commencement et quand ils envahissaient la zône des Castors, c'était une masse de trois adversaires que ces derniers devaient recevoir.

Et c'est justement la manière dont ils furent reçus par les valeureux champions de la ligue Provinciale qui électrisa la foule et provoqua des tonnerres d'applaudissements. Jamais on aurait cru que les Castors étaient capables de déployer un si merveilleux entrain et de résister si brillamment aux assauts acharnés d'un adversaire certainement mieux entraîné qu'eux par toute une saison dans un circuit de plus grande envergure que le nôtre. Ce fut entre les Castors et les Tigers une enlevante lutte de rapidité, d'habileté et d'endurance dans laquelle les locaux eurent souvent le beau côté.

Les meilleures joutes du circuit provincial cette saison et les années précédentes n'ont jamais fourni un jeu aussi extraordinairement animé et les locaux ont réellement surpris les amateurs par leur splendide performance. Après une première période faite à vive allure on ne croyait pas que les Castors pourraient résister à cet effort, et cependant ils continuèrent à batailler contre leurs puissants rivaux qui durent eux aussi donner toute leur mesure pour contenir leur débordante ardeur.

Il serait assez difficile à première vue, de discerner un joueur plus en évidence qu'un autre chez les visiteurs. Ce sont à peu près tous des joueurs d'égale force et quand l'équipe attaque ou se retranche sur la défensive, elle joue "en bloc". Elle forme une redoutable masse d'ensemble et ses assauts doivent être harassants à soutenir.

Le cas n'est pas le même pour le club local parce que ce n'est pas le même "style" d'équipe et les grandes vedettes des tricots bleus-blancs pour la soirée ont été sans contredit Dubé, Toupin et Ward qui ont donné durant les trois périodes un jeu sensationnel. Dubé et Toupin plus particulièrement se sont surpassés et il y eut un moment enlevant entre tous dans la troisième période où les Tigres visiblement déconcertés se refusèrent à les poursuivre plus longtemps au centre de la glace où les deux ailiers des Castors les tenaient dans un extraordinaire jeu de "passes-passes" pour gagner du temps pendant que Maloney était au pénitencier. Ben Ward qui scora le premier point des locaux sur une passe de Toupin se distingua encore par son "poke check" et son travail soutenu avec ses deux équipiers.

La seconde ligne d'avants mit le deuxième point des Castors à son crédit quand Chevalier scora sur un lancer de revers au cours d'une mêlée devant Aitkenhead contre lequel Giroux venait de lancer. Chevalier, Giroux et Maloney se surpassèrent eux aussi durant toute la partie et plus particulièrement dans la troisième période où la forteresse de New-York eut à soutenir leurs assauts repetés. Le joueur de défense Madden joua une grosse partie sur les avants et Prud'homme exécuta lui aussi plusieurs rushes sensationnels contre Aitkenhead. Quant au gardien du filet des Castors, Emile Lamontagne; il a joué sa plus belle partie de la saison et il bloqua maintes attaques des Tigers avec un remarquable brio. Il a contribué pour une grande part au succès des Castors, car le fait d'annuler avec la formidable équipe du Bronx, de la ligue Canado-Américaine, constitue un bel exploit au crédit des Castors.

LES POINTS

Deux périodes entières se passèrent avant que le Québec put enregistrer le premier point de la partie qui fut salué par une triomphale ovation aux champions de la Provinciale. Les deux premiers vingt minutes s'étaient déroulés à une allure endiablé et Lamontagne comme Aitkenhead avait eu à subir de formidables assauts tandis que les deux camps travaillaient avec un extraordinaire acharnement pour scorer.

La première ligne des Castors était sur le point de terminer les cinq premières minutes de jeu de la période finale quand Ward compta sur une passe de Toupin. Depuis le début ces deux derniers avec Dubé assiégeaient sans répit le filet des Tigers et on avait en quelque sorte l'impression que l'attaque acharné des Castors finirait par leur donner un point quand le brillant joueur de centre accomplit son exploit. Prud'homme venait de tenter une montée mais il avait été reçu assez durement par Pringel, sur la défense et après lui Toupin avait exécuté une rapide attaque contre la forteresse des visiteurs sur laquelle il était venu presque porter le disque. Puis Dubé vint à sa rescousse et dans une dernière poussé des trois avants du Québec, Ward prit une passe de Toupin pour placer le disque derrière Aitkenhead.

Trois minutes plus tard le New-York réussissait à égaliser le score après des assauts répétés contre les Castors. C'est Pettinger qui prit Lamontagne en défaut sur une passe de Billy Boucher, ailier de gauche de la première ligne d'attaque des Tigers.

Une punition à Pringel pour avoir fait tomber Ward occasionna une attaque enlevante des Castors et dans une mêlée faite par Giroux et Maloney dans la zone du filet, Chevalier saisit une passe de revers pour placer le puck une nouvelle fois dans la cage des visiteurs.

C'est Arnoult, joueur de défense, qui sauva le New-York de la défaite en scorant sur une double passe de Boucher et de Pettinger avec moins de deux minutes à jouer.

Voici l'alignement des clubs et le sommaire de la partie:

New-York		Québec
Aitkenhead	Buts	Lamontagne
Regan	défenses	Madden
Bougeault	défenses	Prud'homme
Pettinger	centres	Ward
Sheppard	ailes	Dubé
Boucher	ailes	Toupin
Arnolt	subs.	Gagné
Jenkins		Corbeau
Massegar		Giroux
Pringel		Chevalier
Chaumard		Maloney
Piggett		
Whittles		
Grosvenar		

Première période

0 point.

Punition: Piggett.

Deuxième période

0 point.

Punition: Boucher

Troisième période

Québec: Ward (Toupin)..... 4.20
N.-Y., Pettinger, (Boucher)..... 7.30
Québec: Chevalier, (Giroux)..... 16.25
N.-Y.: Arnott (Boucher-Pettinger)..... 18.25
Punition: Arnolt (2), 'Maloney, Pringle.
Lancers: Québec: 10-9-14—33.
Lancers: N.-Y. 9-6-7—22.
Arbitre: E. Smith.
Officiel: Huot et Burns.

Routhier vs Parra

Montréal, 22. (P.C.)—Bobby Leitham, le champion poids-coq du Canada se battra le 6 avril contre Routier Parra, champion poids-coq de l'Amérique du Sud dans une rencontre de dix rondes à l'Arena Mont-Royal.

Cinq autres rencontres seront au programme.

Victoire de Shikat

New-York, 22. (P.C.)—Dick Shikat, de Philadelphie, a battu Leo Pinetzi, géant polonais, dans le match principal d'une séance de lutte hier soir au Madison Square Garden.

POURPARLERS AU SUJET DE L'OTTAWA

Ottawa, Ont., 22. (P.C.) — La possibilité pour la ville d'Ottawa d'être représentée dans la N.H.L. fait encore le sujet de commentaires de ce temps-ci. Au cas où l'équipe ne pourrait être ramenée à la capitale, les joueurs ne pourront être vendus individuellement aux autres villes dans le circuit de la N.H.L., mais la vente de l'équipe en bloc est encore considérée.

Un mémoire précisant la situation a été adressé hier au bureau de direction de la N.H.L. et selon T. Ahearn, M.P., directeur du club Ottawa, il y a trois "si" avant d'en venir à une décision finale :

"Si la N.H.L. veut allouer au club Ottawa 15 pour cent des recettes brutes des parties jouées à l'extérieur et ne rien prendre des recettes des parties qu'il jouera chez lui les Senators retourneront à Ottawa.

Si la Commission Industrielle et de Publicité ainsi que les premiers hommes d'affaires de la capitale veulent garantir un montant de vingt-cinq mille dollars pour couvrir une perte probable d'une saison d'activité ici et si la vente des billets de saison, commencée le 15 mai avec facilité de paiement étendue jusqu'au 1er octobre, et assure un minimum de 1500 sièges de vendus, les Senators reprendront leurs activités dans la capitale fédérale.

Aux anneaux

Le club Boswell Amateur a battu le Pirate de St-Jean-Baptiste dans deux parties au total des points, remportant la victoire par 208 points de majorité.

1ère partie

PirateSt-Jean-Baptiste:						
M. Rochette	139	203	183	181	142—	848
E. Bergeron	160	173	218	206	189—	946
R. Miller	185	163	161	190	213—	912
L. Miller	154	150	233	217	161—	915
L. Perkins	187	165	206	171	229—	958
M. Côté	160	179	184	172	150—	845
						5424
Boswell Amateur:						
H. Garant	172	216	157	218	183—	946
W. Chalifour, P.	143	198	189	152	131—	813
E. Bussière	139	179	172	136	171—	797
E. Grégoire	143	216	185	246	141—	931
A. Jobin	170	230	259	215	178—	1052
W. Chalifour P.	163	152	216	166	169—	866
						5405

2ème partie

Boswell Amateur:						
E. Bussière	135	123	160	145	189—	752
D. Morisette	168	212	227	249	195—	1051
W. Chalifour P.	159	205	168	147	231—	910
W. Chalifour P.	144	181	161	235	186—	907
A. Jobin	100	179	257	193	221—	950
J. Chabot	159	197	210	240	147—	953
						5523
Pirate St-Jean-Baptiste:						
R. Miller	107	149	175	189	196—	816
L. Miller	185	139	111	199	201—	935
J. Martel	195	189	157	116	132—	789
M. Côté	165	205	179	144	141—	834
M. Rochette	165	154	219	215	158—	911
L. Perkins	196	172	186	231	226—	1011
						5296

Le club Boswell a remporté le championnat de la ligue intérieure d'anneaux de Québec classe B, en battant le St-Germain dans deux parties au total des points. Première partie, 82 points majorité B; Deuxième partie, 236 points majorité B. Total dans les deux parties 318 points de majorité et remportant la coupe pour une deuxième année.

Première partie, 16 mars 1932.

Boswell B:						
A. Jobin	246	182	204	208	211—	1051
D. Morissette	216	236	183	220	205—	1060
R. Lepire	175	231	197	169	197—	969
J. Chabot	169	184	168	175	231—	927
C. Déry	136	160	196	182	152—	826
S. Blouin	205	216	250	210	208—	1089
Total						5922
St-Germain B:						
L. Poitras	167	199	194	213	206—	979
L. Pâquet	160	252	210	200	240—	1062
E. Marceux	178	242	261	271	151—	1103
R. Raymond	180	191	213	177	163—	924
E. Drolet	148	152	227	162	193—	882
L. Labbé	216	187	177	152	158—	890
Total						5840
Majorité pour Boswell						82

Deuxième partie, 18 mars 1932.

St-Germain B:						
L. Poitras	251	245	171	201	211—	1079
R. Raymond	159	237	154	251	241—	1042
E. Marceux	115	186	209	192	225—	942
E. Drolet	229	221	170	161	176—	957
L. Labbé	181	213	182	156	205—	937
L. Pâquet	149	195	174	166	209—	893
Total						5850
Boswell B:						
A. Jobin	183	207	196	250	203—	1039
D. Morissette	150	165	196	205	184—	900
C. Déry	175	214	206	233	199—	1027
R. Lepire	177	192	218	191	213—	991
S. Blouin	201	271	243	220	184—	1179
J. Chabot	209	183	193	201	164—	950
Total						6086
Majorité pour Boswell						236

LA LUTTE

New-York, (P.C.).—Dick Shikat, 218, Philadelphie, défait Leo Pinetzki, 282, Pologne, 34.58; Earl McCready, 232, Oklahoma, défait Tiny Rœbuck, 248, Oklahoma, 17.32; Sandor Szabo, 205, Hongrie, annule avec Abe Coleman, 200, Californie, 20.00; George Kotsonaros, 198, Los Angeles, défait Jack Hurley, 208, Irlande, 10.09; Sam Stein, 200, Newark, défait Jack Lewis, 219, Oklahoma, 11.41; Fritz Kley, 212, Allemagne, défait Pierotti, 210, Boston, 4.19; Herman Hickman, 215, Tennessee, défait Gene Bruce, 202, Finlande, 6.33; Herb Freeman, 219, New-York, annule avec George Calza, 220, New-York, 30.00.

Camden, N.-J.—Joe Savoldi, 200, Los Angeles, défait Hardy Kruse sekamp, 205, Ohio, falls, 29.23 et 10.38; Alan Eustace, 215, Kansas défait Louis Allaire, 210, France, 23.15.

Loretteville-amateur vs L'Evénement

Jeudi dernier le Loretteville-Amateur rencontrait le fameux club de l'Evénement, à l'Arena. Ce dernier, qui avait déjà perdu deux parties aux mains des gars du Loretteville, n'avait rien ménagé pour la circonstance et paraissait bien décidé, avec son All-Stars, composé presque exclusivement de joueurs de la Railway-Paper, d'infliger aux Lorettevillois une magistrale râclée dont ils se souviendraient longtemps, mais mal leur en pris puisque la victoire souriait de nouveau et pour la troisième fois aux vaillants porte-couleurs du Loretteville, au score de 5 à 4.

Une foule de 2,000 personnes ne ménagèrent pas leurs applaudissements et un enthousiasme délirant salua chaque point que comptèrent les deux équipes en lice. Environ 500 amateurs de Loretteville accompagnaient leur club. Cette partie fut des plus rapides et exempte de toute brutalité.

Le Loretteville-Amateur accumula 4 points dans la première et la deuxième période. Tandis que la fameuse ligne d'avant Miville, Gravel et Gauthier, faisait des efforts désespérés pour compter. Notre gardien de but, White, défendait son filet avec le courage qu'on lui connait, et réussit à tenir tête à l'orage des lancers de loin. Gauthier, sur la fin de la période, put enfin loger le disque dans le filet du Loretteville.

La troisième période réservait des surprises. Le Loretteville se tint sur la défensive tandis que l'Evénement lançait continuellement quatre joueurs à l'attaque. Cette tactique leur permit enfin d'égaliser le score. A partir de ce moment les deux clubs luttèrent désespérément afin de compter le point qui devait donner la victoire. Le Loretteville put enfin enfoncer la ligne de défense adversaire et loger la rondelle en arrière de Doddridge. Les deux lignes d'avants du Loretteville-Amateur méritent certainement des félicitations pour leur beau travail d'attaque. Viger et Bastien sur la défense, désappointèrent plus d'une fois leurs adversaires et contribuèrent pour beaucoup au succès du Loretteville.

Voici l'alignement des deux clubs et le sommaire de la partie :

L'Evénement		Loretteville-A.
Doddridge	buts	White
James	défenses	Viger
Phillips		Bastien
Miville	Centre	Verret
Gauthier	ailes	Gagnon
Gravel		Vézina
D. Power	Subs	Gérin
J. Leclair		Dubé
McEntyre		Marquis
Flemming		Jean
O'Connell		
Doherty		
Doddridge		
Lebel		
Levesque		

SOMMAIRE

1e période :

1—Loretteville, Verret (Viger) 10.15
Punition : Power.

2e période :

2—Loretteville, Marquis 4.00
3—Loretteville, Marquis (Dubé) 13.30
4—Loretteville, Viger 14.55
5—L'Evénement, Gauthier 16.05
Punition : Gauthier.

3e période :

6—L'Evénement, Gauthier (McEntyre) 3.20
7—L'Evénement, Gauthier (Power) 7.45
8—L'Evénement, Gauthier (Gravel) 11.17
9—Loretteville, Gérin 18.00
Punitions : Marquis, Dubé, McEntyre.
Arbitres : M. Spénard et W. Drouin.

CHAMPIONNES DE LA BALLE-AU-PANIER

L'équipe junior féminine de balle-au-panier du C. P. R. qui a gagné le championnat de la ville de Montréal, après avoir remporté une série ininterrompue de victoires. De gauche à droite, première rangée : Mabel Slatford, Velva Howe, Violet McKerrow, Cecilia Gorman, May Fitzpatrick, Dorothy Dunnet. Seconde rangée : Phyllis Ford, Dorothy Barrie, Vinnie Bant, Wally Verdon, gérante ; Archie Naesmith, coach ; Elsie Gardiner, Irene Conor, Margaret McConnachie.

UN MATCH McLARNIN VS J. FIELDS

Chicago, 22. — Des négociations étaient en cours, hier soir, pour un match de championnat poids mi-moyen entre Jackie Fields, détenteur du titre, et Jimmy McLarnin, de Vancouver, au stade de Chicago, le 15 avril.

Jack Kearns, gérant de Fields, a accepté le match à la condition que l'on accorde un match revanche à Fields si McLarnin gagnait. Foster ne veut pas de son côté accepter cette condition très facilement mais le matchmaker du stadium, Nate Lewis, espère bien amener le représentant de McLarnin à accepter ces termes.

Si McLarnin refuse, Lewis a l'intention de matcher le gagnant du match Petrolle-Battalino, vendredi soir, avec Fields.

Kearns, de la part de Mickey Walker, a aussi accepté une bataille au Stade pour le 29 avril avec George Nichols, de Buffalo, reconnu récemment par le N. B. E. comme champion poids lourd-léger.

LA BOXE

Boston, (P.C.)—Henry Firpo, Newcastle, Pa., bat aux points Dutch Leonard, Waltham, Mass. (10).

Pittsburgh—Jackie Wilson, Pittsburgh, bat aux points Baby Face Mathison, Buffalo, N.-Y., (8).

New-York,— Jack (Kid) Berg, Angleterre bat aux points Buster Brown, Baltimore (10).

Paris.—Marcel Thil, France, bat aux points Jack Hood, Angleterre (12).

Miami, Flo.—Maxie Rosenbloo,m champion poids lourd-léger du monde vbat aux points Willie Oster, Boston (12); Fredie Haverlak, New-York, bat aux points, Frankie Rio, Cleveland (8).

Louisville, Ky.—Sammy Ward, Dallas, Tex., met hors de combat Billy Wotanzi, New-York (6).

DERNIERES JOUTES DE LA N. H. L.

Montréal, 22. (P. C.) — Les dernières joutes de la N. H. L., auront lieu ce soir avec trois parties à l'affiche, et de ces parties dépendront les dates de la cédule des séries de détail. Le président Frank Calder a préparé en attendant la cédule que voici.

Si les Canadiens prennent la première place dans la section canadienne, la série de trois dans cinq entre les Canadiens et les Rangers s'ouvrira ici jeudi soir le 24 mars. Les clubs joueront à Montréal les 24 et 26 mars, et continueront à New-York les 27 et (si nécessaire) 29 et 31 mars.

La série "home and home" entre Toronto et Chicago s'ouvrira à Chicago le 27 mars, pour se terminer le 29 à Toronto.

Celle entre Marqons et Détroit s'ouvrira à Détroit le 24 mars, pour se terminer à Montréal le 29.

Si Toronto défait les Canadiens ce soir, voici une nouvelle cédule :

La série Toronto-Rangers, de trois dans cinq, s'ouvrira à Toronto le 25 mars, se continuera à New-York le 27, puis à Toronto le 29, et (si nécessaire) à New-York.

La série home and home entre Canadiens et Chicago, s'ouvrira à Chicago le 25 mars pour se terminer à Montréal le 29. La série Maroons-Détroit s'ouvrira alors ici le 24 mars pour se terminer à Détroit le 27.

Toronto et Canadiens se disputeront la première position ici ce soir dans la dernière partie régulière de la cédule de la N. H. L.

Les deux clubs sont au complet et les Canadiens sont légèrement favoris. Les deux autres parties n'affecteront pas le standing des clubs.

Défi aux petites quilles

Messieurs Boyte, Cadet et Fréchette faisant parti de l'ancien club Vieux Jeux lance un défi aux joueurs du club de Petites Quilles Nouveau Vieux Jeux, se composant de Messieurs Lamy, Gagnon et Fortier, pour une joute de 5 parties aux petites quilles qui seront jouées au choix du club nouveaux Vieux Jeux pour la date et les allées qu'ils désireront.

Ce match s'il est accepté, suscite beaucoup d'intérêt parmi les quilleurs et promet d'être fertile en incidents dans l'intérêt des intéressés espérons que le défi sera relevé et que nous aurons l'avantage d'assister à cette rencontre sous un court délai.

S. V. P. répondre par la voie des journaux ou bien s'adresser à la Salle Frontenac.

Huit clubs dans l'Américaine

Kansas City, 22. — (P.A.)— William F. Grant, le président de l'A. H. L. a déclaré hier soir qu'il est probable que l'an prochain la ligue Américaine ait un circuit de 8 clubs. St-Paul, Minn, et Milwaukee seraient les nouveaux venus.

ENQUETE DU TROPHEE HARMSWORTH

New-York, 22. — Gar Wood, pilote et manufacturier de bateaux de courses a déclaré qu'il pourrait atteindre une vitesse de 120 milles à l'heure hier en annonçant la construction d'un nouveau "Miss America" pour défendre le trophée international Harmsworth cet été sur la rivière Detroit.

Le nouveau canot, le dixième dans la ligne des "Miss America" sera du même type que ses prédécesseurs mais il aura quelques pieds de plus, a annoncé Wood. Il sera actionné par le même moteur qui permit au "Miss America" d'établir un record mondial à 111.712

Kay Don pilotera le "Miss England III", un nouveau canot-automobile avec lequel Lord Wakefield espère gagner le trophée convoité maintenant en la possession de Wood.

Verret gagne

Verret a défait Barré par 300 à 137 hier soir au club Social dans un intéressant match de pool.

LES SCORES

Exhibition:

Bronx Tigers	2
Québec	2
Série Allan:	
Fort William (x)	0
Winnipeg	0
(x) gagne la ronde 1-0.	
Dalhousie	0
M. A. A. A	2
Série Memorial:	
Sudbury (x)	3
Ottawa Shamrocks	2
(x) gagne la ronde 5-2.	

St-Anne II vs Saint-Pacôme

Le Ste-Anne de la Pocatière tient à faire remarquer au St-Pacôme que c'est bel et bien le deuxième club d'ici, le Ste-Anne II, qu'il a défait le 13 mars au score de 3 à la et non le Ste-Anne lui-même (A.S S.A.).

A Kamouraska

Le Club de St-André de Kam., avait le plaisir de recevoir dimanche, le 13 mars, le club de Notre-Dame du Portage. Après une partie très vive l'équipe de St-André, a réussi à triompher de ses adversaires par un score de 3 à 1. La direction du Club de St-André n'a qu'à remercier le Notre-Dame du Portage de sa courtoisie.

DALHOUSIE BATTU PAR LE M. A. A. A.

Forum, Montréal, 22. — (P.C.)— La première rencontre d'une série de deux joutes entre le M. A. A. A. senior et les Rangersde Dalhousie s'est terminée hier par la victoire du M. A. A. A. au score de 2 à 0.

Les deux points furent enrégistrés dans le milieu de la seconde période

Les deux clubs se rencontreront demain dans la joute finale.

Le club gagnant rencontrera les National de Toronto ou les Shamrocks d'Ottawa dans les finales pour la coupe Allan dans l'Est du Canada.

Les Rangers firent des efforts désespérés dans la période finale pour tenter d'égaliser le score, mais l'agile gardien de buts montréalais joua une merveilleuse partie

Dave Neville fut l'étoile de la soirée en scorant les deux seuls points dont le premier sans assiste.

Voici le sommaire de la rencontre.

Première période

Aucun score :

Punitions : Walker, McKenzie, Massey, Jotkus.

Deuxième période

1—Montréal, Neville 00.58

2—Montréal, Neville (Delahey) 5.52.

Punitions : McKenzie (2), Walker, R. Kerr (2), D. Taylor, Delahey (2).

Troisième période

Aucun score.

Aucune punition.

Duluth vs Kansas

Kansas City, 22.—(P. A.)—Les officiels de l'A. H. L. prennent les mesures nécessaires pour que la première joute entre le Kansas City et Duluth ait lieu ici le 26 mars.

Une défaite dans les trois dernières joutes pour les Shamrocks et une victoire pour le Kansas sur les deux joutes qui lui restent pourraient seuls empêcher le fait.

La seconde joûte du play-off sera jouée ici le 28 mars et la troisième à Duluth le 30 mars. La quatrième, si nécessaire sera jouée à Duluth le 1er avril.

Si les deux clubs sont égaux, le total des buts décidera du club qui devra rencontrer le Chicago pour le titre de champion dans une série qui comencera le 3 avril. Si les clubs sont égaux dans le total des points les clubs devront jouer jusqu'à ce qu'un club prenne l'avantage

La Malbaie

Dimanche le 13 mars, le club La Malbaie allait rencontrer le club Chûte Nairn, paroisse voisine. La partie rapide et dénuée de rudesse fut fort goûtée des nombreux spectateurs. Le club La Malbaie remporta la victoire par le score de 6 à 2

Sommaire de la joute

Première période

La Malbaie : Y. Bergeron (A. Lajoie, Ph. Gagnon) 5.00.

La Malbaie : A. Lajoie (Ph. Gagnon) 13.45.

Deuxième période

La Malbaie : A. Lajoie (V. Duguay) 7.00

La Malbaie, V. Duguay, 11.00.

Chûte Nairn : Jos. Boudreault 17.00

Troisième période

La Malbaie : Y Bergeron (Ph. Tremblay) 7.00

Chûte Nairn : Jos Boudrault 12.00

La Malbaie : Ph. Tremblay (Y. Bergeron) 19.00.

Le Squash

Le tournoi annuel de squash commencera samedi le 26 mars, au Quebec Winter Club. Ce tournoi est "open" et tous ceux qui désirent y prendre part devront donner leurs noms à M. H.-D. Lancaster, d'ici à vendredi soir.

Gelbert signe un contrat

Floride, 22. (P. C.) — Charley Gelbert, court-arrêt des Cardinals de St-Louis, a signé un contrat d'un an avec les Cardinals, hier.

Chapeau
BUCKLEY

Les dernières créations de Buckley ont un cachet qui ne s'imite pas. Tout le chic de New York avec en plus l'inégalable qualité des feutres et du fini Buckley.

Voici le printemps—c'est le temps d'acheter un Chapeau Buckley.

DISTRIBUTEURS THE BUCKLEY-DROUIN CO. LIMITED MONTREAL

$5.00 ET PLUS

STYLE QUALITÉ SERVICE

VOTRE NOUVEAU CHAPEAU
"BUCKLEY"
VOUS ATTEND
Chez POLLACK

EN MAGASIN LA LIGNE COMPLETE DES CHAPEAUX BUCKLEY
135 ST-JOSEPH JOS. THIVIERGE QUEBEC

BLAND MET LEVY DUQUET HORS DE COMBAT

Le boxeur québecois qui réclamait le championnat poids-léger du Canada n'a pas été capable de figurer contre le jeune Tommy Bland qui a envoyé son adversaire au tapis pour le count final dans la septième ronde avec un dur crochet au menton — Duquet paraissait battu d'avance dès la première ronde.

DEMPSEY VS JOE DOCTOR

Toronto, Ont., 22. (P.C.).—Tommy Bland, de Toronto, qui, il n'y a que quelques mois, n'était considéré que comme boxeur moyen de préliminaire, détient aujourd'hui le championnat poids-léger du Canada. Bien que la majorité des 9,000 personnes qui se rendirent à l'aréna hier soir le faisaient surtout pour voir Jack Dempsey dans une bataille d'exhibition de quatre rondes avec Joe Doctor, de Buffalo, Bland figurait dans la semi-finale et gagna le championnat poids-léger du Canada en mettant hors de combat Levy Duquet de Québec, dans la septième ronde d'un combat limité à dix reprises.

Bland qui a eu 21 ans récemment n'eut pas de misère à battre son adversaire et après la première ronde au cours de laquelle il pourchassa son adversaire continuellement, il n'était plus question que de voir combien de temps Duquet résisterait.

Le style de Duquet qui n'est pas un style de boxeur empêcha Bland de montrer toutes ses capacités et après avoir étudié la manière de son adversaire pendant les premières rondes, il accumula un bon nombre de points avant de l'envoyer au tapis après une minute et trente-cinq secondes dans la septième ronde.

L'issue de la bataille ne laissa pas beaucoup de doute sur le meilleur lutteur. Bland mit plusieurs fois Duquet en danger mais ce n'est qu'à la septième ronde qu'il y mit le "finishing touch".

Cette bataille était sanctionnée par la Fédéraiton Canadienne de la Boxe, comme devant donner un successeur à Al Foreman, sur le trône canadien des poids-légers

Dans la première ronde, Bland étudia on homme et une gauche à la tête envoya Duquet au tapis mais Levy ne prit pas le count. A la fin de ce premier engagement, Duquet saignait légèrement. Dès la reprise des hostilités, Bland continua son attaque. Il expédia droites et gauches à la tête de son adversaire pour accumuler des points et essayer un knockout.

Des jabs de gauche à la figure mirent Duquet en danger au début de la 3e. Avant la fin de cette reprise, l'arbitre Lou Marsh avertit Duquet qu-il frappait trop bas.

A la 5e ronde Bland dirigea une pluie de dures droites à la tête et au corps qui envoya Duquet au plancher pour neuf secondes. Lévy se leva juste avant la cloche.

Duquet se rallia cependant dans la 6e ronde, mais les durs coups de Bland avaient produit leur effet. Harassant le Québecois avec une sauvage attaque au corps, dès le début de la 7e ronde, Bland plaça le coup décisif lorsqu'il laissa partir un direct de droite qui toucha Duquet à la pointe du menton. Comme l'arbitre Marsh comptait la 9e seconde, le gérant de Duquet lança une serviette dans l'arène, pour sauver son protégé d'un knockout.... tout court.

Bland pesait 134 et Duquet 133 3-4.

Toronto, 22. — (Presse Canadienne)—Jack Dempsey, qui fut pendant plusieurs années l'idole du monde de la boxe, a fait hier soir sa première apparition dans une arène canadienne depuis qu'il a commencé son come-back. Il avait comme adversaire Joe Doctor, de Buffalo. Aucune décision ne fut rendue à l'issue de la bataille qui dura quatre rondes.

Dempsey était en excellente condition à la fin de l'engagement. Il envoya Doctor au tapis pour six secondes, à la 2e ronde. Dempsey força la note, envoyant son homme au tapis pour neuf secondes à deux reprises, mais la dernière fois, la cloche sauva Doctor.

Dempsey pesait 191 et Doctor 184.

Dans la ligue Internationale

La cédule suivante pour la série de championnat de la ligue Internationale a été anoncée hier par le bureau de direction de la ligue :

29 mars — London à Buffalo et Windsor à Détroit.
31 mars — Détroit à London et Buffalo à Windsor.
2 avril — Windsor à Buffalo
3 avril — London à Détroit
5 avril — Détroit à Windsor et Buffalo à London
7 avril — Détroit à Buffalo et Windsor à London
9 avril — London à Windsor
10 avril — Buffalo à Détroit

La position des clubs est la suivante :

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	45	23	13	9	101	76	55
London	46	20	14	12	89	65	52
Windsor	46	21	15	10	114	93	52
Détroit	46	18	18	10	91	93	46
Pittsburgh	47	16	22	9	85	114	43
Syracuse	45	14	22	9	97	110	37
Cleveland	45	15	23	7	98	123	37

Le tournoi de quilleurs

Détroit, Michigan., 22. (P.C.)—J. Murray menait en tête des quilleurs montréalais qui prennent part à l'actuel tournoi de l'American Bowling Congress quand il enregistra 581 en parties simples. Il était loin cependant dans le classement général, 93 pins en arrière de Jim Reese, de Détroit, et de L. Fisher, Cincinnati, qui sont égaux en première position.

A St-Pierre

Dimanche après-midi, le 20 mars, eut lieu à St-Pierre de Montmagny une course à pied de 4 milles, organisée par M. W. Kirouack, marchand de cette localité. Malgré le mauvais état du parcours causé par un fort vent, nos vaillants concurrents terminèrent comme suit :

1, Louis Gendron, 24 minutes 10 secondes ; 2, Edouard Pigeon, 24 minutes 48 secondes ; 3, Gérard Pigeon, 26 minutes 30 secondes ; 4, Arthur Lamonde, 26 minutes 32 secondes ; 5, Armand Pigeon, 26 minutes 45 secondes.

M. Eugène Pelletier, Co. Puits Artésien, agissait comme starter et Amédée Lecomte, chronométreur.

Boxe au Club Social

Gene Létourneau, l'organisateur sportif du Club Social nous annonce qu'il donnera mardi soir prochain, le 29 mars, un grand Gala en fait de boxe, auquel les meilleurs boxeurs de la province prendront part. Le tournoi de poids mouche se continuera. Il est tout probable que Kid O'Kelley, de La Tuque,rencontrera Young Muney ou Lamothe, le gérant de O'Kelley sera ici cette semaine. En plus du tournoi de poids mouche, il y aura trois autres rencontres. Gene nous annonce que son protégé Ralph McNaughton boxera contre son copain F. Bélanger. Cette attraction a elle seule vaut la peine d'être vue.

LA SERIE INDEPENDANTE

Afin de garder la glace en bonne condition, il a été décidé que les parties de la série Indépendante qui devaient avoir lieu ce soir, à l'Arena, seront cancellées. Demain soir, les Castors et les Tigers joueront une autre partie d'exhibition et c'est afin de procurer la meilleure glace possible pour la circonstance que ces parties ont été remises à plus tard.

L'Association des Employés Civils

L'assemblée générale annuelle de l'Association sportive des employés de l'hôtel de ville a eu lieu hier après-midi et les membres ont procédé à l'élection de leurs officiers pour le prochain terme. M. Louis-Philippe Desjardins, démissionnaire, a été remplacé par M. Edgar Bussières, assistant-greffier de la Cour du Recorder, comme président.

Voici quel a été le résultat de l'élection : président, M. Edgar Bussières ; vice-président, M. R. Thibaudeau ; secrétaire, M. A. Tanguay ; trésorier, M. I. Sharples ; directeurs : le capitaine A.-S. Bigaouette, sous-chef de police, MM. B. Martin, H. Cantin, S. Côté et H. Gignac ; auditeurs, MM. G. Donnelly et Bourdeau.

A Chicoutimi

Le "Laterrière" a blanchi le "Bagotville" jeudi le 17 mars, par un résultat de 4 à 0. Voici l'alignement et le sommaire de la joute :

Alignement

Laterrière		Bagotville
	Buts	
Gaudreault		F. Morin
	Défenses	
L.-J. Gobeil		U. Tremblay
V. Girard		A. Gagnon
	Centre	
H. Girard		Gaudreault
	Ailes	
L. Desgagné		J.-M. Tremblay
G. Gaudreault		R. Emond
	Substituts	
L. Côté		
C. Jean		
P. Côté.		
P. Côté.		

Arbitre : M. M. Savard.

SOMMAIRE

Première période : Pas de point.
Deuxième période : 1.—Laterrière: H. Girard, (Gaudreault).
Troisième période : 2.—Laterrière: G. Gaudreault.
3.—Laterrière : L. Desgagné.
4.—Laterrière : H. Girard, (Gobeil).
Résultat : Laterrière, 4. Bagotville, 0.

Le "National" a battu le "Chicoutimi Jr" par 8 à 4. Voici l'alignemen des équipes et le sommaire de la joute :

ALIGNEMENT

Chicoutimi Jr		National
Simard	buts	Pedneault
Ruelland	défenses	A. Pedneault
G. Tremblay	centre	J. McLean
Gaudreault	ailes	Lapointe
Emond		L. McLean
	Substituts	
R. Duchesne		L. VézinaLa
Larouch		Gagnon
Potvin		Langlois
Bennett		

SOMMAIRE

Première période

1—Chjcoutimi Jr, Tramblay..... 1.00
2—National, Lapointe, (L. Gagnon)..... 14.00
3—Chicoutimi Jr, Ruelland..... 16.00
4—Chicoutimi Jr, Duchesne, (Potvin)..... 17.0
Punitions : L. McLean et Boivin, National ; Saulnier, majeure, Saulnier et Potvin, Chicoutimi.

Deuxième période

5.—National, A. Pedneault..... 5.00
6—National. L. McLean, ... 6.00
7.—National, J. McLean, (Lapointe)..... 9.00
8.—National L. Vézina,..... 11.00
Punitions : National : Langlois et et L. Gagnon.

Troisième période

10.—National, L. Gagnon..... 11.00
11.—National, L. McLean, (J. McLean)..... 14.00
12.—National L. Gagnon, (J. McLean) 15.00
Punitions : Bennette Chicoutimi et J. McLean National.
Résultat de la partie : National, 8. Chicoutimi Jr, 4.
Résultat des deux parties : Chicoutimi Jr, 7. National, 8.
Arbitres : MM. Corrigan et Omer Lapointe.

A Champlain

Champlain. (D. N. C.) — Nous avons eu récemment dans notre paroisse l'événement sportif le plus remarquable de la saison : le fameux marathon annuel organisé par M. W.-S. Noel, restaurateur. Neuf coureurs dont un de Batiscan, s'étaient inscrits pour cette course qui comportait un parcours de cinq milles.

On avait, cette fois, choisi une reine, Mlle Rita Bourbeau, de Champlain. M. Alfred Gendron, le seul concurrent de Batiscan, portant le numéro un, s'est classé le premier comme l'année dernière, se trouvant ainsi détenteur de la coupe en argent offerte par M. Hilarion Bailly. M. Gendron est arrivé au but après un temps de 31 minutes.

Viennent les suivants par ordre : 2—Chs Dubord, No 5....32 m. 10 s. 3—J.-B. Trottier, No 2...32 m. 10 s. 4—Em. Dubord, No 3....33 m. 20 s. 5—Pierre Bailly, No 7....34 m. 30 s. 6—Ar. Toutant, No 4....35 m. 00 s. 7—Jac. Marchand, No 9 36 m. 30 s. 8—August. Toupin, No 6.40 m. 00 s. 9—Ubald Pintal, Nl 8....43 n. 00 s.

Le soir, dans notre salle paroissiale, ce fut le banquet organisé par Mme Noel.

Ce fut une salve d'applaudissements lorsque la reine et sa dame de cour entrèrent dans la salle pour couvrir ce banquet. Elles étaient accompagnées toutes deux de MM. Rodrigue Bailly et Hilarion Bailly. Ce dernier dans une brève allocution souhaita la bienvenue à toute l'assistance, félicita les coureurs et la jolie reine élue et sa compagne. On proposa plusieurs santés, M. Art. Arcand, président de ce marathon, prit d'abord la parole suivi de M. Hilarion Bailly, directeur des courses. Vinrent ensuite : MM. J.-B. Déry, Rodrigue Bailly, F. McLeod, qui encourage si vivement tout mouvement sportif. M. Paul Labissonnière remercia au nom de la jeunesse de Champlain et M. André Lehouiller, de Batiscan, qui félicita encore M. Alfred Gendron, le héros de la course ainsi que tous les gens de la paroisse voisine accourus en nombre à cette belle journée.

M. Noel, organisateur, procéda alors à la distribution des prix: aux concurrents

Premier prix, M. Alfred Gendron, la coupe en argent de M. Hilarion Bailley, trophée d'honneur du marathon ainsi qu'une somme de dix dollars (10).

Deuxième prix, M. Charles Dubord, qui représentait M. Noel, eut deux dollars de M. Art. Arcand, président et une autre somme de huit dollars.

Troisième prix, M. Jean-Baptiste Trottier, représentant de M. Rodrigue Bailly, marchand eu $2.50 en or, de M. Bailly et six dollars.

Quatrième prix, M. Emilien Dubord, représentant de M. J.-B. Déry, eu un dollar de M. Déry et quatre dollars.

Cinquième prix: M. Pierre Bailly, qui eut deux dollars.

Sixième prix, M. Aristide Toutant, une boîte de cigares don de M. Paul Morinville, capitaine.

Septième prix, M. Jacques Marchand, deux jeux de cartes de la McGill et Frontenac, don de M. Ernest Bourbeau.

Huitième prix, Augustin Toupin, une boîte de cent cigarettes de la maison Godin, Trois-Rivières et un chandail de M. J.-H. Bailly.

Neuvième prix, Ubald Pintal, une boîte de 50 cigarettes, dont de M. et Mme Lucien Carignan.

Figuraient à la table d'honneur pour ce banquet : la reine et sa compagne, Mme Ernest Bourbeau, Mme Edmond Sauvageau, Mme Thomas Hébert, Mme Ernest-P. Bourbeau et Mlles Gertrude Sauvageau, Ninette Gariépy, Arthur Arcand, président, Rodrigue Bailly, Hilarion Bailly, M. et Mme J.-B. Déry, F. McLeod, André Lehouiller de Batiscan. Il y avait cent vingt convives.

M. Noel remercia tout le monde de leur encouragement en cette circonstance. Il va sans dire que c'est à l'organisateur en chef, M. Noel que l'on doit tout le succès de ce marathon et à Mme Noel le succès complet du beau banquet.

Qui sera le vainqueur ?

Le Cremex de Limoilou rencontrera mercredi soir à 7 heures 30 l'Ecole St-Charles pour un enjeu de $25.00, à la patinoire St-Pascal.

France-Etats-Unis

New-York, 22. (P. C.) — Les Etats-Unis et la France ont engagé les premières hostilités dans le tournoi international de tennis hier Gregory Mangin, des Etats-Unis, batti Christian Boussus, par 7-9, 6-4, 6-3, 6-4, mais Jean Borotra remit les choses au point en battant Frank Shields, par 6-8, 6-1, 6-3 et 6-2.

Industrielle Palace

Quatre parties furent jouées dans l'Industrielle vendredi soir à la salle Palace. Gale Bros, ont blanchi le Laval par 5-0.

Anglo Pulpe gagne contre Ritchie 3-2. M. W. Green de l'Anglo Pulp fut le meilleur scoreur de la veillée en roulant un total de 737 et 221 en simple.

Anglo Pulp:						
H. Baker	95	185	150	114	95—	639
Howard	116	124	123	85	110—	558
W. Green	156	142	221	108	110—	737
	367	451	494	307	315—	1934
Ritchie:						
Roy. Chatelle	107	126	144	161	104—	642
A. Jobin	96	125	131	127	91—	570
E. St-Laurent	102	118	100	125	199—	642
	305	369	275	413	392—	1854
Anglo Pulp: 3-2.						
Laval:						
LeBlanc	83	74	99	65	96—	417
Rochon	144	102	128	129	143—	646
McTeer	101	134	100	144	108—	592
	328	315	327	338	347—	1655
Gale Bros:						
J. Bruneau	202	103	114	125	180—	724
E. Lafrance	138	117	152	119	123—	649
J. Plante	134	140	107	101	101—	583
	474	360	373	345	404—	1956

Gale Gros: 5-0.

Championnat féminin de l'Ontario

Preston, Ont., 22. (P. C.) — Les "Preston Rivullettes" ont gagné, hier, le championnat féminin de hockey de l'Ontario en battant l'équipe féminine de l'Université de l'Ontario au score de 4 à 0. L'équipe de l'Université détenait le championnat l'an dernier.

Le basketball

Montréal, 22. — (P.C.)L'Université McGill a été battue par les Fusiliers de Montréal hier soir dans la première rencontre de la série de 2 dans 3 pour le championnat senior de la balle au panier provincial, au score de 25 à 22. La rencontre fut particulièrement intéressante.

Le prochain match aura lieu probablement vendredi prochain.

Warren fut la principale vedette des vainqueurs en scorant 10 points pour son club.

Anctil gagne le Marathon

Dimanche dernier un marathon a eu lieu à Ste-Anne-de-la-Pocatière Plus de vingt coureurs s'y sont engagés. Le point de départ était à St-Pacôme et l'arrivée étaiten face du magasin de M. Jos.-H. Gagnon. Le premier départ s'effectua à 12.45 p. m. et tous les autres coureurs partirent à une minute d'intervalle. Au lieu de l'arrivée, une foule assez considérable s'était rassemblée et tout le long du parcours, c'est-à-dire 5 milles et demi, il y avait du monde. Quoique la température fut très froide et que le vent fut contraire aux coureurs, tous se sont rendus au lieu de l'arrivée. Chaque coureur portait l'emblème de son promoteur.

Voici la liste des coureurs et des promoteurs de même que le temps pris à franchir la distance :

Anctil Hormidas	
The Laval Co. Ltd	39.30
Pelletier Ls-Emile, Geo. Pelletier, beurrier	40.37
Pelletier Edmond, J.-B. Gagnon, marchand	40.56
Pelletier Ludger, J.-N. Rouleau,-barbier	41.49
Martin Alcide, L.-P. Boulet, Barbier	42.00
Caron Gérard, Imperial Tobacco et Restaurant Bon Goût	42.07
Bérubé Réné, M. Desjardins, Ent. Pompes Funèbres	42.09
Dumont Paul, Docteur F. Labrecque	42.26
Lacombe Ad., A. S. A.	42.27
Lemieux Oliva, Hôtel Beauchesne	42.37
Gagnon Ernest, Taxi Lizotte	42.46
Ouellet Adrien, Hôtel Victoria	43.10
Bérubé Rosaire, P.-T. Legaré Ltée	43.43
Lizotte Maj., Lucien Gagnon, barbier	44.07
Bourgelas J.-C., Taxi Bérubé	44.58
Jalbert Léo, Pelletier F.-X	45.00
Levesque Fernand, Indépendant	45.04
Peiletier Geo.-E., New-York Life	45.23
Emond Eug., Albert Sirois	45.28
Marcotte Léonce, Taxi Courcy	50.26
Morad A., C. Morad, marchand	51.26
Caron Aubert, Waterman's Co. Ltd	51.52
Bérubé C.-E., Unité Sanitaire	51.55
Emond Camille, M. Desjardins, marchand	52.10
Massé Maurice, L.-L. Fréchette, marchand	52.19
Rouleau Roger, J.-B. Houde Co Ltée	Non partant

La différence entre le premier entré, soit Hormidas Anctil et le dernier, soit Maurice Massé, est de 12 minutes et 49 secondes.

Le hockey à Grand'Mère

HOTEL FRONTENAC				
M. Lamarche	99	109	106—	314
L. Brunelle	60	87	102—	249
G.-E. Simard	108	108	106—	322
L. Côté	86	105	112—	303
L. Petit	114	116	145—	375
	467	525	571—	1563
VICTORIA				
E.-A. Lampron	91	102	99—	292
H. Helebrook	122	97	102—	321
D. Robichaud	108	99	123—	340
A. Noel	108	104	144—	353
J. Deschamps	144	124	138—	408
	573	525	616—	1714

Hôtel Windsor 2 vs Chevalier de Colomb 1

HOTEL WINDSOR				
C. Jacques	136	118	116—	370
L. Lefebvre	66		66—	132
Em. Paquin	117	99	111—	327
Ed. Duguay	148	141	129—	418
L. Robillard	83	113	103—	299
E. Marceau		79		79
	550	550	525—	1625
CHEVALIERS de COLOMB				
G. Lahaie	105	123	116—	344
Phil. Roy	124	78	95—	297
H. Garceau	104	104	104—	312
P. Bellemare	86	101	100—	287
Nester Boulard	123	91	130—	344
	542	497	545—	1584

Hôtel Central 2 vs Laurentide Power 1

HOTEL CENTRAL				
W. Poudrier	92	98	113—	300
E. Prince	103	99	86—	288
D. Lafrenière	85		70—	168
A. Desaulniers	159	105	114—	378
W. Normandin	132	99	95—	326
H. Boucher		85		85
	571	483	478—	1532
LAURENTIDE POWER				
A. Blanchard	63		72—	135
Geo. Webster	76	94		170
Ph. Lefrançois	104	90	151—	345
Roméo Ouellette	72	81		153
D. Gagnon	107	113	134—	354
J.-B. Lefrançois		83	90—	173
L. Crochetière			69—	69
	422	461	516—	1399

Victoria 2 vs Chevalier de Colomb 1

VICTORIA				
A. Noel	73	95	130—	298
G. Lahaie	91	79	128—	298
H. Helebrook	113	114	74—	301
P. Robichaud	77	96	148—	321
J. Deschamps	121	123	100—	344
	475	507	580—	1562
CHEV. de COLOMB				
H. Garceau	95	76	66—	237
R. Paquin	96	90	102—	288
E. Lacerte	93	108	75—	276
Ph. Roy	104	92	101—	297
Nester Boulard	130	78	154—	362
	518	444	496—	1460

Le Winnipeg éliminé

Fort Williams, Ont., 22. — (P. C.) — Le Winnipeg, champion du monde, a été éliminé hier par le club de hockey senior de Fort William, dans la série pour la coupe Allan.

Les deux clubs ont annulé hier sans point la seconde partie de leur série au total des points. Fort William gagne donc la ronde au score total de 1 à 0, à la suite de sa victoire de samedi, à Winnipeg, par 1 à 0.

Fort William rencontrera maintenant les Calgary Bronks pour le championnat de l'ouest, et pour le droit de jouer en finale, dans l'est, pour la coupe Allan.

Falcons vs Maroons

Détroit, Mich., 22. — (P. A.) — Les officiels de l'Arena Olympia ont annoncé hier que les Falcons de Détroit joueront contre les Maroons, jeudi soir, dans la première partie de détail de la N. H. L.

SHAMROCKS BATTUS

Ottawa, 22. (P. C.) — Après qu'une avance de deux points pour leurs adversaires eût manacé leur position sérieusement, les Wolves de Sudbury ont réussi à battre hier soir les Shamrocks, d'Ottawa, au score de 3 à 2 dans la semi-finale junior de l'est canadien pour s'assurer le droit de rencontrer le M. A. A. A., les 23 et 25 mars, dans les semi-finales junior du Dominion. Une victoire de 2 à 0 à Toronto vendredi dernier donna aux Wolves la ronde au score total de 5 à 2.

Une assemblée

Ottawa, 22 —(P.C.) — L'assemblée annuelle du comité du National Research Council sur les maladies des céréales aura lieu à Winnipeg, le 14 et le 15 avril. La date en a été annoncée hier. Le comité étudiera principalement les moyens de lutte contre la rouille du blé.

RAMENEZ-LE A LA GRANGE !

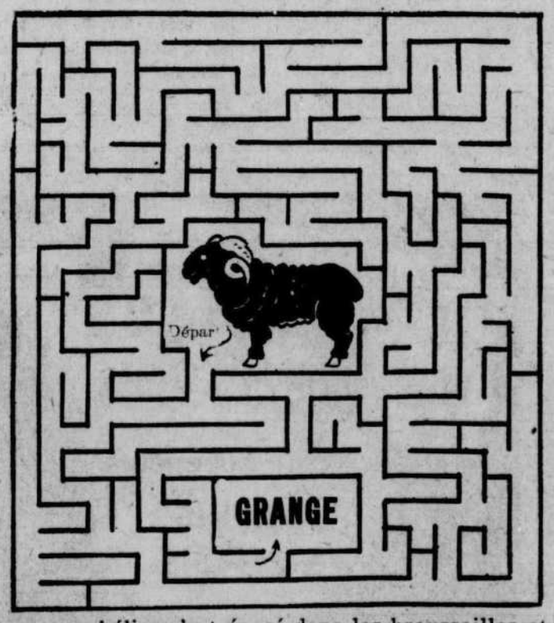

Ce pauvre bélier s'est égaré dans les broussailles et il ne peut plus retrouver le chemin de la bergerie. Etes-vous capable de le ramener? Partez de l'endroit marqué "départ" et suivez un sentier tant que vous ne serez pas arrivé à la "Grange". Faites bien attention de ne pas "couper" une seule ligne noire !

SOLUTION AU CASSE-TETE D'HIER

La vache, que notre artiste avait dessinée en page 15 du "Soleil" d'hier, était âgée de 498 jours exactement.

Libère les Reins

Tonifie votre organisme. Bon contre rhumatisme et lumbago. Un excellent préventif des rhumes et de la grippe.

BOUTEILLE de 10 onces
$1.15
Vendu aussi en bouteilles de
26 onces $2.70
de 40 onces $4.00

GIN de KUYPER

N'acceptes pas de succédané.
JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs. Maison fondée en 1695
ROTTERDAM – HOLLANDE

T'a'pas ? par—RACEY—

dites simplement— "Bière Black Horse Dawes s·v·p·"!

Les Gais Compagnons par Gene Byrnes

PRIX COUPÉS CHARS USAGES

SUIVEZ LES ANNONCES CLASSIFIEES POUR VERITABLE OCCASION DANS LES CHARS USAGES

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

48 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :
ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 1e rue. Tél. 4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél. 6050
BERNIER HUGUES, pharmacien, 171 rue St-Joseph. Tél. 3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BOIVIN J.-R., restaurateur, 211 de la Couronne. Tél. 4-0381
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél. 4-4559
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél. 7840
JOS COTE (ltée)
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél.
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 3-3130
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél. 2-7904
Succursale No 11, 178 3ème Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél. 3-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél. 4-0263
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 2-1606831
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0473
DUBE J.-EDM. 152 St-Jean. Tél. 2-0842
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUBUC P.-X.-LEON, 114 1ère rue. Tél. 4-1962
FORTIN Mme E. 74 4ème Ave. Québec-Ouest. Tél. 2-4790811
FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 357 1-2 St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél. 5862
GAGNON J.-EDG., 766 St-Vallier. Tél. 4-0422
GARNEAU L.-P., 470 rue St-Francois. Tél. 3-0032
GAUVIN Mme W., 1281B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E. tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0788
287 rue St-Joseph. Tél. 4-0862
GINGRAS ARTHUR, ave Royale Beauport.
GIDOUX ADELARD, 91 6e rue. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Caserne ouest. Tél. 4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur 129 Montmagny. Tél. 4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er. Stadacona. Tél. 3-0021
LEVESQUE J.-A., 1461/2 3ème rue Tél. 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B. P. 129. Tél. 112
MARTEL L.-E., Pharmacien, 171 rue Hermine. Tél. 3-3035
PAGEAU J., 593 de la Canardière. Tél. 4-035
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROGER RENE, 297 1-2 1ère Avenue. Tél. 4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 3-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6766
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AGENTS

AGENTS PORTRAITS. Ecrire pour catalogue et prix. United Art Ltd., 142, John St., Toronto. 2fév-4fév-1b

VENDEZ petits articles utiles, jusqu'à 100% de profit. Offre spéciale 6 échantillons différents 50c, circulaire gratuite. Talbot Co., 6081 Jeanne-Mance, Montréal. 20fév-26fs-1b

HOMMES demandés pour vendre notre délicieux tabac. Ces feuilles d'Ontario. Paquets échantillons de 4 lbs avec liste prix pour quantité et une vraie pipe bruyère seront expédiés n'importe où sur réception de $1.00. G. Dubois, 24, Henderson, Ottawa, Ont 2 f -1b

AGENTS provinciaux possédant auto pour démonstration pour vendre nouveau Vix économiseur de gazoline sur auto. Téléphone 6981, pour appointements s'adresser 187, avenue Murray. 22-24mrs-1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

JEUNE CHIEN Berger Allemand enregistré à vendre. Selle mexicaine, presque neuve, très bon marché. S'adresser 102, Durocher, tél.: 3-1179. 18mrs-4fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

PARLIAMENT VIEW, appartement moderne, chauffage à l'huile, eau chaude à l'année, meublé, chesterfield neuf, frigidaire si désiré. Service du concierge, possession immédiate. S'adresser No 57, Grande-Allée, tél.: 2-1886. 4mrs-26fs-5r

APPARTEMENTS ALICE, 20 avenue Laurier, près du Parlement, suites de dimensions différentes, services du concierge, eau chaude, etc. Localité paisible à des prix raisonnables.

APPARTEMENTS LOUISE, 9 Place George V, près du Manège Militaire, suites idéales pour petite famille. Prix modérés. Tél.: 2-0526. Trust Général du Canada, 71, rue St-Pierre. 15mrs-6fs-5r

2 APPARTEMENTS à louer 2 chambres meublées, entrée seule, eau courante, centre de St-Roch. S'adresser 1161, Côte de la Canardière, tél.: 4-2313. 19mrs-3fs-5b

NOUVEAUX appartements "Claire-Vue" No 293, chemin Ste-Foy, prêt pour être occupé le 15 avril. Pour informations s'adresser à V.-H. Montmigny, No 160½, rue Crémazie, tél.: 4-2601. 11mrs-26fs-5b

SUITE DE 5 chambres plus chambre bain, possédant toutes améliorations modernes, frigidaire, service du concierge aux appartements Lincoln, 14, avenue St-Denis. S'adresser au concierge ou G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 16mrs-6fs-5r

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 20fév-26fs-5r

LOGEMENTS spacieux à louer, plain-pied 9-10 chambres plus 2 chambres bain, finition luxueuse et moderne, garage chauffé, possession immédiate ou 1er mai. Avenue Manrèse coin Crémazie, tél.: 77 pour appointement. 19mrs-6fs-5f

41 REMPARTS, logement de 12 chambres et deux bains, chauffé, parquet en bois dur, véranda, vue sur le port, hangar, grenier, etc., aussi appartement de 2 et 3 chambres, meublés ou non, références exigées. Tél.: 2-3381. 3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29mrs -5b

APPARTEMENTS MODERNES, meublés ou non, à louer, possession immédiate. Situé 10 côte du Palais, pour informations téléphonez à M. Girard, tél.: 4-3341, 25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29mrs. -5f

SUITE de 2 beaux grands appartements modernes avec cuisinette et chambre bain, finie tuile, chauffé. S'adresser Paul Bardou, 5, Ste-Famille, tél.: 2-5915. 17-19-22-24-26-29-31mrs 2-5-7-9-12avr. -5r

APPARTEMENTS GRANDE-ALLEE pour le 1er mai, magnifique appartement 6 pièces toutes les améliorations modernes. Conditions raisonnables. S'adresser au Concierge 144 Grande-Allée, tél. 2-7915. 19mars-6fs-5r

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 22mrs-26fs-5r

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed.-Boisseau Picher, notaire, 2A, avenue Turnbull, Québec, téléphone: 2-1161. 21sept-1an-7f

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 sonner 2. 9mrs-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur hypothèque, par différents montants, au taux de 6%. En ville. S'adresser J.-A. Pouliot, N. P., 26 avenue des Oblats, tél. : 3-0375. 20fév.-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque, par différents montants, au taux de 6%. En ville. S'adresser J.-A. Pouliot, N. P. 26 avenue des Oblats, tél. : 3-0375. 22mrs-26fs-7f

ARGENT DEMANDE

$700.00 A $1,000 demandé sur première hypothèque. S'adresser 148, Arago, tél.: 3-0760. 22mrs-2fs-8b

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENT complet de 6 chambres pratiquement neuf, à vendre en bloc ou séparément ou échangerait pour ménage de qualité inférieure, livrable au 1er mai. Visible à 459, 3ème Avenue. 21mrs-2fs-9b

TABLE A THE, dôme de salle, moulin Singer, électrique, antiquités, vieux violon, garde-robes, set en rotin, poêles, commodes, habits, robes, lavabo, piano, manteaux, fourrures, lit extension, etc. Mme Denis, 156, d'Abraham, tél.: 2-0026. 19fév-26fs-9r

POELES USAGES—Vous trouverez à nos départements de poêles usagés, un assortiment complet de toutes les sortes de poêles en parfaite condition à des prix ridicules, avec conditions de paiement pour accommoder tous les clients. Hâtez-vous de venir faire votre choix. Nous avons aussi quelques laveuses usagées aux mêmes conditions. J.-P. Bédard & Cie Enr., vendeurs des fameux poêles "Beach" 72, rue St-Joseph, tél.: 3-4251. 1mrs-26fs-9r

POELES—Empire, ligne complète de poêles. Spécialité: poêle pour petit logement, gaz, bois, charbon, au si ligne spéciale pour installer avec brûleur à l'huile. Conditions avantageuses. Nous sommes aussi distributeurs des brûleurs à l'huile Taft. Agents demandés. La Cie d'Agences Québec, 20¼, de la Couronne, tél.: 4-3632. 2mrs-26fs-9r

MEUBLES A VENDRE, set de salon, bureau, lit, table à diner, laveuse électrique, poêle et autres articles. S'adresser au No 34, rue Kirouac, St-Sauveur. 17mrs-12fs-9b

PIERRE DENIS, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, sets salon, poêles et fournaises, gramophones, manteaux pour dames, habits, pardessus, piano automatique, bassin de barbier, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 10mrs-26fs-9r

A VENDRE un poêle à gaz et un poêle à charbon en très bon état. Conditions faciles. S'adresser 387, de la Reine ou par téléphone 3-2557. 19mrs-6fs-9b

POELE A GAZ EMAILLE blanc, marque Régent, cinq feux, deux fourneaux et réchaud, en très bonne condition, tiers du prix coûtant, possession fin avril. Vente pour cause départ. S'adresser 472, St-Cyrille. 19mrs-6fs-9f

MME A. BELANGER, marchand seconde main, gramophones, garde-robes, commodes, sofa, lit-corniche, divanettes, etc., poêles, habits, outils, cadres. Achetons à domicile. 141, la Reine, coin Laliberté, tél.: 2-0318. 19mrs-4fs-9r

POELE-FOURNAISE, pouvant être connecté avec tank, poêle à gaz, garde-robes, bureaux de chambre à coucher, lits doubles et simples. En très bonne condition. S'adresser 118, St-Patrice, 1er ét age. -9r

POUR SACRIFIER à très bon marché, un gros poêle de cuisine en très bon ordre, chaises et tables, pour salle à manger, petit show case et comptoir, fixtures électriques, prélarts, moulin à café, aussi meubles de chambres. S'adresser 19, rue St-Joseph, tél.: 2-0271. -9b

OUVERTURE d'un nouveau magasin de seconde main. Avons besoin d'acheter toutes sortes de meubles, poêles, bureaux, divanettes, vitrines, lits, meubles en général et antiques. Pour appointement tél.: 2-8721. 19mrs-4fs-9r

MOULIN A COUDRE "Singer" cabinet, presque neuf, tapis de velours tout neufs. S'adresser tél.: 6687. 19mrs-3fs-9b

SET CHESTERFIELD pouvant faire un lit, set chambre à coucher, laveuse électrique, le tout très peu usage, aussi différents autres articles à bon marché. S'adresser 32, 13ème Rue, tél.: 4-0822. 21mrs-6fs-9f

ARTICLES DE MENAGE

SET DE CHAMBRE à loucher, poêle de cuisine, tapis et prélarts. S'adresser tél.: 3-4130. 21mrs-3fs-9b

A VENDRE SET SALLE, lit, sommier, matelas, garde-robes, tapis, prélarts, poêle à gaz, émaillé blanc, tortue, vaisselle, batterie de cuisine. Visible soir entre 8 h. 30 à 10 h. 22A Déligny, tél.: 3-4456. 10-12-15-17-19-22mrs-9f

MEUBLES A VENDRE, bureaux, tables, chaises, poêles et divers ustensiles de ménage. S'adresser 8, St-Stanislas. 22mrs-2fs-9b

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE avec $500 pour partir affaire très payante, préférence jeune, aptitude vendeur et ayant automobile pour homme sérieux seulement. Casier 394, "Le Soleil". 22mrs-4fs-9ab

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES Buick, Chrysler Dodge, Essex, Ford, Paige, Plymouth, Chandler, Pontiac, Reo, Studebaker, Durant, Chevrolet, De Soto. Bon ordre, conditions faciles. Moteurs marins Chrysler 4 et 6 cyl. Couture Motor Sales, 93, d'Abraham, tél.: 7163. 8mrs-26fs-11r

BEAU CHOIX de chars usagés, toutes les marques, modèles 1928-29-30-31, très propre en peinture, mécanique en bon ordre, prix d'occasion. Côté & Côté Ltée, 112 boulevard Langelier. 7mrs-26fs-11f

SPECIALITE: Parties de toutes sortes et marques d'automobiles, s usagées. Batteries, pneus, tubes. Nous achetons toutes marques de chars. S'adresser Ludger Ferland Enr., No 105, 1ère Avenue, tél.: 4-2920. 14mrs-26fs-11f

DE SOTO SEDAN 1929, Plymouth, sedan 1929 en très bon état de marche. Conditions faciles. S'adresser Alphonse Legaré, 97, côte d'Abraham, tél. 3-0694. 17mrs-6fs-11r

CHARS USAGES

5 CHEVROLET coach 1931, 1 Buick sédan 1928, Ford sedan et Tudors 1930-1931. Camions Chevrolet et Ford, en très bon ordre. Bonnes conditions. J.-L. Drolet Enr., 284 St-Joseph. 18mrs-26fs-11f

A VENDRE 2 pneus avec chambre à air 35-5 pour camion, presque neufs, aussi table de truck et haridelles. S'adresser chez Lauréat Dupuis, 120 rue Laliberté, tél.: 4-4266. 18mrs-6fs-11r

BUICK COUPE, 4 places, en parfait ordre, usage, 20,000 milles, carrosserie comme neuve. S'adresser 64, de Salaberry, tél.: 3-4873. 18mrs-6fs-11r

DURANT SEDAN 1929, 6 cylindres, propre et va comme un neuf, avec licence 1932. Faut vendre d'ici à quelques jours à $300.00. Appelez 4-4527. 19mrs-4fs-11f

HUDSON GROS SIX, en parfait ordre de marche, 6 bons pneus à vendre à sacrifice. S'adresser à L.-N. Bergeron, 340, rue St-Cyrille. 19mrs-6fs-11b

FORD TRUCK 1927 $150.00 ou a échanger pour bois de construction, vaches ou machines agricoles. S'adresser Gérard Savard, Les Saules, tél.: 2-1330 s. 25. 21mrs-6fs-11b

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées, pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc. Nous achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264 St-Vallier, tél.: 4-1006. 20-23-25-27fév, 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. 2-5-7-9-11-12-14-16avr 11f

RADIATEURS d'automobile de toutes sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateur neuf à vendre. Soudure autogène de tous métaux. Alaric & Tessier, 960½, St-Vallier, tél.: 7356. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28avr. -11f

CHROME - NICKLE — Si vous avez des parties d'autos à faire nickler ou chromer adressez-vous à Garant Service Enr., 612 St-Vallier, Québec, tél.: 9351. 19-26mrs-2avr-11b

CAMION (Truck) à vendre.—Un camion Ford, en parfait ordre et à bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à 53, rue Morin. 19mrs-3fs-11b

CHEVROLET Spécial, beau sédan 4 portes, 6 cylindres, 50 forces, modèle nouveau 1931 couleur rouge maron, sport avec deux roues dans les ailes, rack à valise en arrière bourrure pluche, prix spécial pour une vente rapide, avec argent comptant. Tél.: 5365. 18mrs-6fs-11f

PNEUS USAGES demandés, 30x500, 30x450, 29x440, 30x3½, 32x500, 33x600, 30x5, 32x6, 33x4½, 34x4½, 29x450, 29x475, 33x5, 31x4, 32x4, 32x575, 36x6, 31x500, 32x650, 30x525, 33x4½. S'adresser Gaudiose Caron, 56½, Dorchester. 21mrs-26fs-11f

CHAR AMERICAIN, auto Chrysler 75, modèle 1929 à vendre en bonne condition. Pour informations téléphoner 4-3730. 22mrs-2fs-11b

ESSEX COACH MODELE 1928 à vendre en parfait ordre. S'adresser J.-B. Villeneuve, a-s P.-T. Légaré, 142, St-Jo e h, tél.: 2- 850 ou 92 chemin de la Canardière, tél.: 6859. 22-24-26-29-31mrs-11b

TRUCK FORD en parfait ordre à vendre à bon marché, 4 pneus neufs, overhauié à neuf. S'adresser à 2½, rue St-Benoît, tél.: 3-3006. -11b

PONTIAC SEDAN 4 portes, seulement, 8000 milles. Vrai bargain. Propre en bonne condition à vendre bon marché pour du comptant. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1006. 22mrs-6fs-11f

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER—Quelques bureaux à louer, de différentes grandeurs dans l'édifice Lambert, 37 de la Couronne. S'adresser J.-A.-P. Lambert, 33, de la Couronne, tél.: 8102. 23fév-26fs-17f

BUREAUX OU SALLES d'échantillons, chauffés, éclairés. S'adresser 66, de l'Eglise, édifice Jinchereau, tél.: 9236. 23fév-26fs-17b

BUREAU à louer plus 2 appartements, 28, rue Montcalm. S'adresser 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 5mrs-26fs-17f

BUREAUX, entrepôt, magasins 3,000 pieds carrés, 1er plancher, autres différentes grandeurs à partir $15.00, entretenus, service d'ascenseur, édifice Séguin, coin St-Roch, boulevard des Fossés. S'adresser Emile Carette, 34, côte d'Abraham ou sur les lieux au gardien, tél.: 2-4825. 4mrs-26fs-17r

BUREAUX de différentes grandeurs, très bien éclairés, voûtes de sûreté, élévateur pour passagers et marchandises. Service du concierge, à proximité des gares de chemins fer. S'adresser édifice Lachance, 263 St-Paul, tél.: 2-6403. 16mrs-6fs-17r

SEDAN 7 PLACES. Moteur, peinture, intérieur et pneus en parfaite condition. Aucune dépense requise pour remise en état. Auto de famille privée. A coûté $4,600.00. Vendra pour bien moins que le quart (¼) du prix original. Prendra petit char en échange. Conditions. C'est une chance exceptionnelle. Ne la manquez pas. Case 333, "Le Soleil". Téléphoner 2-1191 pour démonstration. 22mrs-2fs-11b

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue du Pont. S'adresser 101, Ste-Marguerite. 29a-j.n.o.-25b

CHAMBRE ET PENSION, très bonne chambre et pension. S'adresser au No 31 rue Ste-Ursule, tél.: 2-2141. 2mrs-26fs-23r

CHAMBRE MEUBLEE à louer, améliorations modernes avec pension. Pour monsieur seulement. 112½, d'Aiguillon. 19mrs-4fs-23r

GRANDE ET PETITE CHAMBRE eau chaude et froide, chambre de bain sur l'étage avec bonne pension, prix modéré, usage du téléphone. Tél.: 2-1022, 22, rue Couillard. 10-12-15-17-19-22mrs-23r

CHAMBRES ET PENSIONS

CAFE CANADIEN—Patron et ouvriers pendant la crise du chômage venez manger à votre faim et économiser en encourageant un des vôtres. Répas réguliers 30c, fèves au lard 10c. S'adresser 20, St-Nicolas. 20-23-25-27fév. 1-3 5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2-5-7-9-12-14-16-19avr. -23r

CHAMBRE confortable et très bonne pension à $1.00 par jour. S'adresser Mme Lachance, 6, Ste-Famille. 22-24-26mrs-23r

CHAMBRES A LOUER

DEUX JOLIES chambres simples à louer, ensoleillée, confortablement meublées, avec accommodations modernes, chambre bain et téléphone sur même plancher, un deuxième conviendrait pour messieurs ou demoiselles, vrai bon chez-soi pour personnes désirant la tranquillité. Prix $2.50 et $3.25 par semaine. S'adresser à 1491, St-Cyrille, tél.: 3-2904. 11déc.j.n.o.-24b

RUE STE-ANNE, une ou deux chambres à louer, eau dans la chambre, étage bain. Convenable pour 1 ou 2 personnes, d'ici au mois juillet. S'adresser 36, Ste-Anne, tél.: 2-0804. 18mrs-4fs-24r

MAGNIFIQUE grande et petite chambres, très ensoleillées, aussi joli grand boudoir, riche ameublement de chesterfield, moderne, eau chaude, bain, usage téléphone, prix modérés. S'adresser 10, Haldimand, tél.: 2-3890. 18mrs-6fs-24r

BELLE GRANDE chambre à louer pour 1 ou 2 personnes, très propre, fenêtres sur la rue, avec grand garde-robe, dans famille privée et à prix modéré. S'adresser à 40 côte Ste-Geneviève. j.n.o-24b

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré, 333 du roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o-24b

No 375½ RUE St-Jean à louer chambre ensoleillée, meublée, chauffée, eau chaude dans la chambre, bain, téléphone sur même plancher, pour monsieur seulement, $15 par mois. Tél.: 2-6930. 3mrs-26fs-24r

HOTEL LORRAINE, carré Hôtel-de-Ville, améliorations très modernes, prix pour chambres au mois $15.00 en montant, aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 25fév-26fs-24r

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes avec douches, bains et téléphones. Prix réduit jusqu'au 15 juin 1932. S'adresser au gérant Manoir Montmorency, 410, St-Jean, tél.: 2-8164. 9mrs-26fs-24r

BELLES GRANDES CHAMBRES double, simple, aussi cuisinette avec poêle à gaz, plancher de bois dur, belle grande fenêtre, propre, tranquille, usage du téléphone. S'adresser à 29, Charlevoix. 14mrs-6fs-24r

47 DES REMPARTS, grande chambre à louer sur la rue, confort du chez-soi. Usage bain, téléphone. Maison chaude, tranquille et propre. Prix réduits. S'adresser sur les lieux, tél.: 2-1743. 15mrs-6fs-24r

BELLES GRANDES CHAMBRES double, simple, aussi cuisinette avec poêle à gaz, plancher de bois dur, belle grande fenêtre, propre, tranquille, usage du téléphone. S'adresser à 29, Charlevoix. 14mrs-6fs-24r

47 DES REMPARTS, grande chambre à louer sur la rue, confort du chez-soi. Usage bain, téléphone. Maison chaude, tranquille et propre. Prix réduits. S'adresser sur les lieux, tél.: 2-1743. 15mrs-6fs-24r

GRANDE CHAMBRE ensoleillée, 2 fenêtres sur la rue, convenable pour 2 personnes. Autre petite avec lit double, bain, téléphone. Famille sans enfants. S'adresser 192, Ste-Marguerite, coin rue de l'Eglise. 18mrs-26fs-24r

$3.00 $4.00 PAR SEMAINE, 2-3 appartements meublés aussi plusieurs logements non meublés 3-8 appartements $12.00 à $20.00 par mois avec garage, cour, véranda. Renseignements 216, 4ème Rue, tél.: 4-2032. 10-12-15-17-19-22mrs-24f

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre double et simple, aussi avec cuisinette, usage bain et téléphone, maison très confortable. S'adresser 24-24½, rue Couillard, tél.: 2-2839. 22mrs-6fs-24r

CHAMBRES à louer à la journée, à la semaine et au mois, chambres très confortables, grandes et petites avec boudoirs, lavabos, chaises, meubles, éclairées, cuisinettes, accomodations modernes. Strictement privée. S'adresser Place Helen, 28 Couillard, tél.: 2-1770. 22mrs-6fs-24

QUARTIER REMPARTS suite 2 belles chambres, meublées, avec eau chaude, froide, poêle à gaz, aussi chambre double et simple, maison tranquille, usage bain, téléphone. 20 Ferland, quartier Remparts 22mrs-3fs-24r.

FLAT de 3 grandes chambres, meublé, chauffé, eau courante, gaz, cour, dépense, bain, téléphone, etc. Aussi autres chambres. S'adresser J.-A. Roy, 16, Latourelle, tél.: 3-0924. -24r

47 DES REMPARTS, belle grande chambre à louer, prix $3.00, $4.00, $4.50. Très bel endroit. Confort du chez soi, maison chaude et propre, usage bain, téléphone. S'adresser sur les lieux. 22mrs-6fs-24r

TRES JOLIE suite 2 pièces à louer, ainsi que chambres doubles et simples, usage bain, téléphone, eau chaude à l'année. Les chambreurs ne seront pas dérangés pour les touristes. Informations s'adresser au concierge, 40 des Jardins. 22mrs-5fs-24b

GRANDE CHAMBRE à louer, bien éclairée et propre, usage bain, téléphone, gaz, i désiré, s'adresser 190 du ont. 22mrs-3fs-24r

CHAMBRE DOUBLE et simple à louer, très propre et bien éclairée. S'adresser à 68, rue St-Louis. 22mrs-4fs-24r

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE double et simple à louer, usage du téléphone et du bain, prix modérés. S'adresser à 34, rue St-Jean. 16mrs-6fs-24r

CHAMBRE et fiat à louer avec salle de bain. Possession immédiate. S'adresser Angelo Appartement, 12, rue Garneau ou 21, Ste-Angèle. 19mrs-3fs-24r

11 DES REMPARTS, à louer, très beaux appartements chauds avec l'eau, un autre avec gaz, l'eau chaude, maison tranquille, $2.75 et plus. S'adresser sur les lieux. 18mrs-4fs-24b

Chevaux, voitures, harnais

AVIS JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs, aussi chevaux de voiture légère. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier. 1055, St-Vallier. 1mrs-26fs-27f

BISSON & GIROUX, commerçants de chevaux. Nous avons en main plusieurs belles jumentes, pour cultivateur, de différentes pesanteurs. Coin Aqueduc et Ste-Thérèse. 3mrs-26fs-27f

3 BONS CHEVAUX de 1100 à 1500 lbs, de voiture et d'ouvrage, jeunes et garantis. Aussi harnais d'ouvrage. S'adresser E. Bédard, 86, Ste-Agnès, tél.: 8474. 17-18-19-22mrs-27f

BOIS, CHARBON

CHARBON Coke 25c la poche. Coke 4 poches pour $1.00. Stove, Chestnut 75c la poche. Délivrer dans toutes les parties de la ville. S'adresser A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 8 18mrs-26fs-30f

CHARBON DE TOUTES sortes, première qualité à la tonne ou au sac, pesanteur garantie. Consultez nos prix. S'adresser G.-E. Marceau Enr., 817, rue St-Vallier, tél.: 3-0617 ou 9561. 10mars-26fs-30b

BOIS DE CHAUFFAGE—Prix pour bois tout scié et fendu, bois sec de première qualité. Grosses coûtes à pieds érable et merisier - $11.00 corde, voyage $3.00. Moyenne grosseur $10.50, $2.90 voyage. Délignures $8.40 voyage. Epinette $2.85 le pied. Erable $7.90 corde, 2 pieds merisier rouge $7.50. Charbon Stove $15.75 Téléphones à 9829, côte Bells, Québec. Edouard Ruel Limitée. 24fév-26fs-30f

CHARBON DUR, Stove, Chestnut, première qualité, 75c la poche, charbon bois franc 25c la poche, Cook bien sassé 25c la poche. Livré par quantité de 4 poches et plus. S'adresser Mme F. Hébert, 191 St-Germain, tél.: 3-4844. 2mrs-26fs-30f

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème Avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garantis. Livraison dans toutes les parties de la ville. 4mrs-26fs-30f

BOIS DE CHAUFFAGE à prix réduits, merisier, érable, de la 1ère qualité, scié, fendu, livré $3.50 la corde de 12 pouces. Erables 3 pieds de longueur $2.50 la corde. S'adresser Ed. Conway, 235, Cacardière, tél.: 4-2351. 11mrs-26fs-30f

A BAS PRIX chez Cyrille Bussières, 49 St-Bernard, tél.: 6827. Bois franc sec délignures 5 poches pour $1.00. Croûte érable, merisier $3.00. Bois franc scié et fendu $2.75 bon voyage Erable 2 pieds 2 pieds ½, scié et fendu et charbon de toutes sortes. 8fév-26fs-30f

CHARBON Stove, Chestnut, 75c la poche livré, Charbon bois franc, 25c. Coke 25c la poche. Bois, érable, merisier, 2 pieds $2.50 le voyage. Croûtes merisier, siab bouleau $3.00 le voyage. H. Bourassa, 154, Montcalm, tél.: 7815. 22mrs-26fs-30f

BOIS, CHARBON

CHARBON DUR Stove, Chestnut, première qualité, 75c la poche livré. Charbon de bois franc 25c. Coke bien sassé 25c la poche livré par quantité de 4 poches et plus. Albert Royer 171, Aqueduc, tél.: 6618. 14mrs-26fs-30f

BOIS de chauffage, scié, fendu merisier, érable, 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes, merisier, bois mou, charbon dur Stove, Egg, Chestnut à la tonne, la poche, Coke 4 poches pour $1.00, L. Verreault, 153, Napoléon, tél.: 6231. 12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2-5-7-9-12-14-16-19-21-22-26-28-30avr. 3-4-7-10mai. -30f

CHARBON dur garanti aucune pierre, meilleure qualité. Stove $14.75 la tonne, sac 100 lbs, 80cts. Cook $12.00 la tonne, en sac. Connell Coal 50 avenue Conway, tél.: 4-4780. 22mrs-26fs-30f

CHARBON DUR Stove et Chestnut à la tonne $15.50, à la poche 75cts. Cooke Besco, 25cts la poche, livré à domicile. Charbon bois à 25cts. S'adresser Adjutor Noel, 155 Carillon, tél.: 7614. 22mrs-5fs-30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez grosses poches de Stove et Chestnut 75c. Cook 4 poches pour $1.00. Aussi bois de chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25. Croûtes $3.00 le voyage, bois franc $3.50 le voyage. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 22mrs-26fs-30f

COMMERCE A VENDRE

EPICERIES, RESTAURANTS, hôtels, Cour à Bois, manufacture et ameublements de maison de chambres. Bons postes. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 16mrs-6fs-31r

BON POSTE d'épicerie à vendre comprenant licence de bière, stock et ameublement. S'adresser 376, Richardson. 17mrs-6fs-31f

ETAL DE BOUCHER à vendre, très bon poste, bonne clientèle. S'adresser par téléphone 3-2089. 17mrs-6fs-31b

EPICERIE LICENCIEE à vendre à 151, rue de la Couronne, bon poste de commerce, pour cause de santé. S'adresser sur les lieux. 19mrs-6fs-31b

A VENDRE, magnifique occasion pour quelqu'un voulant s'établir lui-même ou ses garçons dans un bon commerce, un grand magasin général en pleine activité avec hangar et moulin à farine, station à gazoline, boulangerie et jolie résidence. Excellent centre d'affaires, clientèle de propriétaires en général, près de Sherbrooke. Bonnes conditions à prompt acheteur. Règlement de succession. Ecrire Casier 322, "Le Soleil". 19mrs-7fs-31b

POSTE D'EPICERIE à vendre avec logement privé si désiré. Ecrire Casier 324, "Le Soleil". 19mrs-3fs-31b

SALLE A MANGER à vendre sur la rue St-Joseph, avec lunch, comptoir et tout l'ameublement, possession immédiate pour cause de maladie. S'adresser 53, Grant, ou tél.: 4-4095. 19mrs-6fs-31r

EPICERIE A VENDRE avec stock et bon ameublement, licence de bière comprise, poste central dans St-Roch. S'adresser à 53, rue Grant ou tél.: 4-4095. 19mrs-6fs-31r

STATIONS DE GAZOLINE

SI VOUS ETES intéressés dans les endroits avantageux, nous avons quelques emplacements situés sur les grands chemins ouverts à l'année, hors de la ville et des croisements de routes, aussi le trafic des touristes par voie du pont de Québec augmenté par les améliorations aux chemins du Sud. Pour détails s'adresser l'Agence d'Immeubles Québec, 21, Ste-Angèle, tél.: rés. 2-6239, bureau 2-6605. 22mrs-6fs-31r

COMMERCES DEMANDES

ON DEMANDE A ACHETER une boulangerie en ville. Ecrire détails à Casier 215, "Le Soleil". 16mrs-6fs-32b

DIVERS A LOUER

LOCAL A LOUER, 8,200 pieds anciennement occupé par Goulet & Bélanger, situé 8 de la Couronne, Usage de l'élévateur. Service de springliers. S'adresser Alex. Bastien

IMMEUBLES

IMMEUBLE

POUR tous genres de transactions immobilières, vente, achat, échange, location, administration, évaluation de propriétés, résidentielles, terrains, terres, maisons de campagne, ainsi que pour vos assurances-feu, adressez-vous à

GEORGES PAQUET

Immeuble en général et assurance-feu, 59, rue St-Joseph, tél.: bur. 4-4221, rés. 6678. 22mrs-6fs-14r

MAISONS A VENDRE

RUE ST-PATRICE, 2 propriétés, 4 logements et un magasin, très bons revenus, construction de première classe. Prix et conditions avantageux.

RUE ST-JEAN, magnifique propriété, grand terrain, 2 logements 8-10 pièces, poste de médecin. Prix et conditions raisonnables.

RUE CHRISTIE, maison seule 11 chambres, louée actuellement comme maison de chambres. Rapportant $540 par année, guidne d'été, hangar et cour. Pour prix et conditions s'adresser tél.: 8358.

RUE ST-GERMAIN, 4 logements, revenu annuel $912.00 à vendre pour $2,000 comptant, balance comme loyer.

RUE ST-VALLIER, centre manufacturier, 3 logements et poste de commerce, revenu annuel $1260. Règlement de succession.

SILLERY (vis-à-vis église) maison seule, 8 pièces, brique solide, solage de pierre, intérieur fini en B. C. Fir, chauffage air chaud, grande galerie, vue sur le fleuve. Prix et conditions raisonnables.

RUE KIROUAC, 2 maisons voisines de 4 et 8 pièces, louées $504, bonnes constructions, solage de pierre, garage, hangar, terrain 42x65. Peu de comptant.

RESTAURANT, à la Haute-Ville, ameublement neuf et moderne, 23 tables, poêle piano, show case, cash, 6 ameublements de chambres, 2 salles à diner, privées, salle de banquet. Prix avantageux pour acheteur prompt et sérieux.

ASSURANCES AUTO une spécialité. Feu, vol, responsabilité publique, dommages à autrui, collision.

C.-E. MIGNER

Immeuble et assurances, 22 Montcalm, tél.: 8358 rés. 9821 ou 3-4549. 21mrs-6fs-100f

MAISONS A VENDRE

POSTE DE COMMERCE coin des rues Candiac et St-Laurent, compris 2 magasins séparés et logis de 5 appartements plus chambre bain, avec système de chauffage, $4000.00 demandé, dont $2,000.00 comptant et $2,000.00 première hypothèque HOTEL DANS LORETTEVILLE, 16 chambres plus magasin, combiné échangeable pour maison de ville. Très peu de comptant.

MANUFACTURE ET MACHINERIE rue Montcalm 28, 3,000 pieds de plancher, possession. Plus logements de 6 appartements plus chambre de bain et bureau d'affaire de 3 pièces. Conditions faciles.

166 CREMAZIE, poste de commerce et logement privé $3,000.00 comptant, balance première hypothèque.

162 CREMAZIE, construction neuve. Premier étage, magasin et deux autres logis, louer $40.00 par mois. Avec système de chauffage "Buckwheat".

TERRAINS A VENDRE com de rues Bourlamaque et St-Laurent, voisin de la nouvelle église Notre-Dame du Chemin. Conditions faciles.

R. DROLET

avenue des Erables, tél.: 3-4217. 29fév-26fs100

OCCASION D'ACHETER

MAISONS à plusieurs logements ou magasin, rues St-Augustin, St-Jean, quartier St-Sauveur, Limoilou, Belvédère, etc. Prix moindre que l'évaluation municipale. Conditions faciles. S'adresser à De la Bruère Fortier, No 47, rue Notre-Dame-des-Anges, tél.: 9479. 20-23-25-27fév. 5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-mrs -100f

MANUFACTURE A LOUER

MANUFACTURE A VENDRE ou à louer avec maison privée et terrain. Coin Ste-Thérèse et Bayard. Aussi garages à louer rue St-Cyrille No 515 et 36 Bayard. S'adresser Alex. Blondeau, 157, Ste-Thérèse, 9402. 8mrs-26fs-100f

LOGEMENTS DEMANDES

AVENUE BOURLAMAQUE, No 21½, plain-pied, 2e étage, 6 chambres, chambre de bain, bien chauffé. Départ de la ville. Téléphoner à 8423. 18mrs-6fs-61b

EN FACE carré de la Basilique, logement de 6 pièces plus chambre de bain, moderne, chauffé. S'adresser sur les lieux, 57, rue Buade. 8mrs-26fs-61r

446 ARAGO, 2 logements à louer 3-4 chambres. S'adresser tél.: 3-2758. S'adresser sur les lieux. 1mrs-26fs-61f

LOGEMENTS chauffés et non chauffés de 4-5-6-7 chambres, possédant toutes améliorations modernes, situés 252-256, Prince-Edouard et 114, 13 d'Argenson, aussi 534 St-Vallier. S'adresser Alex. Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403 ou 2-2557. 16mrs-6fs-61r

RUE STE-THERESE près Lafayette, possession immédiate ou 1er mai, très beaux logements de 4 chambres plus chambre bain, grands balcons, hangar, etc., garage si désiré. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118, rue Lafayette, tél.: 3-4111. 29fév-26fs-61f

PRES EGLISE ST-MALO, beaux logements 3-4-6 chambres, chambre bain. Bien propres. Aussi garage à louer. S'adresser Cyrille Bussière, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 2mrs-26fs-61f

LOGEMENT à louer 3 chambres plus chambre bain, chauffé, plancher bois dur, meublé ou non, $33.00 par mois. Visible 5¼ St-Cyrille. S'adresser 3-1107 ou 5½, St-Cyrille. 22mrs-5fs-61f

BASSE-VILLE, 2 beaux logements 10 chambres, bien éclairés, meublés ou non louera séparément ou ensemble. Occupés comme maison pension depuis 25 ans. S'adresser jour 2-0965, soir 2-7208. 22mrs-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER 5-6 chambres plus chambre bain, 1er et 2ème étage. Très bien fini, bien éclairé. Place tranquille. Entourée d'arbres. Magnifique vue de la ville. S'adresser P.-L. Lortie Ltée, 312 St-Joseph, tél.: 7171. 29fév-26fs-61f

LOGEMENTS CHAUFFES 4-5-6-7-8 et 9 chambres plus chambre de bain, eau chaude à l'année, avenues Moncton, Brown, Laurentides et chemin St-Louis. S'adresser Frs Jobin, 88 chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 8mrs-26fs-61f

RUE ST-OLIVIER No 76, logements de 5 chambres sur deux étages. S'adresser 51 Crémazie, tél.: 6719. 16fév-6fs-61b

2 LOGEMENTS à louer, chauffés, un de 5 chambres et l'autre de 3 chambres à 33 rue Jumonville, paroisse Sacré-Cœur, tél.: 3-0259. 17mrs-6fs-61f

PETIT LOGEMENT 2 chambres plus cuisinette, meublé, à louer pour 15 avril, chauffé, usage bain, téléphone. Aussi autre belle chambre dans maison tranquille. S'adresser 59 d'Aiguillon, tél.: 2-4987. 17mrs-6fs-61b

AVENUE MURRAY, beau grand plain pied de 9 pièces, éclairé sur quatre côtés, premier plancher. Ménage fait. S'adresser à 69 Murray, tél.: 5872. 17mrs-6fs-61f

CHEMIN STE-FOY, logement neuf, chauffé, 4-5-6-7 chambres, bain avec douche, eau chaude à l'année, frigidaire, garage chauffé. Prix raisonnable. S'adresser Albert Lavallée, 41 avenue Laurentides Nord, tél.: 3-3191. 17mrs-26fs-61f

LOGEMENTS appartements Scott, 147 rue Scott, 5-6 chambres plus chambre bain, fini tuile, planchers bois dur, frigidaire, chauffés eau chaude à l'année. Informations Jos Sanfaçon, 93½, St-Patrice, tél.: 2-3462J. 21mrs-26fs-61r

AVENUE BOUGAINVILLE Nos 11-13-17-36-27-41-39-65, de 5 chambres, plus chambre bain chauffé, eau chaude à l'année. Très moderne. Garage si désiré. Prix modéré. Emile Frenette, 103 chemin Ste-Foy, tél.: 7949, 3-4840, 6933. 3mrs-26fs-61f

No 84 ST-OLIVIER, maison d'un seul logement, 10 chambres chauffée ou non, planchers en bois dur. S'adresser Roméo Durocher, 65, St-Olivier, tél.: 2-5584. 17mrs-6fs-61r

2 PLAIN-PIEDS, 2ème étage, 11 bureaux, endroit idéal pour médecin, dentiste, etc., 3ème étage, 11 appartements avec chambre de bain. Coin des rues St-Joseph et du Pont, 2 logements de 7 et 8 chambres, situés à 453-455 StoJoseph Aussi un logement de 4 chambres situé 25, rue St-Joseph. Tous ces logements sont chauffés et clairs de neige. Deux garages, situés rue St-Dominique, près St-Joseph. S'adresser Jos. Côté Ltée, 188, St-Paul, Québec. 16mrs-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER

PLAIN-PIEDS neufs 106 et 116, côte d'Abraham, 6 pièces et chambre de bain, chauffés, planchers bois dur, chambre bain en tuile, bain carré avec douche, fini moderne. S'adresser Dr Dion, 24, côte du Palais, tél.: 2-2153. 16mrs-6fs-61r

COTE D'ABRAHAM, 63, appartement, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, clair de neige, eau chaude à l'année. S'adresser J.-E. Giroux, 83, Berthelot, tél.: 2-7294. 18mrs-3fs-61r

A LOUER, joli petit logement, situé à St-Louis-de-Courville, sur la route nationale, près de l'église et des tramways, quatre appartements finis modernes. S'adresser à M. Pierre Kiriault, St-Louis-de-Courville. 18mrs-8fs-61b

BEAU LOGEMENT neuf à louer, 6 appartements plus chambre de bain, fini moderne, aussi petit logement 4 chambres et chambre bain, aussi maison à vendre. S'adresser à 455, 3ème Avenue, tél.: 9704. 25fév-25fs-61f

AVENUE BROWN No 83, 8 chambres, avenue Moncton, Nos 27-29, 7-8 chambres rue St-Cyrille, 408B, 8 chambres, rue Aberdeen, 16-20, 6 chambres. S'adresser à J.-E. Frenette, 167, avenue des Erables, tél.: 6940. 10mrs-26fs-61f

RUE DES FRANCISCAINS 255, 263, logements non chauffés, 6 grandes pièces, plus bain, autres logements chauffés 205½-207½, des Franciscains. S'adresser à J.-A. Lesage, 80 chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 12mrs-26fs-61f

64 ET 74 RUE FRASER, logements de 7 chambres plus chambre de bain, aussi 265 et 267, rue Napoléon, logements de 5 chambres plus chambre de bain. S'adresser à Antonio Trudel, 70 Fraser, tél.: 3-0194. 4mrs-26fs-61b

$3.00, $4.00 PAR SEMAINE, 2-3 appartements, meublés, aussi plusieurs logements non meublés, 3-8 appartements depuis $12.00 à $20.00 par mois, avec garage, cour, véranda. Possession immédiate. Renseignements 216, 4ème Rue, tél.: 4-2032. 10-12-15-17-19-22mrs-61f

LOGEMENT NEUF à louer dans St-Joseph, dans maison neuve, 4 chambres plus chambre bain, plancher bois dur, 2ème étage, galerie en avant et en arrière, fini moderne, situé 273-277 Kirouac. O. Lapointe, 125, Kirouac, tél.: 3-0767. 15-17-19-22-24-26mrs-61f

A LOUER 48 LOCKWELL, logement de 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, aussi un de 7 chambres et bain, 311 rue St-Vallier. S'adresser à 50 Lockwell, tél.: 4-1963. 15-17-19-22-24-26mrs-61f

ST-JEAN-BAPTISTE 21, Latourelle, coin Ste-Marie, logement 8 chambres plus chambre bain, très chaud, bien éclairé, cave, hangar, $28.00 par mois. Réparations si désirées. S'adresser 14, Ste-Marie tél.: 8629. 19-22-26-29mrs-61b

RUE RICHELIEU 78½, logement de 7 chambres plus bain, en bon état, prix raisonnable. S'adresser porte voisine. J.-M. Poitras, tél.: 2-5184. 19-22-24-26-29-31mrs-61r

ST-FIDELE logements 6 et 7 chambres plus chambre de bain, cave, hangars, etc. S'adresser 120, 12ème Rue ou 55, de la Reine, tél.: 4-1921. 19-22-24-26-29-31mrs. -61r

RUE ARTILLERIE, plain-pieds 3 et 4 chambres et chambre bain. Améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions, aussi garage à louer avec électricité, eau. Téléphoner 2-2362J. S'adresser 59, Artlerie. 22mrs-6fs-61r

57 ST-ANSELME, logement 8 chambres avec bain, très propre. Deux de 5 chambres plus chambre de bain, très bien finis à 9-11 Déligny, 1 de 4 chambres, très propre, 93 Latourelle. S'adresser 55 St-Anselme, tél.: 8419. 22-24-26-29-31mrs. 2avri. -61f

RUE ST-CYRILLE, 510-512, deux beaux plain-pieds neufs de 7-8 grandes pièces plus chambre bain, chauffé eau chaude à l'année. Bien éclairés. Magnifique vue Fini moderne, garage. S'adresser 508, St-Cyrille, tél.: 3-0838. 22-26mrs-61f

A LOUER logement 7 pièces plus chambre de bain, ferait aussi un bon poste d'affaires. S'adresser No 242, rue St-François, tél.: 9878. 22-26mrs-61b

VISITEZ le plus grand beau logement 6 pièces de St-François-d'Assise, bien situé, moderne, parfaitement éclairé, etc. Prix réduits, S'adresser 6, avenue Hamilton, tél.: 3-4488. 22-24-26mrs-61f

LOGEMENTS A LOUER

2 LOGEMENTS 4 chambres 146-148, St-Léon, 4 chambres, 167, St-Léon, aussi à 73, 75, avenue Renaud, 4 appartements, un bas et un haut, aussi 157, 8ème Avenue, 6 appartements et bains. S'adresser L. Girard, 98, du Pont, tél.: 4-0221. 4mrs-26fs-61b

LOGEMENTS à louer de 3 à 7 chambres, améliorations modernes, chauffés, eau chaude à l'année à "Elisabeth" 50 rue Fraser et à "Beaumanoir" 208 avenue des Erables. S'adresser aux concierges sur les lieux, tél.: 2-1475, le soir 3-4498. 9mrs-26fs-61r

144 MAISONNEUVE, 2ème étage, 7 chambres plus chambre de bain grande dépense, balcon, galerie, hangar, etc. Logement chauffé et libre de toutes redevances municipales. Prix $56.00 par mois. S'adresser à Arthur Bernier, 86 Lockwell, tél.: 7947 ou 2-6899. 10mrs-26fs-61f

AVE. MARGUERITE-BOURGEOIS, Nos 36-52. Maison seule de 8 chambres plus chambre de bain avec garage, facile d'accès hiver comme l'été.

43½ AVE. CARTIER, 5 chambres, chauffé et chambre de bain.

AVE. BELVEDERE, logements en construction de 4-5-6 chambres plus chambres de bain, chauffé, eau chaude à l'année, glacière électrique. Prix très raisonnable. S'adresser à Chrysanthe Jobin, 192, Latourelle, tél.: 5338 et 6985 le soir. 10fmrs-26fs-61f

LOGEMENTS DE 6 chambres plus chambre bain, planchers bois dur, 43, Latourelle, 5 chambres et plus chambre bain, 5 Sutherland. S'adresser Henri Robitaille, 108 Richelieu, tél.: 2-3288. 17mrs-6fs-61r

9ème RUE, 6 chambres plus chambre de bain, prix $30.00, 248, 2ème Avenue, 5 chambres plus bain, prix $28.00. S'adresser 9, 9ème Rue. 18mrs-6fs-61r

A LOUER sur la Première Avenue, coin de rue, galeries sur deux côtés, chauffé par propriétaire, deuxième étage, 6 chambres et chambre de bain, avec garage. S'adresser à Raoul Renault, 552, Première Avenue, téléphone 4-4802. 16mrs-6fs-61b

ST-CYRILLE, coin avenue Bougainville, plain-pied, 7 grandes pièces plus chambre de bain, premier étage, maison détachée, chauffée, garage. S'adresser 501, St-Cyrille, tél.: 3-2957. 16mrs-6fs-61f

MAISON A LOUER à Maufils, 6 chambres et chambre bain chauffée, système eau chaude, meublée, poêle électrique, garage. S'adresser 105, rue Maufils, de 1 h. 30 à 3 heures. 22mrs-2fs-61b

REMPARTS logement neuf 5 pièces, meublé, chauffé, avec téléphone, belle localité. S'adresser 2-7351 ou 31, des Remparts. 14mrs-26fs-61r

70 BOULEVARD BENOIT XV, St-François-d'Assise, logement neuf, 6 pièces avec chambre bain, installation chauffage au premier étage. Roy Frères, 148½, 6ème Rue, 47, 12ème Rue, tél.: 4-1820. 18mrs-6fs-61f

LOGEMENTS 5-6 chambres à louer aux Nos 15-19-23 Arago, 1 de 4 chambres, cave et écurie, 218 Prince-Edouard. S'adresser 156 Kitchener, tél.: 3-3145. 18mrs-26fs-61b

ST-ROCH, deux logements, un de 5 et 6 appartements plus chambre de bain. S'adresser à 257, rue Richardson. 19mrs-4fs-61b

9, 8ème RUE, à louer, logement 6 chambres plus chambre bain, plancher bois dur, hangar sur le même étage cave. Près église et chars, garage si désiré. S'adresser 318½, 3ème Avenue, tél.: 4-0617. 21mrs-26fs-61b

LOGEMENT A LOUER chauffé, réparé à neuf, 4 chambres, 45, rue Bayard, près église St-Sauveur. S'adresser à J.-A. Pouliot, N. P., 47, rue Bayard, tél.: 9572. 21mrs-6fs-61f

265A RUE FRASER, 5 chambres, chambre bain en tuile, moderne, eau chaude à l'année.

52, AVE. PARENT, à louer en bas, ainsi qu'un 2ème étage 5 chambres, plancher bois dur. S'adresser A. Ratté, 446, St-Cyrille, tél.: 3-0775. 19mrs-26fs-61f

MAISON A LOUER de 2 logements de 5 chambres plus chambre bain située à St-Fidèle. Fini moderne. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains. tél.: 6886. 19mrs-4fs-61f

NOUVEAUX LOGEMENTS rue Doibeau, 5-7 chambres, chauffés, planchers durs, cour ou véranda, balcons, partie de cave, entrées séparées, garage chauffé disponible. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 19mrs-4fs-61r

MAISON à louer de 6-8 chambres plus chambre de bain avec toutes les améliorations modernes. S'adresser Les Habitations Manrèse Ltée, 114, Dolbeau, tél.: 6681. 9mrs-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER 7 appartements y compris chambre de bain. Système eau chaude. Hangar sur le même plancher, cave. S'adresser 1141½ St-Vallier, tél.: 3-4449. 11mrs.j.n.o-61b

PLAIN-PIEDS neuf, chauffés, 5 pièces, eau chaude à l'année, galerie, planchers durs, très modernes. Prix $35.00, $40.00. Un autre meublé, chauffé, avec téléphone, belle localité, Remparts, $50.00. S'adresser tél.: 2-7351, 31 des Remparts. 23fév-29fs-61r

ST-CYRILLE No 504, près église St-Martyrs, plain-pied, 2ème étage, 9 pièces plus chambre de bain en tuile, douche, chauffé, eau chaude à l'année, foyer, garage. Tél.: 6238. 15mrs-26fs-61b

DEUX LOGEMENTS à louer 70-72 avenue Cartier, 7 chambres plus chambre de bain, chauffé. Clair de neige et vidanges avec garage si désiré. Aussi magasin à louer à 133 St-Paul. S'informer à 70½,avenue Cartier,tél.: 3-1545. 15-17-19-22-24-26mrs-61f

102½ CREMAZIE, sous-sol 4 chambres demi chauffé. S'adresser 100 rue Crémazie, tél.: 3-3516. 22mrs-6fs-61b

A LOUER OU A VENDRE maisons de deux logements de 6 chambres plus chambre bain, situé 44me Avenue, 446-450, 1er étage et 2ème étage. S'adresser 2 Bourbeau, 35R, 40me Rue, tél.: 4-2042 le jour. 4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2avr. -61f

PREMIERE AVENUE, beau grand logement, bien éclairé, 8 grandes chambres, en plus chambre de bain. S'adresser 164, 1ère Avenue, tél.: 3-4497. 10-12-15-17-19-22avr-61f

JACQUES-CARTIER, logement 8 chambres plus chambre bain. S'adresser téléphone 7581 ou 3-0104. 15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2-5-7-9avr. -61b

LOGEMENTS NEUFS MODERNES, chauffés, 6 chambres et chambre bain, plancher bois dur, coin St-Ollvier. S'adresser A. Charland, 20, Déligny, tél.: 5255. 10-12-15-17-19-22mrs-61f

LOGEMENT A LOUER 6 chambres plus chambre de bain, plancher de bois dur, tank à l'eau chaude, partie de cave. S'adresser à 125½, rue Scott, tél.: 2-5176. 22mrs-6fs-61r

COTE D'ABRAHAM, 63, appartement 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, clair de neige, eau chaude à l'année. S'adresser J.-E. Giroux, 83, Berthelot, tél.: 2-7294. 22mrw-3fs-61r

MAISON A LOUER rue Champlleuri, près l'église, tramway et du nouveau pont qui sera ouvert à la circulation dans quelques semaines. S'adresser J.A. Lemay, 184, 8ème Avenue, tél.: 6929. 22mrs-6fs-61b

LOGEMENT A LOUER 7 chambres plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, rage si désiré. Améliorations moderne . S'adresser à 403, rue St-Cyrille ou par téléphone 5608. 22mrs-6fs-61b

LOGEMENTS de 3-4-5-6 appartements, Limoilou, sur la 4ème Rue, près de l'église, des grands moulins à papier, prix de $16.00 à $25.00. S'adresser 154, 4ème Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 22mrs-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER

2 LOGEMENTS à louer, un le soubassement, l'autre le 1er plancher, 5 chambres plus chambre bain, planchers bois franc, galerie en avant et en arrière, chauffés, eau chaude à l'année. 275 St-Cyrille. 22mrs-26fs-61b

AVENUE LEVIS, 47-49-51, beaux logements 7-8 pièces plus chambre bain en tuile, avec douche, eau chaude à l'année. Garage si désiré. S'adresser téléphone 4-3380. 15mrs-26fs-61f

RUE ST-CYRILLE 100, logement 9 chambres, système de chauffage, améliorations modernes, grande cour. Pour informations s'adresser 96, St-Cyrille, tél.: 3-1702. 19mrs-4fs-61b

177 FRASER, 1er étage, 7 chambres plus chambre bain en tuile, foyer, chauffé, tapissé, goût locataire, garage si désiré. S'adresser H.-M. Côté Enr., 23, chemin Ste-Foy, tél.: 6111, soir 7621. 17mrs-6fs-61b

169 CREMAZIE, logements à louer 4-5 chambres plus chambre bain, fini moderne, eau chaude à l'année. S'adresser H.-M. Côté Enr., 23, chemin Ste-Foy, tél.: 6112, le soir 3-1569. 17mrs-12fs-61b

AVIS LOCATAIRES—Pourquoi marcher pour chercher un logement ? Je peux vous trouver ce qu'il vous faut dans n'importe quelle partie de la ville. Service personnel et d'auto gratis. J.-A. Marcoux 39, avenue Ste-Geneviève, tél.: 2-3296W. 19mrs-26fs-61r

BEAU LOGEMENT à 34 des Franciscains, 6 chambres plus bain, fini moderne avec système de chauffage. Prix raisonnable. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 16mars-6fs-61r

RUE RICHARDSON, 5 pièces, propre, $35.00, avec place pour auto. Rue Richardson, 41, 5 pièces, $23.00. Rue de la Reine, 5 chambres, $22.00. S'adresser 46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 16mars-6fs-61r

37, ST-CYRILLE, logement 6 chambres, plus chambre bain, chauffé, claire de neige, vidanges. S'adresser S. D. Poulin, 99, Richelieu, tél.: 2-6229. 19mars-6fs-61b

91 RUE LOCKWELL, logement de 6 chambres, plus chambre de bain, plancher en bois dur, fournaise à eau chaude, garage si désiré. S'adresser à Albert Bergeron, 89 Lockwell. 19mrs-6 s-61b

2 LOGEMENTS à louer 6 chambres chacun plus chambre de bain, premier et deuxième étage, situé 2ème Avenue et 9ème Rue. S'adresser à 75, 9ème Rue, tél.: 4-1969. 16mrs-6fs-61f

RUE LOCKWELL, magnifique logement à louer, chauffé, deuxième étage, chambres et chambre de bain, grandes pièces, partie de cave et garage. S'adresser à 99 Lockwell, tél.: 5819. 16mrs-6fs-61b

RUE ST-JEAN, No 180, logement de 5 chambres, moderne, chauffé, clair de neige et vidanges, réparé à neuf. S'adresser au No 176, rue St-Jean, tél.: 2-1354. 18mrs-26fs-61r

LOGEMENTS A LOUER 5 chambres, 55 des Franciscains, avenue Cartier, 157, 7 chambres 10-14 Saunders, 7 chambres, 164 avenue Cartier, 9 chambres. S'adresser N. Cauchon, 166 avenue Cartier, tél.: 6052. 18mars-26fs-61f

RUE BELVEDERE, logement neuf, 5 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, glacière électrique. S'adresser à J.-B. Gilbert, tél.: 5809. 18mrs-6fs-61b

116 FRANCISCAINS plain-pied ensoleillé à louer, 8 chambres, chauffé, chambre bain, cave, galerie, hangar, près églises et épiceries, tramways, écoles. S'adresser sur les lieux. 21mrs-6f -61b

197 BOULEVARD ST-CYRILLE, magnifique plain-pied, 6 grandes chambres plus chambre bain, planchers bois dur. balcon, chauffé ou non. Tél.: 9309. 18mrs-3fs-61b

QUARTIER RESIDENTIEL, 5 chambres plus bain, planchers bois dur, chauffé, paroisse des St-Martyrs. Prix modéré Situé 116 Marquette. S'adresser tél.: 2-4316 ou 2-0494. 19mrs-6fs-61r

5-7 PONT-GRAVE, 5 chambres, 18-20 Roberval, 6 chambres, 33 Carignan-Salières, 7 chambres chauffé, tout près hôpital St-François d'Assise. Aussi 23 Montmagny, 6 chambres chauffé, tous très modernes avec bain en plus. S'adresser L.-S. Morin, 8 Carignan-Salllères, tél.: 4-4457 ou Omer Burgeon, 23 Montmagny, tél.: 6302. 10-12-15-17-19-22mrs-61f

FAUBOURG St-Jean-Baptiste, trois logements à louer 4-5-7 chambres et chambre bain, plain-pied. S'adresser 190 d'Aiguillon, téléphone 3-2156. 12-19-22-26mrs-61b

LOGEMENT 8 CHAMBRES, chambre bain, garage, sur la 5ème Rue, No 163, près église Limoilou, bien chaud et très propre. Bien éclairé. Prix $32.00. S'adresser J.-M. Doré, 11, rue Montcalm, tél.: 3-2277. 19-22mrs-61f

BEAU PETIT LOGEMENT chauffé, avec entrée seule, à louer pour le 1er mai, 3 à 4 appartements, eau chaude, électricité, gaz, grande cave avec plancher en béton, clair de neige. Prix $22.00 par mois. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, tél.: 2-3708. 5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. -61r

RUE ARTILLERIE, logements 4 et 5 chambres, plus chambre bain, chauffés, système d'eau chaude à l'année, maison neuve avec toutes améliorations modernes. Pour renseignements s'adresser Lauréat Blouin, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 12-15-17-19-22-24mars-61r

Nos 32-36-38, 4e avenue, logements de 4 chambres, 1er plancher, à Limoilou. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 19mars-4fs-61R

MODERNE appartement, avenue Laurier, 5 chambres plus bain, frigidaire, occupé par des gens mariés, très tranquille, garage gratis, prix minime. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 19mrs-6fs-61r

PLAIN-PIED NEUF, moderne, planchers en bois dur, chauffé à l'huile, 5 chambres plus chambre de bain. Clair de neige et vidanges, situé 17 Charlevoix. S'adresser 17, Charlevoix, tél.: 2-6589. 19mrs-6fs-61r

11 RUE HAMEL logement de 16 chambres, chambres bain, belle localité, pour maison de pension. Prix modéré. S'adresser Mme H.-R. Ruthman, tel.: 8620. 21mrs-6fs-61b

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE A LOUER à l'année 4 à 5 chambres avec grenier, eau et électricité à Château-d'Eau de préférence. S'adresser à 262, Richelieu, M. Fortin, tél.: 3-2294.

DEMANDEES par 2 adultes, 4-5 chambres modernes, propres, meublées en partie. Frigidaire, à prix raisonnable, à la Haute-Ville. Ecrire Case 336, "Le Soleil". 22mrs-2fs-62b

MACHINERIES A VENDRE

MACHINES à vendre, scie à ruban sur pied, table reversible, roues de 36 pouces planeur pouvant planer imbouffeter et faire moulure. Couteau 24 pouces, moteur électrique 10 forces, lot de straps en cuir. S'adresser L.-S. Rousseau, Frères, 40, Dorchester. 19mrs-7fs-63b

A VENDRE 1 moteur marin Gray, 2 temps 12 forces et 2 american engin 2 temps 8 forces, 2 cylindres, verni à neuf, $25.00 chaque. S'adresser 136, 10ème Rue, Limoilou, Québec. 22mrs-2fs-63b

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER 162 rue Crémazie, Poste licencié avec stock, possession immédiate. S'adresser M. Rosaire Drolet, 3-4217, 194 avenue des Erables. 12mrs-26fs-61f

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER—Grand magasin à louer au coin des rues Auger et St-Vallier avec écurie. S'adresser au No 1257 rue St-Vallier, tél.: 6293. 19jan-j.n.o-64r

RUE ST-FRANCOIS, logement de 5 chambres, près de la rue St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél. 2-1390. 19mrs-4fs-64r

BEAU POSTE DE commerce à louer pour pharmacie surtout, en face de l'église St-Esprit, paroisse florissante, possession immédiate, premier rendu, premier servi. S'adresser 171, 2ème Avenue. 16mrs-5fs-64b

RUE ST-PAUL, magasin avec glacière, cave, pour légumes, installation et accessoires complets pour étal de boucher, hangars. Aussi autre commerce. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 19mrs-4fs-64r

MAISONS A LOUER

MAISON A LOUER, huit appartements avec garde-robes dans chaque chambre, lumière électrique et chambre bain. Logement très chaud. Prix $23 par mois. S'adresser 39, rue St-Antoine, Lévis. 29fév-6fs-67b

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, situés à 268-270 avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 265, avenue des Oblats ou 114, Demeules. 26jan-j.n.o-65b

MAISON A VENDRE—Grande maison située avenue Salaberry, bonne construction en brique solide, solage de pierre avec dépendance. Pouvant être convertie en maison de chambre. Ecrire à Casier 313, "Le Soleil". 15mrs-26fs-68f

RUE RICHARDSON, St-Roch, près du Pont, cause exceptionnelle, 4 logements, 5 et 8 pièces, Revenu annuel $1,400. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser propriétaire, 46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 19mars-6ds-68r

MAISON NEUVE A VENDRE ou à échanger, 7 logements. Bonne construction. Rapportant $1690 par année. A vendre bonne condition pour acheteur sérieux. S'adresser 199, 36me Avenue, tél.: 4-4321, 20-23-25-27fév. 1-13- 5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2-5-7-9-12-14-16-19avr. -68f

OU PROFITEZ d'une occasion immédiat ement à Limoilou. Jolie maison neuve, trois logements à vendre en bas de l'évaluation. Bonne construction chaude. Parfaitement ensoleillée. Dépense froide. S'adresser 76, 46me Avenue. 20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. 2-5-7-9-12-14-16-19avr. -68f

GRANDE-ALLEE

A VENDRE $25,000, maison de feu Eug. Trudel, 183, Grande-Allée, 26 chambres, dont 5 chambres de bain, planchers en noyer, chauffage à l'huile, plusieurs foyers, passages spacieux. S'adresser à Jules Larue, notaire, 71 St-Pierre. 17-19-22-24-26-29mrs. -68r

MAISONS DEMANDEES

ON DEMANDE à acheter dans la partie haute de la ville, une propriété de 10 logements $500.00 comptant, balance payable comme un loyer 6% d'intérêt. Ecrire Casier 330, "Le Soleil". 21mrs-4fs-69b

ON DEMANDE une maison moderne, spacieuse et meublée, pour l'été, de préférence le long du fleuve. Léopold Grenier, 62 St-Louis Québec. 11-15-19-22-26-29mrs-69b

MAISONS DE CAMPAGNE

LORETTEVILLE, village, maison à louer ou à vendre, bonnes conditions, grand terrain, jeux tennis, chauffage, fournaise air chaud, lumière électrique, chambre bain. S'adresser Edgar Gagné, 45, des Remparts, tél.: 2-6633. 17mrs-26fs-70r

MAISON de campagne à vendre ou à louer. Visible en tout temps. S'adresser chemin St-Louis, 2-4650 s. 4, Mme Sommerville. 19mrs-3fs-70b

MAISON DE CAMPAGNE meublée à louer pour l'été, située l'Ancienne-Lorette, sur route nationale, l'autobus devant la maison, 3½ milles de la ville. S'adresser Franck Corrigan, côte St-Paul, Ancienne-Lorette. 15-17-19-22-24-26mrs-70b

PENSIONS POUR BEBES

PENSION POUR ENFANTS naissants jusqu'à l'âge de dix ans, chez dame d'expérience, place distinguée, discrétion, pouvant donner meilleures références, soins maternels au plus bas prix. S'adresser 44A, Latourelle, 2e étage. 22mrs-3fs-74r

OBJETS PERDUS

GANT DE PEAU DE COCHON, doublé, main droite perdu jeudi vers 11 h. a.m., en face du magasin N.-E. Papillon, sur le trottoir au coté d'un auto Ford. Si retrouvé prière de téléphoner 54820 ou 7131, dépt. Petites Annonces "Le Soleil". 18mrs-6fs-75b

PORTE-MONNAIE contenant environ $45.00 perdu dans les chars du Canadien National vendredi soir, arrivant à Lévis vers 8 heures ou en débarquant des chars. Prière de remettre à W. Desrosiers, Evereil, tél.: 2-1396 s. 21. Récompense promise. 21mrs-2fs-75b

PERDUE montre-bracelet (marque Cyma) a été perdue jeudi soir, le 17 courant, partir de l'hôpital St-Sacrement au 492 rue St-Cyrille, tél.: 9013. Récompense promise. 21mrs-3fs-75b

PERDU porte-monnaie contenant $75 à $80.00 a été perdu samedi en partant de la gare du Pacifique et prenant les chars électrique, montant à St-Roch, rue des Prairies et de là à l'hôpital St-Sacrement. Récompense promise à la personne qui trouvera. S'adresser à 127, rue des Prairies. 21mrs-2fs-75b

CAISSE de pois Belge de 100 livres perdue lundi après-midi sur la route de Charlesbourg. Rapporter à E. Normand, 351 St-Joseph. 22mrs-2fs-75b

ANIMAUX PERDUS

GROS CHIEN jaune, perdu depuis vendredi. Si retrouvé remettre 31, rue Bibeau, Stadacona. 22mrs-3fs-76b

PIANOS A VENDRE

PIANO AUTOMATIQUE, Supérieur Grand Concert, a coûté $675.00 vendra bien bon marché pour du comptant. Banc duo, rouleaux, etc., inclus. S'adresser 164 Bayard, 2ème étage. 16mrs-6fs-80r

A VENDRE piano en acajou et banc tout à fait moderne et en bonne condition. S'adresser de 10 a.m., à 2 h. p.m., 94 Lockwell, tél.: 3-4671. 18mrs-6fs-80b

PIANO AUTOMATIQUE ayant coûté $765 avec

LES TRAVAUX SERONT-ILS ARRETES AU RESERVOIR

(Suite)

a fait une proposition pour que l'on modifie le système de location de nos marchés publics. Le représentant de Limoilou voulait qu'à l'avenir, les marchés soient vendus à l'enchère publique, mais le vote ne lui fut pas favorable. Il fut seul en faveur de sa proposition que l'on rejeta, cinq des membres du comité s'étant prononcés contre.

Comme l'échevin Carmichael commentait en souriant le succès de sa première proposition, l'échevin Poulin fit observer : ne désespérez pas, vous pourrez vous reprendre, vous avez deux ans devant vous..."

Les plans de reconstruction du quai Chouinard, pour la petite navigation, ont été approuvés et des soumissions seront demandées. Un montant de $20,000 à cette fin est autorisé.

LE RESERVOIR

La discussion qui s'est faite autour de la réclamation de la Compagnie de Construction de Québec pour des travaux additionnels de creusage, a pris une bonne partie du temps de la séance. La compagnie représentée par Me Paul-Henri Bouffard, base sa réclamation en disant qu'il y a eu erreur commune des deux côtés dans les sondages et que pour cela personne n'est obligé de se ruiner. Cette erreur commune est admise du reste par les ingénieurs de la ville et ce qui fut pris pour du roc solide n'était en réalité, une fois le creusage fait pour recevoir la base du réservoir, sur une certaine étendue, qu'une couche de pierres lousses qui avait été mis là pour faire du remplissage lorsque la Ross Rifle fut construite.

Le débat a été parfois très animé et plusieurs échevins y prirent part, plus particulièrement, MM. François Jobin et Arthur Poulin, contre toute entente ou compromis possible et MM. Lacroix et Drolet, lesquels tout en admettant que la ville n'avait pas à faire de cadeau, que l'on ne devait pas faire de cette question, une question de sympathie, affirmèrent qu'en équité, s'il est prouvé que l'on a valeur pour valeur (argument de M. Lacroix) la ville devait essayer d'en venir à une entente.

Les clauses du contrat ont été passées au sas, et pour plusieurs, ce qu'on y releva, fut plutôt une révélation. Il ressort de ce "petit examen" que les soumissionnaires ne devaient pas s'en rapporter aux sondages des ingénieurs de la Cité, mais faire les travaux d'après leurs propres constatations, sur la base du prix global et en prendre tous les risques. Il est dit aussi, dans l'une de ces clauses que dans l'exécution du contrat, s'il survenait des extras, ce devait être fait suivant les estimés préparés par les ingénieurs de la ville.

M. Hamel, ingénieur en chef de la ville, interrogé par le maire qui voulait savoir d'une façon positive si ce qui se produit aujourd'hui pouvait être prévu, déclara que l'expérience dans tous les travaux de ce genre, il est assez rare qu'il n'y ait pas d'imprévu et c'est dans cette intention, ajouta-t-il, que l'on avait d'abord recommandé de faire les travaux du réservoir sur la base des prix unitaires.

Il était 6 heures 45 et l'on discutait toujours cette troublante question du réservoir, lorsque, dans l'impossibilité, apparemment d'en venir à une solution, il fut décidé d'ajourner le débat à cet après-midi.

Ce sont les échevins Dinan et Jobin qui ont amorcé la discussion en s'opposant à ce qu'aucune concession ne fut faite à la compagnie, basant leur manière de voir sur l'acceptation, par les constructeurs, du contrat à prix global avec tous les risques qu'il comportait.

L'échevin Jobin fit remarquer qu'il était parfaitement clair, d'après les clauses du contrat, que la ville ne s'était rendue responsable d'aucun niveau, si l'on consulte la clause de délimitation et la cause 18 qui obligeait les contracteurs à faire eux-mêmes les sondages et à ne faire aucune réclamation s'il se produisait des choses imprévues.

Me Bouffard, invoquant l'erreur

Recherchez L'Emblème des Marchands Tailleurs

L'Emblème Or et Rouge des Marchands - Tailleurs "Sicut Lilium" est l'enseigne de la Bonne Tenue.
Faites faire vos habits et pardessus par un marchand-tailleur qui expose cet emblème.

Chez les Tailleurs exposant cet emblème vous êtes assuré d'un ajustement individuel impeccable — reconnu la base de la Bonne Tenue, de tissus exclusifs de première qualité, qui réalisent votre goût personnel, de main-d'oeuvre et fini experts. Le vêtement fait sur commande, taillé et fait pour votre propre taille s'ajuste mieux, fait mieux, dure plus longtemps.

Portez le vêtement Tailleur

MARCHANDS TAILLEURS

L'Ajustement impeccable Distingue la bonne tenue

GRAND DEBAT SUR LES PECHERIES A OTTAWA

(Suite)

et comme les pêcheurs ne peuvent pas faire leur part, étant trop pauvres, le gouvernement de Québec doit compter sur l'aide fédérale. Rien dans le décrêt ministériel de 1922 n'empêche le Gouvernement Fédéral de le faire.

Ce qui a incité M. Casgrain à agir, c'est que d'autres provinces, à qui pourtant la sollicitude du Gouvernement Fédéral n'a jamais fait défaut, demandent d'autres secours à Ottawa.

M. Casgrain n'entend pas faire de sa proposition une affaire de parti. Il vise uniquement à aider l'une des plus importantes et des plus vieilles industries du Québec et de l'Est du Canada. Il devrait donc y avoir un rapprochement entre le Gouvernement Fédéral et le Gouvernement de Québec, et pour cela il serait à propos de convoquer une conférence des deux gouvernements.

M. RHODES

L'hon. E.-N. Rhodes, ancien Ministre des Pêcheries, aujourd'hui Ministre des Finances, en l'absence de l'Hon. M. Duranleau, son successeur à la Marine et aux Pêcheries, donne la replique à M. Casgrain au nom du Gouvernement.

M. Rhodes ne trouve rien à redire au principe même de la proposition de M. Casgrain, sauf qu'au lieu de réclamer "plus grande coopération" du gouvernement fédéral avec le gouvernement de Québec, M. Casgrain ferait mieux, pense le ministre, de proposer le "plus de coopération possible".

Car parler de "plus grande coopération" pense M. Rhodes, semble dire qu'Ottawa n'a pas fait tout ce qu'il eut du faire, ce qui est injuste. "Avant 1923," dit-il, "l'administration des pêcheries de Québec relevait d'Ottawa..."

M. Duff (libéral d'Antigonish-Guysboro): "et elle eût du rester là."

M. Rhodes: ": 'hon. député dit qu'elle eût dû rester là."

M. Casgrain: C'est aussi ce que je pense".

M. Rhodes dit que les rapports entre Ottawa et Québec ont cessé au sujet des pêcheries, parce qu'on a cru que d'après le régime nouveau Québec était devenu maître absolu de ses pêcheries.

Les relations entre Ottawa et Québec ont toujours été pacieuses pendant son passage au ministère des pêcheries, dit le ministre et il ne lui souvient d'aucune circonstance où Québec ait demandé l'appui d'Ottawa et où l'on ne se soit pas rendu à cette requête.

A propos des subsides fédéraux aux pêcheries, M. Rhodes assure que le seul subside direct est celui de $160,000 que l'on vote tous les ans, d'après la décision de Halifax.

M. Duff, interrompt M. Rhodes pour faire observer qu'il s'agir des $4,000,000 que les Etats-Unis ont convenu de payer au Canada en considération de privilèges accordés aux pêcheurs américains dans les eaux canadiennes.

"Oui," fait M. Rhodes, "et c'est le revenu de cette somme, placée à un taux raisonnable d'intérêts, que l'on partage entre les pêcheurs."

Le budget du Ministère des pêcheries n'est plus de $2,000,000., il a été réduit de $80,000 cette année et de $345, 000 l'année précédente. Même si le budget tout entier était dépensé hors de la Province de Québec, celle-ci n'aurait pas le droit de se plaindre. Mais comme question de fait elle profite elle aussi. M. Rhodes a eu à plusieurs reprises connaissance que des pêcheurs de cette province ont eu recours aux services du Ministère Fédéral des Pêcheries.

Il y a une station de recherches biologiques à St-André, et il n'y en a point dans Québec. Mais les études que l'on poursuit à St-André valent pour la côte toute entière de l'Atlantique. Et quant aux frigorifiques, le Ministère Fédéral a des plans de construction qu'il laisse à la disposition de toutes les provinces.

Pour ce qui est des services de transport, le Gouvernement Fédéral consacre chaque année des centaines de milliers de dollars à des subsides pour des compagnies de transport maritimes qui se chargent de recueillir le poisson des pêcheurs sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique — et ces subsides ont profité à Québec comme aux autres provinces.

Et pour finir le ministre émet l'avis que la meilleure chose à faire serait de rendre au gouvernement d'Ottawa la haute main sur les pêcheries de Québec.

Sir Eugène Fiset (Libéral) Rimouski : "Je crains fort que la réponse de Québec ne soit "What we have we hold".

M. Rhodes "Eh bien, pour cela l'affaire regarde nos amis de Québec".

L'HON. CHARLES MARCIL

Le député libéral de Bonaventure ne peut s'empêcher de constater que les pêcheries québécoises, particulièrement le long des côtes Gaspésiennes, se trouvent actuellement en état de détresse. Il est d'avis que les pêcheries québécoises devraient rentrer dans le domaine fédéral. Le gouvernement fédéral fait son possible pour venir au secours de l'industrie de la pêche et il n'est que juste que les pêcheries québécoises reçoivent leur part de cette aide.

Dans la province de Québec, ainsi que dans la partie nord du Nouveau-Brunswick, la pêche au saumon n'est plus simplement un sport mais une industrie; on attire le touriste des Etats-Unis avec la pêche au saumon, et le saumon est une espèce qui mérite d'être protégée.

M. W.-G. ERNST

Le député conservateur de Queens-Lunenburg n'est pas opposé à la résolution Casgrain. Il considère cependant qu'une recommandation plus générale devrait être faite au gouvernement. Pourquoi s'en tenir aux seules pêcheries de la province de Québec ? Toutes les pêcheries maritimes canadiennes sont également dignes d'intérêt. Celles de la province de Québec peuvent tout de même compter sur un ministère provincial des pêcheries. Il n'en est pas de même pour les pêcheries des autres provinces.

Le tarif n'a rien à voir avec les conditions adverses qui existent dans l'industrie des pêcheries. D'après lui toutes les grandes pêcheries du monde se ressentent de la crise et de la dépression économique mondiale. L'abandon de l'étalon-or par la Grande Bretagne a été un dur coup pour nos pêcheries. Mais par contre les autres pêcheries du monde tendent à réduire leur production et cela peut être de nature à aider nos pêcheurs.

A l'heure qu'il est, c'est la misère totale dans tous les ports des Provinces Maritimes.

Il n'y a pratiquement pas un seul propriétaire de barque qui ne soit tellement endetté que son entreprise ne soit entièrement compromise. Il faudrait sans retard accorder une prime aux propriétaires de barque, et ensuite ouvrir des marchés extérieurs pour notre poisson. Un accord commercial avec Cuba serait, par exemple, très profitable, non seulement à nos pêcheurs, mais à nos producteurs de pommes de terre. Mais il n'y a pas que Cuba, et des accords commerciaux avec tous les pays consommateurs de poisson seraient fort bienvenus à l'heure qu'il est. Comme troisième moyen de secourir nos pêcheries, M. Ernst indique la stabilisation monétaire. Nos pêcheurs doivent vendre sur plusieurs marchés extérieurs et ils doivent pouvoir compter sur des monnaies stables.

M. Finlay Macdonald, du Cap-Breton-Sud, est d'avis que ce serait déjà un grand point d'acquis pour l'industrie des pêcheries si le Gouvernement Fédéral voulait entreprendre une campagne de publicité pour démontrer aux consommateurs du Canada la valeur alimentaire du poisson.

M. A.-E. McLean, le député libéral de Prince, Ile-du-Prince-Edouard, voudrait que le Gouvernement Fédéral se portât au secours de pêcheurs de homard de son comté. Le congrès de Washington est en train de voter un embargo sur le homard étranger de moins de dix pouces et demi de longueur. Cette mesure est manifestement dirigée contre les pêcheurs de homard canadiens. Le législateur américain a l'air de s'imaginer que ces pêcheurs touchent une prime sur ce qu'ils exportent de leurs prises. M. McLean a pris sur lui de faire des représentations à Washington. Il considère que le gouvernement canadien devrait s'en mêler.

M. O. GAGNON

M. Onésime Gagnon, député de Dorchester, profite de la résolution Casgrain pour attaquer le gouvernement de la Province de Québec, et particulièrement son Premier Ministre, M. L.-A. Taschereau.

Il reproche à M. Taschereau de s'être mêlé de politique fédérale et d'avoir pris une part très active aux dernières élections générales. Cela lui vaut une question de M. Vincent Dupuis, de Laprairie-Napierville. M. Dupuis : "le député de Dorchester serait bien aimable de me dire où quand et comment M. Taschereau a pris une si large part aux élections fédérales qui se sont faites dans la province de Québec depuis quelques années".

M. Gagnon : "M. Taschereau a toujours pris une part considérable à ces élections".

M. Dupuis : "Où ?"

M. Gagnon ne sort pas de l'impasse. Il prie les libéraux de le laisser continuer son discours en paix.

Le député de Dorchester affirme ensuite que ce sont les libéraux fédéraux, qui, en 1922, ont accordé à la province de Québec, la juridiction sur ses pêcheries maritimes Il voit un grand mal à cela, Il cite des articles parus dans "Le Soleil' du 15 février 1922, où notre journal se montrait très satisfait de la victoire de Québec, qui avait obtenu le contrôle de ses pêcheries.

Toutefois, M. Gagnon, sent le besoin de dire qu'il supportera la résolution de M. Gasgrain.

M. MAURICE BRASSET

Le député de Gaspé, parlant en anglais, supporte cordialement la motion de M. Casgrain. Avant d'aller plus loin, il commente l'attitude des députés conservateurs de Québec. "Je trouve bien étrange, dit-il, que chaque fois que les députés de l'autre côté de la Chambre se lèvent, c'est toujours pour dauber sur le Premier Ministre Taschereau.. Ils devraient se rappeler, M. Gagnon, surtout, que ce n'est pas le temps de faire de la politique mais celui d'aider les pêcheurs en détresse. M. Taschereau n'a besoin de personne pour se mêler de ses affaires. Il dirige la Province de Québec pour le plus grand bien de ses habitants, et les députés conservateurs devraient s'étudier à diriger les destinées du Canada pour le plus grand bien des Canadiens, sans s'amuser à faire de la politicaillerie mesquine."

"Personne ne niera à l'Alberta, à la Saskatchewan et aux autres provinces de l'Ouest elle droit de diriger leurs affaires et de s'occuper de leurs agriculteurs. Toutefois, lorsque ces agriculteurs ont été si durement affectés par la crise, l'année dernière, le Gouvernement Fédéral leur a consenti un bonus de 5 sous le boisseau sur leur blé. Pourquoi le Gouvernement ne ferait-il pas la même chose pour les pêcheurs de Québec?"

M. Brasset rappelle ensuite tout ce que le gouvernement provincial a fait pour les pêcheurs depuis quelques années, les secours directs et indirects qu'il leur a consentis pour l'achat d'appareils de pêche etc., Il n'est que juste que les pêcheurs demandent au gouvernement fédéral de coopérer maintenant avec le gouvernement provincial, et il n'est que juste aussi que le gouvernement fédéral consente aux pêcheries une part des octrois qu'il accorde aux autres provinces, pour différentes raisons.

M. L.-W. Johnstone, conservateur de Cap-Breton-Nord-Victoria, approuve la résolution Casgrain et demande au gouvernement d'étendre ses générosités aux pêcheurs des provinces maritimes.

M. VENIOT

M. Pierre Veniot, ancien ministre des Postes et député de Gloucester, admet que ce n'est la faute d'aucun gouvernement si les pêcheurs des provinces maritimes sont dans la plus grande détresse. Il faut aider les pêcheurs de Québec et du même coup le gouvernement devrait aussi aider ceux des Provinces Maritimes. Depuis quelques années, plusieurs contrées européennes ont développé leurs propres industries et la demande du poisson canadien a considérablement baissé Si le gouvernement ne voit pas d'autre moyen d'aider aux pêcheurs, le bonus serait une bonne chose, mais il vaudrait mieux encore qu'il aidât les pêcheurs à s'acheter des engins de pêches et des barques.

REPLIQUE DE M. CASGRAIN

Profitant de son droit de réplique, M. P.-F. Casgrain, se dit heureux de constater que même les députés conservateurs de Québec ont manifesté leur intention de voter pour sa résolution. Il faut que le Gouvernement de Québec fasse en sorte d'aider les pêcheurs. Actuellement, ceux-ci ne sont pas en état de profiter des octrois pour la construction des réfrigérateurs. Il ne faut pas que le Gouvernement d'Ottawa laisse celui de Québec tout faire. Québec a fait sa large part.

Le député de Charlevoix-Saguenay cite le témoignage qu'il a donné devant la Commission Royale des Pêcheries et répète les suggestions qu'il faisait alors. Le gouvernement Taschereau a aidé aux pêcheurs à se construire des entrepôts frigorifiques pour le poisson, etc., mais il ne peut consentir des octrois plus considérables que ceux qu'il donne actuellement ; le Gouvernement Fédéral devrait collaborer avec lui.

Le Gouvernement a levé des statistiques climatologiques et bactériologiques, particulièrement à Saint-André et à Halifax. Les renseignements qui sont donnés par ces postes sont très importants pour les pêcheurs. Il ne faut pas oublier, toutefois, que les deux tiers des pêcheurs de Québec sont canadiens-français, et il faudrait, de toute nécessité que les renseignements fussent donnés dans les deux langues. On ne peut espérer que ces renseignemnts soient profitables aux pêcheurs qui ne comprennent l'anglais s'ils ne sont pas traduits.

Le député suggère au gouvernement de réduire les taux de transport sur le poisson frais et le poisson seché et de faire l'impossible pour trouver de nouveaux debouchés au poisson du Québec,

Il lui demande de suivre les recommandations faites par la commission Royale des Pêcheries.

M. Casgrain rappelle aux députés conservateurs qui ont critiqué le Gouvernement de Québec que sa résolution n'est pas politique. Les pêcheurs sont dans la misère et ils demandent tout simplement une commune entente et une coopération étroite des deux gouvernements pour les secourir.

LA MEDECINE D'ETAT

Le Dr J.-P. Howden, libéral de St-Boniface, Manitoba, explique ensuite sa résolution. L'an dernier, le Premier Ministre a fait retarder cette résolution sous prétexte qu'elle était académique. Pourtant elle a une valeur pratique plus considérable qu'on semble le penser. Le Canada devrait adopter une telle politique qui procurerait à ses citoyens l'assistance médicale lorsqu'ils sont malades et leur donnerait les moyens d'éviter les maladies.

La plupart des maladies peuvent se prévenir. Actuellement, plus de deux p.c., de la population est trop malade pour travailler ; la tuberculose, les maladies cardiaques, les maladies vénériennes, peuvent sinon se prévenir, du moins se guérir si l'on diagnostique la maladie à temps.

Au sujet des maladies vénériennes, le Dr Howden est d'avis que le gouvernement n'aurait pas dû retirer les octrois qu'il donnait jusqu'ici aux provinces. Il faut que le Gouvernement Fédéral et lés gouvernements provinciaux coopèrent pour déraciner ce mal du Canada.

Pour toutes ces raisons, le Gouvernement Canadien devrait décréter l'examen médical périodique de tous ses sujets. La maladie coûte actuellement $311,000,000 par année aux Canadiens. Ce sont des particuliers qui payent cette somme énorme. Le Service médical par l'Etat coûterait srûement moins cher.

Le Canada compte plusieurs milliers de médecins. Plusieurs ont une valeur professionnelle douteuse. De toute façon, ils sont trop nombreux. Un système d'Etat éliminerait les incompétences et ne permettrait la pratique qu'aux praticiens d'Etat et en nombre nécessaire.

Actuellement, le client ne consulte que lorsqu'il est malade. D'après le système d'Etat, il serait forcé de se faire examiner, et le médecin pourrait dépister chez lui des maladies qu'il ne soupçonne même pas. On préviendrait ainsi un grand nombre de maladies et aussi un grand nombre de mortalités, chez les femmes particulièrement.

Le Dr G. Stanley, conservateur de Calgary, est d'avis qu'il faut laisser aux provinces pleins pouvoir et entière juridiction sur la médecine scientifique.

Le Dr A. Ross, conservateur de Kingston, dit que la résolution doit être appréciée mais que son adoption ne constituerait pas un remède à la situation. Placer tous les médecins sous le contrôle de l'Etat serait donner le coup de mort à l'initiative privée, surtout lorsqu'il s'agit de recherches scientifiques. Le colonel Murray MacLaren, ministre de la Santé Nationale, dit qu'il n'est pas possible de traiter en même temps des deux questions importantes contenues dans la résolution. Le ministre ne connait aucun pays où l'on exige l'examen médical obligatoire périodique. Avant que le Canada agisse, il faudrait qu'il se rende compte pourquoi il faudrait sûrement une organisation monstre, qui entraînerait des dépenses énormes pour mettre le projet à exécution.

A 11 heures, la question est restée en plan, et elle retourne en queue de liste.

Elle Souffrit d'Etat Bilieux

Les Carter's Little Liver Pills mirent fin à cette affliction

La congestion du sang dans le foie cause l'Etat Bilieux. Les intestins sont entravés dans leurs fonctions et l'estomac s'en trouve affecté. Un grand malaise et des Migraines s'ensuivent.

C'est un vrai tonique du foie, et non un simple laxatif qu'il faut pour corriger l'Etat Bilieux, comme l'a constaté Mme C. Après qu'elle eut essayé en vain les remèdes ordinaires, une amie lui donna quelques Petites Pilules du Dr Carter pour le Foie. "La première dose me soulagea beaucoup," dit-elle. "Je constate qu'elles préviennent les attaques de Bile et de Migraines." Les végétaux sont une aide précieuse à la santé et les Dr. Carter's Little Liver Pills sont PUREMENT VEGETALES. Pas de calomel. Les laxatifs ordinaires ne font que mettre les intestins en fonctionnement. Les Carters donnent en plus à votre *foie* ce stimulant doux qui lui est nécessaire. Exigez les Carters. Pqts rouges, 25c. et 75c. partout.

Résolution de sympathies

Réunis en assemblée spéciale, les Chevaliers du Chapitre de la Province de Québec de l'Ordre Equestre du Saint Sépulcre de Jérusalem déplorent la perte douloureuse de leur confrère, Monsieur A.-H. Rondeau, décédé subitement à Québec le 18 mars 1932. Ils prient la famille Rondeau de bien vouloir croire à leurs plus vives sympathies. Cette assemblée est ajournée en signe de deuil.

Lucien-H. BORNE
Chancelier

DELICATE ATTENTION

(Suite)

frent un prix d'assistance. Un prix par table sera donné distinctement pour les dames, les demoiselles et les messieurs.

Le prix des billets est de $.75. Et pour compéter l'organisation, il est très utile d'acheter ses billets à l'avance afin de grouper les connaissances et les amies.

C'est bien dans la salle paroissiale de Saint-Cœur-de-Marie (entrée rue Scott), mardi le 29 mars courant, qu'aura lieu la partie de cartes. On est prié d'apporter ses marqueurs et ses jeux de cartes.

Il nous tarde de profiter du bon esprit de nos consoeurs de Québec, et elles peuvent être assurées du plus bienveillant accueil. Et pour récompenser leur délicate attention à notre égard, nous leur promettons d'user envers elles des meilleures manières et des plus généreux sentiments dictés par le bon esprit qui caractérise la grande famille ursuline.

Veuillez me croire, toujours,
Bien sincèrement à vous
MME ATHANASE GUY
Secrétaire-trésorière du district de Québec.
No 55 rue St-Louis, tél.: 2-2222

Vêture et profession religieuse

Une cérémonie, toujours émouvante malgré sa fréquence relative, eut lieu samedi, le 19 mars, dans la chapelle des Franciscaines Missionnaires de Marie, Québec

Huit postulantes prirent le saint habit: Mlle Simone Melançon, de Montréal, en religion M. M. Claire-Isabelle; Mlle Germaine Tardy, de Verdun Montréal, en religion M.M. du Bx Louis Alemann; Mlle Carmelle Faucher, de Québec, en religion M.M. Claude-Aimée; Mlle Ernestine Pelletier de Donnacona, en religion M. M. Laurienne; Mlle Armelle Robitaille de Sainte-Agathe, en religion, S. M. du Bx Jean Cassien; Mlle Carmelle Lagacé de Québec, en religion S. M. Berthelda; Mlle Armande Auger de St-Pierre Baptiste, en religion S. M. de Saint Firmien; Mlle Marie Fecteau, de Saint-Lambert, en religion S. M. de Saint Christin.

Six novices émirent les vœux triennaux: M. M. Simone, M.M. de Saint Clodoald, M. M. de Saint Glib, M.M. de Saint Philéas, M.M N.-D. de la Recouvrance et S. M. de Saint Gédéon.

Furent admises à la profession perpétuelle : M.M. Laubia, S. M. de Saint Justin, S. M. de Saint Sérapion, S. M. de Saint Régule et S. M. de Saint Lézin.

Le Révérend Père Stanislas, gardien du Couvent des Franciscains de Québec, présida la cérémonie avec l'assistance du R. P. Dominique, O.F.M.

La fête du jour donna lieu à la plus vibrante allocution de la part du Révérend Père Gardien, qui prit pour texte ces paroles de l'Introit de la Messe du Jour, tirées du psaume 91e, V., 12 et 13: **"Le juste fleurira comme le palmier, il croîtra comme le cèdre du Liban. Plantés dans la maison du Seigneur, ils fleuriront dans les parvis de notre Dieu".**

On remarquait au chœur, Monsieur l'abbé G. Rémillard, aumônier du Sanctuaire, Monseigneur Pelletier du Séminaire de Québec, monsieur l'abbé E. Sirois, missionnaire colonisateur du diocèse de Rimouski, le R. P. Philémon, religieux du T. S. Sacrement, le R. F. Lucien Faucher, religieux de Saint-Vincent de Paul et les RR. FF. Maldère-Léon et Macaire-Bérard, religieux des FF. des Ecoles Chrétiennes.

N'est-il pas consolant, à une époque où l'incrédulité s'infiltre dans les masses, de voir des jeunes filles préférer à tous les plaisirs de la vie, la sévère tranquillité du cloître; aux parures brillantes, la simple guimpe et la robe immaculée; aux agitations mondaines, le travail consolateur et l'apostolat périlleux !...

LES RHUMES DE POITRINE EXIGENT CE DOUBLE SOULAGEMENT

Un onguent volatile qui est appliqué par simple friction.

Lorsque les rhumes atteignent les bronches et mettent les poumons en danger, il est doublement important de commencer de suite le traitement à double action du Vicks. Les germes du rhume se multiplient si vite qu'il est dangereux d'attendre même quelques heures.

Le double soulagement qu'apporte le Vicks commence dès qu'il est frictionné sur la gorge et la poitrine :

(1) Il agit à travers la peau comme un cataplasme, soulageant la gêne et la douleur.

(2) Ses ingrédients salutaires sont dégagés sous forme de vapeurs par la chaleur du corps et directement inhalés jusqu'aux parties enflammées, détachant le flegme et facilitant la respiration.

Les mères qui ont des petits enfants apprécient particulièrement le Vicks parce qu'il est employé extérieurement, et évite ainsi le constant usage de remèdes internes qui sont si nuisibles pour les petits estomacs délicats.

Pour obtenir un échantillon gratuit, prière de s'adresser à J.-T. Walt Company Ltd, 427, rue Saint-François-Xavier, Montréal, Canada.

VICKS VAPORUB

Soirée gratis

Grande soirée organisée par les membres de la Garde Laurier à la salle Bertrand, 144, rue Morin, à 8 heures, dimanche le 27 mars 1932. Venez en foule.

Attendu à Paris

Paris, 22.—(P. A.) —George-S. Milnar, président du Grain Stabilization Board des Etats-Unis, est attendu à Paris aujourd'hui pour essayer de vendre à la France 12 millions de boisseaux de blé. Les minotiers français ont fait ces mois derniers de grands achats au Canada et en Argentine. M. Milnar doit conférer avec l'ambassadeur Edge au sujet des perspectives offertes par le marché français.

2 pantalons avec chaque complet

Demain et les Jours Suivants!

Une Vente de 250
NOUVEAUX COMPLETS
A 2 Pantalons
Pour Hommes et Jeunes Gens

$27.50

Worsteds Anglais de Haute Qualité ! Confection "Master - Craft"

Présentant un splendide assortiment de chics modèles pour jeunes gens, pour hommes, pour jeunes gens de taille plutôt forte, pour hommes corpulents, courts ou réguliers.

Confection "Master - Craft" avec manches doublées en soie et veston doublé en satin.

Les tissus sont des worsteds Anglais pure laine en 40 différents patrons et dessins. Ce qu'il y a de plus chic et de plus nouveau provenant des meilleurs moulins Anglais.

$5.00 en dépot suffira pour vous réserver un de ces complets pendants 60 jours.

Un Nouveau Modèle ajouté à la liste

Pour le jeune homme dont la mesure de ceinture n'est pas normale et ne peut s'ajuster avec un modèle pour jeune homme régulier, nous serons heureux de lui montrer notre modèle "Stub", un genre avec tout le style d'un complet régulier pour jeune homme et qui vous ajustera parfaitement.

Grandeurs :

Pour jeunes gens	34 à 44
Pour jeune homme court et gros	38 à 42
Pour homme régulier	36 à 46
Pour hommes corpulents	38 à 50

Confections pour Hommes—2e Plancher

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTEE.

"Le meilleur pour Bébé et pour Vous"
Savon Baby's Own
10¢ en Cartons Individuels

TISSUS ROBINTEX

Faites faire votre habit ou pardessus avec les tissus ROBINTEX. — Reconnus d'un océan à l'autre comme tissus exclusifs et de longue durée. DEMANDEZ-LES A VOTRE TAILLEUR. Ils assurent économie et durent longtemps.

TISSUS "WORSTEDS" PURE LAINE
Produits de l'Empire Britannique

En gros seulement — Exclusivement pour le commerce
Seuls distributeurs
C. E. ROBINSON & CIE, Montréal

SOINS d'URGENCE

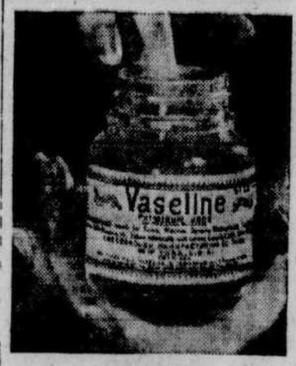

avec la

Vaseline
MARQUE DEPOSEE
GELEE DE PETROLE

Gardez toujours à la maison de la Gelée de Pétrole "Vaseline" pour le traitement des coupures, brûlures et contusions. Elle assure la propreté de la plaie, favorise la croissance de nouveaux tissus et aide à éviter les cicatrices.

Vous vous épargnerez bien des ennuis en ayant soin de toujours avoir un pot de Gelée "Vaseline" dans votre petite pharmacie domestique.

Refusez les contrefaçons. Exigez le produit authentique. Voyez la marque déposée "Vaseline" sur chaque tube ou pot que vous achetez. En vente dans toutes les pharmacies.

Fabriqués dans Québec par la CHESEBROUGH Mfg. Co., Cons'd. ave. Chabot, Montréal

NAISSANCES

NOEL—M. Alberic Noël et Mme Noël, née Régina Lacroix, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 21 mars et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-André-Rolland.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Laroche, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Wilbrod Emond, tante de l'enfant. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS—La famille Joseph Métayer et Roméo Jobin, remercient bien sincèrement tous les parents et amis en particulier les élèves du collège et du couvent qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, lettres, visites ou assistance aux funérailles à l'occasion du deuil qui vient de les frapper par la mort de M. Joseph Métayer. A tous un cordial merci. 19mars-2fs-b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIASSON—A Québec, le 21 mars 1932, à l'âge de 74 ans, est décédé M. le Docteur Zéphirin Giasson, Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, époux de dame Eugénie Levasseur.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 90, Ave Murray, à 8 heures 45, pour l'église des Saints Martyrs et de là au cimetière St-Charles. 21mars-2fs

LARUE—A Sillery, dimanche, le 20 mars 1932, à l'âge de 81 ans et neuf mois, est décédée madame Georges Larue, née Alvina Prechette.

Les funérailles auront lieu mercredi, à neuf heures, en l'église de Sillery.

L'inhumation se fera dans le cimetière de la paroisse. 21mars-2fs-b

LEMELIN—A St-François, I. O., le 20 mars 1932, à l'âge de 89 ans 4 mois, est décédé M. François Lemelin, époux de feu dame Marie Dupuis.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. -b

MARTINEAU—A Limoilou, le 19 mars 1932, à l'âge de 25 ans 8 mois, est décédée Bernadette Martineau, fille bien-aimée de M. Michel Martineau.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 106, Chemin de la Canardière, à 8 heures 15 pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 21mars-2fs-b

PELLETIER—A Notre-Dame de la Garde, le 21 mars 1932, à l'âge de 30 ans 4 mois, est décédé M. Adolphe Pelletier, fils de Mme Yve Abdon Pelletier.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 578, rue Champlain, à 8 heures 15, pour l'église de Notre-Dame de la Garde et de là au cimetière Belmont.

PELLETIER—A Québec, le 20 mars 1932, à l'âge de 37 ans 10 mois, est décédé M. Oscar Pelletier, époux de Angeline Laveau.

Les funérailles auront lieu mercredi le 23, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 23, rue de la Paix, à 8 heures 45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière Belmont. 21mars-2fs

ROBERGE—A Québec, le 20 mars 1932, à l'âge de 61 ans, est décédé Sieur Cyrille Roberge, époux de Dame Corinne Gagné.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 224 rue Prince-Edouard, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 21mars-2fs-b

TESSIER—A St-Sauveur, le 22 mars 1932, à l'âge de 58 ans 4 mois, est décédé M. Isaïe Tessier, cordonnier monteur, époux de dame Marie-Louise Belleau.

Libéra sera chanté jeudi 24 mars à 8 hres.

Départ de la maison mortuaire, No 62, rue Ste-Catherine à 3 heures 45, pour la Chapelle Notre-Dame de Lourde et de là au cimetière St-Charles.

Le service sera chanté mercredi le 30 mars, à 8 heures 30, à l'église St-Sauveur.

Il laisse outre son épouse, 2 fils, MM. Emile et Isaïe; ses filles, Mme Alphonse Duchesneau, Mlles Bernadette, Léontine, Marie-Jeanne. 22mars-2fs-b

TURGEON—A Québec, le 22 mars 1932, à l'âge de 54 ans 8 mois, est décédé M. Joseph Turgeon, époux de dame Alexina Migneault.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 12, rue Sutherland, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

J.-E. LEFEBVRE
FLEURISTE
54 du Palais Tél: 2-2181

Saint-Philémon

Baptême

Le 14 courant M. et Mme Wilfrid Aubé faisaient part à leurs parents et amis, la naissance d'une fille baptisée le 16 qui reçut les prénoms de Marie-Aline-Yvette. Parrain M. Joseph Rouillard, marraine Mlle Alarilda Rouillard, cousin et cousine de l'enfant.

Va-et-vient

—Mlle Yvette Théberge est revenue dans sa famille après une absence de deux mois.

—MM. Joseph-Edouard et Auguste Fournier sont revenus d'un voyage à Québec où ils étaient allés par affaires.

Malade

Nous avons la douleur d'apprendre que Mme Octave Noel est partie pour Québec pour aller suivre un traitement à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

L'ANGLETERRE ET LA SECURITE

(Suite)

et la Turquie au cours du conflit mondial —avait proscrit le droit de blocus et les hostilités autour du canal, et elle y interdit encore le stationnement des navires de guerre, sauf deux, pour les non belligérants, dans les ports d'accès. Voilà pour la mer, en direction des Indes.

Pour les routs terrestres, l'arc montagneux du nord de l'Empire des Indes, de l'Afghanistan au Siam, a été considéré, par lord Curzon, comme constituant une barrière insuffisante. Aussi, l'ancien vice-roi l'avait-il fait renforcer par des traités, qui subsistent encore comme des témoins de la rivalité entre l'Angleterre et la Russie. Ainsi, en 1895, un territoire disputé entre la Russie, la Chine et l'Inde, aux confins de ces trois Etats, aux pieds de l'Hindou-Kouch, et point de passage des peuples aryens, de l'Asie centrale, vers les riches vallées de l'Indus et du Gange, a été donné à l'Afghanistan, à condition qu'il n'y soit établi ni postes militaires, ni fortifications. De même, après son expédition de 1903-1904 au Thibet, l'Angleterre a obtenu de la Chine que la route menant du col de Choumbi à Lhassa, par Gyantsé, soit dégagée de toute fortification. Même à une altitude allant jusqu'à 6,000 mètres, les Anglais se sont donc préoccupés, dans l'Himalaya et au Thibet, de désarmer des adversaires, les Thibétains. De même, encore, la frontière entre la Birmanie et le Thibet a été complètement démilitarisée en 1894.

Ce sont ces vieux principes de sécurité par le désarmement des autres, que l'Angleterre a de nouveau appliqués, de 1925 à 1930, pour protéger ses territoires sous mandat du Levant, face à la Turquie momentanément apaisée et au Nedjed turbulent. L'Irak est bordé, sur ses frontières nord et sud, par des zones de répression réciproques du banditisme et surtout de la propagande. Et la Transjordanie est garantie, par un traité, d'une concentration des troupes du roi Ibn Séoud, à Kaf, l'oasis la plus rapprochée du territoire transjordanien. C'est encore le désarmement des autres, aux déserts d'Arabie, comme sur les cols du Pamir et de l'Himalaya.

Ce souci britannique s'est avéré similaire dans les mers européennes.

Dans la mer du Nord, c'est l'îlot allemand si dangereux de Helgoland qui a été démilitarisé, tandis que, dans l'Oréan glacial article, l'archipel norvégien du Spitzberg a été privé de fortifications. Le traité de Versailles n'a pas fait que démanteler les forteresses allemandes en Rhénanie; il a établi des stipulations analogues pour les côtes allemandes, d'où le passage entre la mer du Nord et la Baltique pourrait être entravé par l'artillerie. Et à l'entrée du golfe de Finlande, l'archipel finlandais des îles d'Aland a été aussi démilitarisé et neutralisé.

Aux Détroits turcs, c'est encore la thèse anglaise qui l'a emporté, en 1923, avec la Convention qui a prévu la démilitarisation des Dardanelles, de la mer de Marmara et du Bosphore, et qui a autorisé le passage des navires de guerre en mer Noire jusqu'à la limite maximum d'une force navale égale à celle des Soviets.

Comme sur la route maritime des Indes, tout a été prévu dans les eaux européennes pour que puisse s'appliquer réellement la fameuse devise "Rule Britannia".

L'Etat libre d'Irlande, à l'aurore de son accession au rang de Dominion en 1921, a été l'objet de restrictions militaires et navales de la part de l'Angleterre. Les effectifs de son armée ont été enfermés dans les limites fixées par les proportions entre la population du nouvel Etat et celle de la Grande-Bretagne. Et c'est l'Amirauté anglaise qui assure la défense de toute l'Irlande par mer, et qui est chargée de l'entretien de ses bases navales et aériennes. Le désarmement partiel des Irlandais a donc été l'une des conditions de l'entente conclue, en 1921, entre Londres et les modérés de Dublin.

Ainsi de longue date et avec une constante que ne saurait surprendre, l'Angleterre a affirmé le souci de sa sécurité par le désarmement des autres aux points sensibles des routes maritimes, européennes et mondiales, des voies d'accès des Indes et du Levant, ainsi qu'à ses portes mêmes. Elle a dû faire fléchir ce principe en 1922 et en 1930, en reconnaissant la parité navale complète et effective anglo-américaine. Le succès des républicains aux récentes élections, risque d'la contraindre à s'incliner devant l'Etat libre d'Irlande, qui va peut-être revendiquer son indépendance absolue, sans entraves militaires, navales et aériennes.

Ces deux exemples doivent montrer aux Anglais que le principe de la "sécurité pour tous par le désarmement fondamental" se retourne contre eux, d'autant plus que l'Allemagne vient de demander, à Genève ,la suppression des navires de guerre de plus de 10,000 tonnes et cele des bases navales telles que Gilbraltar et Singapour. Par les Américains, les Irlandais et les Allemands, l'Angleterre ne sera-t-elle pas ramenée vers la thèse française de la sécurité d'abord?

(Courrier des Etats-Unis)

LE JAPON COMPTE

(Suite)

Il fit ensuite des vœux pour le rétablissement des bonnes relations entre le Japon et la Chine.

"Alors que nos intérêts en Mandchourie sont, dit-il, d'une importance transcendentale en politique, ceux que nous avons en Chine proprement dite ont plutôt un caractère économique. Il s'ensuit que, si le gouvernement nationaliste de Nankin renonce à sa politique anti-japonaise et emploie ses énergies à réaliser l'unité chinoise, tout en ramenant la paix, la prospérité et le progrès économique dans le pays, il n'y a pas de doute que l'amitié et la concorde renaîtront entre nos deux nations."

Tchang-choun, Mandchourie, 22—(A.P.)—L'autorité militaire japonaise annonce que la révolte contre le nouvel état mandchou, sur la frontière russe, a déjà fait couler beaucoup de sang chinois et japonais. C'est lundi que l'engagement le plus meurtrier a commencé par la rencontre d'insurgés chinois avec un détachement japonais de la brigade Tamon. Les Chinois ont eu 130 hommes tués et les Japonais 13.

En même temps des engagements de moindre importance se produisaient sur un vaste territoire en Mandchourie.

La concentration des troupes japonaises le long de la frontière russe a fait récemment le sujet d'un échange de notes entre la Russie et le Japon

Moscou, 22—(A.P.)—Le ministère des affaires étrangères soviétiques se déclare rassuré aujourd'hui par les déclarations réitérées du gouvernement japonais que la concentration des troupes nippones à la frontière n'était nullement une menace pour le territoire russe,et par l'assurance que les Japonais mettront un frein à l'activité des Russes blancs en Mandchourie, si celle-ci devient inquiétante. L'ambassadeur du Japon, en donnant cette assurance au ministère des affaires étrangères, a ajouté que son pays n'avait nullement l'intention d'entraver les opérations de l'Est-Chinois, chemin de fer exploité en commun par la Chine et la Russie.

DES VISONS PROVOQUENT UN PROCES

(Suite)

lien de droit qui existe sur chaque vente de visons existe entre lui et chaque sociététaire pour le contrat qu'il a signé personnellement, la société n'ayant jamais signé de contrat avec le Dr Laforest.

Le procureur de la société, répond à cet argument spécieux que toute personne qui a un intérêt même éventuel a droit de prendre une action. Il ajoute que quand il s'agit d'une inscription en droit, tous les faits allégués dans la déclaration sont sensés admis par la défense.

La déclaration dit-il allègue purement et simplement que les sociétaires ont acheté lesdits visons pour la société, qu'il était entendu que ce n'était pas pour eux les visons, mais que c'était pour la société, qu'ils devaient être livrés dans le parc de la société et que de fait ils ont été livrés à la société.

La demanderesse, soutient donc qu'on peut toujours faire acheter une marchandise quelconque par un tiers pour soi et dans ce cas le tiers devient notre mandataire. S'il avertit le vendeur qu'il agit pour un autre et non pour lui-même, il n'est pas personnellement responsable dans le contrat, mais s'il n'avertit pas son vendeur, il est personnellement responsable ainsi que celui qu'il représente suivant les dispositions de l'article 1716 du Code Civil.

La jurisprudence constante dans cette province est à l'effet que le mandant qui a été représenté par un mandataire même lorsque son nom n'a pas été dévoilé lors du contrat par son représentant a le droit d'exercer lui-même toutes les actions et de faire valoir tous les droits qui résultent du contrat passé par son mandataire.

La demanderesse dans cette cause soutient contre le défendeur que les sociétaires qui ont acheté individuellement par contrat spécial chacun un couple de visons pour la société jouaient le rôle de mandataires par rapport à la société, ils n'agissaient pas pour eux, mais pour la société et conséquemment la société a le droit de faire valoir tous les droits qui résultent de chaque contrat.

L'honorable juge Gelly a accueilli les prétentions de la demanderesse et il a rejeté l'inscription en droit du défendeur.

A NEW-YORK ET RETOUR POUR LA SOMME DE $18.

On peut aussi faire le voyage de Boston pour $12.00 à l'occasion des fêtes de Pâques

Le chemin de fer Québec Central donne aux Québecois l'avantage de faire le voyage de New-York—aller et retour—cette semaine pour deux dollars de moins que le prix d'un simple billet en temps ordinaire. En effet, le prix, pour aller seulement, est généralement de $18.00 alors qu'en partant par le train régulier jeudi après-midi, à 4 h 10, on peut se procurer un billet de retour pour $16.00. En partant sur le même train, on peut se rendre à Boston et en revenir pour la modique somme de $12.00.

Voilà les avantages qu'offre ce réseau à ceux qui veulent prendre des vacances à l'occasion de la Pâque. Ces billets de retour seront valables jusqu'au 29 mars courant, et il est évident que ceux qui ne voudront partir que vendredi ou samedi pourront bénéficier des mêmes avantages. Ces prix sont, naturellement, pour la première classe et on pourra se procurer des lits pour un léger supplément.

Monsieur O'Connell, l'agent général, déclarait ce matin à nos bureaux qu'il compte que cette excursion sera couronnée de succès, car déjà quantité de billets ont été vendus. On peut obtenir tous les détails voulus en s'adressant à lui, à 30 rue St-Jean (Téléphone 2-0093).

Pour que les voyageurs n'aient pas de difficulté à passer la frontière, la compagnie du chemin de fer a fait des arrangements avec l'Immigration américaine et plusieurs agents se tiendront au départ du premier train. La seule formalité à remplir est de montrer une lettre du maire, du greffier de la cité ou du chef de police attestant que la personne a bien son domicile à Québec et a l'intention d'y revenir. Une lettre de leur curé rendra le même service aux excursionnistes, qui la présenteront à un des agents qu'ils trouveront à la gare.

DISCOURS SUR LE BUDGET AU N.-BRUNSWICK

(Suite)

premier ministre a déclaré qu'il lui répugnait de diminuer l'indemnité sessionnelle et les allocations. L'augmentation des allocations des ministres du cabinet était une tâche plus agréable et c'est ce que le gouvernement a fait depuis son accession au pouvoir. Il n'a pas d'objection à la réduction de l'indemnité sessionnelle, mais il croit que la réduction de l'allocation des ministres devrait être effective pour toute l'année.

Tandis que le gouvernement augmente les taxes il réduit en même temps les octrois à l'agriculture. Les expositions n'auront cette année que $1,440. Pourtant le gouvernement veut dépenser $11,000 pour l'émigration. Au lieu d'encourager cette dernière il faudrait favoriser la culture du sol.

Si ces gens veulent s'établir dans notre province qu'ils viennent à leurs frais, et ceux qui n'ont pas les fonds nécessaires ne devraient pas être admis. Le gouvernement devrait arrêter l'immigration et renvoyer les fonctionnaires employés dans ce département. Le surintendant de l'immigration a reçu, l'année dernière, un salaire de $3,600. Ses frais de voyage représentent la somme de $894.95. Les autres employés reçoivent environ $1,500 par année et l'on voit tout de suite les économies que le gouvernement réaliserait.

Le gouvernement a donné, l'année dernière, la somme de $36,000 en primes de défrichement et de premier labour. Ces octrois devraient être accordés aux nouveaux colons ou à ceux qui n'ont pas de grandes fermes. Plusieurs fermiers ont déjà trop de terres en culture et par conséquent, ils en négligent une grande partie. Il faut que le gouvernement encourage le cultivateur à améliorer le rendement de sa terre en lui procurant des engrais chimiques à bon marché. Il y a des fermes de 25 à 30 acres dont la production est supérieure à celle des fermes plus étendues.

Quant à la question des vieillards, le gouvernement n'y pense plus. La loi fut votée pendant la session de 1930, mais aucun avis officiel n'a été donné à ce sujet.

Le rapport du contrôleur général contient des informations très détaillée au sujet des dépenses de la province, mais il y a une omission très significative au sujet de la commission de régie des liqueurs. Les demandes de renseignements ont été mises de côté. La vente des liqueurs, dans cette province, est une source de revenus considérables, et le peuple a droit aux informations qu'il désire.

Il est vrai que le gouvernement, en 1922, n'avait pas à faire face à une crise comme celle-ci, mais il était capable de tirer le peuple de ses embarras. Le gouvernement actuel a gaspillé les ressources naturelles du pays et a augmenté la dette publique, et il est tout naturel que le peuple soit dans la misère. Il y a cependant une industrie qui a résisté et c'est l'industrie de la pêche et l'orateur termine en conseillant au ministère des Terres et Mines de protéger cette industrie.

M. A.-J. Bordage, un autre député acadien du comté de Kent, a attaqué le gouvernement et en a reproché d'avoir trompé les électeurs de la province par de belles paroles. Il est inutile d'essayer de cacher de cette manière la vrai situation financière de la province. Les électeurs ont été déçus. Si de fortes sommes d'argent ont été dépensées sur les routes le pauvre chômeur en a obtenu qu'une bien faible part. La moitié de cet argent est tombé dans les poches de ceux qui n'en avaient pas besoin.

Dans sa paroisse, déclare l'orateur, des représentations avaient été faites à l'ingénieur ,afin qu'il fasse charroyer du gravier sur le chemin public, mais il refusa. De qui tenait-il son autorité? Est-ce que les ingénieurs ont le droit de décider ainsi des questions sans les soumettre au ministre? Il n'est pas surprenant que le département a gaspillé de fortes sommes d'argent.

Depuis de nombreuses années M. Bordage reprochait au gouvernement son inaction au sujet du chemin entre Kouchibouguac et Pointe Sapin. L'année dernière, le Département a enfin décidé d'agir, mais au lieu de commencer les travaux au printemps, il attendit à l'automne, et il s'ensuit que cette route est maintenant dans un mauvais état.

Le secrétaire-trésorier provincial a déclaré que les touristes laissaient annuellement dans la province $20,000,000. Ce n'est pas exact, parce que ces touristes s'en vont généralement dans la Nouvelle-Ecosse ou dans l'Ile du-Prince-Edouard, ou bien arrivent chez des parents, ce qui occasionne des dépenses pour ceux qui les reçoivent.

Le gouvernement accorde des primes de défrichement et de premier labour. Il constate avec plaisir que les partisans de l'Opposition ont eu une partie de ces primes parce qu'ils travaillaient sur leurs fermes pendant que les partisans du gouvernement travaillaient sur les chemins.

Le rapport du comité d'éducation sera bientôt déposé en Chambre et il contiendra sans doute d'importantes suggestions. L'abrogation de la loi du salaire minimum serait avantageuse maintenant. Les parents qui envoient leurs enfants à l'école trouvent que les salaires sont trop élevés et beaucoup d'écoles sont fermées.

Le gouvernement fera face à la situation non en augmentant les taxes, mais en pratiquant une sage économie.

On ne peut rien faire en ce monde qui soit bien assuré, sinon aimer Dieu et lui complaire, lui bien obéir et mettre toute notre confiance en lui.

Saint Pierre Fourier

CHEZ LES OUVRIERS

Les questions qui seront étudiées à la Conférence Internationale du Travail à Genève — Le conseil Fédéré.

ASSEMBLEES

La seizième session de la Conférence Internationale du Travail s'ouvrira le 12 avril 1932. Les questions suivantes figurent à l'ordre du jour de cette séance.

1.—Suppression des bureaux payants de placement (première discussion);

2.—Assurance d'invalidité, de vieillesse, à la veuve, et à l'orphelin, première discussion);

3.—Age d'admission des enfants, à l'emploi non industriel (deuxième discussion);

4.—Revision partielle de la convention sur la protection contre les accidents des travailleurs occupés au chargement et au déchargement des navires adoptée à la deuxième session de la Conférence.

Cette dernière question a été ajoutée à l'ordre du jour de la Conférence par le Conseil d'administration à sa 56ième session, tenue en janvier dernier.

Le Conseil Fédéré

C'est ce soir qu'à lieu l'assemblée du Conseil Fédéré des Métiers du Travail de Québec et Lévis. Des questions de première importance seront discutées, c'est pourquoi tous les délégués devraient être présents.

Bourse du Travail

CE SOIR: Union Nationale des Charpentiers-menuisiers de Québec, Inc.

Demain: Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc. le Syndicat National des manœuvres de Québec, Inc.

Au Secrétariat

DEMAIN: Le syndicat National des plâtriers de Québec, inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR: le Conseil Fédéré des Métiers et du travail de Québec et Lévis.

Union Locale 248 des Dames Auxiliaires de Québec.

DEMAIN: Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730. —Fraternité des Peintres et Tapissiers, local 1037.

Un anniversaire

San-Rafael, Cal., 22—(P.C.)—Le capitaine Robert Dollar a célébré dimanche son quatre-vingt-huitième anniversaire de naissance. Il a rappelé ses débuts dans un atelier de mécanicien en Ecosse, et en terminant ce coup d'oeil sur sa vie, il a déclaré que le monde "est une belle place pour vivre à condition que l'on veuille travailler".

L'anniversaire du plus vieux des armateurs a été célébré dans l'intimité à San-Francisco Bay.

Pour l'Eglise l'éducation n'est rien moins que la formation de tout l'homme.

Mgr Manning

Constipation

Au lieu des purgations violentes, irritantes, asservissantes, prenez le REMEDE DE LA NATURE—NR—le laxatif sûr, fiable, purement végétal. Doux et agréable—NR—ce soir—demain bien portant. Ayez-en une boîte de 25 sous.

NR CE SOIR SUR PIED DEMAIN

Le laxatif purement végétal

GRANDS EUCHRES DANS LA PAROISSE DU SACRE-COEUR

Mardi et mercredi, 29 et 30 mars, à 8 heures, auront lieu à la salle paroissiale du Sacré-Coeur, 28 rue Montmartre, les grands euchres organisés par les Enfants de Marie.

Les prix sont riches et nombreux. Au-delà de 400 prix à gagner.

Il y aura râfle gratuite de 5 magnifiques prix de présence, chaque soir.

Le prix de la carte est de 35 sous. Profitez-en! ce sont les derniers de la saison.

CARTES PROFESSIONNELLES

Hector Laferté
B.A., L.L.L., C.R., M.P.P.
Ministre de la Colonisation de la Chasse & des Pêcheries,
AVOCAT
14, rue St-Pierre, Téléphone: 2-7642
Québec

Louis-A. Pouliot
B. A., C.R., L.L.D.,
AVOCAT
14 rue St-Pierre. Téléphone: 2-7431
Québec

Funérailles de M. Louis Binet

Vendredi matin à 8 heures en l'église du Sacré-Cœur ont eu lieu les funérailles de M. Louis Binet, époux de feu dame Alvine Bédard, décédé le 14 mars 1932 à l'âge de 76 ans et 11 mois.

Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire No 31 avenue Parent à 7 h 45, pour l'église paroissiale au milieu d'une foule de parents et d'amis. Conduisaient le deuil, son gendre, M. Henri Roy; ses petits-fils: Paul-Henri, et Jean-Louis Roy son frère Octave Binet; ses beaux-frères: MM. Léon Paré, Fabien Bédard, Joseph, Octave Bédard, Geoges Tardif, ses neveux: Ludger, Wilfrid Binet, Albert Tremblay, Wilbrod Petit, Emile Picard, Gédéon Lapointe, Charles, Philémon, Paré, Adrien Lachance, Raoul, Roméo, Bédard, Georges Tardif, Napoléon Langevin.

On remarquait aussi, M. Arthur Drolet et M. Jos. Boutet, échevins, la maison Robitaille était représenté par MM. Josaphat Robitaille, R. Leclerc, R. Faucher, Louis Grenier, M. Lajeunesse, N. Faguy, Os. Plamondon, E. Bédard, J.-H. Paquet, O. Bolduc, A. Paquet, E. Simard, Edmond Paquet, L. Bé-Bédard, A. Bergeron, dans le nombreux cortège, nous avons aussi remarqué M. A. Bernard, L. Grenier, A. Côté, J.-O. Binet, A. Trudel, P. Paradis, B. Bernard, W. Petit, L. Roy, F. Roy, Aug. Grégoire, A. Patoine, W. Bonneau, E. Paquet, W. Langlois, Joseph, Roméo Bédard, M. Bédard, G. Côté, Hector Lortie, John Henry, J.-A. Rouleau, J. Beaulieu, P. Pichette, Nap. Bédard, Tel. Verret, sr, H. Gendreault, J.-B. Lapointe, U. Trudel. V. Loignon, F. Auclair, H. Mann, Jos. Beaupré, Ad. Crépault, P. Dubeau, U. Arel, P. Rochon, Nap. Drolet, Ed. Trépanier, Jos. Carrier, Nap. Nadeau, F. Nadeau, J.-E. Caouette, Art. Bédard, Hector Gosselin, Zoel Fiset, Louis Bédard, père et fils, H. Bergeron, W. Bertrand, A. Renaud, I. Mailloux, F.-X. Prémont, Art. Drolet, B. Picard, G. Marois, E.-C. Langlois, J. Laberge, J.-R. Vaillancourt, J.-Ed. Paquet, A. Poudrette, L. Asselin, A. Couture, J. Rousseau, F.-X. Ratté, C. Miller, C.-W. Gauvin, A. Côté, L. Couture, D. Asselin, G. Magnan, E. Dubeau, J.-P. Dubeau, J.-W. Cantin, Johnny Lefebvre, Eusèbe Lachance, Jos. Asselin, L. Pelletier, Art. Godin, L. Drolet, Honoré Picard, sr, Adélard Poulin, Gérard Lachance, L. Fortier, P. Labadie, J. Laberge, F. Bourret, L. Dorion, P. Paré, AM Towner, H. Drolet, A. Gingras, A. Robitaille, A. Martin, B. Bédard, Jl Jobin, R. Ménard, H. Lachance, J. Alain, et une foule d'autres.

Les porteurs d'honneurs de la Congrégation des hommes de la paroisse, étaient M. le commandeur Adjutor Maranda, O. Gaboury, Edmond Trépanier et C.-A. Lamontagne, qui était aussi représenté pa MM. P. Picard, Art. Drolet et N. Leclerc, Le Tiers-Ordre était représenté par Messieurs J. Faber, J. Beaupré, A. Renaud, W. Cantin, et plusieurs autres.

A l'église la levée du corps a été faite par monseigneur Boulanger curé de la paroisse et le service a été chanté par M. l'abbé H. Falardeau, assisté de M. l'abbé Pouliot comme diacre et de M. l'abbé Turcotte comme sous-diacre. Durant la service la chorale de la paroisse et la chorale des enfants ont chanté la messe de M. l'abbé J. Fabre et plusieurs solos ont été exécutés, M. Georges Lachance touchait l'orgue.

A la chapelle du cimetière St-Charles les dernières prières ont été récitées par M. l'abbé C. Leclerc et M. Ernest Labrecque a chanté "Arrête ici passant" et un duo avec M. S. Marceau "Enlève-moi mon Dieu". M. Art. Parent accompagnait à l'orgue. La maison Sylvio Marceau de Québec avait été chargée des funérailles.

Le "Soleil" réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

Triste à l'approche de la nuit Elle ne peut bien dormir

MILBURN'S HEART AND NERVE PILLS

Prix 50c la boîte

Mme X. McElroy, Kirkfield, Ont., écrit : — "J'étais très nerveuse et très épuisée, j'avais l'haleine courte, des sensations d'étouffement ; l'approche de la nuit me rendait triste car je ne pouvais rester couchée, encore moins dormir.

"C'est alors qu'on m'a conseillé de prendre les Pilules Milburn pour le Coeur et les Nerfs. J'en ai pris sept boîtes et je suis maintenant complètement rétablie ; je dors comme il faut toute la nuit, et j'ai gagné du poids."

En vente dans tous les magasins généraux et pharmacies, ou envoyées par la poste directement sur réception du prix par la Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ontario.

Pointe-aux-Outardes

Va-et-vient

—M. et Mme Josué Côté, M. Pierre Sobie et Mlle R.-B. Esnouf, garde-malade sont en promenade à Ragueneau pour quelque temps.

—M. Jean Morin est parti en voyage d'affaires pour Bersimis.

—Le R. P. Denis Doucet, de Bersimis, qui était ici depuis une semaine en promenade est retourné à cet endroit.

—M. Télesphore Marin est parti pour Bersimis dernièrement.

—M. Jean Martel, de Pointe Lebel était de passage ici pour Bersimis, au commencement de la semaine.

—Mlle Marie-Ange Moreault, de Pointe Lebel est ici pour quelques jours.

—M. Clovis Quinn, de Ragueneau est ici par affaires.

Naissance

M., et Mme Dominique Hovington, née Régina Rosa, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Régina. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Ross, grands-parents de l'enfant.

Accident

M. Joseph Savard, de Ragueneau, s'est fait rué par un cheval alors qu'il était en route pour Pointe-aux-Outardes. Comme il traversait la Rivière sur un bob-sleigh, le cheval le rua en plein côté, lui infligeant d'assez graves blessures. M. Savard est très souffrant. Il ne peut se mouvoir aucunement. Il peut certainement se compter chanceux de ne pas s'être fait tuer. Nous espérons qu'avec les bons soins il se rétablira promptement.

Les assurances

Le lieutenant-gouverneur de la province vient de donner des lettres patentes à une nouvelle compagnie, l'"Association des couriers d'assurances de la province de Québec" dont le but est de promouvoir le bien être et les intérêts des agents d'assurances de la province de Québec.

L'association nouvelle s'occupera aussi d'étudier la législation concernant l'assurance au Canada, dans la province de Québec surtout, et d'agir avec les autorités pour l'application des lois qui concernent l'assurance.

La nouvelle compagnie a un capital de $100,000.

Les directeurs , tous courtiers d'assurances, sont MM. C.-H. Hanson, président, D.-A. Hanson, président du comité exécutif, tous deux de Montréal, P.-A. Boutin, Québec, H. Raymond, Saint-Hyacinthe, A. McBean, et M.-A. J. Gauthier, tous deux de Montréal, ces quatre derniers, vice-présidents, G.-D. Laviolette, trésorier-hon., J.-C. d'Auteuil, secrétaire-trésorier, J.-A. Gagnon, E. Ruxton Byatt, Stuart Rolland, Emile Girard, O.-W. Dettmers, ces sept derniers de Montréal, F.-J. Conway, Sherbrooke, J. des R. Tessier, Québec, A.-I. Gravel, Trois-Rivières, J.-L. Champigny, Grand'Mère, Thos. Boivin, Chicoutimi, et J.-F. Parisien, Montréal.

Malade

On nous apprend aussi que Mlle Simone Duchêne, de Ragueneau, fille de M. et Mme Pascal Duchêne est gravement malade depuis déjà assez longtemps et que son état inspire des craintes graves. Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

—Mme Dominique Howington de notre paroisse qui était aussi dangereusement malade depuis quelques jours, prend du mieux.

Kamouraska

Va-et-vient

—Mme Aug. Picard, de St-Roch-des-Aulnaies, était en visite chez M. et Mme Alf. Dionne, récemment.

—M. Rosario Laplante, de Thetford-les-Mines, a passé quelque temps chez sa sœur Mlle R.-Anna Laplante.

—M. Louis Gosselin, de Rivière Manie, était de passage ici la semaine dernière.

—M. Michel Pelletier était en voyage à Riv.-du-Loup il y a quelque temps.

—Mlle Eugénie Beaulieu est de retour d'un voyage à St-Pacôme.

—Mlle M.-A. Deschênes est actuellement en voyage à l'Anse-au-Persil, chez sa sœur Mme Samuel Viel.

Avez-vous le rhume? Bannissez vite l'Acidité !

Dès que vous sentez l'approche d'un rhume, prenez deux cuillerées à thé de SEL ABBEY dans un demi-verre d'eau.

Puis, à toutes les quelques heures, prenez-en une autre cuillerée dans de l'eau jusqu'à ce que l'acide soit disparu et que le RHUME AIT ETE BANNI.

Le rhume ordinaire déroute encore la science, mais il est un point sur lequel les médecins n'entretiennent plus le moindre doute, à savoir : que l'EXCES D'ACIDE AGGRAVE LES RHUMES.

Le Sel Abbey est un produit canadien, et bien qu'il soit bien connu au Canada depuis 50 ans, il y a encore beaucoup de gens qui n'ont pas expérimenté son extraordinaire efficacité dans les cas de rhumes. Quand vous verrez une personne éternuer ou en proie à un opiniâtre rhume de cerveau, jouez-lui un bon tour en lui conseillant de suivre les indications que nous venons de vous donner.

Abbey est véritablement un grand auxiliaire de santé. Vous pourrez vous le procurer chez n'importe quel pharmacien, en paquets d'essai ou économiques.

PROPRIÉTAIRES D'AUTOS

Assurez Votre Voiture Dans Une Compagnie Canadienne

—polices en due forme
—taux modiques
—prompts règlements

LA Portage La Prairie Mutual Insurance Company opère depuis 1884 et est régie par la Loi Fédérale de l'Assurance.

La Compagnie vous offre taux modiques, polices non impossables et ample sécurité. Le surplus de l'actif pour les porteurs de polices au 31 décembre 1931 était de $1,446,771, dont $230,000 en obligations sont déposés au Gouvernement Canadien, le tout pour la protection des porteurs de polices.

Toutes les réassurances s'effectuent par l'intermédiaire de Lloyd's, de Londres, Angleterre, preuve additionnelle de la recommandabilité de nos polices.

Dans la Province de Québec, c'est le Bureau Montréalais de cette Compagnie qui reçoit et règle toutes les réclamations.

Demandez à votre agent local des renseignements complets ou écrivez à

la

PORTAGE LA PRAIRIE Insurance MUTUAL Company

244, rue St-Jacques O., Montréal

Gérants pour l'Est du Canada:
CENTRAL FIRE OFFICE, INC.

SETS A DINER

76 MORCEAUX $5.79
Bleu et Vert
Pour 12 Personnes....

BATTERIE DE CUISINE

26 Morceaux $12.29
Théière, Percolateur, Marmites, Rotissoir, Bain-marie, Canard (bombe), Saucepans, Plats, etc., etc., etc.

EN ALUMINIUM

COUTELLERIE "INOXYDABLE" $7.29
12 Couteaux à Diner—12 Fourchettes—12 Cuillères à Soupe
12 Cuillères à Thé

Voici une véritable occasion ! Car de tels prix ne se sont jamais vus ! Des centaines de morceaux à Prix Réduits pour Cadeaux.... La Raison : Il nous faut faire de l'espace pour la réception de nos nouvelles importations du printemps

72 rue St-Paul **Renaud & Cie** Québec Tél.: 2-3183

UNE EFFROYABLE TORNADE FAIT 184 MORTS AUX ETATS-UNIS

SURPLUS DE L'HYDRO A FREDERICTON

La Commission Hydro-électrique du Nouveau-Brunswick a soumis à la Chambre le rapport de ses activités — Les recettes ont augmenté pendant le dernier exercice.

Frédéricton, N.-B., 22. (D.N.C.)—L'hon. E.-A. Reilly, président de la Commission électrique a soumis à la Chambre le rapport annuel de cette commission. Les recettes brutes pour l'année 1931 s'élèvent à $510,720.00 comparativement à $489,462.90 en 1930, soit une augmentation de $21,257.10. Cela veut dire un surplus de $8,581.00 après que les frais, d'entretien, les sommes versées au fonds d'amortissement et pour l'intérêt ont été payées. Ce surplus aurait été plus élevé si la Commission n'avait pas abaissé les taux dans certains districts. La province est divisée en districts et si les recettes dans un district sont plus élevées qu'à l'ordinaire le surplus est remboursé aux clients. Les recettes nttes pour l'année 1931 ont subi une augmentation de $27,764.74

De grandes améliorations ont été faites depuis 1922. En 1926 il y avait un déficit de $40,000.00 et la force motrice faisait défaut. Afin de prévenir une interruption dans le service, le gouvernement établit une usine auxiliaire à Grand Lake, près de Minto, au coût de $780,000.00. Cette usine qui utilise le charbon pulvérisé est sans contradiction l'une des meilleures dans l'Amérique entière. Elle peut produire continuellement 7,000 h. p. et cette quantité peut-être doublée à peu de frais. Deux lignes de transmission à haute tension ont été construites. L'une à 33,000 volts distribue le courant électrique à Devon. Une ligne supplémentaire à été construite afin de prévenir une interruption dans le service. Un embranchement relie le moulin de Marysville à l'usine et avant la construction de l'usine auxiliaire à Minto conduisait 1500 h. p. Il y a encore une ligne à haute tension de l'usine à Moncton, une distance de 62 milles, 385 lones d'acier ayant entre 60 à 70 pylones d'acier ayant entre 60 à 170 pieds de haut soutiennent cette ligne. Elle est reliée à celle de Musquash à Jones Siding. Celle qui relie Moncton à Saint-Jean a besoin de réparations.

Afin d'obtenir à des prix avantageux le charbon pour l'usine à combustible de Grand Lake, l'honorable M. Reilly s'entendit avec six propriétaires de mines de Minto, qui garantissaient la livraison annuelle de 19.500 tonnes de charbon, et si cette quantité ne pouvait être livrée ils promettaient de donner la différence en charbon passé au crible. On prévoyait l'utilisation de 25 à 30,000 tonnes par ans. L'accord était valable pour dix-huit mois et déterminait que le charbon passé au gril ne serait pas vendu plus cher que le charbon menu.

Au cours de l'été de 1925 une grande disette d'eau se fit sentir à l'usine de Musquash et la production diminua sensiblement. En prévision d'une nouvelle disette la commission a conclu un contrat avec la "New Brunswick Power Company" pour la livraison annuelle de 2,000 h. p., comme il sera requis à raison de $28,000.00 et de .01¾c., pour les premiers trois millions de k. w. et .01½c., par k. w., au-dessus de cette quantité. En 1929, la commission modifia cet accord et elle obtint la livraison 3,000 h. p., a raison de $28,000.00 et .01¼c., pour les premiers trois millions k. w., et .56 par k. w., au dessus de cette quantité. L'année dernière, la commission acheta 11,937,100 k.w. En vertu du premier contrat il fallait payer $186,556.50 mais le nouveau contrat permet d'acheter la force motrice à raison de $87,547.75 soit une économie de $99,008.74

Le réseau comprend maintenant 235 milles de lignes de transmission à haute tension et 282 lignes de distribution. Ce système dessert 4,690 clients ruraux et 16,950 consommateurs dans les villes et les cités. Selon les statistiques il y aurait 36,562 compteurs dans la province du Nouveau-Brunswick. Les recettes brutes dans les district du sud s'élèvent à $150,719.10; dans le district de Port Elgin à $8,940.41. Les districts ruraux désservis par ce réseau sont: Berry's Mill, Smithtown, Minto, Chipman, Bouctouche, Notre-Dame et Saint-Antoine.

La dette totale est de $5,648,151.-34 et la Commission a maintenant fonds de réserve de $993,068.18. Les déficits s'élèvent à $330,366.35 et la Commission détient en obligations de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Canadien National, la somme de $662,401.83.

Une ligne de distribution coûte environ $1,500.00 par mille et les frais de distribution pour 50 consommateurs ne sont pas plus élevés que pour 10. S'il y avait 50 clients les frais de service ne seraient que $3.00 et s'il n'y en a que 10 ces frais seront $15.00. Il est établi qu'à Musquash les frais de production sont .01 par k. w. A Minto, selon les statistiques obtenues pour la production de deux mois, les frais de productions sont de .01 par k. w.

L'élection d'Athabaska

Edmonton, 22 (P.C.)—Percy-G. Davies, conservateur, avait une avance de 328 voix sur son concurrent le plus proche dans l'élection complémentaire d'Athabaska ce matin. Plus de la moitié des bulletins déposés hier avaient alors été comptés. Le nombre des bureaux de vote ayant fait rapport était de 131 sur un total de 231 dans la circonscription. Ces rapports donnaient à Davies un suffrage total de 3,682 voix; à Isaac Doze, libéral, 3,354; à Louis Normandeau, U. F. A. 2,646 et à Carl Exelson, Farmers Equity League 1,479. Il pourra s'écouler plusieurs jours avant que les chiffres définitifs soient connus.

TRAVAUX DE VOIRIE AUX LAURENTIDES

Le Ministère de la Voirie a profité des octrois du chômage pour employer des sans-travail à l'amélioration des routes du Parc National.

Le ministère de la Voirie, d'après une déclaration faite ce matin par le lieutenant-colonel Jos.-L. Boulanger, sous-ministre, a fait d'importants travaux de voirie dans le parc national des Laurentides, section sud, de Stoneham au camp sept, dans le cours de l'hiver.

Ces travaux, qui ont employé 400 chômeurs, étaient sous la direction de M. Réal Levesque et ils ont été faits sur une distance de 35 milles.

Ces travaux étaient divisés en quatre sections : 1o.—Coupe du bois (abattage, transport, équarrissage, etc. 100 hommes).

2o—Empierrement de 15 milles de chemin. Il fallut, pour arriver à ce résultat, ouvrir deux carrières et 200 hommes ont été employés au cassage de la pierre, au transport de celle-ci et à son épandage sur la route.

3o—Construction des ponts : trois équipes, comprenant 100 hommes, ont été occupées pendant la majeure partie de la saison, à construire des ponts à divers endroits sur cette longueur de 35 milles de Stoneham au camp 7.

4o—Epandage du gravier — Cinquante paires de chevaux ont transporté des verges et des verges de gravier sur toute la longueur du chemin "des poteaux".

Le lt-colonel Boulanger, en donnant cette nouvelle au représentant du "Soleil" a déclaré que les délais pour dépenser l'argent du chômage expirent le 1er mai et que les travaux du parc national seront terminés vers le milieu d'avril.

"Nous avons obtenu, grâce à une excellente organisation, et au bon vouloir des ouvriers, un rendement de 100 pour cent sur ces travaux, et nous avons employé indifféremment des libéraux et des conservateurs. La plus belle entente n'a pas cessé de régner entre les groupes et nous avons travaillé en collaboration avec le directeur du chômage et ses assistants".

M. Boulanger a ajouté que les 400 hommes étaient logés, nourris par le ministère de la Voirie.

Dans ce but, le département a fait construire à divers endroits dans le parc national des camps à deux étages. Le premier étage servait de cuisine, de réfectoire et de salle de réunion et au deuxième étage étaient établis les dortoirs où les hommes passaient la nuit.

Comme pour le travail, les matériaux ont été divisés également entre les fournisseurs libéraux et conservateurs.

Pour obtenir de l'ouvrage, il suffisait d'être chômeur et d'être soutien de famille.

PLAIDOIRIES IMPORTANTES AUJOURD'HUI

Mtre St-Laurent, C.R., et Mtre Wainwright, C.R., ont présenté à la Cour Supérieure les arguments de la Cie Price Brothers contre le Canadian Newsprint Institute — Mtre Geoffrion, C.R., va plaider.

La cause de Price Brothers and Co., Ltd, versus The Canadian Newsprint Institute et les 17 autres compagnies qui en font partie, à part Price Bros même, s'est continuée, ce matin, après un ajournement de deux semaines, par les plaidoieries de la poursuite, représentée par Mtres Louis St-Laurent, C.R., Bâtonnier du Barreau Canadien, pour Price Bros. Le plaidoyer de Mtre St-Laurent a duré une partie de l'avant-midi. Il a été appuyé par Mtre Wainwright, son conseil.

Dès qu'il aura terminé, la défense produira à son tour son plaidoyer. Elle est représentée par Mtre Aimé Geoffrion, de Montréal, pour la Canadian Newprint Institute, assisté des procureurs de chacune des compagnies qui font partie de cette organisation.

Il est très probable que les plaidoiries orales, qui ne sont que des plaidoieries préliminaires, seront terminées à bonne heure aujourd'hui. Chacune des parties produira ensuite un factum où ses prétentions seront plus définies.

C'est l'honorable juge Adolphe Stein, qui préside à la cause.

Il s'agit d'une action basée sur un contrat intervenu entre la Canadian Newsprint Institute et les compagnies manufacturières de papier qui acceptaient d'en faire partie. Plus tard, les mêmes compagnies ont signé un nouvel engagement qui se trouvait, indirectement, à donner au premier contrat un élément essentiel, qui lui manquait, à savoir un terme. Le contrat est donc devenu effectif. Il s'agissait de former une association, un pool, qui se chargerait de distribuer le produit des commandes parvenues à chacune des compagnies en proportion de la capacité de production de chacune, à un prix moyen établi définitivement d'après le prix de revient moyen de toutes les usines. Chaque mois, le trésorier de l'Institute établissait les comptes de chacune des parties contractantes, d'après les rapports de production qu'elles lui avaient fourni, et un système de compensation était établi par lequel chacune des compagnies qui avait dépassé la limite de production assignée d'après sa capacité devait remettre à l'Institute un chèque représentant le profit réalisé par le surplus, tandis que le trésorier de l'Institute faisait parvenir à celles qui n'avaient produit qu'une fraction de la quantité qui leur était allouée par l'entente, la part qui eût dû leur revenir.

Or la Cie Price et sa filiale la Donnacona, n'ont pas reçu toutes les redevances qui étaient supposées leur revenir de ce chef, et les comptes qu'elles ont tenus établissent que l'Institute a fait défaut de leur remettre une somme de $746,000.00. D'où l'action, qui a été prise qu'après la mise en demeure d'usage.

Les cies actionnées conjointement, dit Mtre St-Laurent, l'ont été pour avoir fait défaut de payer les redevances qu'elles s'étaient engagées à payer par le contrat, quand leur production, leur "tonnage", avait dépassé le volume alloué, mettant l'Institute dans l'impossibilité de remplir ses engagements envers Price Bros.

Mtre St-Laurent explique alors que cette entente qui n'étant pas un contrat véritable, doit tout de même lier les parties, en vertu du principe des contrats innommés reconnu en droit français. La seule objection possible à cet égard, serait le cas de convention faite à l'encontre de l'intérêt général et de respect dû à l'honnêteté et aux bonnes moeurs. D'ailleurs, les premiers ministres de Québec et d'Ontario ont été les premiers agents de cette organisation, et cela est suffisant pour faire présumer qu'il n'y avait là rien de contraire à l'honnêteté et à l'intérêt général, bien au contraire.

Maintenant, on a tenté de prouver que le contrat n'avait pas été complété parce que la Spruce Falls n'avait pas signé, et que les signatures des parties contractantes avaient été données sans présomption que toutes signeraient, sans quoi aucune ne voulait s'engager, puisque la garantie ne pouvait pas exister sans cela, cela. Mais un contrat subséquent, où il n'est pas question de Spruce Falls, confirme le premier et engage une seconde fois les signatures apposées. Il n'y a donc pas lieu d'attacher d'importance à cette objection.

Mtre St-Laurent, passe ensuite à la question des chiffres qui se trouvent modifiés par le preuve faite au cours de l'enquête à l'effet que la Cie McLaren, qui a été continuellement considérée par les officiers de l'Institute comme en faisant partie, n'avait jamais signé aucun document à cette fin. Les comptes réels de chacune des autres parties 'sen trouvent donc différents de ceux qui sont inscrits aux livres de l'Institute. Les nouveaux chiffres ont été produits, et la poursuite acceptée à l'avance jugement d'après les chiffres originaires et les nouveaux, au gré de la Cour.

"On a prétendu que nous avions rompu avec nos engagements envers l'Institute en accordant à "La Presse", de Montréal, au "Cleveland News", au "Philadelphia Bulletin", et autres des traitements de faveur. Nous avons expliqué, au cours de l'enquête, ce qui a donné lieu à ces exceptions.

Il nous était impossible de ne pas dédommager ainsi ces clients à qui nous nous étions engagés à vendre du papier à un prix supérieur à celui auquel nous nous sommes ensuite engagés à vendre en vertu de l'accord de l'Institute. On eut pu nous poursuivre. Nous étions engagés absolument. D'autre part, ces compensations, se montant à $360,000, que nous avons payées à ces clients, nous les avons payées de nos propres deniers, et l'Institute n'y a rien perdu. D'ailleurs, en conservant ainsi ces contrats, ce n'est pas seulement pour nous que nous avons travaillé, mais pour l'Institute et les autres compagnies,, qui en ont profité autant que nous, puisque l'accord du tonnage égalisait forcément entre tous les membres le tonnage global.

Mtre St-Laurent réfute ensuite une objection de la défense esquissée au cours de l'enquête à l'effet que l'action intentée contre l'Institute et ses membres en vertu de la doctrine de Pothier, équivaut à une dissolution de société, et que c'est une autre procédure qu'il eut fallu adopter. Cette objection n'est pas sérieuse, d'après Mtre St-Laurent, et Mtre Wainwright, son conseil, se lève après lui pour développer ce point.

Puis il revient sur quelques points soulevés par son confrère, particulièrement sur la validité du lien établi entre les membres de l'Institute par les deux contrats dont il a été question au début, donnant plusieurs références juridiques et citant quelques exemples, surtout au sujet de la légalité de ces sortes d'engagements, qui ne tombent pas sur le coup des règles touchant le respect de l'intérêt général et des bonnes moeurs. Puis il revient à la question de la dissolution de société, s'étendant longuement à démontrer que le cas visé par Pothier n'est pas du tout celui qui occupe la Cour.

Pothier veut parler des sociétés véritables qui mettent des fonds en commun pour travailler à leur faire rapporter des profits à être divisés entre les associés. Dans le cas de l'Institute, cette règle du droit français ne saurait s'appliquer, puisqu'il n'est pas véritablement une société, et que l'esprit des règles établies par le grand juriste français ne le peut pas concerner. L'Institute n'avait pas de fonds commun, et il n'avait pas pour but de rapporter des profits à ses membres, mais uniquement d'empêcher une concurrence ruineuse. Puis il en vient au cas des privilèges accordés à "La Presse" et aux autres journaux par Price Bros.

La cause se continue.

La liste des morts, qui comptait d'abord sept noms, s'est allongée à plus de cent au cours de la nuit — L'Alabama est l'Etat qui a le plus souffert — Quelques heures après le lever du jour on y comptait déjà 155 morts — Les routes sont obstruées et les communications coupées — Désolation partout.

Birmingham, Ala., 22. (P. C.) —Les malfaisantes tornades de mars ont fait périr 184 personnes au moins dans cinq états du sud hier et aux premières heures d'aujourd'hui. La liste des morts, qui comptait d'abord 7 noms, s'est allongée à plus de 100 au cours de la nuit, à mesure que les communication se rétablissent, elle n'a fait que s'allonger encore avec le matin.

C'est l'Alabama qui a le plus souffert. Quelques heures après le lever du jour on comptait déjà 155 morts dans cet état. Les routes, dans les campagnes, étaient obstruées par les arbres renversés et aussi par les décombres d'édifices privés ou publics.

UN TEMOIN OCULAIRE

Tuscaloosa, Ala., 22. (Ecrit pour l'Ass'd Press par Will Raiden, dont la demeure fut démolie à Northport, Ala, hier). Nous étions dans la maison ma femme et moi lorsqu'on entendit venir comme un train de marchandises. En fait je crus que c'en était un, puisque j'habite tout près de la voie.

La panique s'empara de ma femme qui s'enfuit dehors où les branches d'arbres et les pièces de bois arrachées aux maisons volaient dans l'air, emportées par le vent. Je la saisis et ensemble on essaya d'atteindre une grande maison blanche de l'autre côté du champ.

Nous n'avions pas fait cent verges, cependant, que la tornade nous frappait en plein. Il fallut se coucher entre deux rangs de coton. Je regardai du côté de ma maisonnette. Elle était entièrement démolie. Quant aux maisons voisines, la tornade les arrachait de leurs fondations et les soulevait comme des fétus de paille. Nous étions morts si nous n'avions pas quitté la nôtre en toute hâte. Nous avons peu de mal. Ma femme s'est fait mal à une main. Quant à moi, je suis légèrement blessé à un pied et à une jambe. Nous nous estimons chanceux tout de même."

ON PREPARE LE BUDGET

Après les vacances de Pâques, l'on commencera sérieusement, à l'hôtel de ville, l'étude des estimés budgétaires pour l'année 1932-33.

Le budget, comme on le sait, doit être adopté avant le 1er mai. Depuis quelques jours, le maire et le trésorier de la Cité se sont mis à la tâche et les chefs des différents départements ont reçu instruction de préparer leur rapport sur les montants qu'il leur faudra pour s'administrer pendant la prochaine année fiscale, et il se peut que la semaine prochaine, ou tout au plus au milieu de l'autre semaine, l'on soit en mesure, au comité administratif, d'attaquer résolument ce gros problème qui se pose tous les ans.

Ce matin, le reporter du "Soleil" a posé quelques questions au maire à ce sujet:

Le reporter:—"Entrevoyez-vous un budget beaucoup plus considérable que celui de l'an dernier?

Le maire.—Non et nous allons prendre tous les moyens pour essayer de nous administrer en suivant la plus stricte économie.

Le reporter:—Va-t-il y avoir augmentation dans les dépenses d'administration?

Le maire.—Non, au contraire nous allons faire autant de retranchements qu'il sera possible, et ce que je puis vous dire, c'est qu'il n'y aura pas de déficit.

Le reporter.—Et les taxes, vont-elles être augmentées ?

Le maire.— Vous pouvez dire que l'on prévoit qu'il n'y aura ni déficit, ni augmentation de taxes.

Houde candidat

Montréal, 22. (D.N.C.)—Son honneur le maire Camillien Houde a déposé ce matin son bulletin de présentation entre les mains du greffier de la ville de Montréal. La maire sera donc candidat de nouveau à l'élection du 4 avril prochain. Son adversaire est l'honorable M. Fernand Rinfret, député de Saint-Jacques, à la Chambre des Communes, ancien secrétaire d'Etat deans le Cabinet King.

Nouvelle monnaie

Cape Town, 22—(P.C.) — Le "currency bill" créant une nouvelle monnaie en Afrique-sud a été livré à la publicité aujourd'hui. Par lui l'unité monétaire cesse d'être la livre avec shillings et pence pour devenir le "gold rand", le florin d'argent et le sou de bronze. Le rand-or vaut 10 florins; il faut cent sous pour faire un florin. En outre du rand-or on aura les pièces suivantes en argent : 2 florins, 1 florin, 50 sous, 20 et 10 sous; en bronze 4 sous, deux sous et un sou.

IMPOSANTES OBSEQUES

Photographies prises par l'artiste du "Soleil" au cours des funérailles du Commandeur J.-H. Rondeau (en haut) à l'arrivée à l'église St-Jean-Baptiste, où le service funèbre fut chanté ; (en bas) une partie du cortège.

OBSEQUES DU COMMANDEUR A.-H. RONDEAU

Des funérailles très imposantes ont été faites ce matin au commandeur A.-H. Rondeau, décédé vendredi dernier — Une foule nombreuse se rend jusqu'à l'église.

D'imposantes obsèques ont été faites, ce matin, à M. le Commandeur A.-H. Rondeau, décédé subitement vendredi soir dernier. L'église Saint-Jean-Baptiste, qui avait revêtu ses plus somptueux décors de deuil, était remplie à pleine capacité et la foule nombreuse et pieuse qui a suivi la dépouille mortelle jusqu'à l'église démontre combien le disparu était aimé et combien il est regretté.

La dépouille mortelle du regretté défunt était précédée des directeurs de la maison J.-B. Renaud ainsi que d'un groupe imposant de cent-vingt cinq de ses employés. Le corbillard, précédé d'un landau de fleurs, était suivi par son fils, David ; ses frères, Pierre et Oscar ; ses beaux-frères, Emile et Joseph Gaboury ; ses neveux, M. l'abbé Anselme Rondeau et MM. Jean Rondeau, Yve, Paul et Pierre Gaboury.

Faisaient partie du long cortège : M. J.-S. Royer, gérant-général de la Maison J.-B. Renaud, ainsi que MM. Alex. Châteauvert, Victor Châteauvert, René LeMoine, J.-A. Royer, Sam. Richard, tous directeurs de cette même maison. MM. les Commandeurs G.-J. Ernest Côté, T.-D. Dubuc, Jos. Mercier, Jos. Racine, J.-Arthur Chrétien, Fortunat Gingras, J.-E. Corriveau, L.-A. Trempe et MM. les Chevaliers Crysante Jobin, Pierre Paradis, Ed. Latour, Lucien Borne, Jules Côté et M. l'abbé Yvanhoe Caron, M. l'échevin Bédard, MM. Henri Loudin, secrétaire de la Chambre de Commerce, Paul Robitaille, avocat, Léo Doyon, arpenteur, Adrien Côté, Ernest Garneau, W. Richard Joncas, L.-A. Royer, J.-Aimé Déry, François Bouret, Geo. Gagnon, Napoléon La Roche, J.-A.-G. Latulippe, Tancrède Avard, Bruno Lefebvre, E.-D. Cadrin, J.-B. Cadrin, A. Pageau, J. Pageau, M. Morency, Philias St-Hilaire, Edgar Hamel, P.-E. Leclerc, Jules-A. Giroux, Maurice Roy, Adrien Drolet, Eugène Fradette, Jos. Déry, H. Lemay, Chas.-E. Boivin, Louis Bolduc, H. Laplante, Alphonse Cantin, J.-M. Martel, Gérard Samson, P.-E. Drouin, L.-P. Thivierge, C.-A. Gagnon, Lucien Lessard, Octave Chavanel, Donat Matte, Jos. Côté, Jos. Simard, J.-P. Tondreau, A. Andrews, P. Gauthier, Albert-P. Tanguay, P.-E. Poitras, Auguste Duchêne, P.-H. Drolet, J. Varin, G. Richard, Arthur Godin, Gérard Guillemette, D. Carbonneau, Jos. Charland, Adrien Drolet, Jos. Paradis, C.-A. Paquet, G. Boivin, Albert Racine, Alfred Poliquin, de Portneuf, Louis Girard, G.-D. Desautels, L.-N. Gauvin, L.-A. Reinhardt, Me., J.-Ernest Drolet, J.-E. Dussault, A.-E. Martel, Jos. Martel, J.-A. Renaud, P.-H. Frédérick, V. Dussault, J.-B. Desvois, G.-S. Ahern, Eugène Furois, Adjutor Pouliot, J.-Eugène Lachance, D.-Nap. Vézina, Louis Vézina, A.-N. Drolet, J.-Adolphe Grenier, C. Senay, J.-F.-S. Dugal, Rosaire Drolet, Roméo Martineau, Charles Langlois, Eugène Picher, Me Paul Robitaille. C.-X. Foley, Jos. Picard, R.-C. Cream, Lionel Pouliot, Joseph Fortin, Edouard Lefaivre, Albert Lavallée, Célestin Côté, Yve Morency, J.-R. Dupont, Edgar Brousseau, Alphonse Chassé, Oscar Lavoie, Napoléon Letarte, P. Voyer, F.-E. Mann, J.-L. Langlois, Lucien Brousseau et un grand nombre d'autres.

La levée du corps a été faite par Mgr J.-E. Laberge, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste. Officiait au maitre-autel, M. l'abbé A. Rondeau, neveu du défunt, MM. les abbés A. Déry et L. Chabot agissaient comme diacre et sous-diacre. Aux autels latérales, des messes ont été dites par MM. les abbés Y. Caron, N. Paquet, D. Moreau et A. Moreau.

La chorale de la paroisse, sous la direction de R. F. Raymond, a rendu la Messe de Requiem de l'abbé J. Fabre.

La maison Arthur Cloutier avait la direction des funérailles.

Nous réitérons à la famille en deuil l'expression de nos condoléances.

Beau cadeau détruit

Llandogo, Galles, 22. (A.P.).—La maisonnette bâtie à la taille de la petite princesse Elizabeth, fille du duc d'York et petite-fille du roi, a été détruite par le feu hier comme on la transportait à Londres pour être présentée à la petite princesse. Elle a brûlé sur le bord de la route, près d'ici, malgré tous les efforts des villageois pour éteindre le feu.

Cette maisonnette était construite sur le modèle d'nu cottage gallois, à l'échelle d'un enfant de six ans pour que la petite princesse, qui a cet âge, pût y jouer à l'aise. Un tracteur à vapeur la remorquait de Cardiff à Londres lorsque le feu prit à la frêle construction. Le duc et la duchesse d'York avaient formellement accepté celle-ci au nom de l'enfant à Cardiff mercredi dernier. Le mobilier du cottage, transporté séparément, n'a pas été endommagé.

En appel

Austin Cassidy, trouvé coupable du meurtre de Bert Marshall, à Hull, et condamné à être pendu le 8 avril prochain, a fait signifier au substitut du procureur-général, M. F.-B. Major, à Hull, une requête d'appel pour obtenir un sursis à l'exécution.

Cassidy, par l'entremise de son avocat, prétend avoir trouvé une nouvelle preûve et il demandera samedi, à la Cour d'Appel, à Montréal, de donner ordre de surseoir à son exécution afin qu'il puisse présenter cette preuve nouvelle.

Important document

Londres, 22.—(P. C.)—Le gouvernement britannique a reçu un document "très important et des plus graves" du nouveau gouvernement de l'Etat Libre d'Irlande, concernant les paiements d'annuités sur les propriétés foncières redevables au trésor anglais, que le présieent Eamon de Valera entend retenir.

Cette information a été transmise à la Chambre des Communes anglaise ce matin, par le secrétaire des Dominions, l'honorable H.-J. Thomas.

LES TRAVAUX DU RESERVOIR SERONT PAYES

Le comité administratif continuera à discuter la réclamation de la compagnie qui exécute les travaux — L'opinion des aviseurs légaux à ce sujet est attendue.

Le Conseil de ville va siéger tout probablement demain soir. Cette séance remplacera celle de vendredi, forcément contremandée à cause du soir de la Passion. Cet après midi, comme nous l'avons dit déjà, au comité administratif, le débat autour de la réclamation des constructeurs du réservoir de l'aqueduc sur les Plaines d'Abraham, pour des extras dans les excavations, se continue. Les opinions sur cette question sont partagées. Il en est parmi les échevins qui croient qu'il vaudrait mieux ne pas se rendre à cette demande et plaider plutot afin d'avoir une décision du tribunal, ce qui serait une justification devant les contribuables de payer le montant réclamé, d'autres qui considèrent que la question se complique du fait que si les entrepreneurs ne sont pas capables de continuer leur contrat, il en résultera des retards qui seraient plutot préjudiciables.

Ceux qui opinent dans ce sens, vont plus loin en faisant remarquer que même si la ville faisait une entente avec les entrepreneurs et payait pour les extras réclamés, elle sauverait, en se basant sur le prix du contrat, toujours un montant de $100,000, en permettant aux entrepreneurs de poursuivre leurs travaux sans autre interruption. Cet après midi, ce sont autant d'arguments, qui seront apportés dans la discussion. Quoiqu'il en soit, l'on s'attend à une décision. Ce qui est certain c'est que si la compagnie n'en vient pas a une entente, il va en résulter un gros procès, nous laissait-on entendre ce matin la compagnie s'appuyant sur une question de droit et d'interprétation des clauses du contrat.

D'autres parts, nous sommes informés que si la ville décidait de se rendre à la demande de la compagnie, des procédures vont être prises par les compagnies soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

L'affaire, comme on le voit, menace de prendre des proportions et il est encore difficile d'en prévoir l'issue.

Nous apprenons que l'opinion des aviseurs légaux de la ville sera soumise aujourd'hui même. En certains milieux, on assure que ceux-ci conseilleront aux autosités municipales de payer les travaux additionnels qui ont été exécutés.

Accusés de vol

Quatre jeunes gens de St-Grégoire, Montmoreney, ont été arrêtés par la police provinciale et traduits en cour de police pour avoir pénétré avec effraction dans des résidences d'été de l'Ile d'Orléans. La plainte a été portée par M. P.-E. Turgeon propriétaire de l'un des cottages.

GER. PAQUET EST ENVOYE AUX ASSISES

Ce jeune homme sur lequel pèse une triple accusation de manslaughter à la suite de la fatale collision du chemin St-Louis, devra subir son procès à la Cour Criminelle.

Gérard Paquet, de St-Romuald, sur lequel pèse une triple accusation d'homicide involontaire coupable ou manslaughter, par suite de la tragique collision récente entre un autobus et un camion-automobile, sur le chemin St-Louis, fut condamné, cet avant-midi à subir son procès, sous ces trois chefs, aux Assises criminelles de Québec, en avril prochain. Cette décision a été rendue par M. le juge Demers

JUGEMENT

M. le magistrat-en-chef Ferdinand Roy a rendu jugement, ce matin, dans la cause de la Red Diamond Taxi Association contre Joseph Lévesque.

Tout le litige, en cette affaire, reposait sur la question de savoir si l'expulsion d'un chauffeur par la compagnie de taxis concernée avait été légitime ou non. La cour a jugé illégitime cette expulsion et renvoyé l'action de la Cie, avec dépens.

En vertu d'un contrat, la Red Diamond Taxi Association avait accepté les services de l'automobile de Joseph Lévesque.

Cette automobile était conduite par un nommé Langlais, c'est-à-dire le chauffeur employé par Lévesque. Un jour, la Red Diamond suspendit le chauffeur Langlais. Le motif qu'elle en allégua était que Langlais avait transféré à Lévesque le voyage de retour d'une vieille cliente de Lévesque.

Lévesque apprenant cela, mit la Red Diamond en demeure de reprendre le chauffeur Langlais.

—"Si vous ne le faites pas," disait-il à cette association de taxis, "je ne tiendrai plus mon automobile à votre disposition."

La Red Diamond, riposta par une demande, en Justice, pour obtenir l'annulation du contrat intervenu entr'elle et Lévesque et des dommages de ce dernier.

M. le magistrat-en-chef a considéré que le fait reproché au chauffeur Lacroix n'est pas expressement prévu comme infraction aux règlements de la Red Diamond Taxi Association.

"Il s'agissait", déclare le juge, "d'une course commandée directement au dit Langlais et non pas obtenue par l'intermédiaire de la demanderesse ;... le dit Langlais, ne pouvant faire la course de retour lui-même, était justifiable de la confier au défendeur (Lévesque) qui, connaissant la dite demoiselle et étant connu d'elle-même, pouvait mieux qu'un autre la reconnaître immédiatement, à sa sortie de l'église, et lui éviter l'inconvénient d'attendre."

M. le magistrat-en-chef juge donc que la Red Diamond Taxi ayant omis de se conformer aux obligations de son contrat avec Levesque, en refusant de reprendre le chauffeur Lacroix, Lévesque était justifiable de se considérer comme relevé lui-même de ses propres obligations envers la Red Diamond. Le contrat s'est trouvé, par là même, expiré et il n'y a pas lieu, selon la cour de l'annuler.

L'action de la Red Diamond est renvoyée avec dépens.

Bureaux et Salles d'Echantillons à Louer

Grands et Petits Bureaux et magnifiques salles d'échantillons

très bien éclairés et comportant toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil".

S'adresser au Service d'Information

BUREAU DE L'ADMINISTRATION

LE "SOLEIL"

Chez POLLACK

Juste en temps pour Pâques !

Haute Nouveauté en

SOULIERS FINS

Pour Dames

Nouvelles formes Sandales, Escarpins, "Gore" à courroies et lacés à 3 oeillets. En kid ou en veau noir ou brun, ornés d'appliqués en contraste, suède noir, brun, aligator, kid doré ou argenté. Doublures en kid, talons hauts ou bas. Largeurs : "C" ou "D". Pointures : 2 à 7. **Valeur spéciale** **$2.49**

SOULIERS de QUALITE

Pour Dames

Valeurs superbes que vous apprécierez. Kids fins, noir ou brun et Suède vert. Formes escarpins, lacés 3 oeillets et sandales. Plusieurs sont ornés de motifs en différents modèles et cuirs de plusieurs genres. Semelles très souples. Largeurs "B", "C" et "D". Pointures : 2 à 7 ..... **$5.00**

Chaussures pour Dames--Rez-de-Chaussée

Voyez notre autre annonce en page 16

Le Nouveau et Plus Grand Magasin

M. POLLACK LTEE.